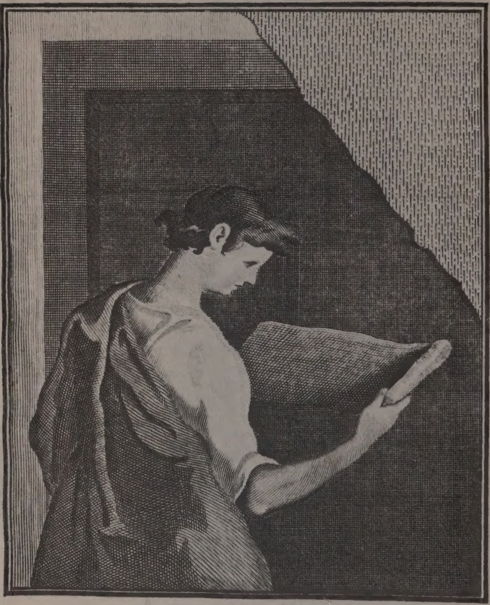

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1751.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1751.

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	9.	v.
1726.	13.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1751.

ARTICLE LXXIX.

PREUVES DE LA RELIGION de J. C. contre les Spinosistes & les Déïstes. Par M. L. F. trois Tomes in-12. 4. vol. Tome I. Partie I. de la Révelation Naturelle. A Paris ruë S. Jacques chez la Veuve Etienne & Jean Herissant &c. M. DCC. LI.

ON a observé qu'il croissoit plus de plantes salutaires

dans les Pays où il ſe trouvoit plus de poiſons ; & l'on remarque auſſi que quand la Religion eſt plus vivement attaquée par les Impies, le zèle & le ſçavoir ſe ſignalent pour la défenſe des Dogmes ; les Apologies triomphantes ſe multiplient ; les lumières éclattent de toutes parts. Tout céci eſt un bienfait de la Providence, un effet de ſes attentions paternelles ſur nos beſoins. Jouiſſons, par exemple, dans un eſprit de reconnoiſſance du Livre que nous annonçons. *Le but que l'Auteur ſe propoſe, c'eſt d'éclaircir les difficultés les plus ſpécieuſes que les Spinoſiſtes & les Déiſtes étalent avec tant de pompe dans un foule d'ouvrages ſoit imprimés, ſoit manuſcrits ; c'eſt d'établir la Religion par principes ; c'eſt de montrer comment les vérités qui la forment ſont liées & enchainées entre elles, comment celles qui ſont connues évidemment ſervent de baſe & de principes à*

celles qui sont moins évidentes, comment elles se soutiennent mutuellement.

Ce plan est fort beau, & l'exécution commence par la différence de l'ame & du corps ; ce qui comprend des preuves & des détails sur la spiritualité de l'ame avec des réponses solides aux difficultés. Il y a trois principes à observer sur cette controverse, objet de la première Section.

1°. La matière est étendue, divisible, capable de figure, de mouvement & de repos : attributs qui ne peuvent convenir à la pensée, au jugement, au raisonnement, en un mot aux opérations de l'ame. Et qu'on ne dise pas qu'il y a dans la matière d'autres propriétés que celles dont nous avons connoissance ; que ces propriétés pourroient compatir avec la pensée, le jugement, le raisonnement ; qu'elles pourroient même n'ê-

tre pas différentes de ces opérations.

Rien de plus rebattu par les Materialiſtes que cet argument, & rien de plus lumineux que les réponſes de notre Auteur, celle-ci ſurtout. » Quand la matière
» auroit d'autres propriétés que
» celles que nous voyons, en
» ſeroit-il moins vrai qu'elle a
» celles que nous voyons? En
» ſeroit-il moins vrai qu'elle eſt
» étenduë, diviſible; qu'elle ne
» peut exiſter ſans avoir une fi-
» gure, ſans être en mouvement
» ou en repos? par conſéquent
» ſeroit-il moins vrai que ſi elle
» penſe, l'Etre penſant eſt éten-
» du, eſt diviſible, qu'il a une
» figure, qu'il eſt en mouvement
» ou en repos? Or il n'eſt rien
» de plus abſurde que de donner
» à l'Etre penſant, de l'étendue,
» des parties, des figures. Il n'eſt
» donc rien de plus abſurde que
» de mettre la penſée au nom-

» bre des propriétés inconnues de
» la Matière.

2°. L'ame compare ſes idées pour en former des propoſitions, des jugements & des raiſonnements; elle diſtingue ſes ſenſations, tant celles qui lui ſont agréables que celles dont elle eſt troublée ou affligée; elle eſt promptement avertie des changements qui arrivent dans les différentes parties du corps. Or tout ceci ne peut convenir qu'à un Etre ſimple & immatériel, parceque ſans cette ſimplicité, cette immatérialité, il n'y auroit dans l'ame aucun point de réunion, ni par conſéquent de comparaiſon, d'eſtimation, d'appréciation, de perception. En effet dès qu'on ſuppoſe de la matière, on ſuppoſe des parties auſſi diſtingués entre elles, auſſi inacceſſibles les unes aux autres que le ſont les grains qui compoſent un monceau de

ſable : mais alors ce qui affectera une de ces parties ne ſera point connu des autres ; ou, ſi l'on dit qu'après l'ébranlement de chacune de ces parties il ſe fera comme un réſultat, comme un dernier rapport dans quelque point principal de l'ame, ce point ſera néceſſairement ſimple, unique, ſans parties & par conſéquent immatériel. Cette obſervation eſt excellente : & nous ne pouvons trop inviter le Lecteur à ſe la rendre familière.

3°. La réfléxion ou le retour de l'ame ſur elle-même, ſa conſcience, ſa liberté montrent auſſi la ſimplicité & l'immatérialité de cette puiſſance : c'eſt ce qu'il faudroit voir dans l'ouvrage de notre Auteur, qui diſcute ces grands objets avec beaucoup de netteté, de force & de préciſion.

Comme il veut forcer les

Matérialiſtes dans tous leurs retranchements, il ſe propoſe l'hypothèſe des petits corps qui ſeroient compacts, durs, ſans pores, indiviſés, & il fait voir que dans ce ſyſtême encore quel qu'il ſoit, la matière ſeroit incapable d'idées, de jugement, de raiſonnement, de la comparaiſon des ſenſations, & de la connoiſſance d'un objet dans ſa totalité : ce morceau eſt auſſi bien manié que les précédents.

Il nous ſemble que, pour ne laiſſer aucun ſubterfuge à l'impie, il ſeroit à propos d'ajouter un mot ſur les *Monades* qu'on appelle des *Etres inétendus, & toutefois capables de compoſer l'étendue.* Ces notions, il eſt vrai, ſont peu intelligibles, & font naître une multitude infinie de difficultés ; mais en les ſuppoſant même, que gagneroit le Matérialiſte ? 1°. Si l'ame eſt une *Monade*, il faudra dire qu'elle eſt

un *Etre simple* ; n'y ayant rien de si identique que ces termes *Monade* & *Etre simple*. 2°. Les Partisans des *Monades* sont fort éloignés de croire que la Matière puisse penser ; car voici leur raisonnement : » il ne peut y avoir » dans un sujet d'autres attributs » que ceux qui découlent de son » essence, mais on convient sans » difficulté que la pensée ne dé» coule point de l'essence de la » Matière ; d'où il faut conclure » que jamais la pensée ne peut » être un attribut de la Matière. » Voy. *les Institutions de Physique. Chap. 3. pag. 66.*

La seconde Section de notre Auteur roule sur l'Existence de Dieu : matière traitée une infinité de fois, & toujours avec cette abondance de lumières, avec cette supériorité de vues que l'évidence fait naître. On réfute d'abord ici l'Athéïsme par le concert unanime & constant du gen-

re humain, en faveur de l'Exiſtence de Dieu; & l'Auteur obſerve à ce ſujet qu'il n'y a eu dans le Paganiſme qu'un très-petit nombre d'Athées; que *c'eſt même un ſujet de diſpute parmi les Sçavans, ſi dans ces ſiècles de ténébres, où les Philoſophes mettoient leur gloire à enfanter des Syſtêmes nouveaux & ſinguliers, il y eu de véritables Athées.*

Ceci eſt un des points où brille davantage la ſageſſe qui a dirigé cette compoſition. En voici les raiſons.

Premièrement il eſt très-dangereux d'attribuer l'Athéïſme à tous ou preſque tous les Anciens Philoſophes; puiſque c'eſt mettre l'ignorance d'un point que la raiſon doit démontrer, dans ce qu'il y a eu, durant tant de ſiècles avant J. C., de plus éclairé, de plus attentif & de plus reſpectable parmi les Nations différentes du Peuple Hebreu. Nous diſ-

tinguons ce Peuple parcequ'il fut dépositaire des grandes vérités de la Révélation; cependant renfermé dans un Pays très borné, séparé par ses loix & par ses usages des autres habitans de la Terre, pouvoit-il, sur la matière présente, rendre un témoignage assez éclatant ou assez efficace pour détromper tous les esprits ?

En second lieu il est très-faux que la multitude des Philosophes ait nié formellement l'Existence de Dieu. On n'en montreroit peut-être pas un seul qui soit tombé dans une si étrange opinion, dans un dérangement d'idées si prodigieux. * Ils eurent à la vérité des Notions de Dieu

* On peut voir sur cette matière la troisième Lettre du P. Mougues à M. De la Loubère, Edit. de 1712. Les plus décriés d'entre les Philosophes, tels que Diagore, Protagore, Prodicus, Théodore, Critias, &c. y sont vengés de l'accusation d'Athéïsme.

très imparfaites, très-inférieures à celles que l'enfant de 6 ans peut en avoir aujourd'hui ; mais il y a une très-grande différence entre l'Athéïsme, qui feroit la persuasion intime de la non-existence de Dieu, & l'ignorance ou les préjugés de l'esprit sur les attributs de la Divinité, ou sur les conséquences qu'il faudroit tirer de l'existence d'un Etre suprême.

Si nous donnons une attention particulière à ce point de controverse, c'est que nous avons remarqué, dans quelques Modernes, trop de facilité à laisser multiplier les Athées, parmi les Philosophes Payens ; c'est que nous sommes extrêmement charmés de voir l'Auteur de ce Livre déterminé pour le sentiment qui est le plus vrai, le plus sûr, le plus conforme aux intérêts de la Religion : ajoutons le plus relatif à la Doctrine de S. Paul,

puiſque ce grand Apôtre ne reproche pas l'Athéïſme aux Payens, mais ſeulement *d'avoir connu Dieu & de ne l'avoir pas honoré comme Dieu.* Rom. 1.

Un autre argument invincible contre l'Athéïſme ſe tire des conſidérations de la Matière. En l'examinant de près, on voit qu'elle n'exiſte point néceſſairement; parcequ'il n'eſt aucune de ſes parties qu'on ne puiſſe concevoir, quand même elle ceſſeroit d'exiſter; parceque les attributs de la matière ſont très-bornés & que ſes manières d'être ſont ſujettes à des changements: Deux faits qui ne peuvent ſe concilier avec l'exiſtence néceſſaire.

On voit encore que la Matière n'a en ſoi aucun principe d'activité, parcequ'elle ne peut paſſer d'un lieu à un autre ſans y être pouſſée par une cauſe étrangère, & parceque ſi elle étoit d'elle-même

déterminée au mouvement, chacune de ſes parties ſeroit fixée à l'eſpèce de mouvement qu'elle auroit reçu d'abord ; chacune ſeroit tellement affectée de cette eſpèce de mouvement, qu'elle ne pourroit jamais être en repos.

On voit enfin que la Matière n'eſt pas le principe de l'ordre qui régne dans l'Univers, parcequ'il n'y a dans la Matière ni ſageſſe, ni puiſſance ; qualités qui brillent de toutes parts dans l'Œconomie de ce Monde viſible. Le développement de toutes ces choſes occupe l'Auteur avant que de prouver directement l'exiſtence de Dieu.

Il la prouve cette exiſtence par l'idée d'un être néceſſaire : mais obſervons de quelle manière le raiſonnement eſt manié. Ce n'eſt pas à la façon de quelques Phiſoſophes qui, de la ſimple idée d'exiſtence néceſſaire,

concluent l'existence actuelle du Souverain Etre. On procéde ici avec plus de circonspection ; on considère tous les Etres qui existent aujourd'hui, & l'on dit : *ou tous ces êtres viennent du néant sans cause ; ou ils se sont produits eux-mêmes ; ou ils ont reçu l'existence d'une cause, & cette cause est elle-même indépendante, ou dépendante.* Et l'on fait voir l'absurdité de ces trois hypothèses, l'une où l'on supposeroit des Etres produits d'un néant sans cause ; l'autre où l'on admettroit des Etres, auteurs de leur propre production, la 3^e^. où l'on imagineroit des Etres, qui devroient leur existence à une cause dépendante. Les deux premiers cas sont d'une absurdité évidente ; le troisième n'est pas moins faux, ni moins frivole ; mais l'Auteur s'applique à dissiper quelques nuages rassemblés par la malice des Athées, & par la liberté

qu'on se donne, en cette matière, d'abuser des premiers principes de la raison. La conclusion de tout ceci est que les Etres répandus dans cet Univers tiennent leur existence d'une cause indépendante ; & cette cause est l'Etre nécessaire.

Mais cet Etre doit renfermer toutes les perfections : autre branche de controverse que l'Auteur traite toujours avec le même soin & le même succès. Il montre que l'Etre nécessaire est *un Esprit infini, simple, immuable, un, éternel, immense, intelligent, libre, tout-puissant, qui a tout créé, qui conserve tout, qui gouverne tout, sage, bon, juste, véritable dans sa parole & fidéle dans ses promesses.* Chaque trait de ce grand caractère est touché suivant le degré d'étenduë & de lumière qui lui convient Nous distinguons les articles de la liberté de Dieu, de

ſa toute-puiſſance, & de la création, comme étant diſcutés avec des attentions ſingulières.

Nous voudrions pouvoir tenir compte de tout ce que l'Auteur expoſe ſur l'exiſtence de notre ame, ſur les caractères de l'union de l'ame & du corps, ſur la ſtructure du corps humain, ſur la fabrique du Monde, ſur les hypothèſes abſurdes d'Epicure, de Spinoſa & de quelques anciens Philoſophes. On peut juger de l'étenduë de cette ſeconde ſection, par l'annonce de tant de matières, dont chacune tient à ce qu'il y a de plus important.

Les trois autres ſections compriſes dans ce volume traitent de l'immortalité de l'ame, des principes des mœurs, de la néceſſité de la révélation. Diſons un mot de ces grands objets & finiſſons.

I. Il n'y a point de preuves

que l'ame périſſe, & il y a des raiſons qui perſuadent qu'elle ſubſiſtera éternellement. Ces raiſons, connuës de tout le monde, ſont le déſir que nous avons tous du bonheur ; l'idée de l'infini & de l'ordre qui eſt gravée dans notre ame ; les ſentimens de crainte qui accompagnent le crime &c. L'impie forme des difficultés, ſurtout en comparant l'ame des bêtes avec la nôtre : mais quelle manière de raiſonner ! Eſt il permis de s'appuyer ſur un principe très-obſcur, pour expliquer quelque choſe qui l'eſt moins ou qui ne l'eſt pas davantage ? Qu'eſt-ce que la nature des bêtes, quelle ſorte d'ame ont-elles, quelle eſpèce de connoiſſance leur appartient ? Ce ſont autant de myſtères ; & l'aveu de notre ignorance en ce point, eſt le ſeul parti qui doive paroître convenable. Mais cette ignoran-

ce fait-elle qu'il n'y ait pas en nous un principe penſant, ſpirituel, immortel, doué de liberté, capable de devoirs, reſponſable de ſes actions à un Maître Suprême ? L'Auteur rend néanmoins raiſon des opérations que nous remarquons dans les bêtes, & ce qu'il dit à ce ſujet n'a rien que de ſatisfaiſant pour des eſprits judicieux & modérés.

II. Les principes des mœurs fourniſſent un morceau très intéreſſant. Il y a un ordre immuable qui régle les devoirs de l'homme, une loi éternelle qui lui défend de les violer, une loi naturelle qui les lui découvre ; enfin une Religion qui eſt la fin de ſon être. Et Spinoſa montre encore ſur cet article l'intempérance de ſes idées, l'abus énorme qu'il fait des premières notions : on le réfute ici avec toute ſorte d'avantages & de ſuccès.

III. La néceſſité de la révélation (ſurnaturelle) ſe prend de l'état où nous naiſſons : état d'une ignorance extrême & d'une difficulté exceſſive pour les vrais biens. Obſervons que l'Auteur indique partout cette extrémité & cet excès comme des défauts qui ne purent être attachés à notre première origine : du reſte il reconnoîtroit apparemment que Dieu a pû nous créer dans un état purement naturel , ſans l'adoption Divine & ſans les dons précieux qui en dépendent.

Il régne de même dans d'autres endroits de ſon Ouvrage des tempéraments propres à écarter certaines objections ; ou à ménager certains ſentiments qui peuvent être permis. Et pour ce qui regarde ſa propre doctrine dans l'explication de quelques points de Métaphyſique , on s'apperçoit qu'il incline vers

Descartes & Malebranche ; procédé qui n'influe point dans le fond des choses, tous les principes étant certains & incontestables, quels que soient les développements qui les accompagnent. Nous parlerons des trois autres volumes de cet Ouvrage dont nous sommes bien-aises que le Public ait reconnu la bonté & l'utilité, avant que nous ayions pû lui en rendre compte. Ce sera une sauvegarde pour les jugements que nous en porterons.

ARTICLE LXXX.

DEL COMMERCIO Dissertazione del Marchese Girolamo Belloni. Marchionis Hieronymi Belloni de Commercio Dissertatio. Romæ M. DCC. L. ex Typographiâ Palladis &c. Fol. pag. 69. *Dissertation de M. le Marquis Belloni*

Belloni sur le Commerce. A Rome &c.

L'Auteur de cette Dissertation se propose de réduire comme dans un point de vuë tout ce qui concerne le Commerce, c'est-à-dire d'expliquer ce qui en fait l'essence, les rapports, la pratique, les avantages; d'apprécier ensuite ce grand & puissant mobile de la force & de la gloire des Empires. Bien des gens se picquent d'avoir des connoissances en cette matière; mais ne ressemblent-ils pas souvent à ceux qui croiroient sçavoir la Géographie, parce qu'ils auroient regardé quelquefois une Mappemonde & des Cartes, sans s'être mis au fait de la construction de l'Univers, de la position des climats, des cercles de la Sphère &c.? C'est la comparaison dont se sert M. le Marquis Belloni, notre Auteur.

On a donc ici quelque chose de raisonné & d'approfondi ; quelque chose néanmoins de très-borné pour l'étenduë ; car tout l'Ouvrage consiste en quatre chapitres & un *appendice*. Dans le premier chapitre, on traite de la nature, de l'origine & de l'utilité du Commerce ; dans le second, de la nature & de l'origine de la Monnoye ; dans le troisième, du Change ; dans le quatrième, de l'égalité & de l'inégalité entre l'or & l'argent. L'appendice expose les conséquences de la doctrine précédente, & contient des réfléxions utiles pour l'avancement du Commerce. Voilà tout le Livre, qui est bon de cette bonté de raison & de choses, propre à instruire les gens attentifs ; il est en Italien & en Latin : l'Italien sort de la plume de M. le Marquis Belloni ; la Traduction Latine, qui nous a paru bien conforme à l'origi-

nal, a pour Auteur M. Nicolas Rubbio ; & enfin la différtation entière eſt dédiée au Pape regnant, dont on connoît le goût général & les inclinations bienfaiſantes pour tout ce qui intéreſſe le progrès des Sciences.

Chap. I. Le Commerce eſt une ſociété établie parmi les hommes, pour échanger entr'eux les différentes choſes dont ils ont beſoin ; en ſorte que celui qui poſſéde ces choſes, les céde à celui qui ne les poſſéde pas, & qui veut les acquérir au prix de quelque équivalent dont ils ſont convenus. Il n'y a pas de doute que cette ſociété ne ſoit auſſi ancienne que la fondation des premiéres Villes. Dès que les hommes raſſemblés & vivant ſous les mêmes loix ſentirent leurs beſoins, ils traitérent enſemble, ils cherchérent à s'aider mutuellement. Le Commerce borné pour lors au néceſſai-

re, ne fut pas une ſource d'opulence & de gloire ; mais à meſure que les hommes ſe multipliérent, que les vuës s'étendirent, que les Arts firent plus de progrès, il prit des accroiſſemens prodigieux. Que d'Empires devenus formidables par les reſſources du Commerce ! Que de Villes & de Républiques formées par l'induſtrie, la hardieſſe, la conſtance de quelques Négocians ! Les Tyriens, les Carthaginois, les Egyptiens ſont célèbres dans la queſtion préſente ; mais M. le Marquis Belloni n'écrivant pas une hiſtoire, ſupprime tout ce que les Antiquités du Monde nous apprennent des grands ſuccès du Commerce ; il ſe contente, en ſe rapprochant des derniers tems, de jetter un coup d'œil ſur la ſociété des Villes Anſéatiques ; ſociété dont le Commerce fut la fin, l'ame, le ſoutien, le nœud

indiſſoluble ; il indique en paſſant l'augmentation faite dans le Commerce depuis les expéditions des Eſpagnols au Nouveau Monde, & des Portugais aux Indes Orientales.

Mais comme la nature du Commerce eſt telle qu'il en peut réſulter de très-grands maux pour l'Etat qui l'entreprendroit ſans les attentions convenables, on donne ici des notions très-utiles. On diſtingue le Commerce actif & le Commerce paſſif : le premier ſe fait par le tranſport des denrées ſuperfluës hors de l'Etat ; le ſecond par l'entrée des marchandiſes étrangères dans le pays qui en a beſoin ; & parce qu'il peut arriver qu'un Royaume ne reçoive pas plus de marchandiſes des autres Contrées qu'il ne leur en donne, on peut regarder cette poſition comme une ſorte d'équilibre entre le Commerce actif & le Commerce

passif. Et s'il arrive qu'on reçoive plus de marchandises qu'on n'en donne, il est évident que le Commerce passif sera plus grand que l'actif; & comme l'argent est la mesure convenue pour le prix des marchandises, il sera nécessaire, si l'on reçoit plus de marchandises qu'on n'en donne, que l'argent sorte de l'Etat pour passer chez l'Etranger, & que l'Etat par conséquent s'appauvrisse de jour en jour. C'est, selon notre Auteur, la situation où l'Europe prise en total se trouve aujourd'hui par rapport aux grandes Indes, d'où l'on tire sans cesse des denrées & des marchandises pour l'argent qu'on y fait passer; ensorte, continue M. le Marquis Belloni, qu'avec le tems l'excès de ce Commerce passif sur l'actif ruinera toutes nos Contrées, & nous ôtera enfin les moyens & l'espérance d'acquérir aucune

marchandise des Indes Orientales.

Chap. II. On vient de dire un mot de l'argent & de l'influence qu'il a dans le Commerce ; cette matière essentielle méritoit d'être dévéloppée. Dans les premiers âges du monde, le Commerce se faisoit par échange de marchandises ; & il se fait encore ainsi chez quelques Peuples, tant de la mer du Sud que des grandes Indes.

Mais cette façon de négocier étant très-incommode, on a choisi la monnoye pour être la mesure authentique du prix des denrées, & pour faciliter par ce moyen toute espèce de négoce. La matière qu'on a prise pour cette monnoye a été l'or & l'argent, tant à cause de l'excellence de ces métaux, que par la facilité qu'on trouvoit à les appliquer aux usages de la vie. L'or étant plus rare, & plus dif-

ficile à tirer des mines ou à mettre en œuvre, on s'eſt accoutumé à le regarder comme étant d'un plus grand prix ; & il a fallu par cette raiſon que l'argent compensât en quantité, ce qui lui manquoit en qualité pour égaler l'or : de ſorte qu'aujourd'hui l'or eſt à l'argent environ comme un à quinze, c'eſt-à dire qu'on a une once d'or ou environ, pour quinze d'argent.

Il a été néceſſaire, pour éviter les diſcuſſions & l'embarras, que la Monnoye eût un coin ou marque publique : par-là les ſujets d'un même Etat ſont avertis au coup d'œil du prix de chaque eſpèce ; mais cet avantage ceſſe quand on traite avec l'Etranger ; car on n'a égard pour lors qu'à la valeur intrinſéque de la Monnoye, c'eſt-à-dire au prix qui réſulte de la matière, du poids, de la quantité de cette Monnoye : & cela ſe pratique

pour donner l'avantage au coin du Prince chez qui l'argent ſe tranſporte, comme auſſi pour compenſer les frais de la nouvelle fabrique, quand cette Monnoye étrangère recevra un coin tout différent du premier.

Chap. III. L'argent n'a d'efficacité dans le Commerce, qu'autant qu'il eſt en action, ſoit par rapport aux ſujets du même Etat, ſoit à l'égard des Etrangers; quoique cette action doive être différente, c'eſt à dire quoique l'argent doive circuler tout autrement dans l'Etat que chez l'Etranger.

C'eſt une choſe utile & curieuſe de ſçavoir ſur quel pied un Royaume, un Pays, ſe trouve, pour ſon Commerce, vis-à-vis des autres Royaumes ou des autres Contrées; & cette queſtion peut paroître digne d'attention dans tous les tems. Pour la réſoudre, il ſuffit de conſidérer

l'état actuel du Change : mais qu'est-ce que le Change ? Rien autre chose que le prix, le *taux*, si l'on veut, de l'argent des Etrangers. Quand tel Royaume, dont on examine le Commerce, laisse passer beaucoup d'argent chez ses voisins pour acquérir les marchandises dont il a besoin, l'argent de ces voisins devient plus précieux ; & il croît de prix à proportion des denrées qu'on tire de leur pays ; ensorte que si l'on en tire beaucoup plus qu'ils n'en retirent à leur tour de ce Royaume en question, leur argent ne peut manquer d'être sur un haut pied ; d'excéder même, dans ce Royaume voisin, sa propre valeur, sa valeur intrinséque. De-là il sera aisé de juger que le Commerce actif de ces Etrangers l'emportera sur leur Commerce passif, & qu'au contraire le Commerce actif du Royaume qui laisse sortir son argent

ſera plus foible que le Commerce paſſif.

On jugera de même que ces deux Commerces ſont en équilibre ſi l'argent de l'Etranger eſt réduit à ſa valeur intrinſéque ; on jugera que le Commerce actif du même Royaume ſera plus fort que le paſſif, ſi l'argent de l'Etranger eſt au-deſſous de ſa valeur intrinſéque : tout ceci, encore une fois, ſe connoîtra par le moyen du Change, qui n'eſt rien de phyſique ou de viſible, mais qui ne laiſſe pas d'être la régle & l'eſtime du Commerce. M. le Marquis Belloni explique toute cette matière avec des attentions ſingulières, & ſes détails à cet égard méritent aſſurément d'être lûs, d'être méditées, d'être conſervés dans la mémoire.

Chap. IV. La queſtion des rapports mutuels de l'or & de l'argent eſt d'une telle conſé-

quence, qu'elle demandoit une diſcuſſion dans les formes, & c'eſt à quoi notre Auteur conſacre ſon quatrième Chapitre dont nous repréſentons ainſi les principaux caractères.

Avant la découverte du Nouveau Monde, l'or étoit à l'argent comme un à douze; mais l'abondance des mines d'argent trouvées en Amérique a fait diminuer le prix de ce métal; par la même raiſon le prix de l'or a augmenté, & il eſt aujourd'hui à l'argent comme un à quinze: raiſon trop forte, ajoute M. le Marquis B. depuis que les Indes Occidentales abſorbent nos eſpèces; depuis que les mines d'Amérique ne ſont plus ſi abondantes; depuis ſurtout qu'on a pris l'habitude de fabriquer tant de vaiſſelle d'argent.

Il eſt très-à-propos que la Monnoye ne ſoit point à un trop haut prix: tout le monde convient

de ce principe ; & pour maintenir une juſte médiocrité en cette matière, on s'eſt perſuadé qu'il falloit jetter les yeux ſur les voiſins & ſe conformer à la valeur actuelle de leur Monnoye : mais M. Belloni montre le défaut de cette opinion. Suppoſons, *dit-il*, un Royaume où l'or & l'argent ſoient dans une juſte proportion, & où le Commerce du dehors ſoit dans un état d'équilibre ; qu'aura-t-il à craindre, ou plutôt que n'aura t il point à eſpérer pour peu que le ſyſtême de la Monnoye ſe dérange chez l'Étranger ? L'Auteur confirme ceci par des hypothèſes qui répandent des jours ſur ſa doctrine.

Après quoi il entre dans la diſcuſſion de cet Axiome politique & œconomique, *qu'il faut empêcher autant qu'il eſt poſſible le tranſport d'argent en pays Etranger:* Axiome dont il fait voir

l'inutilité, si l'on n'a soin de maintenir l'équilibre du Commerce ; car cet équilibre étant rompu, c'est-à-dire, les Etrangers venant à faire un plus grand Commerce que l'Etat ou Royaume dont il sera question, nulle puissance ne pourra empêcher que l'argent de cet Etat ne s'écoule du côté que le Commerce sera plus grand. Aussi M. Colbert disoit-il que, quand on entoureroit le Royaume d'une forte muraille pour arrêter le transport de l'argent, si le Commerce venoit à déchoir vis à-vis de celui des voisins, il ne faudroit qu'une petite ouverture faite à la muraille pour laisser échapper l'argent de l'Etat. M. Belloni cite ce trait ; il en fait voir la vérité & la sagesse ; il développe aussi les inconvéniens & les suites funestes de l'inégalité de proportion entre l'or & l'argent : c'est ce que nous vou-

drions pouvoir remettre pleinement sous les yeux du Lecteur ; mais il faut dire un mot de *l'Appendice* & finir.

Il suit de toute la doctrine précédente que le Commerce est le fondement de la puissance des grands Etats ; que la Monnoye est la mesure du Commerce que les hommes font entre eux ; que le Change est comme la boussole qui fait connoître dans tous les tems l'état actuel du Commerce ; que la juste proportion entre l'or & l'argent est ce qui régle tout le systême de la Monnoye. Tel est le plan général de toute la matière du Commerce.

L'Auteur y ajoute des observations importantes ; 1°. Sur l'augmentation des Monnoyes dont l'effet principal est de faire monter le prix de toutes les denrées & d'augmenter le Change. 2°. Sur la grande ressource d'un

Etat où les Arts ſont accueillis & cultivés. 3°. Sur la facilité qu'il doit y avoir pour l'exportation des denrées ou des fabriques dont l'Etranger a beſoin : principe que l'Auteur étend auſſi à l'importation des matières premières qu'on tire de l'Etranger pour les mettre en œuvre dans l'intérieur de l'Etat ou Royaume. 4°. Sur la ſage politique qui fait ſurcharger d'impôt les fabriques du dehors, afin que les ſujets apprennent à s'en paſſer, ou à entreprendre les mêmes travaux. 5°. Sur les récompenſes qu'il convient d'attribuer à ceux qui réuſſiſſent dans le Commerce. Cet article eſt extrêmement bien touché. » Il faudroit bien conſidérer, » *dit M. le Marquis Belloni*, que » tout ce qui procure le bien » public n'eſt ni ſordide ni deſ» honorant. Les anciens Ro» mains paſſoient de la charruë

» à la Dictature & au comman-
» dement des armées. Les plus
» sensés d'entre les Philosophes
» ont senti les avantages du
» Commerce, & nous voyons
» que chez les Peuples où cette
» profession est honorée, les
» forces & la gloire de l'Etat
» sont incomparablement plus
» grandes qu'ailleurs &c. »

Au reste ce judicieux Ecrivain dit, dans le cours de son Ouvrage, qu'il traite tout ceci sans vouloir donner la moindre atteinte au respect que méritent les Loix, les Usages, les Chefs & les Maîtres de chaque Pays, Royaume ou République. Nous entrons fort dans les mêmes vuës, & nous desirons que tout ce qui vient de nous occuper soit considéré sous un point de vuë général; ce sont des principes, c'est la discussion de quelques points fondamentaux, déja connus des Sçavans

en cette matière, & très-utiles à ceux qui n'y auroient point fait encore d'attention.

ARTICLE LXXXI.

SECONDE LETTRE AU P. B. J. sur deux Brochures intitulées, le Monde & son origine, l'Ame & son immortalité. A Londres 1751.

M. R. P.

IL me reste à vous faire connoître les sentimens de l'Auteur sur la nature, & l'immortalité de l'ame, sur l'origine des hommes & des animaux. Je tâcherai de mettre plus d'ordre dans cette Lettre qu'il n'en a mis dans son Livre, dont la seconde Partie n'est qu'une répétition ennuyeuse du sixième Chapitre de la première : défaut que les seules vues d'intérêt peuvent excuser.

La nature de l'Ame humaine, & son immortalité. Si l'homme n'est que matière, rien ne le distingue de la bête, & ce n'est que par un orgueil insensé qu'il s'élève au-dessus d'elle. Mais s'il a une ame, c'est-à-dire si, outre le corps, il a en lui-même une substance immatérielle, spirituelle, immortelle, quelque haute idée qu'il conçoive de lui-même, elle sera toujours inférieure à celle qu'il doit en concevoir. L'Auteur ne balance pas ces deux réfléxions; il se décide tout de suite pour le Matérialisme. Et le merveilleux est qu'il veut aussi faire passer pour Matérialistes les Nations les plus anciennes & les mieux policées; les Juifs même & les premiers Chrétiens. Pour prouver de si étranges paradoxes il n'épargne ni sophismes, ni mensonges ni contradictions. Je viens à l'examen de ses preuves.

Les Hébreux, les Grecs, les Romains n'ont point de mot qui ſignifie l'*ame*, l'*eſprit* dans le ſens que nous leur donnons. L'ame n'eſt chez eux que la reſpiration, le ſouffle ; avoir une ame ou être animé, c'eſt la même choſe : Donc les Hébreux, les Grecs & les Romains ne connoiſſoient pas l'ame. Car ſans en avoir une idée diſtincte, il ſuffiſoit qu'ils en euſſent une notion, qu'ils la diſtinguaſſent du corps pour lui donner un nom propre. Les Miſſionnaires ont été obligés d'apprendre aux Peuples qu'ils ont convertis les mots d'Ame & d'Eſprit : Donc anciennement on ne croyoit ni Ame ni Eſprit.

Telle eſt l'objection de l'Auteur qui l'a tirée du Léviathan d'Hobbes : mais il ſe donne bien de garde de le citer. Ce nom ſeul auroit ſervi de contrepoiſon, & diffamé l'Ouvrage. Peut-être auſſi s'eſt-il flatté que ce ſilence

lui procureroit la gloire de l'invention. Quoiqu'il en ſoit rien de plus frivole & de plus faux.

Car du langage à la créance, peut-on tirer une légitime concluſion ? N'eſt-ce pas violer les régles fondamentales du raiſonnement qui exige que les concluſions ſoient toujours renfermées dans les propoſitions dont on les tire? Or aſſurément le langage ne renferme pas la créance, ni la créance le langage. Moi-même je ne conclurai pas que l'Auteur, qui a écrit les plus grandes impiétés, eſt le plus impie des hommes, quoique cette concluſion ſoit plus directe que la ſienne; parce que je ſçais que, malgré les propres lumières de ſon eſprit, on écrit tous les jours contre la Religion, ſeulement pour avoir, dans quelques cercles peu lettrés, la réputation d'eſprit fort & d'homme ſingulier.

Juillet 1751.

Mais je laisse ces subtilités Métaphysiques & ces personnalités odieuses. Je demande à l'Auteur s'il a jamais réfléchi sur la Nature des Langues. S'il l'a fait; comment n'a-t-il pas vû que nous avons des notions à l'infini, & que le nombre de nos mots est extrêmement limité, qu'on ne peut même les multiplier assez pour exprimer ce que nous connoissons ? Le Chinois qui passe toute sa vie dans l'étude des Dictionnaires, convient de cette vérité aussi bien que nous. Quelle force a donc le raisonnement de l'Auteur qui pêche par le principe ?

Je vais plus loin & je dis que l'Auteur en impose, lorsqu'il prétend que par les mots d'ame & d'esprit, les Grecs & les Romains n'entendoient que le souffle, le vent, la respiration Je montrerai bientôt qu'il se trompe pour les Hebreux. Quoi ?

Quand Homère nous repréſente la funeſte colére d'Achille, qui précipite les ames des Héros dans les Enfers, pendant que leurs corps ſont la proie des Oiſeaux carnaciers ; quand il nous fait voir l'ame de Patrocle ſubſiſtante après le trépas, Homère ne parle-t-il que de reſpiration, de ſouffle, de vent ? N'eſt-ce que du ſouffle, du vent & de la reſpiration, qui habite ces demeures enchantées, que Pindare, ce Poëte ſi ſage, ſi vertueux, nous dépeint avec les couleurs les plus nobles & les plus brillantes ? Qu'on parcoure les divers Chef-d'œuvres, non-ſeulement des Poëtes, mais des Hiſtoriens, des Orateurs, des Philoſophes, qui nous ſont venus de Rome & d'Athènes ; y trouvera-t-on jamais l'ame confondue avec la reſpiration, le ſouffle, le vent, à moins que ce ne ſoit dans des écrits dictés par le libertinage,

Juillet 1751.

& réprouvés dans tous les tems & dans tous les Etats ? La Chine, le Mexique, le Perou &c. avoient la connoiſſance des ames & des eſprits, avant que les Miſſionnaires y pénétraſſent. Je conviens que leurs connoiſſances étoient ſouvent confuſes & mêlées d'idées bizarres, que l'oubli de Dieu & les Fables du Paganiſme avoient accréditées. Malgré cela l'ame & l'eſprit étoient reconnus chez ces Nations pour des ſubſtances qui n'étoient ni ſouffle, ni vent, ni reſpiration.

Cependant pourquoi les Nations ſe ſont-elles accordées à leur donner ces noms ? L'Auteur n'a point fait cette objection qui étoit la plus naturelle. Pourquoi ? c'eſt que toutes les Nations ont ſuivi l'Analogie des Langues qui tirent leurs expreſſions des choſes ſenſibles, & qui expriment les choſes, même ſpirituelles, par des alluſions aux choſes

choſes corporelles qui paroiſſent les plus dégagées de la matière. Ainſi le ſouffle, le vent, la reſpiration, les plus ſubtils de tous les corps, ont été choiſis pour exprimer l'ame, en faiſant abſtraction de ce qu'ils pouvoient encore avoir de matériel. Sans cette méthode fondée ſur la plus belle Théorie, il auroit fallu exprimer toutes les choſes ſpirituelles & inviſibles par des caractères algébriques, qui n'ont jamais pû convenir à des Langues anciennes. Les raiſonnements de l'Auteur ſont donc faux, ils ſont encore contradictoires.

Après avoir ſoutenu qu'anciennêment on n'avoit point d'idée de l'ame comme d'une ſubſtance diſtinguée du corps, il convient que le ſentiment de l'immortalité étoit établi chez les premiers Peuples de la terre. Qu'eſt ce que ces premiers Peuples croyoient

donc immortel ? Eſt-ce le corps qu'ils voyoient ſe corrompre auſſitôt après la mort, & retourner en pouſſière ? S'ils croyoient quelque choſe d'immortel qui n'étoit point le corps, ils croyoient donc une ſubſtance qui ne périſſoit point avec les organes du corps, qui étoit par conſéquent diſtinguée du corps ?

L'Auteur paroît craindre d'avoir trop accordé, il ſe retracte bientôt, & prétend que l'opinion de l'immortalité n'eſt qu'une invention humaine, que la politique fit imaginer aux Rois d'Egypte pour contenir les Peuples, & que de cet Empire elle paſſa dans les Etats les plus floriſſans. Il oſe même en fixer l'époque ; & il aſſure qu'elle n'a paru que dans des tems poſtérieurs à Moïſe. Sa preuve eſt que ce Legiſlateur, élevé dans la Théologie la plus ſécrette d'Egypte, n'a pas dit dans le Pen-

tateuque un seul mot d'une autre vie, ni des récompenses après la mort.

Moïse n'a point du faire de peintures frappantes des récompenses ou des supplices de l'autre vie. Les images emphatiques conviennent à un Enthousiaste & non pas à un Legislateur sage, bien moins encore à un homme envoyé de Dieu. Mais il a du enseigner qu'il y avoit des vertus & des vices, que l'homme a une ame spirituelle, libre dans ses opérations, qui ne périt pas avec le corps, qui doit enfin être récompensée ou punie selon ses actions. Or ces vérités sont répanduës partout dans les Ouvrages de Moïse. Quels éloges ne fait-il pas de la vertu! Quels anathêmes ne prononce-t-il pas contre le crime! Quelle différence ne met-il pas entre l'homme & les animaux! Tout ce qui peuple la terre,

tout ce qui vole dans les airs, tout ce qui habite les mers, n'eſt ſelon Moïſe qu'un compoſé de matière. Mais pour l'homme il reconnoît qu'il n'y a que ſon corps qui en ſoit formé, que Dieu a animé cette maſſe groſſière d'un ſouffle de vie bien ſupérieur à la matière, puiſqu'il rend l'homme ſemblable à Dieu même & qu'il lui aſſujettit toute la nature. Peut-il s'exprimer plus clairement ſur la liberté, que lorſqu'il dit qu'il eſt toujours en notre pouvoir de faire le bien ou le mal, & l'immortalité n'eſt-elle pas une ſuite néceſſaire de la liberté ?

Si le Pentateuque nous repréſente la mort comme le dernier terme de toutes choſes, pourquoi, ſelon Moïſe, les plus grands hommes du Peuple de Dieu ſe flattent-ils de voir un jour le Salut d'Iſraël, l'Etoile de Jacob, le Meſſie ? Pourquoi

Jacob dit-il qu'il ne vivra plus que dans les larmes & la tristesse, jusqu'à ce qu'il descende vers Joseph qu'il croyoit avoir été dévoré par les bêtes ? Il étoit persuadé qu'il reverroit alors ce cher fils l'objet de ses tendresses. Adam meurt & il va se joindre à son Peuple ; Abraham, Aaron meurent & ils vont également se joindre à leur Peuple ou à leurs Peres. Que signifient toutes ces expressions, sinon un lieu de réunion pour les ames au sortir de cette vie ? Ces idées, aussi anciennes que la Nation Juive, se sont toujours perpétuées parmi elle, & c'est une fausseté de dire qu'elles ne s'y sont introduites que peu de tems avant la naissance de Jesus-Christ. Si Saül ne les avoit pas euës, il n'auroit point évoqué l'ombre de Samuël. Salomon ne nous auroit pas dépeint avec des traits si lumineux ce Royaume

de gloire qui doit être le partage des Juſtes. De généreux Iſraëlites n'auroient point ſacrifié leur vie pour leur Religion dans l'eſpérance d'une heureuſe immortalité. Le célèbre Judas Macchabée n'auroit point vu, après leur mort, Jérémie prier pour le Peuple, Onias lui annoncer la victoire ſur Nicanor. Les Juifs ſçavent ſûrement mieux l'Hébreu que l'Auteur, & cependant ils ne fondent toutes leurs eſpérances pour l'autre vie que ſur trois paſſages de Moyſe. Sur quelle autorité avance-t-il donc que ce n'eſt que quelques années avant Jeſus-Chriſt que les Juifs ont tiré de la Chaldée leur ſentiment ſur l'immortalité de l'ame? Il eſt vrai qu'il cite Joſephe (*de Bell. Jud. l. II. c. 8.*) mais dans ce long Chapitre Joſephe nous fait connoître quatre Sectes qui ſe trouvoient de ſon tems en Judée, ſans nous

dire un ſeul mot de la Chaldée, ni de l'origine du ſentiment de l'immortalité de l'ame.

Après avoir tenté ſi inutilement de flétrir la Religion des Juifs, l'Auteur s'attache aux Chrétiens: & ſi on l'en croit tous nos premiers peres dans la foi ont été matérialiſtes. Tatien & Tertullien ſont ſes héros ; mais leur ſentiment a-t-il jamais été celui des Chrétiens ? Dans tous les tems on a condamné Tatien, que ſon eſprit inquiet fit tomber dans l'héréſie auſſitôt après la mort de S. Juſtin ſon maître, & le ſeul qui pût réprimer la fougue de ſon imagination. Tertullien avoue lui-même qu'il va combattre les idées communes, mais qu'enfin il a appris d'une Montaniſte viſionnaire que l'ame eſt corporelle, & qu'il en ſçait toutes les dimenſions en longueur, en largeur & en profondeur. Ce beau génie infatué de ces rêve-

ries a toujours excité la commiſération de l'Egliſe, ſans lui faire adopter ſes idées. Où eſt la bonne-foi de l'Auteur de donner pour les ſentimens de l'Egliſe, des choſes qu'elle a toujours réprouvées ? La calomnie peut-elle être plus noire & plus audacieuſe ?

Pour Théophile d'Antioche, S. Juſtin, Sophronius Patriarche de Jeruſalem & pluſieurs anciens Peres, je conviens qu'ils diſent que l'ame eſt immortelle par une faveur particulière de Dieu. Cet aveu, bien loin d'altérer leur foi, montre que leurs idées ſur Dieu & ſur l'ame étoient juſtes & préciſes. Ils vouloient qu'on ne confondît pas l'immortalité de Dieu avec l'immortalité de l'ame, & ſurtout qu'on ne crût pas que l'ame humaine étoit la ſubſtance même de Dieu, erreur qui étoit pour lors fort répanduë.

Dans ces ſiècles heureux où l'on ſçavoit mieux vivre que diſputer, on éloignoit autant qu'il étoit poſſible toutes les diſputes ſur la nature de l'ame; on laiſſoit ignorer ces diſputes aux Fidèles, parce que leur foi n'en ſouffroit aucun détriment. C'eſt l'avis infiniment ſage que donnèrent les Peres d'Afrique exilés en Sardaigne. Si les Philoſophes plus amis de la diſpute que de la vérité, avoient reſpecté les bornes miſes par nos ancêtres, le Concile de Latran tenu ſous Leon X. n'auroit pas été obligé de condamner ceux qui ſoutenoient que l'ame étoit mortelle, qu'il n'y en avoit qu'une dans tous les hommes pris enſemble, & que le monde étoit éternel : Impiétés qu'on voudroit renouveller.

Je ne puis m'empêcher de relever encore l'injuſte cenſure

que l'Auteur fait d'un Canon du Concile d'Elvire. Ce Concile aussi célèbre par son antiquité que par sa sévérité, défend, sous peine d'être retranché de la Communion de l'Eglise, d'allumer des cierges dans les cimetières, parce qu'il ne faut pas inquiéter les ames des Saints. Ce n'est pas la superstition & l'idée des *Revenans de Marathon* qui a dicté cette décision. C'est un abus condamnable que les Peres ont voulu abolir. Ils défendent d'allumer des cierges & de venir sur les tombeaux consulter les ames des Saints sur l'avenir. C'est le sens du mot *inquiéter* qu'employe le Concile. Samuel dit autrefois dans le même sens à Saül, *Pourquoi m'avez-vous inquiété?* c'est-à-dire, pourquoi avez-vous évoqué mon ombre? La traduction cavalière de l'Auteur qui fait défendre au Concile d'allumer

des cierges *de peur d'effaroucher les Saints* aura pû plaire à quelques eſprits ſuperficiels ; mais elle ne peut que déplaire aux perſonnes ſenſées, qui ſçavent avec quel reſpect on doit toujours parler de la Religion, pour ne pas s'expoſer à blaſphémer ce qu'on ignore.

L'Egliſe a donc toujours cru l'ame immatérielle, ſpirituelle, immortelle. Ce ſentiment eſt auſſi ancien que la Nation Juive & que le Monde. Ce n'eſt donc pas Zamolxis eſclave de Pythagore qui eſt l'auteur de ſon immortalité, ni Platon de ſa ſpiritualité. Si ces idées n'étoient que des inventions Philoſophiques, elles n'auroient jamais été univerſelles. Elles ſeroient tombées dans l'oubli où ſont tombés depuis tant de ſiécles leurs prétendus inventeurs. Le tems qui, comme remarque Cicéron, ne confirme que les

jugemens de la Nature & détruit les prestiges des opinions humaines, ne les auroit pas laissé si longtems subsister.

Vous voyez, M. R. P. que je ne m'attache qu'à faire sentir l'ignorance & la mauvaise foi de l'Auteur dans les points fondamentaux. Je lui passe son peu d'érudition dans un Ouvrage qui en demandoit une infinie. Je ne relève point les fautes grossières qu'il a commises dans les citations des Ecrivains profanes. Je n'incidente pas même sur les passages tronqués d'Hérodote & de Cicéron qui offriroient le plus beau champ à un Critique de profession. Je citerai seulement deux exemples pour qu'on ne me reproche pas à moi-même d'intenter des accusations vagues & sans fondement. Sur l'autorité d'Hérodote l'Auteur soutient que les Egyptiens sont les premiers inven-

teurs de l'immortalité. Mais dans cet endroit il s'agit bien moins de l'immortalité que de la Métempſycoſe qui fut à la vérité inventée par les Egyptiens ſelon Hérodote, & que quelques Grecs Plagiaires, dont il ne daigne pas rapporter les noms, oſérent s'attribuer dans différens tems. Voilà l'origine de la Métempſycoſe, mais non de l'immortalité.

Cicéron, ce beau génie, qu'on peut appeller le Philoſophe de la Raiſon, n'eſt pas moins maltraité. Je n'ai pu voir ſans indignation qu'on parût lui faire approuver cette maxime inſenſée, que la Religion n'a été inventée que pour ſervir de frein à ceux que la raiſon n'étoit pas capable de retenir dans le devoir: pendant que Cicéron ajoute, auſſitôt après, que les Philoſophes impies qui ont penſé ainſi, ont renverſé toute la Religion. *Non-*

ne omnem penitus Religionem funditus ſuſtulerunt ? C'eſt ſans doute pour dépaïſer ſes Lecteurs que l'Auteur a cité le ſecond Livre de la Nature des Dieux pendant que c'eſt le premier, n°. 118. Si je ne craignois de trop groſſir cette Lettre, j'inſiſterois encore ſur quelques raiſonnemens métaphyſiques, & ſur les notes qu'on a jointes à cet Ouvrage. Les raiſonnemens ſont en très-petit nombre & d'une foibleſſe extrême. Les notes décélent un homme qui n'eſt pas aſſez au fait de la Religion, ou qui n'a voulu que la faire ſervir d'ombre à un mauvais tableau.

L'origine des Hommes & des Animaux. Je ne dirai que deux mots de ce dernier article : il eſt d'une abſurdité à ſe réfuter par lui-même. L'Auteur ne peut s'empêcher de diſconvenir qu'il eſt de la dernière extravagance de faire ſortir les hommes de

terre *comme des champignons*. Cependant il fait tous ſes efforts pour accréditer cette abſurde hypothèſe. Je n'ai trouvé dans tout ce Chapitre que deux objections qui pourroient frapper des Lecteurs peu inſtruits. L'une que les monumens d'Egypte, de Chaldée, de Chine démontrent que le monde eſt plus ancien que ne le dit Moïſe. L'autre que, ſi le récit de Moïſe eſt vrai, Ninus n'a pû faire la guerre aux Bactriens avec deux millions d'hommes, & que Sémiramis ſa femme n'a pû marcher avec une armée de quatre millions contre les Indiens qui lui en oppoſèrent une encore plus nombreuſe. Mais la première n'eſt fondée que ſur l'ignorance de l'Auteur qui ne ſçait pas qu'il n'y a aucun monument d'Egypte qui dépoſe contre l'hiſtoire de Moïſe; que le plus ancien monument de Chine eſt

l'Eclipſe de Soleil obſervée l'an 2155. avant J. C. par conſéquent plus de 190 ans après le Déluge, & que les obſervations Chaldéenes ſont poſtérieures de plus de quatre ſiécles. La ſeconde objection, en ſuppoſant même la vérité des faits, eſt une de ces difficultés triviales, que les enfans encore aux élémens du calcul ſçavent réſoudre. La guerre de Ninus, & la marche de Sémiramis, ſi jamais elles ont été, n'ont pû être qu'après l'an 238 après le Déluge, & même vers l'an 259. Or dès l'an 238. un ſeul enfant de Noé pouvoit avoir une poſtérité de 9745. 068 104. perſonnes ; & il pouvoit y en avoir cette année-là même 9725. 894. 144. qui n'auroient été âgés que de 46 ans *. Ce nombre ſi prodigieux doubleroit, ſi on y

* *Petav. de Doctrin. Temp. t. 2. lib. IX. c. 14.*

joignoit la postérité du second des enfans de Noé. Comment l'Auteur ose-t-il donc faire des difficultés si puériles ? la Religion a eu autrefois des adversaires plus forts ; & elle en a triomphé.

L'Auteur nous promet enfin un autre Ouvrage sur la Chronologie, où il doit renverser tous les Chronologistes & Moïse même. Le succès de celui-ci pourra bien le dégoûter : peut-être aussi n'est-ce qu'une de ces annonces qu'on fait quelquefois, non pour les effectuer, mais pour faire parade des connoissances même qu'on n'a pas. Au cas cependant qu'il en vienne à l'exécution, je lui conseille de prendre une teinture d'Hébreu plus forte, de s'armer d'un bon calcul Astronomique, de mieux analyser ses idées ; il n'en faudra pas davantage pour résoudre toutes ses difficultés, & pour

lui faire connoître l'accord merveilleux qui ſe trouve entre Moïſe & les monumens de l'Antiquité. Surtout qu'il évite les Anachroniſmes : qu'il ne faſſe pas comme dans cet Ouvrage, où il a confondu Vigile Evêque de Thapſe dans la Province Byzacene en Afrique, avec Virgile Prêtre & Miſſionnaire d'Allemagne. Vigile vivoit en 484, & Virgile vers 780. Une telle confuſion des tems & des lieux rendroit ſon Livre extrêmement mépriſable. Je ſouhaiterois auſſi qu'il eût toujours préſent à l'eſprit cette belle maxime de Cicéron : *Mala & impia conſuetudo eſt contra Deos diſputandi, ſive animo id fit, ſive ſimulatè.* Je ſuis &c.

M. R. P.

Votre &c.

A Paris 28. Avril 1751.

ARTICLE LXXXII.

MESLANGE DE POESIE, de Littérature & d'Hiſtoire, par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban. Pour les années 1744. 1745. & 1746. 8°. pag. 390. A Montauban chez Teulières & ſe trouve à Paris chez Chaubert. M. DCC. LI.

ON diſputoit un jour parmi des Gens de Lettres ſur cette queſtion, ſçavoir, *s'il eſt à propos de multiplier les Académies Littéraires;* & la diſpute étoit ſage, modeſte, réſervée. On ne prétendoit ni déſapprouver ce que l'autorité publique protège, ni décourager ceux qui dans les Provinces ſe livrent à l'étude des Sciences, ni mettre une diſtinction odieuſe de talents & de célébrité entre des

Villes qui peuvent être jalouſes de ſe comparer les unes aux autres. C'étoit un pur amuſement Philoſophique, un doute qui ſe diſcutoit ſans conſéquence. Il y avoit, comme dans tous les ſujets problématiques, des raiſons pour les deux parties de la controverſe; raiſons que nous voudrions pouvoir rendre au Public. On y découvriroit peut-être de la fineſſe, des vûës intéreſſantes, de l'érudition même & des connoiſſances peu communes.

Mais ſur ces entrefaites le Recueil que nous annonçons vint à la connoiſſance de ces hommes de Lettres, partagés ſur l'objet en queſtion, & la lecture des principales pièces contenuës dans le volume, réunit les ſentimens en faveur des Académies Littéraires; c'eſt-à-dire qu'on jugea d'un commun avis qu'il

étoit bon de les multiplier ; car voici le raiſonnement qu'on fit à ce ſujet. Si l'Académie de Montauban a publié dans quelques-unes de ſes aſſemblées tant de morceaux dignes de l'attention & de l'eſtime des connoiſſeurs, que ne doit-on point ſe promettre d'une ſource ſi féconde ; & ſi d'autres Compagnies Littéraires ſe picquent d'émulation à la vûë de ces ſuccès, que de tréſors de goût & d'érudition ouverts au Public ; & quand on pourroit ſuppoſer qu'il y a des inconvénients à augmenter le nombre des Littérateurs de Province, ne devroit-on pas eſpérer que les avantages l'emporteroient infiniment ſur ce qu'on eſtimeroit être des dangers ou des défauts ? Sur quoi l'on citoit le cri des Troyens en voyant Helène, *elle eſt ſemblable aux Dieux immortels, il n'eſt pas étonnant qu'on s'empreſſe*

de ſouffrir quelque choſe pour elle *. Ce qui ſignifie que dans les grands biens il faut compter auſſi ſur quelque malheur ; il faut ſe conſoler de ce qui peut paroître déſagréable ou incommode.

Tout ceci fait bien l'éloge du Recueil de Montauban ; il s'y trouve en effet des piéces très-eſtimables , & dès l'entrée de cet Extrait nous avertiſſons que nous ſerons obligés d'en donner un ſecond. On voit ici trois morceaux de quelque étenduë , ſçavoir des *Réfléxions ſur l'uſage des Machines dans les Poëmes* , un commencement d'*Hiſtoire de Louis II. Prince de Condé* ; & des *Réfléxions ſur le Génie d'Horace , de Deſpréaux & de Rouſſeau*. C'eſt la matière qui nous occupera dans l'autre article que nous promettons. Suivons les

* *Iliad. l.* 3.

objets qui se trouvent destinés pour celui-ci.

L'Académie de Montauban commença en 1730. par des conversations de Gens de Lettres : c'est ainsi que se forment les Sociétés sçavantes. Sans les promenades du Lycée , Aristote n'auroit point eu de disciples ; & sans les communications familières des célèbres Anglois Robert Boyle , Jean Wallis & quelques autres , on n'auroit pas vû naître , il y a près d'un siècle , la Société Royale de Londres. L'exemple de l'Académie Françoise est encore plus frappant , puisqu'elle a servi de modèle à toutes les Compagnies Littéraires , & qu'elle est née en 1630. parmi les entretiens d'un petit nombre de beaux esprits.

Ce fut en 1744. que l'Académie de Montauban obtint des Lettres Patentes , & cette année sert aussi d'époque aux pièces de

ce Recueil, quoique la première qui eſt une Ode de M. le Franc ſoit datée de 1742. Nous inſiſterions bien ſur cette Ode ſi l'Auteur étoit moins connu, ou moins chargé de lauriers. Voici pourtant une Strophe qui ne nous échappera pas. C'eſt pour dire que la gloire des Guerriers & celle des Poëtes éclate preſque toujours dans le même tems.

Rappellez-vous ces jours d'immortelle
  mémoire,
Où tout ſervoit les Lys, tout aidoit à
  leur gloire;
Condé par ſes exploits, Corneille par
  ſes vers:
A Rocroy nos drapeaux enchaînoient la
  Fortune,
    A Paris Rodogune
    Etonnoit l'Univers.

Il y a dans ce même Volume d'autres Piéces de M. le Franc, ſurtout deux Diſcours, l'un pour

pour la réception de M. de Savignac ; l'autre pour l'Assemblée publique de 1747. Ces Morceaux pleins de raison & de graces naturelles, comme ceux des Anciens, se voyent aussi dans le Recueil d'Œuvres diverses que l'Auteur publioit l'année dernière, & dont nous avons rendu compte dans le tems. Il ne nous reste qu'un mot à ajouter : c'est que le Discours lu dans l'Assemblée publique de 1747. est un ouvrage de la plus juste & de la plus lumineuse instruction pour quiconque aspire aux Couronnes Académiques : instruction d'ailleurs extrêmement nécessaire. Combien de Génies s'écartent de la route, parce qu'ils présument trop d'eux-mêmes, & qu'ils négligent de s'instruire ! Bellérophon, *dit Pindare dans son style sublime*, montoit le Cheval Pégaze, mais il en fut renversé parce qu'il voulut

s'élever jusqu'au Conseil des Dieux sans prendre la route qui y conduit. *

A la page 5. du Recueil de Montauban, on a un discours de M. Bellet portant pour titre : *Qu'il n'est point de meilleur Citoyen que l'Homme de Lettres.* Ce sujet est très-beau & très-nécessaire *pour vanger l'honneur des Sçavans*, pour faire voir qu'ils ne sont point des *membres inutiles dans la Société.* L'Orateur dit que l'Homme de Lettres a droit au titre de bon Citoyen, *par les qualités solides qui le distinguent*, *& par les avantages inestimables qu'il procure à la patrie.* C'est tout le plan du discours, qui nous a paru simple, judicieux & instructif. On peut dire de lui :

Que dissipant le préjugé vulgaire,
Il montre enfin que sans crime on
peut plaire,

* *Pind. Isthm. Od. VII.*

Et réunir par un heureux lien
L'Auteur charmant & le vrai Citoyen.

M. G. Epître à sa Muse.

Le même Auteur donne à la page 106. l'éloge historique d'un Académicien nommé M. *Delfios ;* la matière est bornée, & le sujet ne prête pas infiniment aux détails. Cependant nous serions tentés de préférer cette Pièce au Discours précédent, parce qu'on trouve dans l'éloge quelques observations fines & liées habilement à la gloire de celui qu'on vouloit préconiser. On sçait que l'art du Panégyrique exige ces sortes d'attentions, & que sans elles il n'est rien de si froid que des louanges distribuées pour satisfaire à un Réglement d'Académie. C'est aux Sçavans, qui composent ces Corps Littéraires, qu'il appartient de nous monter sur le

vrai ton de l'éloge : Langage plus difficile & non moins hazardeux que celui de la critique. Aussi l'élégant Auteur dont nous venons de citer l'Epitre, ajoute-t-il :

Le Dieu du goût, au vrai toujours fidèle,
N'exclut pas moins de sa cour immortelle
Le complaisant, le vil adulateur,
Que l'Envieux & le noir Imposteur.

On trouve encore du même Académicien, M. Bellet, un *Essai d'explications sur quelques textes des Réflexions de Marc Aurèle ;* & voici l'objet de cette composition. En quelques endroits Marc-Aurèle ne parle pas avantageusement de la Rhétorique & de la Poësie. Il se félicite d'y avoir fait peu de progrès ; il sçait gré à Rusticus, un de ses maîtres, de l'avoir détourné de ces Etudes. Ceci dans la bou-

che d'un Philoſophe auſſi eſti-
mable que Marc-Aurèle, eſt une ſorte d'anathème contre les Belles-Lettres ; & il eſt bien de la profeſſion d'un Académicien de réſoudre cette difficulté, de l'affoiblir du moins ou de l'éluder par quelque adreſſe.

Il eſt vrai que, ſi l'on conſulte ſur la matière en queſtion les Editeurs & les Interprètes de Marc-Aurèle, comme Gataker, Caſaubon, Madame Dacier &c. on ne trouvera point de tempérament chez eux ; ils diſent tous que cet Empereur étant Stoïcien rigide, ſon ſyſtême le portoit à mépriſer les objets de la Rhétorique & de la Poëſie ; mais ce n'eſt pas la déciſion que cherche M. Bellet : il conſidère les circonſtances où Marc-Aurèle s'eſt expliqué contre la belle Littérature ; & il conclut que ce Prince en vouloit ſimplement aux Sophiſtes, gens qui désho-

noroient pour lors l'Eloquence & les Lettres, à peu près, dit Madame Dacier, comme les Hérétiques, les faux Docteurs & les superstitieux font tort à la vraie Religion.

Notre Académicien appuye cette premiere raison d'une seconde ; » Peut-être, *dit-il*, que » Marc-Aurèle en paroissant dé- » daigner l'Eloquence & la Poë- » sie, ne parloit que relative- » ment à l'état d'Empereur où » son mérite l'avoit élevé. Je » m'explique: il est certain qu'en » genre de Poësie & d'Eloquen- » ce un Prince a des écueils à » éviter. Il lui est avantageux, » honorable de connoître, d'es- » timer l'art : mais je ne sçai s'il » lui convient de l'exercer. » Qu'il soit en état de juger de » la perfection ou de la médio- » crité des Artistes, à la bonne » heure ; mais qu'il ne s'empresse » point d'occuper une place par-

» mi eux. Il n'eſt pas né pour
» être leur rival, mais leur pro-
» tecteur. Que Néron monte ſur
» le Théâtre pour y jouer ſon
» rôle ; que Denys le Tyran diſ-
» pute aux Poëtes la gloire de
» faire des vers : ce ne ſont
» point là des exemples à ſui-
» vre &c.

Suivant ces principes Marc-Aurèle n'auroit dédaigné l'Eloquence & la Poëſie que par rapport à la profeſſion même & à l'exercice. Peut-être en effet eſt-ce le ſens de ſes réfléxions ; d'autant plus, & c'eſt une bonne addition pour le diſcours de M. Bellet, d'autant plus que Dion nous repréſente ce Prince comme appliqué continuellement à la Rhétorique, & comme très-verſé dans cette Science *. Mais ç'en eſt aſſez ſur cet endroit du Recueil de Montau-

* *Dio p.* 815.

ban ; les Gens de Lettres le liront avec plaisir & souhaiteront que cet essai devienne, par les soins de l'Auteur, un Ouvrage dans les formes.

Enfin M. Bellet, dans un discours qui est à la page 228, parle du Héros & de l'Homme de Lettres, fait voir les rapports de l'un & de l'autre; les services mutuels qu'ils se rendent ; l'éclat que l'héroïsme des grands hommes répand sur les productions littéraires ; & l'immortalité que la Littérature ménage aux Héros. Ce qui serviroit peut-être, dit l'Auteur, à expliquer pourquoi les grands hommes de tous les âges ont été contemporains ; pourquoi le siècle des Héros a communément été le siècle des bons Auteurs. » C'est que les bons Au-» teurs & les Héros se forment » & se soutiennent tour-à-tour. » Les faits héroïques réveillent

» l'Ecrivain ; les louanges déli-
» cates animent le Guerrier. Il
» se fait entr'eux un commerce
» de gloire , dont chacun profi-
» te , qui les invite également
» à se surpasser. L'un cherche à
» devenir plus grand que sa ré-
» putation , l'autre à devenir
» s'il se peut encore , plus fa-
» meux que le Héros qu'il cé-
» lèbre. » Il y a du vrai dans ce discours ; cependant si l'on en venoit à évaluer les obligations mutuelles du Héros & de l'Homme de Lettres, il se trouveroit peut-être que le Héros doit plus aux Lettres que les Lettres au Héros. Il y a toute apparence qu'Homère ajoute à l'héroïsme des Guerriers de Troye ; qu'Auguste ne fut point aussi charmant que le font Virgile & Horace ; que la majesté du Peuple Romain croît sous la plume de Tite-Live ; que Caton & César ont pu se trouver flat-

tés de l'idée que Saluſte donne de leur caractère &c.

On lit avec plaiſir dans ce volume (p. 130.) les *Recherches* que M. d'Aumont, Procureur Général de la Cour des Aydes de Montauban, a faites *ſur les Couronnes d'Hercule.* C'eſt une diſcuſſion bien relative aux vuës d'une Compagnie Littéraire, qui ne ſe borne pas à quelques Morceaux d'Eloquence ou de Poëſie; mais qui embraſſe l'Hiſtoire & l'Antiquité.

Trois ſortes de Couronnes, de Peuplier blanc, d'Olivier ſauvage, & d'Ache étoient conſacrées à Hercule, & l'on en paroit ſes Statuës. On dit bien des raiſons de la première de ces Couronnes; toutes ſe rapportent aux travaux & aux ſuccès du Héros: les Couronnes d'Olivier ſauvage & d'Ache lui étoient données à cauſe des Jeux Olympiques & des Jeux Né-

méens dont il fut l'Instituteur ou le Restaurateur ; on sçait que les vainqueurs dans les premiers de ces Jeux remportoient la Couronne d'Olivier, & celle d'Ache quand ils avoient primé dans les seconds. M. d'Aumont accompagne tout ceci d'observations sçavantes, d'explications raisonnables & d'une exposition qui attache le Lecteur. Il ne s'est pas rendu justice en disant que *ce qu'il écrivoit sur ces Couronnes n'étoit pas bien satisfaisant.* Qu'il nous soit permis de penser le contraire & d'ajouter une remarque très-légère à la vérité, mais qui témoignera que la lecture de ce morceau nous intéressoit.

On lit pag. 134. qu'*Hercule descendant aux Enfers, entoura sa tête de branches de peuplier ; que la sueur blanchit les feuilles qui se trouvèrent du côté de la tête de ce Héros, & que celles qui*

étoient en dehors furent noircies par la fumée des Enfers. Or il semble qu'étant ici question du peuplier blanc, il n'est pas nécessaire de faire blanchir un des côtés par la sueur d'Hercule, & qu'il suffit de remarquer la noirceur prétenduë que la fumée d'Enfer répandit sur le côté extérieur ; & en effet c'est tout ce qu'observe Olympionicus cité par Noël le Comte Liv. 7.

Il nous resteroit à parler de quelques autres piéces en prose & en vers ; surtout d'une Ode à l'Envie par M. de Claris, & d'un Poëme intitulé l'*Origine des Lunettes*, par M. de Bernoy. L'une & l'autre en son genre présente des beautés : nous estimons que l'Ode l'emporte sur le Poëme, qu'une revision prompte & facile pourroit néanmoins rendre parfait ; mais ç'en est assez pour ce premier Extrait, le second entrera dans le prochain Journal.

ARTICLE LXXXIII.

MUSEO CAPITOLINO, O sia descrizione delle Statue, Busti, Bassirilievi &c. che si custodiscono nel palazzo in Campidoglio &c. *Le Cabinet du Capitole, ou description des Antiquités qui se conservent dans ce Palais. A Rome chez Bernabo. M. DCC. L.*

IL nous reste sept grandes Pièces du Trésor d'Antiquités contenu au Capitole, sçavoir la Chambre des Vases, la Chambre d'Hercule, la Grande Salle, la Chambre des Philosophes, la Salle des Empereurs, la Gallerie, la Chambre des *Miscellanées*. Nous dirons quelque chose de chacune, priant nos Lecteurs de ranimer leur zèle pour l'Antiquité & de se faire des idées

bien ſupérieures à ce que nous pouvons dire.

La Chambre des Vaſes.

D'abord les murailles ſont toutes couvertes de pierres chargées d'Inſcriptions antiques : on les a placées ſuivant l'ordre des tems, & l'on en compte 122. depuis Tibère juſqu'au Grand Théodoſe.

L'Auteur du Catalogue ſpécifie quelques-uns de ces Monuments; il remarque qu'au N°. VII. on voit une Inſcription contenant l'aſſociation d'un perſonnage à un Collége de Centumvirs, avec le détail de pluſieurs graces & priviléges. A quoi nous ajoutons qu'ayant lu nous-mêmes cet Acte, nous avons reconnu qu'il y eſt queſtion des *Centumvirs de Vejes* & de *l'Affranchi d'Auguſte, nommé Cajus Julius Gelotes.*

Au N°. VIII. on voit le mar-

bre célèbre qui fait mention du Consulat des deux Geminius, sous Tibère ; lequel sert à fixer l'époque de la mort de J. C. Le docte Prélat, M. Bianchini, a publié cette belle Antiquité dans ses Notes sur Anastase à la page 2. non 13. du second vol. ainsi que le dit l'Auteur du Catalogue ; mais il est vrai qu'à la page XIII. de ses Prolégomènes, dans le même Tome, M. Bianchini disserte sur l'énoncé & sur les conséquences de cette grande découverte faite en 1722.

Au N°. X. on a placé un Calendrier Antique trouvé à *Antium* & jugé digne des attentions de plusieurs Gens de Lettres. C'est un état des esclaves que l'Empereur Claude avoit dans cette Ville d'Antium, & des fonctions qu'ils y exerçoient, quand le Prince y faisoit son séjour durant l'Eté. La singularité de ce Monument, que nous

avons lu, doit attirer les regards de quiconque aime les détails d'Antiquité.

Cette Chambre est appellée *des Vases* à cause d'un grand Vase de marbre blanc qu'on voit au milieu , & qui est placé sur un Autel de même matière ; ce Vase est d'un ouvrage exquis & parfait dans son genre. C'est un présent de M. le Cardinal Gonzaga Valenti , Sécrétaire d'Etat , qui l'avoit acquis de la famille *Cicciaporci* de Florence , & la découverte en avoit été faite dans la Voye Appienne près du sépulcre de *Cecilia Metella.* L'Autel est tout orné de bas-reliefs représentant douze des Dieux principaux , avec tous leurs attributs distinctifs. On ne peut rien imaginer de plus beau ni de mieux conservé que ce Morceau.

Dans une embrasure de fenêtre on voit un *Cippe* à quatre

faces avec une Inſcription faiſant foi que c'étoit un Monument dédié au Soleil ; on remarque la figure de ce Dieu, avec ſon char traîné par quatre Hippogryphes : l'Auteur du Catalogue oublie de dire que ſur la quatrième face du *Cippe* il y a un Pin, & il ne range pas bien non plus la deſcription des figures qui ornent les autres faces.

Parmi un grand nombre de belles Urnes antiques, on en diſtingue une toute chargée de ſymboles qui expriment la briéveté de notre vie. Quelquefois les Peintres cherchent des ſujets allégoriques ; en voici un des plus beaux, des mieux compoſés, des plus intéreſſants. On voit au côté droit le Soleil Levant dans un char à quatre courſiers ; c'eſt l'emblême de la naiſſance : à gauche on voit Diane, figure de la nuit, dans un

char à deux chevaux, c'eſt l'image de la mort. Prométhée forme l'homme d'argile, & Minerve ſymbole de la ſageſſe, lui mettant un Papillon ſur la tête, avertit Prométhée d'animer ſon ouvrage. Au-deſſus eſt une figure qui paroît très-appliquée à conſidérer ces actions & qui a l'air de former l'horoſcope du nouveau-né. Dans un des côtés ſont un Amour & une Pſyché étroitement unis pour marquer l'union de l'ame & du corps. Les quatre Eléments ne ſont pas oubliés : Eole Roi des Vents dénote l'Air ; pour exprimer l'Eau on a repréſenté un Fleuve couché, tenant dans ſa main droite un gouvernail ; une femme tenant une Corne d'abondance & un panier ſous ſon bras, eſt la Terre ; & les forges de Vulcain déſignent le Feu. Sous le char de Diane, on apperçoit un cadavre avec un autre Papillon

qui s'enfuit , & qui marque la séparation de l'ame d'avec le corps. A côté est un Génie en attitude de tristesse , & éteignant un flambeau tourné contre terre ; il a en main une guirlande pour montrer que tous les honneurs finissent à la mort. Une autre figure voisine du Cadavre feuillete un volume : symbole du souvenir que la postérité conserve des faits héroïques. L'Ame , sous la figure de Psiché, est conduite par Mercure aux Champs Elisées , & Prométhée lié à un arbre & en proye au Vautour qui le déchire , dénote la condition des méchants dans l'autre vie. Telle est la suite de cette magnifique sculpture sur le corps de l'Urne antique qui nous occupe. Son couvercle est aussi orné de figures relatives à ce dessein si poëtique & si bien composé. On voit par cet exemple combien les Artistes anciens

étoient féconds dans leurs idées, & ornés dans leurs deſſeins.

La Chambre d'Hercule.

On lui donne ce nom à cauſe d'une Statuë d'Hercule qui s'y trouve, & qui mérite toute la curioſité des Spectateurs. Hercule eſt là plus grand que le naturel, il tient un flambeau allumé avec lequel il brûle une des têtes de l'Hydre. Ce Monſtre a le corps de Leopard, & paroît en attitude de défenſe; quelques-unes de ſes têtes ont déja été coupées, & ſe voyent répanduës ſur la baſe du Monument.

Il y a auſſi une autre petite Statuë d'Hercule qui étouffe des Serpens en les ſerrant de ſes mains.

Près de là un Chaſſeur plus grand que nature qui eſt appuyé le long d'un Pin, & qui tient de ſa main droite un Liévre vi-

vant, & de la gauche un bâton; ſur la baſe on lit POLITIMUS LIB. qui ſans doute eſt le nom de ce Chaſſeur. On eſtime ce morceau comme un des plus excellents qui ſoient au Capitole. Il a été découvert à Rome en 1747.

Au milieu de la Chambre, eſt placée une excellente Statuë repréſentant une femme aſſiſe; on croit que c'eſt Agrippine femme de Germanicus.

D'autres Pièces très-eſtimables ornent encore cet endroit; mais il faut avancer dans notre deſcription.

La Grande Salle.

Ce bel appartement eſt rempli de richeſſes; à gauche en entrant, on voit la Statue Coloſſale d'Innocent X. en bronze; c'eſt un chef-d'œuvre de l'Algarde.

Au fond de la Salle eſt la Sta-

tue auſſi de bronze du Pape Clement XII. Ouvrage du deſſein de Pierre Bracci, & pour l'exécution en fonte, de François Giardoni. Les autres Statues de la Salle ſont antiques. On y admire ſurtout une femme âgée portant un voile ſur la tête, & un petit vaſe à la main ; on croit que c'eſt une de ces anciennes pleureuſes qu'on ſoudoyoit pour les cérémonies funèbres.

Un Marc Aurele en habit de guerre.

Un Ptolomée Roi d'Egypte.

Une Iſis avec un voile ſur l'épaule, la fleur de *Lotus* ſur la tête, un ſiſtre à la main droite, un *préféricule* à la gauche.

Un Gladiateur en attitude d'homme qui ſe défend quoiqu'il ait un genouil en terre.

Une Statue grande comme nature, qu'on croit être Antinoüs Favori d'Adrien ; cette An-

tiquité est Grèque & de la plus excellente manière ; on l'a trouvée dans la maison de campagne d'Adrien à Tivoli.

Un Prêtre Egyptien plus grand que le naturel : découverte encore faite dans la maison de Tivoli.

Un Harpocrate ou Dieu du Silence, de marbre de Paros & trouvé au même endroit que les deux précédentes.

Un Gladiateur blessé & mourant ; grand comme nature, & d'un travail admirable.

Nous supprimons un grand nombre d'autres raretés contenues dans cette Salle.

La Chambre des Philosophes.

On la nomme ainsi, parce que la plupart des Bustes qu'on y conserve représentent des Philosophes : ce qui n'empêche pas qu'on n'y voye aussi des Poëtes, des Orateurs, des Hommes Il-

lustres, & des Personnages inconnus : d'où résulte une collection aussi riche que singulière. On y a rangé sur des gradins autour de la Chambre 102 Bustes représentant Apulée, Virgile, Esculape, Aristote, Agathon, Epicure, Héraclite, Socrate, Alcibiade, Carnéade, Aristide, Hippocrate, Senèque, Platon, Théophraste, Marc Aurèle, Diogène, Thalès, Théon, Pythagore, le Roi Hiéron, Aristophane, Térence, Pindare, Perse, Anacréon, Aratus, Hésiode, Apollonius de Thyane, Homère, Aspasie, Cléopatre, Sapho, Euripide, Lysias, Isocrate, Hérodote, Thucydide &c. Nous omettons beaucoup de ces Illustres pour passer à la Chambre suivante qui est la merveille du Capitole.

La Chambre des Empereurs.

On y a placé sur deux rangs de

de gradins distribués autour de la Chambre, une longue suite de Bustes représentant les Empereurs, les Césars & les Impératrices. Rien n'est plus beau ni mieux assorti ; ce sont des pièces d'Albâtre, de Marbre de toutes couleurs, de Basalte. On y distingue surtout le Buste de Tibère, d'Albâtre, celui de son frere Drusus, du plus beau Marbre blanc ; la tête d'Antonia femme de ce dernier, les têtes de Germanicus & d'Agrippine son épouse, les Bustes de l'Empereur Claude & de la jeune Agrippine sa sixième femme, l'un & l'autre de Marbre blanc ; le Buste de Marbre de Poppée seconde femme de Néron ; c'est la plus précieuse antiquité de cette collection. La tête est blanche sans la moindre tache, le reste est de couleur verte avec des veines répanduës de côté & d'autre, les cheveux sont tressés en rond

& mêlés de quelques boucles de bronze : on a la gravûre de cette tête dans l'*Agoſtino*.

On eſtime encore infiniment les Buſtes d'Othon, de Vitellius, de Veſpaſien, de Tite, de Julie fille de Tite, de Nerva, de Trajan, de Plotine, d'Adrien, de Julie Sabine, ſon épouſe : ce dernier eſt d'Albâtre Oriental, hors la tête qui eſt de marbre blanc, d'un poli, d'un fini exquis. Celui de Lucille femme de Lucius Verus eſt encore très-remarquable par la beauté du travail ; la tête eſt de Marbre de Paros, le reſte d'Albâtre, la chevelure de marbre noir.

Tous les autres articles de cette riche diviſion ſeroient dignes d'être traduits mot pour mot ; mais il faut finir.

La Galerie.

Il y a 38 articles ſous ce titre, & preſque tous énoncent

des chef-d'œuvres. Nous indiquons ſeulement ce qui ſuit.

Un Jupiter foudroyant, de Pierre noire antique; il eſt placé ſur un Autel rond orné des figures d'Apollon & de Diane, & d'un Prêtre ou Sacrificateur: le tout dans le goût Etruſque.

Un autre Autel de même figure portant une Statue d'Eſculape auſſi de pierre noire antique, & les bas-reliefs de l'Autel ſont très-remarquables.

Un grand Buſte de l'Empereur Antonin le Pieux.

Un Apollon grand comme Nature & tenant ſa lyre en main.

Un Buſte d'Adrien, dont la tête eſt d'Albâtre Oriental tranſparent; le reſte, d'Albâtre rayé qu'on prendroit pour une véritable draperie d'étoffe.

La Chambre des Miſcellanées *ou Pièces ſans ſuite.*

On voit là, dit l'Auteur, *91.*

tant Têtes que Buſtes, neuf Statuës, 152 Inſcriptions ; & dans le milieu ſurtout un Autel antique portant la Statuë d'un Faune riant, qui tient dans ſa main des grappes de raiſin, & dans ſa gauche une houlette avec une peau de chévre... Sa flutte paroît ſuſpenduë du côté droit, à un arbre. Ce grouppe chef-d'œuvre d'une excellente main eſt de Marbre brut antique : ce qui augmente la ſingularité de ce Morceau, puiſqu'on ne trouve point d'autre Statuë de cette grandeur & d'un Marbre ſemblable. On a fait cette belle découverte dans les ruines de la maiſon de campagne d'Adrien à Tivoli.

Nous terminons ici l'annonce de ce Catalogue, qui nous a remplis d'admiration. Ciceron diſoit qu'il falloit ſe borner dans le goût & la recherche des Statuës, *Statuarum modum eſſe oportere ;* c'eſt un bon avis donné à Verrès

qui pilloit tout, qui dépouilloit les Alliés & les Citoyens ; mais à l'égard d'un Peuple entier, d'une République, d'un Royaume, de la Capitale d'un Etat, surtout à l'égard de Rome qui est le centre des belles antiquités, l'axiome de l'Orateur n'est pas recevable ; & nous souhaitons que le cabinet du Capitole acquière encore de nouvelles richesses.

ARTICLE LXXXIV.

CONSIDERATIONS SUR les Mœurs de ce Siècle, in-12. pag. 366. 1751.

ON souhaitoit un tableau des Mœurs de notre Siécle: mais il étoit à craindre que le pinceau destiné à le tracer ne se trouvât dans une main trop foible ou trop peu fidèle. Nous sommes environnés de témérai-

res, qui se persuadent qu'il ne faut pour peindre qu'une palette & des couleurs. Jamais on n'entreprit plus que de nos jours; jamais on n'exécuta moins. Peut-être est-ce parce que les lumières qui suffisent pour former un projet, sont plus communes aujourd'hui que le génie, auquel seul appartient la gloire de l'exécution.

Ce concours des lumières & du génie, si rare dans la plûpart des productions du tems, a du être remarqué dans les *Considérations sur les Mœurs de ce Siècle*. On n'ignore pas que les sentiments ont été partagés sur le prix de cet Ouvrage; mais peut-être qu'on ne l'a pas toujours critiqué avec assez de sang froid, avec assez d'attention, avec assez de justice.

Le premier reproche qu'on a fait à l'Auteur, regarde le champ même où il s'est renfermé. On

prétend que ce champ pouvoit être plus vaſte ; on auroit voulu que rien n'eût été omis ; que le nombre des Chapitres eût égalé celui des vertus qu'on ne pratique plus, & des vices ou des ridicules qui en ont pris la place. Il n'y a ſur ce point qu'une réflexion à faire, c'eſt qu'un Auteur ne finiroit jamais, s'il étoit obligé de traiter tout ce qui tient de près ou de loin à ſon ſujet ; ſurtout quand le ſujet eſt auſſi étendu que *les Mœurs du Siècle*. Cette première critique eſt donc peu juſte ; ou plutôt elle eſt totalement déplacée.

Qu'on parcoure le Livre des *Conſidérations*, on y trouvera 14 Chapitres ſur les ſujets les plus importants ; ſur les Mœurs en général ; ſur l'éducation ; ſur la probité, la vertu & l'honneur ; ſur la réputation & la renommée ; ſur les grands Seigneurs ; ſur le crédit ; ſur les gens à la

mode ; ſur le ridicule, la ſingularité & l'affectation; ſur les gens de fortune ; ſur les gens de lettres ; ſur la manie du bel eſprit ; ſur le rapport de l'eſprit & du caractère ; ſur l'eſtime & le reſpect ; ſur le prix réel des choſes. Voilà certainement une ſuite de matières intéreſſantes ; voilà la Table d'un grand Ouvrage. Le plan de l'Auteur n'eſt donc pas auſſi borné qu'on auroit voulu le faire entendre.

De la Critique du Livre en général on a paſſé à l'examen des Chapitres, & dans quelques-uns on a paru ſouhaiter des développements. Ce deſir qui marque la ſagacité des Lecteurs, doit cependant s'approprier au deſſein de l'Ouvrage ; ce ſont des *Conſidérations ſur les mœurs de ce ſiècle*, ce n'eſt ni la deſcription, ni l'hiſtoire de ces mœurs. Sans doute que, ſi quelqu'un veut retoucher la même

matière, il trouvera des objets dignes de ſon attention ; à peu près comme quand nos Peintres modernes remettent ſur la toile des ſujets déja traités par les Anciens ; ils s'attachent dans ces compoſitions à de nouveaux points de vuë, ils ſaiſiſſent des moments ou des ſituations qui avoient échappé à leurs prédéceſſeurs : ce qui ne prouve aſſurément pas que les Anciens ayent manqué de développements dans l'ordonnance ou l'éxécution de leurs tableaux.

Le Livre des *Conſidérations* pourroit nous fournir bien des exemples capables de faire ſon éloge ou ſon apologie. Arrêtons-nous un moment au Chapitre *de l'Education*, qui n'a peut-être aucune ſupériorité ſur les autres. L'Auteur n'y répand-il pas tous les traits qui peuvent concourir à former des Citoyens ? Il veut qu'on s'applique à élever les

hommes *relativement les uns pour les autres* ; qu'on les accoutnme *à chercher leurs avantages perſonnels dans le plan du bien général* ; que *dans quelque profeſſion que ce ſoit, on commence par être Patriote.*

Ces principes ſolides & lumineux ſont ſoutenus de l'autorité des anciens peuples ; des Egyptiens ſurtout & des Spartiates, qui eurent *une éducation relative à l'Etat*, une éducation *qui faiſoit partie de la conſtitution politique.*

Les défauts de notre éducation ſe manifeſtent enſuite par l'énoncé même des régles ; & qui n'approuveroit, par exemple, l'Auteur, quand il fait enviſager la confuſion des méthodes? »Qu'un » Ouvrage deſtiné à l'éducation » d'un Prince ait de la célébrité, » le moindre Gentilhomme le » croit propre à l'éducation de » ſon fils. Une vanité ſotte déci- » de plus ici que le jugement.

» Quel rapport en effet y a-t-il
» entre deux hommes, dont l'un
» doit commander & l'autre
» obéïr, ſans avoir même le
» choix de l'obéiſſance ? »

Les préjugés, ſi ordinaires dans l'éducation, méritoient une diſcuſſion philoſophique; on en parle ici à charge & à décharge, ſans autoriſer leur domination parmi les hommes, & ſans vouloir les détruire tous, au hazard de mettre le trouble dans la ſociété, ou de confondre des vérités avec les erreurs.

Enfin des notions réfléchies ſur la politeſſe terminent le Chapitre. L'Auteur occupé de cette matière propoſe une queſtion que nous rapporterons d'après lui, avec la ſolution qu'il y ajoute. » Comment arrive-t-il qu'un
» homme d'un génie élevé, d'un
» cœur généreux, d'une juſtice
» exacte, manque de politeſſe,
» tandis qu'on la trouve dans un

» homme borné, intéressé & » d'une probité suspecte ? C'est » que le premier manque de » quelques qualités sociales, » telles que la prudence, la dis- » crétion, la réserve, l'indul- » gence pour les défauts & les » foiblesses des hommes. Une » des premières vertus sociales » est de tolérer dans les autres » ce qu'on doit s'interdire à soi- » même. Au lieu que le second, » sans avoir aucune vertu, a » l'art de les imiter toutes. Il » sçait témoigner du respect à ses » supérieurs, de la bonté à ses » inférieurs, de l'estime à ses » égaux, & les persuader tous » qu'il en pense avantageuse- » ment, sans avoir aucun des » sentimens qu'il imite &c. »

Sur cette simple esquisse le Lecteur jugera si le Chapitre de *l'Education* manque de développement ; mais si ç'en est assez pour la justification de l'Auteur,

qu'il nous ſoit permis, pour l'intérêt de l'éducation publique tant de fois recommandée par les ſages, d'ajouter une obſervation ; elle ſe lie naturellement aux principes qu'on vient d'entrevoir.

Que demande l'Auteur des *Conſidérations* aux jeunes Citoyens dont les premières années ont été cultivées avec l'attention néceſſaire ? de l'amour pour la patrie, du zéle pour le ſervice du Souverain, du reſpect pour les vérités reçuës ? Les Académies publiques où l'on raſſemble un grand nombre d'élèves n'ont été établies que pour inſpirer ces ſentimens. Que ſouhaite-t-il encore ? des vertus ſociales ? de la généroſité, de la politeſſe ? Ce n'eſt que dans le commerce de la multitude que ces vertus s'apprennent & ſe perfectionnent ; ce n'eſt qu'en voyant des hommes qu'on de-

vient humain, & conſéquemment poli, généreux, ſociable.

Les penſées & les *Conſidérations* de l'Auteur priſes en détail ſont encore un objet d'attention pour nous. Ce ſeroit le cas de citer beaucoup, parce qu'il ſe trouve ici beaucoup de richeſſes. Les exemples ſuivants nous acquitteront envers le Public : ce ſont des morceaux tranſcrits à l'ouverture du Livre & ſans prédilection particulière.

Sur les Mœurs en général. » Les » occupations ſont différentes » à Paris & dans la Province. » L'oiſiveté même ne s'y reſſemble pas : l'une eſt une langueur, » un engourdiſſement, une exiſtence matérielle. L'autre eſt » une activité ſans deſſein, un » mouvement ſans objet. On » ſent plus à Paris qu'on ne penſe ; on agit plus qu'on ne projette ; on projette plus qu'on » ne réſout. »

Sur les gens à la mode. » L'hom-
» me le plus dangereux dans nos
» mœurs est celui qui est vicieux
» avec de la gayeté & des gra-
» ces. Il n'y a rien que cela ne
» fasse passer, & n'empêche d'ê-
» tre odieux. Qu'arrive-t-il de-
» là ? tout le monde veut être
» aimable, & ne s'embarasse pas
» d'être autre chose ; on y sacri-
» fie ses devoirs, & je dirois la
» considération, si on la perdoit
» par-là. »

Sur les Gens de Lettres. » Les
» Lettres ne donnent pas préci-
» sément un état, mais elles en
» tiennent lieu à ceux qui n'en
» ont pas d'autre, & leur pro-
» cure des distinctions, que des
» gens qui leur sont supérieurs
» par le rang n'obtiendroient pas
» toujours. On ne se croit pas
» plus humilié de rendre hom-
» mage à l'esprit qu'à la beauté,
» à moins qu'on ne soit d'ail-
» leurs en concurrence de rang

» & de dignité ; car l'esprit peut » devenir alors l'objet le plus » vif de la rivalité. Mais lorsqu'on a une supériorité de » rang bien décidée, on accueille l'esprit avec complaisance » &c.

Sur la manie du bel esprit.

» Nous voyons des hommes » dont l'oisiveté forme, pour » ainsi dire, l'état ; ils se font » Amateurs de bel esprit, ils » s'annoncent pour le goût ; » c'est leur affiche ; ils recherchent les lectures, ils s'empressent, ils conseillent, ils » protégent, & croyent naïvement, ou tâchent de faire » croire qu'ils ont part aux ouvrages & aux succès de ceux » qu'ils ont incommodés de » leurs conseils &c.

Puisque nous avons indiqué les critiques qu'on a faites tant du plan de cet Ouvrage, que des Chapitres qui le composent,

nous dirons auſſi que les penſées & les conſidérations particulières n'ont pas échappé à la cenſure. On les a diſcutées, analyſées, jugées ſans indulgence; on a diſputé aux unes leur nouveauté, aux autres leur vérité. Cette manière de critiquer, réduite à des diſcours, n'a jamais été difficile, parce qu'elle eſt communément dénuée de préciſion; nous l'abandonnons à quiconque ſe croit diſpenſé d'apprécier au juſte ou de juſtifier ſa cenſure; & nous diſons ſimplement à quiconque ne voit point les défauts d'un Ouvrage ſans en remarquer les beautés: qu'on liſe ſans prévention, ſans intérêt, ſans humeur *les Conſidérations ſur les mœurs de ce Siècle*, on y reconnoîtra partout le langage d'un Philoſophe éclairé, le ton d'un Citoyen qui reſpecte la vertu, la fineſſe d'un bel eſprit, les caractères d'un Ecrivain

très - verſé dans la ſcience du monde, voilà ce que nous penſons ; notre intention n'eſt ni de flatter ni de médire, mais d'expliquer nos ſentiments & ceux de tout Lecteur Impartial.

Il eſt un dernier ſuffrage qu'il faut conſulter, & ce ſuffrage ne peut avoir pour objet que le ſtyle des *Conſidérations.* Ce Livre, diſent quelques Cenſeurs Littéraires, eſt écrit avec force ; il eſt plein de ces traits qui décèlent une ame libre & vouée à la verité ; mais il y regne trop d'eſprit, & cet eſprit diſparoît aſſez ſouvent ſous des nuages qui en interceptent l'éclat. Cette Critique encore nous paroît devoir être tempérée. Il faut ſe reſſouvenir que des *Conſidérations ſur les mœurs* ne peuvent partout être dégagées d'une ſorte de Métaphyſique intrinſéque à l'objet ; qu'il eſt une profondeur de choſes qui entraîne ſou-

vent celle du style ; que certaines vérités communes ou rebattues piqueroient peu le Lecteur, si elles étoient présentées trop à découvert ; que dans ces sortes d'Ouvrages à peu près comme dans les Tableaux, le mêlange d'ombre & de lumières a aussi quelquefois son effet.

Mais ce que nous disons ici avec autant de vérité que de zèle, ne nous empêchera pas de nous expliquer une fois avec liberté, quoiqu'en général & sans avoir personne en vue, sur la manie des Enigmes dont fourmillent certains Ouvrages beaucoup moins estimables que les *Considérations*. On y affecte un style inintelligible, une manière d'écrire entortillée, un langage mystérieux, capable de répandre sur les meilleures productions de ridicules & honteuses ténèbres. N'écriroit-on plus aujourd'hui que pour être deviné ?

ne parleroit-on plus pour être entendu ? Les Gens de Lettres, qui ſe transforment ainſi en Oracles, composeroient-ils pour leur plaiſir ou pour celui du Public ? Si c'étoit pour leur plaiſir, comme chacun eſt libre d'en trouver où il veut, nous n'aurions pas le mot à dire ; ſi c'étoit pour le nôtre, nous pourrions les aſſurer qu'ils nous obligeroient infiniment davantage, s'ils vouloient, on ne dit pas, penſer moins, mais s'exprimer mieux; mais répandre des jours, mais imiter les Anciens qui étoient, comme le palais du Soleil, tout brillants d'or & de diamants.

Clara micante auro, flammaſque imitante pyropo.

Ovid.

A l'occaſion de ce bon Ouvrage *ſur les mœurs de ce Siècle*, nous ſeroit-il permis en finiſſant

d'en annoncer un autre dont les mœurs en général ſont auſſi l'objet, & qui a été travaillé ſur un plan différent? Cet Ouvrage connu d'un petit nombre de perſonnes éclairées, n'a pas encore franchi les limites d'un cabinet où régnent l'étude, le goût, les lumières & toutes les vertus que la culture d'une ſage Philoſophie jointe à une illuſtre naiſſance, fait éclore dans les ames privilégiées. C'eſt le fruit d'une lecture prodigieuſe, accompagnée de méditations profondes, d'obſervations juſtes, de penſées vraies, mais rendues avec force & avec netteté. Nous n'oſons en dire davantage de peur de révolter la modeſtie la plus délicate & la moins légitime qui fût jamais, puiſqu'en fuyant le jour de l'impreſſion elle prive les mœurs & la vertu d'un nouvel appui, dans un ſiè-

cle où les besoins exigeroient qu'on multipliât les secours.

ARTICLE LXXXV.

RECUEIL DE LETTRES choisies, pour servir de suite aux Lettres de Madame de Sévigné à Madame de Grignan sa fille, in-12. A Paris chez Rollin, Quai des Augustins &c.

CE nouveau choix de lettres n'a pas besoin d'autre recommandation. Tout ce qui porte le nom de l'*illustre* * Madame de Sévigné ne peut manquer d'être accueilli par tous les suffrages. Il n'y a, à la vérité, que la moindre partie de cet Ouvrage qui soit sortie de sa plume.

* C'est la qualité que lui donne M. Ménage dans une Elégie Françoise qu'il lui adresse : il la dépeint au mieux ; mais il la nomme fort mal, *Sévigny*.

Mais les lettres qu'on y a jointes, & dont la plûpart lui ſont adreſſées, ne dépareront point les ſiennes ; ceux qui les écrivirent étoient la bonne compagnie du ſiècle brillant de Louis XIV.

Quels hommes, par exemple, qu'un Duc de la Rochefoucaud & un Cardinal de Rets ; tous deux ſi connus par leurs Mémoires, mais le premier de plus par ſes Maximes & le beau rôle qu'il jouoit à la Cour ; le ſecond par ſes intrigues, par ſes diſgraces & par le bon uſage qu'il en fit ! On ne préſente ici qu'une Lettre de chacun; mais ce peu ſuffira pour juger de la tournure de leur eſprit dans le genre Epiſtolaire.

Nous ſommes mieux ſervis par Madame de la Fayette. L'Editeur a recouvré 14. de ſes Lettres, & le Lecteur reconnoîtra ſans peine qu'elle y ſoutient ſa réputation. Nous indiquerons

par exemple la neuvième Lettre du recueil qui commence par ces mots : *Voici ce que j'ai fait depuis que je ne vous ai écrit.* Il n'eſt là queſtion que d'un dégoût & d'une inſomnie, mais qui ſont narrés admirablement. Sous de pareilles plumes, tout devient intéreſſant juſqu'aux petites incommodités qu'elles décrivent.

Mademoiſelle de la Vergne, depuis Comteſſe de la Fayette, n'eſt guères moins célèbre que Madame de Sévigné. Elle fut dans ſon tems ce qu'avoit été Mlle de Rambouillet, depuis Ducheſſe de Montauſier; mais elle le fut dans un tems où le goût s'étoit perfectionné. Sa maiſon fut le rendez-vous, & ſa converſation le charme des honnêtes gens, des vrais beaux eſprits. Sa généroſité étoit égale à ſa politeſſe; tout mérite avoit droit à ſa protection & à ſes

bons

bons offices. La lettre XI. par exemple eſt un excellent modèle du zèle avec lequel on doit obliger ſes amis ; mais ce qui donne un nouveau luſtre au mérite de cette Dame, c'eſt qu'elle fut ſçavante & même Auteur, ſans vouloir le paroître, & ſans preſque s'en ſouvenir.

On a attribué à M. de Segrais le fameux Roman de Zaïde ; mais M. de Segrais en renvoye l'honneur à Madame de la Fayette. On met encore ſur le compte de celle-ci deux Romans qui ont pour titre la Princeſſe de Montpenſier & la Princeſſe de Cléves ; tous deux ont leur mérite, & le dernier particuliérement eſt eſtimé encore aujourd'hui comme un chef-d'œuvre en fait de ſentiment, de délicateſſe & d'honnêteté. Reſte à ſçavoir ſi un Roman, quelque beau qu'il ſoit, pourra jamais paſſer pour un bon Livre. Le

ſeul Ouvrage avoué par Madame de la Fayette, ce ſont ſes Mémoires ; auſſi ſont-ils dignes d'elle, légérement écrits, ingénieux, intéreſſants ; c'eſt dommage qu'ils ne comprennent que deux années, 1688. & 1689.

Suivent les lettres de Madame & de M. de Coulanges ; la date des premières eſt poſtérieure de beaucoup à celle des ſecondes : ce qui nous autoriſe à dire qu'un peu plus d'arrangement dans ce recueil n'y eût rien gâté. Nous ſçavons que ce ne ſont point ici des œuvres méthodiques ; mais les faits qui s'y trouvent, ne font-ils pas plus de plaiſir, quand ils ſe ſuivent & qu'ils ſe répondent ?

Ces deux époux au reſte étoient gens de la première diſtinction, liés par le ſang ou par l'amitié avec quantité de grandes maiſons. Madame de Coulanges, propre niéce de M. le Chancelier le

Tellier, Cousine germaine par conséquent du grand Ministre d'Etat M. le Marquis de Louvois, se voyoit comme à la source des graces; mais il ne paroît pas que ni son mari ni elle aient eu d'ambition; c'étoit un esprit vif, orné, naturel, enjoué, dans un corps infirme. Ceux qui se plaisent aux petits coups de dent donnés finement & comme en passant, trouveront dans ses lettres dequoi s'égayer; d'autant mieux que ce qui pouvoit être médisance alors, ne l'est plus pour nous, à qui les personnages ne sont plus connus.

On trouvera dans ce recueil jusqu'à 50 de ses lettres, & probablement on regrettera qu'il n'y en ait pas davantage. C'est qu'indépendamment de leur mérite intrinséque, elles sont remplies d'anecdotes, de faits historiques, de nouvelles du tems. Ceux qui mandent à leurs amis les nouvel-

les courantes, ne peuvent guères ſe propoſer de meilleur modèle. Voici un trait ſur mille, tirè de la 40e lettre ; c'eſt au ſujet de la priſe de Namur par le Prince d'Orange eu 1695.

» La Comteſſe de Fieſque diſoit » que la bataille étoit donnée, » & par conſéquent gagnée ; elle » ajoutoit que le Prince d'Orange » étoit priſonnier ; je me trouvai » le ſoir chez Me. de Carman où » étoit Me de Sulli, la Ducheſſe » du Lude, Me de Chaulnes & une » douzaine d'autres femmes, dont » étoit la Comteſſe de Fieſque. » Quand elles eurent bien diſcou» ru, j'entrepris de leur remettre » l'eſprit (choſe bien difficile !) » par un petit raiſonnement, qui » concluoit qu'il n'y auroit point » de bataille : elles ſe moquoient » toutes de moi ; aujourdhui » que l'événement juſtifie mes » raiſons, elles croient que d'ici » je conduis l'armée ; on ne parle

» que de ma pénétration ; & sur
» cela je conclus qu'on ne sçait
» presque jamais pourquoi on
» loue, ni pourquoi on blâme.
» J'étois hier folle & aujourd'hui
» je suis la plus habile personne
» du monde ; & la vérité est que
» je ne suis ni folle ni habile ;
» mais que, par le courier qui
» étoit arrivé, on avoit appris
» qu'il étoit impossible de don-
» ner une bataille sans hazarder
» toute l'armée. M. de Conti l'a
» mandé au Roi, aussi bien que
» M. le Duc du Maine, & tout
» ce qu'il y a de principal dans
» l'armeé. »

M. de Coulanges nous étoit plus connu que son épouse On a de lui un recueil de chansons qui ont eu vogue assez longtems. Me. de Coulanges en fait mention en deux endroits de ses lettres, supposant qu'elles ont été renduës publiques à l'insçu de l'Auteur, se plaignant même du tria-

ge peu judicieux qu'on en a fait.
» Je vous ai mandé, dit-elle,
» l'affliction de M. de Coulanges
» au ſujet de ſes chanſons, qui
» ont été mal choiſies à l'im-
» preſſion; on a mis ſon éloge
» à la tête. » Sans ce témoignage, on eût pû ſoupçonner M. de Coulanges, comme tant d'autres Auteurs, d'être complice du larcin qu'on lui avoit fait.

La vérité eſt qu'on n'eſt plus ſi charmé aujourd'hui de la Muſe de M. de Coulanges, qu'on l'étoit au Château de Grignan; non pas que toutes ſes chanſons ne ſoient naturelles, qu'il n'y en ait même de fort jolies; mais on y déſireroit ſouvent un peu plus de ſel ou de Poëſie; & ne pourroit-on pas appliquer ici ce que dit Martial de ſes propres Epigrammes? *Il y en a de bonnes, de paſſables, de foibles: ces dernières ſont le plus grand nombre.*

Nous n'en dirons pas autant

de ſes Lettres ; on nous en donne 29. la plûpart d'aſſez bonne meſure. Vous y ſentez partout *l'aimable Coulanges :* c'eſt l'épithéte qui lui étoit comme affectée ; vous y reconnoiſſez le caractère officieux, complaiſant, l'eſprit aiſé, l'humeur agréable & toujours égale, qui en faiſoit les délices des Grands ; & il pouvoit figurer avec eux, étant lui-même d'une bonne maiſon, quoique non titrée, couſin germain de Madame de Sévigné, dont la mere étoit une de Coulanges ; tenant à ce qu'il y a de meilleur dans la Bourgogne, & à bien d'autres familles illuſtres. Auſſi chacun *ſe l'arrachoit*, & *ne l'avoit pas qui vouloit*. Ce ſont les termes dont il ſe ſert, auſſi bien que Madame de Sévigné en parlant de lui. Il étoit ſouhaité en tant d'endroits, & il répondoit de ſi bonne grace aux invitations, que ſa femme diſoit

agréablement (trente - sixième Lettre.) *Je lui propose de ne plus tant perdre de tems en chemin, & de se mettre tout d'un coup dans une escarpolette, qui le jettera tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, afin de ne pas mettre au moins les pieds à terre.* C'étoit enfin un homme content de son sort, & de plus un parfait honnête homme, dont les plaisanteries étoient innocentes, qui ne cherchoit qu'à faire plaisir, vif sur les intérêts de ses amis, & qui partageoit avec eux le bien & le mal. Il fait voir ses regrets sur la mort de sa *bonne cousine* *.

Le caractère propre de ses Lettres sont les traits naïfs, & la bonne plaisanterie. Nous citons, par exemple, la 75e du Recueil sur la Royauté & les Etats de Madame de Louvois, c'est-à-

---

* Madame de Sévigné morte en 1696. dans la 70. année de son âge.

dire, ſes terres en Bourgogne : la 85e & la prédilection badine qu'il montre pour Vauréas petite Ville du Comté Venaiſſin : la 79e où, ſur le récit que lui faiſoit Madame de Sévigné d'une noce célébrée au Château de Grignan, il ſe tranſporte ſur les lieux & prend part à la fête. Pour éviter la prolixité, nous renvoyons au Recueil même.

Toutes les Lettres dont nous venons de rendre compte, ſont aſſurément bien écrites, & ont cette eſpéce de beauté dont parle l'Editeur, qui conſiſte ſurtout dans *le bon. Or le bon qu'on y déſire n'eſt autre choſe que le naturel, le naïf & le ſimple.* Mais en diſant qu'elles ſe ſoutiennent vis-à-vis des Lettres de Madame de Sévigné, ce qui n'eſt pas une petite louange, nous reconnoîtrons toujours la ſupériorité de celles-ci. S'il y a de la prévention dans ce ſentiment, nous

nous flattons de partager ce blâme avec la plûpart des Connoisseurs.

Nous ne placerons point ici l'éloge de cette illustre Dame : nos Mémoires (en Juin 1737.) lui ont rendu la justice qui lui étoit duë, quand le corps entier de ses lettres a paru *, & qu'ajouterions-nous aux suffrages du Public ? D'ailleurs, il n'est question que de quelques lettres échappées de la foule, pour ainsi dire. On eût sçu gré gré à l'Editeur de nous apprendre par quelle voie il a recouvré ces précieux restes, aussi bien que les autres pièces qui composent ce recueil ; probablement il a eu de bonnes raisons pour nous en faire un mystère ; quoiqu'il en soit les

* Lettres de Madame la Marquise de Sévigné données au Public par le Ch. de Perrin en 1736.

vingt-six nouvelles Lettres qu'on produit au jour, justifient assez leur origine par leur aisance, leur style, leur tour. Nous sommes convaincus que tant de personnes nourries en quelque sorte des premières lettres, ne s'y méprendront pas, & du premier coup d'œil y distingueront la même main.

Quelle vivacité! quelles images! quel sentiment! quelles narrations! & plus que tout le reste, certaine heureuse négligence, *un air libre & naturel, en quoi consiste principalement tout le charme des lettres; les graces, pour ainsi dire, en négligé*, mais un négligé digne des graces: enfin un je ne sçai quoi qui saisit, & qui se sent mieux qu'il ne s'exprime. On s'imagine presque en lisant ces lettres, pouvoir écrire de la même sorte: & on ne sent la difficulté que dans l'exécution. Ne pourroit-on pas

comparer la plume de M^e de Sévigné à celle de l'inimitable la Fontaine ? celle-là nous semble être dans le style épistolaire ce qu'est celui-ci dans ses Fables. Il ne s'agit cependant que d'écrire comme on parle : on le dit & on dit vrai ; mais cela suppose qu'on parle bien, & s'il est vrai qu'une belle lettre n'est autre chose qu'une belle conversation, concluons simplement qu'il n'est pas facile de converser comme Madame de Sévigné.

On se contente d'indiquer ici sa 97^e à M. le Marquis de Sévigné son fils ; c'est à l'occasion d'un mariage qu'il avoit voulu faire, & auquel la mère s'étoit sagement opposée. Où trouver une narration plus vive, plus ingénieuse & moins affectée ? & encore, la 105^e à M. le Duc de Chaulnes. » Mais, mon Dieu, » quel homme vous êtes, mon

» cher Gouverneur ! On ne
» pourra plus vivre avec vous ;
» vous êtes d'une difficulté pour
» le pas, qui nous jettera dans
» de furieux embarras. Quelle
» peine ne donnâtes-vous point
» l'autre jour à ce pauvre Am-
» baſſadeur d'Eſpagne ? Penſez-
» vous que ce ſoit une choſe
» bien agréable de reculer tout
» le long d'une ruë ? Et quelle
» tracaſſerie faites-vous encore
» à celui de l'Empereur ſur les
» franchiſes ? Ce pauvre Sbirre
» ſi bien épouſſeté en eſt une
» belle marque. Enfin vous êtes
» devenu tellement pointilleux,
» que toute l'Europe ſongera à
» deux fois comme elle ſe devra
» conduire avec V. E. Si vous
» nous apportez cette humeur,
» nous ne vous reconnoîtrons
» plus. » Voilà ce qui s'appelle,
louer finement & ſans fadeur.
On ſçait bien que Voiture avoit
donné l'idée de ce ton qui ſem-

ble gronder, pour louer plus agréablement; mais quelle différence pour le naturel !

Nous devons dire en finiſſant que l'eſprit de la mère avoit paſſé à ſa famille. Quelques lettres ou morceaux de lettres de Madame de Grignan ſa fille, & de Madame de Simiane ſa petite-fille, inſérés dans ce recueil, prouveront qu'elles étoient à bonne école, & qu'elles n'avoient point dégénéré. En général on a remarqué que les femmes d'eſprit excellent dans le genre épiſtolaire. Eſt-ce dans elles plus de ſentiment, de délicateſſe, de naïveté ? Eſt-ce un certain air de raconter des bagatelles, de badiner, de décider, de quereller même, qu'on leur paſſe plutôt qu'aux hommes ? Tous les deux peut-être.

ARTICLE LXXXVI.

REPONSE A QUELQUES difficultés touchant un Article de ces Mémoires.

L'Auteur Anonyme de la *lettre sur les Sourds & les Muets* vient de publier des additions pour servir d'éclairciſſements à quelques endroits de ſon Ouvrage. Ces additions forment un petit volume dont la plus grande partie eſt en obſervations ſur l'Extrait que nous donnions de ſa lettre dans nos derniers Mémoires d'Avril. Cette eſpèce de réponſe eſt d'un ſtyle où la modération & la politeſſe ſe font reconnoître ; il s'y trouve d'ailleurs des diſcuſſions ingénieuſes , des développements qui décèlent un eſprit bien exercé dans la méthode d'Analyſe. Nous ſommes bien-aiſes que l'ar-

ticle de nos Mémoires *ſur les Sourds & les Muets* ait fait naître cette nouvelle production ; nous placerons toutefois ici quelques remarques qui ſuppoſent, pour abréger, que le Lecteur n'ait oublié ni la lettre *ſur lts Sourds & les Muets*, ni l'Extrait qui s'y rapporte.

Nous le commencions par le detail des difficultés que certains Lecteurs peu appliqués éprouveroient ou formeroient à la lecture de cette lettre: c'étoit, en quelque ſorte, le réſultat de ce que nous avions entendu dans des converſations littéraires ; mais voulant diſſiper d'un mot ces diſcours, nous obſervions que les *Philoſophes* ne doivent pas *penſer de même* ; c'eſt-à-dire qu'ils peuvent s'ocuper utilement de la lettre ſur les Sourds & les Muets ; après quoi nous entrions dans l'analyſe ſuccincte du livre.

L'Auteur des obſervations ſuit

ici toutes les phrases du Journal; il donne des éclaircissements aux Lecteurs qui en auroient besoin, & qui seroient précisément ceux que nous avions entendus; ils peuvent & doivent en profiter: de notre côté nous n'avons rien à opposer aux observations; nous sommes bien aises qu'elles viennent à l'appui de l'avis ou de la restriction que nous avons donné *pour les Philosophes.*

En parlant de la langue qui est l'objet de cette lettre *sur les Sourds & les Muets*; nous disions que, dans l'idée de l'Auteur, *l'ordre d'institution*, *l'ordre scientifique*, *l'ordre didactique*, *l'ordre de syntaxe*, *sont des choses synonimes:* à quoi l'Observateur oppose que *l'ordre didactique* n'est synonime à aucun des trois autres, parce que ces trois autres ordres conviennent à toutes les langues, & que *l'ordre didactique* est particulier à la nôtre. En-

ſuite le même Auteur conclut que, quand on *relève des bagatelles, on ne peut mettre trop d'exactitude dans ſes critiques.*

Ici nous ne ſçavons qui *relève des bagatelles*; au moins n'eſt-ce pas nous, puiſque nous n'avons fait aucune critique ſur cet endroit. Toute notre mépriſe feroit d'avoir confondu *l'ordre didactique* avec les trois autres ordres. Cependant comme il eſt queſtion de notre langue, ſoit dans la lettre, ſoit dans l'extrait; & comme par rapport à cette langue, l'ordre d'inſtitution, l'ordre ſcientifique, l'ordre de ſyntaxe eſt didactique, il ſemble qu'on peut bien prendre *l'ordre didactique* pour chacun des trois autres, dont il eſt la modification, la détermination; & l'Auteur ne dit-il pas lui-même indifféremment *l'ordre ſcientifique des vuës de l'eſprit* (page 10. de la lettre) *l'ordre didactique des idées* (pag.

133. ibid.) quand il parle de la formation de notre langue? Mais, après tout, nous le laiſſons parfaitement maître de toutes les préciſions qu'il jugera néceſſaires ou utiles dans la matière préſente.

Nous avions relevé un mot ſur *la Chaire*, à laquelle l'Auteur réſervoit les langues d'imagination, & non la langue françoiſe qui eſt, ſelon lui, celle *du bon ſens* & de *la verité*. Ici il fait une obſervation, qui eſt en même tems un morceau plein de feu & qu'on lit avec plaiſir. Mais afin qu'on juge de la petite critique contenue dans notre extrait, nous ſouhaitons qu'on raproche tout l'endroit que nous tranſcrivions de la lettre *ſur les Sourds & les Muets*; on verra que l'Auteur ayant préconiſé la Langue Françoiſe, comme étant celle du *bon ſens* & de *la vérité*; ayant attribué *la fable & le menſonge* aux

Langues Grecque & Latine, il nous convenoit assez d'observer que, selon cette distribution, ce n'étoit pas le Grec & le Latin qu'il falloit déterminer pour la Chaire; puisque le langage de la Chaire est celui *du bon sens & de la vérité*, non celui *de la fable & du mensonge*. Voila ce que nous avons dit & ce que nous disons encore.

En raisonnant sur trois vers du livre 17. de l'Iliade & sur la Paraphrase qu'en a fait Longin, nous avons cru pouvoir prendre parti pour ce Rhéteur, dont les Anciens ont tant estimé le jugement & la bonne critique. * Il est question de sçavoir si Longin expliquant ces vers d'Homère **

---

* On sçait le proverbe cité par Théophylacte, ὀ κατὰ Λογγῖνον κρίνειν, pour dire *juger mal*.

** Voyez-les avec tous leurs accompagnements, dans notre Extrait.

met *un défi* dans les ſentiments d'Ajax, & ſi ce *défi* eſt exprimé par ces paroles ; *quand même Jupiter lui ſeroit oppoſé de front :* traduction que nous avons choiſie pour rendre le Texte Grec qu'on voit en marge. *

L'Auteur de la lettre embraſſe l'affirmative ; il ſoutient dans ſes obſervations que ces mots, *quand même Jupiter lui ſeroit oppoſé de front*, ſont ſynonimes de ceux-ci dont ſe ſert Boileau, *quand il devroit avoir à combattre Jupiter même*. Enſuite uſant d'une politeſſe qui rend cette controverſe très-douce, il nous laiſſe maîtres de *décider ;* il témoigne même cette déférence juſqu'à deux repriſes ; mais la déciſion appartient au

* κ᾽ ἂν αὐτῷ Ζεὺς ἀντιτάττηται. *Etiam ſi Juppiter ipſi ex adverſo opponeretur.* Le Traducteur Paganus dit : *Etſi ipſi Juppiter repugnaret.* Ainſi l'on pourroit traduire, en ſuivant cette verſion, *quoique Jupiter fût ſon adverſaire.*

public, & nous répéterons simplement que le *défi* ne nous paroît pas encore bien formel dans le Texte de Longin.

Ajax, selon ce Rhéteur, demande la lumière pour combattre & pour mourir en brave, *quand même Jupiter lui seroit opposé*. Les Dieux d'Homère ne détruisent pas toujours sur le champ ceux qu'ils veulent perdre. Ajax peut espérer qu'il lui restera assez de tems pour faire quelque belle action, avant que de périr sous les coups de Jupiter. Il ne veut ni entrer en lice avec lui, ni le combattre, mais seulement se mesurer avec les Chefs des Troyens dans le tems même qu'il aura le Père des Dieux pour adversaire. Il ne lui viendra pas en pensée d'imiter Diomède qui avoit blessé Vénus, & porté au Dieu Mars un coup qui l'avoit fait crier comme dix mille hommes. Attaqué & com-

battu par Jupiter, Ajax se contentera de tourner ses efforts contre Hector & les autres ennemis qui veulent s'emparer du corps de Patrocle. Ensuite il périra, puisque c'est la volonté du Dieu qui a pris parti pour les Troyens. Dans tout ceci, encore une fois, il ne paroît aucun *défi* formel, & ç'en est assez pour distinguer Longin de Boileau.

Mais s'il n'y a point de *défi* dans le discours d'Ajax expliqué par Longin, peut-on dire qu'il ne s'y trouve non plus ni activité, ni impatience, ni dépit, rien en un mot du caractère fier & entier de ce Héros ? Ici nous croyons qu'il est fort libre de prendre le parti qu'on voudra.

1°. On peut simplement regarder Ajax comme un guerrier plaintif, suppliant, versant des larmes, tel enfin que l'Auteur des Observations le représente dans l'esquisse qu'il dit être con-

forme aux expreſſions d'Homère ; & dans ce cas-là même, nous ne voyons rien qui ne puiſſe s'accorder avec la Paraphraſe de Longin. Ce Rhéteur dit bien qu'Ajax eſt indigné de ne pas combattre ; mais cette indignation n'influera point dans ſa prière, du moins elle n'en altérera ni le pathétique ni le touchant ; elle n'empêchera pas que le ton de ſa voix ne paroiſſe reſpectueux ; qu'il ne ſoit accompagné de larmes ; & conſéquemment que Jupiter ne puiſſe y être ſenſible. Longin ajoute : *quand même Jupiter lui ſeroit oppoſé* ; mais ces termes n'exprimeront que les circonſtances où ſe trouve actuellement le Héros enveloppé de ténébres, & perſuadé que le Père des Dieux veut le perdre. Dans la penſée d'Ajax, c'eſt une néceſſité d'éprouver les effets de la partialité de Jupiter ; il faut mourir ſous les coups de ce

ce Maître irrité ; il faut même s'attendre à être directement en butte à ses traits : dans cette situation, Ajax ne demande point la vie, mais un moment de lumière, afin de mourir d'une manière honorable, en supposant même que Jupiter fût armé contre lui. Ainsi le discours de ce guerrier pourra se réduire à ces expressions : *Grand Dieu, rends-moi promptement le jour, afin que je puisse combattre & mourir en brave, quand même j'aurois le malheur d'être exposé à toute ton indignation.* On voit, ce semble, que cette prière n'excluroit ni la modestie, ni les larmes, ni l'attitude suppliante que l'Auteur des Observations met dans l'esquisse intitulée *Ajax d'Homère.* *

2°. Il n'y auroit peut être nul inconvénient à faire l'Ajax de

* *Voy la page* 371. *des Observations.*

Longin plus animé, plus ardent, plus reſſemblant à ce qu'il eſt dans tout le cours de l'Iliade. Ici il *verſe des larmes*, mais Achille pleure auſſi lorſqu'il parle à ſa mère de la mort de Patrocle & du déſir qu'il a de le vanger. Ce ſont-là deux ſentimens qui ne ſe réfutent point l'un l'autre. Le premier eſt de tendreſſe pour Patrocle, l'autre de vengeance contre Hector. De même Ajax, touché du malheureux état des Grecs, pourra verſer des larmes ; & piqué de ſe voir dans la nuit, obligé de périr ſans combattre, il ſera émû de quelque ſentiment d'impatience ; il en témoignera quelque choſe dans ſa prière.

Mais, dit-on, Jupiter a pitié de ſa ſituation, & il l'exauce. Cela peut-il ſe concilier avec le diſcours qu'on met dans la bouche de ce Guerrier ?

Non ſans doute, ſi ce diſcours

étoit plein d'orgueil & d'impiété, ſi c'étoit un défi, une eſpéce de cartel donné à Jupiter ; mais en n'y ſuppoſant qu'un peu de promptitude, d'impatience, de dépit, avec un mélange de douleur & d'affliction, pourquoi le père des Dieux rejetteroit-il une telle prière ? Dans l'Iliade les Immortels ne ſont pas d'une délicateſſe infinie ; on leur tient de tems en tems des propos aſſez durs, & quelquefois ils ne s'en fâchent pas ; & plus ſouvent encore, ils oublient ces ſortes de procédés : par exemple au huitième Livre, Agamemnon très-couroucé de la faveur dont jouiſſoit Hector, & des avantages qu'il remportoit ſur les Grecs, ſe plaint à Jupiter en ces termes : » Grand Dieu ! fut-il jamais un » Roi puiſſant auſſi maltraité de » vous, & auſſi deshonoré que je » le ſuis ? je vous ai cependant » toujours offert de grands ſacri-

» fices dans le desir de renverser » Troye; accordez-nous donc du » moins présentement la liberté » de nous sauver & de n'être pas » détruits par les Troyens. » il y a, comme on voit, de l'impatience, des plaintes, des reproches dans cette prière. Cependant Jupiter l'exauce, & l'on trouve ici le même vers qu'on lit au XVII. Livre après le discours d'Ajax. *

Dans les deux hypothèses qu'on vient de voir & dont on peut choisir celle qui agréera le plus, il sera aisé d'expliquer

---

* Ὣς φάτο, τὸν δὲ πατὴρ ὀλοφύρατο δακρυχέοντα. Voyez aussi l'endroit du XII. Livre où Asius dit à *Jupiter qu'il est un menteur;* & le Dieu ne s'en fâche pas; l'endroit du XXI. Livre où Achille inondé du Scamandre se plaint de tous les Dieux & de sa mère surtout, qu'il accuse *de l'avoir trompé par des mensonges.* Après quoi cependant Neptune & Minerve lui donnent toute sorte de secours.

tout ce qui précéde & tout ce qui ſuit le diſcours d'Ajax : circonſtances que l'Auteur des Obſervations ſuit de point en point & qui ornent auſſi ſon Ouvrage. Nous croyons qu'il ne s'y rencontre aucune difficulté importante contre la Paraphraſe de Longin ; & s'il nétoit pas neceſſaire d'abréger cette diſcuſſion, il nous ſemble qu'on pourroit être content de nos réponſes. Nous ferions obſerver ſurtout que, ſelon l'Auteur même de la lettre ſur les *Sourds & les Muets*, Ajax ne *demande d'autre grace à Jupiter que celle de mourir en combattant*, & que, ſelon la ſuite du XVII livre de l'Iliade, Ajax combat en effet pour le corps de Patrocle qu'on ſouſtrait avec bien de la peine aux déſirs des Troyens. Or ces deux choſes, volonté de *combattre* avouée par l'Auteur, combat effectif démontré par l'Iliade, nous paroiſ-

ſent devoir juſtifier les ſentimens qu'expoſe Longin, & que d'après lui nous avons repréſentés dans notre Extrait.

On concluera auſſi de toutes nos obſervations que l'Ajax de Longin & l'Ajax d'Homère ont les mêmes caractères ; que c'eſt abſolument le même perſonnage; & juſqu'ici nous n'avions vû perſonne qui en doutât. Giphanius, un des bons Interpretes d'Homère, trouve le paſſage de Longin très-approprié aux trois vers Grecs. *

Tollius & Pearce, qui ſont les plus eſtimés d'entre les Editeurs de Longin, ne forment aucune difficulté ſur le ſens que ce Rhéteur donne au texte d'Homère.

---

* Voici ſes termes : Ζεῦ πάτερ : accommodatas Ajaci preces tribuit Poëta decori obſervantiſſimus ; ſic igitur Longinus περὶ ὕψους ; *enſuite il tranſcrit le texte de Longin.*

Madame Dacier, dans ses notes sur l'Iliade, rapporte le morceau de Longin, puis elle ajoute : *Voilà comme un grand Critique sçait examiner la Poësie, & en fait sentir les beautés.* Il est avantageux pour nous de penser comme ces Sçavants ; mais nous serions aussi très-flattés de pouvoir penser comme l'Auteur des Observations. Il est à croire que, dans le grand nombre de gens de Lettres qui existent encore, malgré la décadence du siècle, il se trouvera d'excellents Critiques qui remanieront toute cette agréable controverse & y répandront d'abondantes lumières.

A la suite du morceau sur Longin, on reléve l'endroit de notre Extrait où nous supposions qu'Ajax avoit combattu dans les ténébres : ce qui, dit l'Observateur, *ne paroît pas dans Homère.* Sur quoi nous le prions de se ressouvenir qu'avant les trois

vers qui forment la priére d'Ajax, ce héros décrivant l'état de détresse où se trouvent les Grecs, dit aux Guerriers qui l'environnent. *Hélas... tous les traits des Troyens portent coup, & Jupiter les dirige lui-même ; les nôtres au contraire tombent tous à terre sans effet.* D'où il est aisé de conclure que, dans les ténébres mêmes, Ajax & les siens combattoient autant qu'il leur étoit possible ; qu'ils lançoient des traits contre leurs ennemis : manière de combattre *inutile*, ainsi que le Héros s'en plaint ; & c'est, du moins en partie, pour cela qu'il demande à Jupiter que la lumière paroisse, afin de combattre dans les régles. Le sens de notre Extrait est donc que nous ne voulions pas faire comme Ajax qui lançoit des traits en l'air, sans objet & sans effet, tandis que les ténébres l'environnoient.

A la fin des observations, l'Au-

teur nous reproche d'avoir dit *une injure à notre siécle & à notre nation*, lorsque nous nous expliquions ainsi : *aurons-nous cette facilité, cette clarté, cette abondance, cette magnificence des Anciens ? aurons-nous des Orateurs tels que Ciceron, des Poëtes tels que Virgile & Horace, des Historiens tels que Tite Live ?*

Ce reproche qu'on nous fait & qui est le plus grave que nous ayions remarqué dans les Observations, ne détruit pas trois raisons dont le Lecteur sera juge. 1°. Nous n'indiquions, à proprement parler, que les tems futurs, étant question, dans cet endroit, d'une promesse que faisoit l'Auteur de la lettre *sur les Sourds & les Muets* à ceux des gens de Lettres qui sçauroient se servir de notre langue : nous n'entamions aucunement la gloire des Littérateurs, dont la réputation est faite & constatée parmi nous.

2°. Quelle que ſoit après tout cette gloire & cette réputation ; nous demanderions bien encore ſi nous avons & ſi nous aurons, dans notre Langue, *des Orateurs tels que Ciceron, des Poëtes tels que Virgile & Horace, des Hiſtoriens tels que Tite-Live ;* & nous ne parlons point des Grecs. Qu'on obſerve au reſte qu'il s'agit d'un mérite complet, non de quelques parties ou de quelques productions eſtimables : obſervation qui peut ſervir à tempérer celle de l'Auteur & adoucir ſon reproche. 3°. A la vuë de cette décadence prochaine dont le mauvais goût, l'affectation, le dégoût de l'étude, l'obſcure Métaphyſique menacent l'Empire des Lettres ; il nous ſemble que des Mémoires pour les Sciences & les beaux Arts ont toujours bonne grace à reclamer les Anciens, & à dire que *nous n'avons pas aſſez d'honneur* vis-à-vis

d'eux. Ce langage général, qui ne blesse aucun des Modernes, soutient un peu l'estime & l'amour de la bonne Littérature : deux sentimens qu'il est si fort de notre devoir d'insinuer partout, aux dépens même, nous oserions le dire, de quelque légère précision dans la manière de nous énoncer.

ARTICLE LXXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DANNEMARK.

De Coppenhague.

Mr. Egerhard Olav, natif d'Islande, a publié une Dissertation sçavante qui a pour titre : *Enarrationes historicæ de Islandiæ naturâ & constitutione, formatæ & transformatæ per erup-*

tiones ignis. 8°. L'Auteur traite d'abord des divers changements causés en Islande par le feu souterrain, avant que les Norvégiens soyent venus s'y établir; & il fait voir que les montagnes, les rochers, les plaines même de cette Isle, aussi bien que les bains froids & chauds qu'on y trouve, sont des vestiges & des preuves de ces embrasements. Il examine ensuite les cavernes souterraines, les minéraux, les métaux, les corps pétrifiés, les différentes espèces de terre de l'Islande; & cet examen le met en état de juger de la nature & de l'origine de cette Isle. Enfin M. Olav donne une courte description de la mer d'Islande, de ses tourbillons, des pierres ponces qu'elle jette de tems en tems sur le rivage, & il regarde aussi ces pierres comme les productions ou les restes d'un fond brûlé. Pour la composition de cet Ouvrage, les Mémoires, les

Chroniques, & les plus anciennes relations d'Islande ont été consultés. Il reste une seconde partie de la Dissertation à publier ; & l'Auteur se propose d'y expliquer les changemens que le feu a causés dans cette Isle depuis qu'on a commencé à l'habiter.

Erneste Henri Berling, Imprimeur de la Cour, a fait imprimer un Ouvrage intitulé *Hafnia hodierna*, c'est-à-dire, description de la Ville de Coppenhague & de tous les monuments que cette Capitale renferme, grand in-4°. avec Estampes. Ce Livre est en Danois, en François & en Allemand ; quelques-unes des planches qui s'y voyent sont déja dans le *Vitruvius Danicus ;* mais il y a toujours une grande différence entre les deux Ouvrages. Le *Vitruvius Danicus* ne contient que les plans & les

profils des Palais & des autres bâtimens publics ; le *Hafnia hodierna* nous offre en même tems un grand nombre d'autres curioſités également dignes de l'attention des Etrangers & des Nationaux. On y trouve outre cela une notice très-exacte de la police de la Ville, des Magiſtrats qui la gouvernent & de pluſieurs autres choſes que l'on chercheroit envain dans le *Vitruvius Danicus*.

On vient d'imprimer ici une *Deſcription hiſtorique de l'Etat de Dannemark & de Norvège. Par M. le Baron de Holberg.* 4°. Cet Ouvrage eſt écrit en Danois, & le ſieur Ludolf Conrad Bargum en a déja fait imprimer une Traduction Allemande chez Gabriel Chrétien Rothe Libraire de Coppenhague. Le Baron de Holberg connu par une multitude d'Ouvrages ſur diverſes matières, diſtribuë cette Deſcription en deux

parties. Dans la première, il traite en 8 Sections du Naturel de la Nation Danoiſe, de la nature du pays, de la forme du Gouvernement, de la Religion, du Commerce, de l'Univerſité de Coppenhague, de la diviſion des Habitans en certaines claſſes. La ſeconde partie renferme pareillement huit ſections, & il y eſt parlé de la Monnoye du Royaume, des Armes de Dannemark, de Norvége & de celles des principales familles qui y ſont établies; de l'état des forces terreſtres & maritimes du Roi. L'Auteur y fait encore des recherches ſur l'origine & ſur les progrès du Droit Danois; il repréſente la manière de procéder établie dans le pays; il parle des ordres de Chevalerie, des différents départements établis dans le Royaume, des Cours de Juſtice, des Officiers de la Couronne, des progrès du Com-

merce & de l'établissement des Manufactures. M. le Baron de Holberg a puisé dans les sources, & décrit tout d'une manière circonstanciée ; son style est plein de feu & d'agrément ; l'Ouvrage entier présente à tout instant mille particularités qui en rendent la lecture très-satisfaisante.

ALLEMAGNE.

DE BRESLAW EN SILESIE.

On a publié dans cette Ville la *suite des Rois de Hongrie représentés en médailles d'or : Ouvrage écrit ci-devant en Latin par M. Jacques de Mellen sous le titre de* Series Regum Hungariæ è nummis aureis ; & *traduit aujourd'hui en Allemand, accompagné de remarques, continué jusqu'à nos jours, & augmenté d'un nombre considérable de ducats & rares médailles d'or. Par M. le Docteur Geoffroi Henri Burghart Professeur*

de Mathématiques & de Physique dans le Collège Royal de Brieg, & Membre de la Société Impériale des Belles-Lettres. 4°. L'Ouvrage de M. de Mellen Théologien de Lubeck parut sur la fin du dernier siècle. Il renferme une histoire abrégée de dix-huit Rois de Hongrie, en commençant par le Roi Louis fils de Charles Robert ou Caribert & finissant par l'histoire de Léopold. Toutes ces vies sont ornées de Médailles & très-bien écrites en Latin. M. Burghart a traduit ce Livre en Allemand; mais il a conservé l'original dans son édition; en sorte que cela forme un Volume à deux colonnes, l'une Latine, l'autre Allemande. Le même Traducteur a enrichi de notes le Texte de M. de Mellen, évitant soigneusement la prolixité, faisant un choix & citant partout ses sources. Enfin il a continué cette histoire jusqu'à nos

jours & il a augmenté de 40. médailles le nombre de celles dont l'Auteur Latin avoit fait uſage ; parmi ces 40. il s'en trouve de très-rares. On ſent par la notice que nous venons de donner, combien cette *ſuite des Rois de Hongrie* doit être précieuſe aux gens de Lettres ; M. Burghart va donner ſur le même plan l'hiſtoire des Princes, Ducs ou Rois qui ont gouverné la Bohême. Cet Ouvrage eſt ſur le point de paroître.

D'ALTENBOURG EN SAXE.

On trouve chez le Libraire Ruhter *Bibliotheca Scriptorum Venaticorum, continens auctores qui de venatione, ſylvis, aucupio, piſcaturâ, & aliis ea ſpectantibus commentati ſunt : Congeſſit Georg. Chriſtian. Kreyſig* 8°. L'Auteur a recueilli, dans la Bibliothèque que nous annonçons, un nombre preſque incroyable

d'Auteurs qui ont composé des Ouvrages particuliers sur la chasse, sur les forêts, sur le chant des oiseaux, sur la pêche &c. & il régne un grand ordre dans cette collection. Il y a quatre tomes ; le premier comprend les Ouvrages qui traitent de l'histoire du droit de chasse ; des arbres, de leur propagation & de leur culture ; du droit forestier en général & de celui d'Allemagne en particulier ; des contestations qui se sont élevées au sujet de ce droit ; des chiens de chasse, des Auteurs qui font l'éloge de la chasse. Le second tome présente les traités qui ont été écrits sur les Animaux & sur leurs différentes espèces ; sur leur génération, sur leurs mouvements, sur leurs ruses, sur leurs maladies. Dans le troisiéme tome on trouve les livres qui ont été composés sur les oiseaux, sur l'oiselerie, sur la fauconne-

rie ; & ceux-ci ſont ſuivis des Ouvrages qui traitent des diverſes ſortes d'oiſeaux comme des Aigles, des Autruches, des Cygnes, des Paons, des Perroquets, des Chouetes, des Corbeaux, des Hirondelles &c. Le Tome quatriéme contient les Traités où l'on décrit les Poiſſons & leurs diverſes eſpèces. L'édition eſt fort belle, elle fait honneur à l'Ouvrage & au Libraire.

FRANCE.

DE LILLE.

Deſcription de la Pyramide élevée à la gloire du Roy dans l'Abbaye des Chanoines Réguliers de Cyſoing ; 4°. 26 pag. &c.

Quand le Roi ouvrit en 1744. ſes glorieuſes Campagnes de Flandre, il prit ſon quartier dans l'Abbaye de Cyſoing ; & de-là il étendit ſes vuës ſur toutes les opérations de cette guer-

re, qui n'a été, jufqu'à la paix, qu'une fuite de victoires. Ces héroïques événements font l'objet de la Pyramide que l'Abbé, M. de Rocque, & les Chanoines Réguliers de Cyfoing viennent d'élever à la gloire du Monarque. En voici la defcription fommaire.

» Ce Monument placé dans le
» centre de la grande étoile du
» Jardin, eft conftruit de pierres
» bleuës du pays, & s'élève à la
» hauteur de 50 pieds. La bafe
» eft formée d'une double Plin-
» the, de trois panneaux & d'au-
» tant de confoles furmontées
» d'une corniche portant trois
» Dauphins de fonte dorés. Les
» panneaux font ornés d'infcrip-
» tions & de devifes. La fléche
» porte à fa naiffance l'écuffon
» fculpté des armes du Roi, &
» fe termine par une fleur de lys.
» Les angles rentrants de l'E-
» toile, qui aboutiffent à la pla-

» ce de la Pyramide, présentent
» des niches de charmille où l'on
» a placé huit groupes de sculp-
» ture, qui ont rapport aux prin-
» cipaux événements de la Cam-
» pagne de Flandre, représentés
» par des inscriptions & des de-
» vises attachées en forme de
» médaillons sur les socles des
» groupes. »

On a dans ce peu de mots le plan d'une très-belle entreprise : nous prions nos Lecteurs d'en considérer tous les détails ; cette Etoile ornée d'une pyramide de 50 pieds de haut ; cette pyramide décorée avec autant de magnificence que de gout ; ces huit groupes de sculpture qui remplissent des berceaux de charmille, & qui doivent parer extrêmement tout le centre de l'Etoile ; ces statues qui font allusion aux qualités guerrières & pacifiques du Monarque ; ces devises & inscriptions qui rap-

pellent tous les grands événemens de la dernière guerre ; ce zèle surtout qui inspire au Chef & aux Membres d'une Abbaye l'idée de tant de belles choses, & qui en dirige l'exécution.

On nous rapporte ici toutes les devises & inscriptions ; il faudroit les transcrire pour faire connoître l'intelligence de l'Auteur qui ne se nomme pas ; elles sont toutes dignes du monument & du grand Prince qui en est l'objet. Voici celles du 8ᵉ. groupe. La figure est Jupiter, qui étend son bouclier sur les Écussons de la Maison de Cysoing qu'un Génie lui présente : ce qui fait allusion au séjour de S. M. dans cette Abbaye & à la protection dont il l'honore. L'inscription porte *Regi ob accepta Abb. & Relig. Cysoniensium obsequia* ; la devise fait voir la cabane de Philemon & de Baucis, qui avoient logé Jupiter, chan-

gée en un Temple magnifique; & le mot tiré de Silius Italicus eſt, *Pauperis hoſpitii pretium.*

La pyramide a été célébrée par des vers, les uns exécutés en Muſique, les autres ſimplement récités par un Chanoine Régulier de l'Abbaye; on donne ces deux pièces qui ſont bien, & qui conviennent à la fête. Dans l'une on lit ces quatre vers, qu'on nous ſçaura gré de tranſcrire:

Roi Pacificateur, Père de la Patrie,
Le Belge connoît peu la baſſe flatterie,
Son cœur plein de franchiſe & de ſincérité,
Emprunte ici la voix de la poſtérité.

La fête que nous venons d'indiquer a été très-ſolemnelle; M. de Séchelles Intendant de la Province y a préſidé, tous les Officiers de Lille y ont pris part, & le Peuple des environs a donné des preuves de ſa joye

&

& de son zèle pour la gloire de S. M. Il n'y a rien à perdre de la brochure, placart, ou relation que nous annonçons ici, & la mémoire d'une action, si caractérisée dans toutes ses circonstances, doit être conservée dans les Fastes de la Littérature, des Arts, de la Nation.

D'AVIGNON.

Autoritas Pontificia notissimo Cypriani facto à quibusdam Neotericis acriter impugnata, sed à sapientissimis Galliæ Theologis solidè vindicata. Dissertatio Historico-Theologica. *L'Autorité du S. Siége combattuë par quelques Modernes, abusant du fait de S. Cyprien, mais solidement défenduë par les plus sages d'entre les Théologiens François &c. 4°. pag. 156.* A Avignon, chez François Girard &c. M. DCC. XLIX.

Nous n'avons pû lire que la

préface de ce livre, parce qu'il ne nous eſt pas reſté aſſez longtems entre les mains. La préface eſt extrêmement curieuſe, elle ne peut être que l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'eſprit. On y remarque d'abord qu'il eſt aſſez ſurprenant que certains Docteurs, tels que Gerſon, Almain, Major, &c. qui ne furent pas ſoupçonnés de trop accorder aux Papes, n'ayent jamais fait uſage de la querelle de S. Cyprien avec le Pape ſaint Etienne. Ce ſont les Hérétiques des derniers ſiécles, les Luthériens ſurtout qui ont donné l'exemple de cette eſpéce d'attaque : on le prouve par une ſuite de paſſages ; & ce détail eſt ſuivi d'obſervations très fines.

On paſſe à la manière dont certains Auteurs Modernes ont parlé de S. Cyprien & de S. Etienne. Il n'eſt point d'éloges qu'ils n'ayent donné au premier,

même en parlant de ſon erreur ſur les Rebaptiſants ; il n'eſt point de tempéraments qu'ils n'ayent pris pour envelopper de nuages la gloire du ſecond, même en avouant l'avantage qu'il eut dans cette controverſe du Baptême. On cite à ce ſujet des choſes très-particulières qu'il faudroit lire de ſuite.

L'auteur rend toute la juſtice qui eſt duë au mérite & à la vertu de S. Cyprien ; mais il fait voir en même-tems qu'il y a eu un poids & un poids pour apprécier ſa gloire & celle de S. Etienne. Un Ecrivain françois s'eſt avancé juſqu'à dire que, *quand on lit ce qui s'eſt écrit de part & d'autre* (du côté de S. Cyprien & de S. Etienne), *on ſent un mouvement ſécret, qui porte à ſouhaiter que S. Cyprien eût raiſon & que ſon adverſaire eût tort .. Qu'on reſſent beaucoup de joye quand on conſidère combien l'erreur*

de S. Cyprien a donné d'éclat à sa vertu & a porté d'utilité à l'Eglise. Pour le fond du livre, il nous a paru que l'Auteur (d'Avignon) démontre par le témoignage de nos Docteurs François, que la controverse du Baptême fut regardée par S. Cyprien comme un point de discipline, & non comme une matière de foi.

De Noyon.

On va faire en cette ville une nouvelle édition du livre intitulé : *Recueil de décisions importantes sur les obligations des Chanoines ; sur l'usage que les Bénéficiers doivent faire du revenu de leurs Bénéfices ; & sur la pluralité des Bénéfices.* Cet ouvrage très accueilli dans le tems qu'il parut (en 1746.) mérite d'être connu de plus en plus ; le zéle de la bonne morale en a donné le dessein & a dirigé l'exécution. Comme il a produit d'excellents effets

dans les endroits où il a eu cours, une personne attentive & généreuse s'est proposé d'en diminuer le prix, & de le rendre même si modique qu'il n'y eût presque personne qui ne pût se procurer la lecture d'un ouvrage si utile. Dans cette vuë, elle a fait des avances, & le Libraire fait espérer de donner ce livre pour une somme très légère. *On s'adressera à Rocher, Imprimeur à Noyon.*

De Paris.

Considérations sur la cause Physique des tremblements de terre, luës à la Société Royale de Londres, par M. Hales, membre de cette Société; avec la Lettre Pastorale de M. l'Evêque de Londres, sur la cause morale du même Phenomène. Broch. de 56. pag. chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LI.

Les tremblements de terre sont

rares dans les pays Septentrionaux. Les Anglois ont beaucoup réfléchi ſur ceux qu'ils éprouvèrent l'an paſſé, & M. Hales en a pris occaſion de lire un mémoire à la Société Royale de Londres : c'eſt un des ouvrages qu'on publie, traduits en notre Langue. L'auteur y expoſe ſes conjectures ſur les tremblements de terre ; il les attribue au mêlange de l'air pur & de l'air impregné de vapeurs ſulphureuſes qui s'élevent des ſubſtances minérales, & ſurtout des pyrites renfermées dans le ſein de la terre. Les tremblements de terre ſont ordinairement précédés d'un tems calme, couvert de nuages noirâtres & ſulphureux. Si ces nuages viennent à s'enflammer, il en réſultera une exploſion ſubite, & une agitation dans les terres. Ainſi, ſelon ce ſyſtême, la cauſe des tremblements ſera plutôt dans l'Atmoſphère que

dans la terre même, & cette opinion, qui s'accrédite de plus en plus, paroît s'accorder avec les expériences. L'ouvrage de M. Hales eſt bon, mais il manque de developpements & d'une certaine abondance de lumières dont les Phyſiciens Géomètres ſont quelquefois trop avares.

La Lettre Paſtorale de M. l'Evêque de Londres, ſur la cauſe morale des tremblements de terre, a eu beaucoup de ſuccès parmi les Anglois. C'eſt une exhortation vive & affectueuſe où le Prélat explique tous les motifs de pénitence & de réformation; détail qui ſuppoſe celui des égarements publics. Il n'en eſt aucun dont on ne voye ici le tableau très-bien deſſiné. Les ſyſtêmes d'irréligions, la licence des mauvais livres, le libertinage du bas peuple, les crimes énormes, flétriſſants & dignes d'être punis par le feu du Ciel, les attentats

manifeſtes contre la pudeur, l'eſprit d'indolence & d'oiſiveté, l'oubli de Dieu & des devoirs les plus eſſentiels ; tout eſt peint dans cet écrit où l'on remarque autant de force que d'attention à inſtruire.

On nous mande de Rouen une nouvelle intéreſſante pour les Arts ; & nous nous hâtons d'en faire part au public. M. Deſcamps, Peintre Flamand, Membre de l'Academie Royale des Sçiences, Belles Lettres & Beaux Arts de cette ville, Profeſſeur de l'école de deſſein qu'on y a établie depuis quelques années, travaille à une hiſtoire des Peintres Flamands, Allemands & Hollandois. Cet ouvrage compoſera 4 volumes in 8°. dont le premier eſt ſous preſſe, & ſera donné vers la fin de l'année. L'Auteur a raſſemblé les vies de 1400 Peintres y com-

pris près de 200. dont on n'a jamais écrit l'hiſtoire en aucune langue. Les extraits fournis par les Académies, & les Mémoires confiés par les familles ont ſervi de guides ; & quand il a fallu des notions plus exactes, M. Deſcamps s'eſt tranſporté ſur les lieux : attentions qui ont été extrêmement ſecondées par les correſpondances qu'il a entretenuës avec les plus célèbres Artiſtes & les Sçavans du pays.

Si l'on conſidère tout ce qui s'eſt publié juſqu'ici en France ſur la matière préſente, on verra que c'étoit tout au plus des tentatives & des ébauches. Ceux qui ont voulu faire connoître les Peintres de l'école de Flandre, ont ſuivi Sandraërt, qui a écrit en Latin d'après *Van Mander* Auteur Allemand, fort partial, peu correct & très critiqué dans le tems. M. de Piles, par exemple, qui a donné dans ſon *abregé de la*

vie des Peintres, &c. l'hiſtoire de 82 Peintres Flamands, avouë que, dans cette partie, Sandraërt eſt ſon modèle & ſon maître : auſſi a-t'il copié toutes ſes fautes ; & c'étoit un écueil qu'il ne pouvoit éviter que par des recherches plus abondantes, par des ſoins comparables à ceux qu'a pris, & que continue Mr. Deſcamps. Celui-ci encore une fois, promet 1400 vies, & par cette raiſon, il n'eſt point de livre qu'on puiſſe comparer au ſien, pour l'étenduë des matières ; & il a de plus l'avantage d'être compatriote de la plûpart de ces Peintres, de ſçavoir la langue qu'ils ont parlée, ou dans laquelle on a écrit les Mémoires qui les concernent. Ajoûtons le tître précieux d'Artiſte & de Peintre Flamand ; qualité qui, dans le préſent ſujet, doit être auſſi conſidérée que celle de Guerrier & de Général, quand il eſt queſtion

d'un traité ſur l'art militaire.

Le I. volume de notre Auteur commence au tems des Frères *Van-Eyck*, inventeurs du ſecret de peindre à l'huile ; cela remonte à près de 400 ans, l'aîné de ces Peintres étant né vers l'an 1366. On conſervera dans le détail de ces vies l'ordre Chronologique, & chacune ſera accompagnée d'obſervations ſur la manière propre du Peintre qu'on voudra faire connoître ; on indiquera ſes principaux ouvrages repandus dans les Cabinets des curieux. Enfin l'on enrichira ces 4 volumes d'environ 200 portraits gravés par les meilleurs Artiſtes, & de vignettes deſtinées par M. Deſcamps à indiquer le genre particulier de chaque Peintre.

Comme cet ouvrage nous intéreſſoit extrêmement par le ſujet, & par la bonne manière de le préſenter, nous avons ſou-

haité voir en Mſ. la vie de quelqu'un de ces illuſtres Flamands ; & un ami de M. Deſcamps a obtenu un morceau choiſi dans le nombre des vies qui n'ont jamais été données.

C'eſt celle de Louis de Deyſter, né à Bruges vers l'an 1656 ; & confié d'abord, en qualité d'élève, à *Jean Maës*, bon Peintre d'hiſtoire & de portraits. Le voyage de Rome perfectionna les talens de Deyſter. Il paſſa 6 années partie dans cette Capitale, partie à Veniſe, toujours accompagné d'un ami fidèle, dont il devint beau-frère dans la ſuite en épouſant ſa ſœur. Cet ami étoit Antoine *Van-Eeckhoute*, très bon Peintre de fleurs & de fruits. L'un & l'autre de retour à Bruges leur patrie vécurent dans une intimité, dont il eſt peu d'exemples, même entre des frères : combien ſont ils plus rares entre gens de même profeſſion !

Les grands talents de Deyſter furent long-tems ignorés : naturellement timide, ennemi des rapports, occupé des devoirs de la piété, à peine étoit-il connu dans ſa patrie. Son atelier lui tenoit lieu du monde entier ; on ne connoiſſoit que ſes ouvrages ; on ne voyoit preſque jamais ſa perſonne. Les Artiſtes ſont néanmoins obligés de paroître quelquefois, & il eſt rare que la fortune aille d'elle même chercher un Phidias ou un Protogène dans l'enceinte de ſon domeſtique. Deyſter étoit ſi Philoſophe, qu'il ne craignoit ni l'indigence ni le mépris ; il auroit vû la miſère avec toutes ſes ſuites ſans en être effrayé, ſans croire mériter un autre ſort.

Cependant quelques tableaux de conſéquence attirèrent les curieux & les élèves. Deyſter ne pût ſe cacher plus long-tems ; il fut obligé de recevoir des marques d'eſtime & de s'enrichir.

Alors ſans doute il fut moins heureux, parce que les ſoins & les travaux ſe multiplièrent : c'eſt l'époque de ſes grandes entrepriſes pittoreſques ; il fit l'hiſtoire de Rébecca près du puits où elle donne de l'eau au ſerviteur d'Abraham ; celle de Judith en pluſieurs grands morceaux deſtinés à orner un appartement ; il ſe ſurpaſſa lui-même dans un Tableau repréſentant la mort de la Sainte Vierge. On connut, à cette occaſion, combien Deyſter avoit étudié la nature, & combien il étoit propre à traiter les grands ſujets. Deux autres Pièces de la même beauté furent la Réſurrection de N. S. & ſon apparition aux trois Maries. On remarque, dans ce dernier Morceau, que le Chriſt ne le céde ni pour la couleur ni pour le deſſein à ceux de *Vandyck*.

Un très-grand nombre d'autres belles entrepriſes, que detail-

le M. Descamps, remplirent tous les moments de notre Peintre Flamand, & le mirent, malgré lui, dans le monde. Il fut recherché, goûté même, pour son mérite personnel. Quoiqu'il fût Philosophe & ami de la solitude, sa conversation étoit spirituelle; sa candeur & sa modestie enchantoient, & elles lui ont fait autant d'amis qu'il se trouva de personnes à portée de le connoître. Ce genre de vie un peu plus relatif aux usages de la Société, ne diminua ni son humilité ni son application à l'étude. Surchargé d'ouvrages, il finissoit avec le même soin tout ce qu'il entreprenoit. Plusieurs personnes ne pouvant en obtenir des Tableaux, se contentoient de ses esquisses qu'il terminoit plus qu'on ne termine d'ordinaire ces sortes de pensées, qui sont le fruit d'un premier feu. On remarque qu'à son retour de Ro-

me, la ville de Bruges avoit peu d'Amateurs, & encore moins de Connoiſſeurs; mais par l'émulation & le goût qu'il répandit, on vit tout d'un coup ſe former des cabinets avec beaucoup de dépenſe & de capacité.

Deyſter étoit chargé d'ouvrages qu'il vendoit très-bien; & ſa fortune ne pouvoit qu'aller en croiſſant, s'il ſe fût contenu dans les bornes de ſa profeſſion; mais comme il avoit du génie pour tous les Arts, il ſe livra à une multitude d'occupations frivoles, à la ſtructure de clavecins, d'orgues, de violons, d'horloges, de pendules &c. Il ſacrifioit ainſi un talent où il excelloit, à l'inconſtance de ſon imagination; & du rang des premiers Peintres de ſon tems, il deſcendit à celui d'homme médiocre dans les autres Arts. Ce défaut de conduite diſſipa ſon tems, ſes élèves, ſes amis, ſa fortune; il fut obligé

pour ſubſiſter de vendre juſqu'à ſes deſſeins, & de faire enſuite des Eſquiſſes ou des Tableaux à la hâte. Il paſſa le reſte de ſes jours dans une ſorte d'indigence, qui ne le touchoit pas aſſez pour le déterminer à en ſupprimer la cauſe. Il mourut en 1711. âgé de 55. ans, éprouvé par une longue maladie qui n'altéra jamais ſa conſtance. Anne Deyſter une de ſes filles, morte en 1746, avoit communiqué à M. Deſcamps les particularités qu'on vient de lire, & bien d'autres que nous omettons pour abréger.

Nous n'en uſerons pas de même à l'égard de la manière de ce bon Peintre : nous en rapporterons quelque choſe dans les propres termes de notre Auteur. » La manière de Deyſter, *dit-il*, » eſt grande & large ; il s'étoit » formé un goût approchant de » celui des Italiens. Il deſſinoit

» bien & compoſoit avec juge-
» ment ; il donnoit beaucoup de
» caractère à ſes airs de tête, à
» ſes pieds & à ſes mains ; ſes
» draperies font ſentir le nud ;
» les plis y ſont amples & for-
» més avec choix, ſa couleur
» eſt chaude & dorée ; il ne fai-
» ſoit que glacer ſes ombres avec
» du ſtyle de grain & de la mo-
» mie ; on voit partout la toile :
» mais auſſi chargeoit-il beau-
» coup ſes lumières ; il avoit
» pour maxime de placer dans
» les chairs des demi-teintes de
» terre verte un peu outrées, en-
» tre ſes ombres & ſes lumières :
» ce qui fait un grand & mer-
» veilleux effet à une certaine
» diſtance. Ses teintes ne ſont
» nullement tourmentées, il les
» mettoit dans leur place, après
» quoi il les hachoit avec un
» grand pinceau ou la broſſe, les
» unes dans les autres, toujours
» ſans les matter ; il revenoit là-

» dessus avec des touches larges,
» chargeant de couleur, au point
» qu'on sent leur épaisseur à la
» main sur les clairs ; & comme
» j'ai dit, il n'en mettoit pres-
» que point dans les ombres. Il
» sacrifioit la moitié de ses Ta-
» bleaux pour répandre sa lumiè-
» re sur l'objet principal, & sou-
» vent on a de la peine à distin-
» guer des figures entières dans
» ses fonds ; ce qui donne une
» force & une intelligence de
» clair obscur qu'il a poussée aus-
» si loin que les plus grands Maî-
» tres de Flandre.

» Tout ce qu'il a peint paroît
» en mouvement. Ses drapperies
» flottent au gré de l'air, les
» étoffes grossières ont des plis
» larges & sentent la laine ou le
» lin &c. »

Il faudroit copier encore près de deux pages pour épuiser cette matière, qui est extrêmement bien discutée, & qui fera connoître

les attentions de l'Auteur. Dans tous les autres détails qui concernent Deyster, nous avons presque transcrit mot pour mot la notice du même M. Descamps; & nous avouons que ce Morceau qu'il a bien voulu communiquer, donne une idée très-avantageuse de son Ouvrage.

Ephémerides en Figures, conformes aux Ephémerides en Nombres, ou Plan Géométrique du Cours apparent & réel du Soleil, de Mercure, de Venus, de Mars & de leur lieu vrai pour chaque jour, vis-à-vis les dégrés de l'Eclyptique où il est prévû & annoncé pour 1751. & 1752. par M. l'Abbé de Brancas.

Ce plan est totalement relatif aux Ouvrages qu'a donné l'illustre Auteur qu'on nomme ici. On peut rappeller ses Lettres sur la Cosmographie, son explication du flux & reflux de la mer, ses

Livres d'Ephémerides pour les années 1750. & 1751. On n'aura pas oublié ſon oppoſition conſtante aux ſyſtêmes de Copernic, de Deſcartes & de Newton, ſes principes ſur l'électriſation active & réactive, toutes ſes vuës dirigées par le zèle de la Religion : motif auquel il eſt infiniment ſenſible, & qui rend ſes travaux Aſtronomiques très-précieux. *On trouve la préſente Carte chez le Sieur le Rouge, Ingénieur & Géographe du Roi, rue des grands Auguſtins.*

Hiſtoire Littéraire du Régne de Louis XIV. 4°. Ceci n'eſt encore que l'annonce de cet Ouvrage, qui contiendra trois volumes, & dont l'Auteur eſt M. l'Abbé Lambert, déja bien connu dans la République des Lettres. On aura les éloges hiſtoriques de toutes les perſonnes illuſtres de l'un & de l'autre ſéxe,

qui ſe ſont diſtinguées dans les Arts & dans les Sciences ſous le feu Roi. Il y aura autant de Livres que de claſſes différentes, & ces claſſes ſeront au nombre de huit comprenant les Théologiens, les Orateurs & Juriſconſultes, les Hiſtoriens, les Philoſophes, les Poëtes, les Philologues, les Dames illuſtres par leur eſprit & leur ſcience, les Artiſtes. Chaque Livre doit être précédé d'une Préface, où après avoir expoſé dans quel état ſe trouvoit ſous les régnes précédents, tel Art ou telle Science dont il eſt traité dans ce Livre, on fait voir les progrès que cet Art ou cette Science ont fait ſous le Régne de Louis XIV. On ne peut qu'applaudir à toute cette entrepriſe, & nous rendrons compte avec ſoin de l'exécution.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juillet 1751.

ART. LXXIX. *Preuves de la Religion de J. C. contre les Spinosistes & les Déïstes &c.* 1547

ART. LXXX. Del Commercio Dissertazione &c. *Dissertation sur le Commerce par M. le Marquis Belloni.* 1566

ART. LXXXI. *Seconde Lettre sur deux Brochures* le Monde & l'ame &c. 1584

ART. LXXXII. *Mélange de Poësie, de Littérature & d'Histoire par l'Académie de Montauban.* 1609

ART. LXXXIII. Museo Capitolino &c. *Le Cabinet du Capitole &c.* 1627

ART. LXXXIV. *Considérations sur les mœurs de ce Siècle &c.* 1643

ART. LXXXV. *Recueil de Let-*

tres pour servir de suite aux lettres de Madame de Sévigné &c. 1660

ART. LXXXVI. *Réponse à quelques difficultés touchant un Article de ces Mémoires.* 1677

ART. LXXXVII. *Nouvelles Littéraires.* 1697

Errata pour Mai II. Vol.

P. 1207. l 19. ttaditions, *lis.* traditions.

P. 1354. l. pénult. on a oublié ce vers :

» Voyons si d'un bras eul, le coup sera moins sûr.

Pour Juin.

P. 1481. l. 15. On dit que *l'éloge de M. de Vignoles ne se trouve point dans les Tomes précédents.* Supprimez ceci. Il se trouve dans le premier Tome donné en 1746.

P. 1520 l. 20. & 21. Ingénieur du Roi pour les Mathématiques, *lis.* pour les instruments de Mathématiques.

Pour Juillet.

P. 1531. l. 24. distingués. *lis.* distinguées.

P. 1556. en note, Mougnes, *lis.* Mourgues.

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1751.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1751.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT
commencés au mois de Janvier 1701
& se vendent 15 s. le mois en blanc
& brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	10.	v.
1726.	13.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Août 1751.

ARTICLE LXXXVIII.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE. Seconde Partie qui comprend l'art de diriger les eaux de la mer & des rivières à l'avantage de la défense des Places, du Commerce & de l'Agriculture. Par M. Belidor Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis. T. I. 4°. p. 412. sans les Planches. A Paris, chez

Jombert, ruë Dauphine; M. DCC. L.

IL y a eu comme trois époques dans l'éducation militaire. Les Grecs & les Romains, durant les beaux jours de leurs Républiques, allièrent les Sciences & les Arts avec la valeur: on vit en Grèce Thucydide, Xénophon, Polybe; à Rome Scipion, Lucullus, César, partager leur vie entre les opérations guerrières & l'étude. Philosophes & Gens de Lettres pendant la paix, ils portèrent leurs connoissances dans le Camp & à la tête des troupes. S'il étoit question d'entreprises où l'industrie, la réflexion, la théorie des Arts pût être nécessaire ou utile, ils rappelloient sans effort leurs sçavantes observations: & qui peut douter, par exemple, que César ne fît l'application de la Science Méchanique où il étoit

très-versé, lorsqu'il falloit construire des Ponts sur le Rhin ou sur la Saône, lorsqu'il étoit à propos de fermer le Port de Brindes par une digue & des radeaux ? * &c.

L'âge des études & du sçavoir, pour les Militaires, s'évanouit avec les beaux siècles, & la barbarie succéda. Il y eut toujours des braves ; mais la bravoure réduite à elle-même ne connut que les entreprises de hardiesse & de force ; on parvenoit à l'héroisme quand on sçavoit attaquer l'ennemi, & ne pas craindre la mort. La guerre n'étoit qu'une affaire d'intrépidité & de vigueur, non un art sublime qui demande le concours de presque toutes les autres connoissances.

On ignoroit alors ou l'on paroissoit ignorer que, chez les Anciens, Minerve présidoit égale-

* Voy. *Comment. de César.*

ment aux expéditions belliqueuses & aux ſciences ; qu'Apollon *qui lance le trait*, étoit regardé comme le père des Arts ; qu'Achille fils de Thétys & deſtiné aux plus grands exploits, avoit reçu les leçons d'un demi-Dieu. Toutes ces idées ſymboliques ſi propres à inſtruire & à perſuader, échappèrent longtems à nos Guerriers. Juſques dans le grand jour de la renaiſſance des Lettres, & tandis que la plûpart des autres profeſſions ſe paroient des richeſſes de la Littérature, celle des armes ſe glorifioit encore de ſon ignorance ; elle regardoit comme un titre de diſtinction l'entière indifférence où elle ſe maintenoit à l'égard des ornements de l'eſprit.

Enfin vers le milieu du dernier ſiècle, il ſe fit une eſpèce de révolution dans les façons de penſer. Quelques Militaires diſtingués ſçurent manier le com-

pas & la lance ; on vit aux premiers degrés de l'honneur des héros auſſi habiles à fortifier des places qu'à les attaquer ; & il ne fut plus rare de trouver des élèves de Mars, capables d'écrire l'hiſtoire de leurs Campagnes, ou de faire des obſervations ſur les guerres de leur tems.

Cette révolution a eu les plus heureuſes ſuites. La génération des hommes d'étude s'eſt perpétuée & multipliée dans la profeſſion des armes, & aujourd'hui les connoiſſances y ſont preſque auſſi communes que la valeur. Il falloit remarquer ceci en rendant compte du Livre très-ſçavant & très-utile d'un Officier diſtingué. L'empreſſement avec lequel les Militaires reçurent, il y a quelques années, la première partie de l'Architecture hydraulique, montre le goût d'inſtruction qui domine, & le zèle des ſciences, qui s'eſt répandu dans les eſprits.

Cette première partie diſtribuée en deux volumes in-4°. comprend l'art de conduire, d'élever, de ménager les eaux pour les divers beſoins de la vie. L'Auteur, M. Belidor, y donne un traité élémentaire des Méchaniques, il en fait l'application aux uſages des diverſes Machines, il entre dans tous les détails qu'on peut ſouhaiter ſur le mouvement des eaux, ſur la réſiſtance qu'il convient d'oppoſer à leur effort, ſur le jeu puiſſant des moulins, des pompes &c.

La ſeconde Partie de ce grand Ouvrage contiendra auſſi deux volumes, dont le premier, qui nous occupe actuellement, traite en deux livres fort étendus de la conſtruction des écluſes, tant pour la défenſe des places que pour l'avantage du commerce & de l'Agriculture. Le tome ſuivant, qui aura la même diviſion en deux livres, expliquera les

différens travaux convenables aux places maritimes, & donnera des instructions sur la manière de rendre les rivières navigables, de construire les canaux de navigation, d'arrosage, de desséchement, avec des observations très-étenduës pour les ponts & chaussées.

Nous présentons ainsi sous un point de vuë cette matière immense, où il est aisé de distinguer ce qui intéresse particulièrement les Militaires. Ce sont les travaux qui servent à fortifier, à défendre, à embellir même les places tant de mer que de terre.

Et d'abord l'Auteur voulant s'autoriser d'un exemple illustre, choisit Dunkerque comme l'endroit de l'Europe où l'on a vû les plus beaux ouvrages, dans le genre d'Architecture Hydraulique. Il fait l'histoire & la description de cette importante place; il

montre dans un plan exact tout ce que le feu Roi Louis XIV. avoit entrepris & exécuté pour la magnificence, la sûreté, la commodité de son Port.

Ce grand Prince en 1671. avoit présidé lui-même aux travaux. » Trente mille hommes » campés autour de la ville tra» vailloient alternativement dans » l'ordre suivant : on tiroit un » coup de canon à quatre heu» res du matin ; à ce signal dix » mille hommes prenoient les » armes, & marchoient en ordre » de bataille jusqu'à un endroit » marqué proche du travail, où » ils posoient leurs armes pour » prendre des outils. A neuf » heures, un autre coup de canon » leur faisoit quitter le travail » pour aller reprendre leurs ar» mes & retourner au camp. » Dix mille autres revenoient » dans le même ordre, & quit» toient à un 3^e^. coup de canon,

» vers les quatre heures après
» midi. Les dix mille restants
» travailloient jusqu'à huit heu-
» res du soir. Ainsi ces trente mil-
» le hommes, poussés par leurs
» Officiers & animés par la pré-
» sence de Sa Majesté, qui mon-
» toit à cheval réguliérement
» deux fois par jour, travail-
» lèrent avec tant de diligence
» qu'il n'est pas concevable
» combien on fit d'ouvrage dans
» le courant de l'été. »

En 1677. le Roi se rendit encore à Dunkerque pour faire travailler de nouveau, & ce fut alors que, sur les desseins de M. de Vauban, on construisit les jettées, les forts pour en défendre l'entrée, le fameux Risban, le Château Gaillard: chef d'œuvres de l'Architecture Hydraulique, & les plus propres qui furent jamais à faire connoitre la puissance, la majesté, l'intelligence d'un Souverain. Tout ceci ne fut

achevé qu'en 1683. & l'on continua les années ſuivantes de fortifier, d'orner, de perfectionner. Dunkerque étoit comme l'Alexandrie d'Egypte, dont le Conquérant de la Perſe & de l'Inde avoit fait l'objet de ſes complaiſances. En 1701. le Monarque François ajoutoit encore un nouveau Riſban qu'on appella *le Fort blanc*, & qui étoit à 800 toiſes de la Place.

Il eſt beau de voir ſur le plan tous ces magnifiques Ouvrages; ces jettées qui avoient près de mille toiſes de longueur; ces forts qui défendoient, par une artillerie formidable, l'approche du Port & de la Ville; ce baſſin capable de contenir 40 vaiſſeaux de guerre toujours à flot; ces dix grands baſtions dont la Ville étoit flanquée; ce camp retranché qu'avoit imaginé M. de Vauban, & dont le contour, défendu par cinquante pièces de gros

canon, étoit de plus de quatre mille toiſes ; ces écluſes ſurtout ſi bien ménagées, ſi appropriées à tous les beſoins du Port, du Havre, des batardeaux &c. Tout ceci, ajoute notre Auteur, *fera juger de la bonté & de la juſteſſe du génie qui avoit préſidé aux travaux de Dunkerque.*

Tandis que cette Place jouit de ſa puiſſance & de ſa gloire, les Ennemis de la France furent extrêmement inquiétés dans leur Commerce & dans leurs expéditions navales. Le Roi Louis XIV. à qui il fut donné, pendant preſque tout ſon régne, de voir naître des Héros dans tous les genres & dans toutes les conditions, tira du ſein même de Dunkerque le célèbre Jean Bart: nom auſſi connu dans l'Hiſtoire de la Marine moderne, que ceux de Duillius & de Luctatius dans les Annales de la Marine Romaine.
» Il avoit, *dit M. Belidor*, beau-

» coup de capacité, l'esprit net
» & solide, une valeur toujours
» égale ; il étoit sobre, vigilant,
» actif, intrépide, aussi prompt
» à prendre son parti, que de
» sang froid à donner ses ordres
» dans le combat, où on l'a
» toujours vû avec cette présen-
» ce d'esprit si nécessaire en pa-
» reil cas : modeste jusqu'à l'in-
» différence, dédaignant les
» louanges autant qu'il les méri-
» toit, & donnant par-là des
» preuves d'un caractère vérita-
» blement héroïque. Il joignoit
» à une connoissance parfaite de
» son métier, une manière si écla-
» tante de s'en acquitter, qu'il
» n'a dû son élévation qu'à son
» mérite & à sa valeur, qualités
» avec lesquelles on est sûr de
» captiver la fortune en France.»

Il est comme réservé aux Militaires de sçavoir louer les braves de leur profession, & l'éloge que l'on vient de voir peut

en être la preuve. Le récit détaillé des exploits de Jean Bart n'échape pas à notre Auteur ; il décrit ſurtout avec ſoin l'action brillante de l'année 1694, lorſque ſix de nos vaiſſeaux de guerre reprirent une flotte de cent voiles dont s'étoient emparé les Hollandois, & qu'ils eſcortoient avec huit grands vaiſſeaux tous plus forts que ceux du Général François. C'eſt que celui-ci alloit ſur le champ à l'abordage, & que ſon activité & ſon audace ſuppléoient aux forces qui lui manquoient d'ailleurs.

Cependant le Roi qui ſçavoit, mieux que perſonne, diſtinguer & apprécier le mérite, voulut que Jean Bart montât un vaiſſeau digne de ſa réputation ; il lui en donna un très-beau de ſoixante & dix pièces de canon. C'étoit l'Empire de l'Océan pour notre brave Officier. Ravi de cette acquiſition, & flatté de

l'honneur que lui faisoit un si grand Roi, il s'empressa d'équiper son vaisseau ; mais il usa en ceci d'une telle ardeur, qu'il fut atteint d'une pleurésie dont il mourut le 27. d'Avril 1701. âgé de 52. ans, sincérement regretté du Souverain, des Militaires, & de toute la Nation.

On peut dire en quelque sorte de Jean Bart ce que Cicéron disoit du célèbre Orateur & Jurisconsulte L. Crassus : * il fut heureux de mourir avant les malheurs de sa patrie. Dunkerque ne subsista dans sa beauté que 12 ans après l'illustre Marin dont nous venons de parler. Ce ne furent pas les armes des ennemis qui firent tomber cette puissante ville; toute l'Europe peut-être auroit échoué contre ses forts, ses retranchements, ses écluses, ses batteries ; mais en 1713. il fallut

* *De Oratore. L. 3.*

faire ce ſacrifice aux Anglois piqués des pertes qu'ils avoient eſſuyées de la part des Dunkerquois. * Il vint des ordres de la Cour pour la démolition de tant de travaux, qui avoient coûté des ſommes immenſes, & qui étoient la merveille d'un regne d'ailleurs ſi fécond en belles choſes. Ce fut le 7. Octobre de la même année qu'on arracha les paliſſades du chemin couvert. Et l'on continua durant deux mois à detruire, à arracher, à renverſer ſous les yeux d'une garniſon Angloiſe, qui jouit de ce ſpectacle auſſi agréable pour elle, qu'il étoit affligeant pour ceux de Dunkerque. La conſternation ce ces derniers ne pourroit être bien comparée qu'à celle des Cartha-

* En 12. ans les Dunkerquois avoient fait 1614. priſes eſtimées plus de 30. millions, ſans compter la valeur des Bâtimens.

ginois, lorſque Scipion les dépouilla de leurs éléphants & de leurs 500 vaiſſeaux de guerre. *

Cependant le zèle de M. le Blanc, alors Intendant de Flandre & depuis Miniſtre de la guerre, ménagea aux Dunkerquois une conſolation ſenſible par le projet du Canal & de l'Ecluſe de Mardick : autre ouvrage de mémoire immortelle, qui fut commencé ſur la fin de 1714. & achevé dans les premiers mois de l'année ſuivante. Louis XIV. terminoit le cours glorieux de ſon régne, il n'avoit ceſſé en aucun tems d'entreprendre de grandes choſes ; & celle-ci, qui n'étoit point contraire aux traités faits avec l'Étranger, qui relèvoit les eſpérances des Dunkerquois déſolés, qui rétabliſſoit le commerce ſur cette côte maritime, parut digne au Monarque

* *Tit. Liv. Lib. XXX.*

de toute ſa protection, de toute la vigueur même de ſon génie, nullement affoibli par l'âge & les infirmités. Ce fut dans ces circonſtances qu'il dit le beau mot que tout le monde ſçait, & qu'il faut toujours répéter quand il eſt queſtion de Dunkerque & de Mardick. Le Comte de Stairs, Ambaſſadeur d'Angleterre ſe plaignant vivement des travaux qui ſe faiſoient au nouveau Canal, le Roi recueillant tout ſon feu & toute ſa grandeur d'ame, lui répondit : *Monſieur l'Ambaſſadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas ſouvenir.*

La ruine de Dunkerque fut donc comme réparée du vivant de ce grand Prince, mais en 1717. ſous la Régence, d'autres vûes & d'autres beſoins firent accorder encore la démolition de Mardick aux inſtances des Anglois, Nation toujours in-

quiète ſur les entrepriſes de notre Architecture hydraulique ; c'eſt ce qui rend aujourd'hui les Plans & les Deſcriptions ſi néceſſaires, afin que la mémoire de ce qui n'exiſte plus ne ſe perde pas, & que l'on profite, du moins pour l'inſtruction publique, des travaux que l'intérêt & la jalouſie des Etats ont ſouſtraits aux regards de la Poſtérité.

L'Hiſtoire de Dunkerque, de Mardick & de leur cataſtrophe, décore très-utilement l'Ouvrage de M. Belidor. Quand Vitruve vouloit parler des diverſes manières de conſtruire les Temples, il plaçoit ſes exemples dans les Edifices qu'on admiroit de ſon tems ; il citoit les plus beaux Temples de Rome & d'Athènes, & quand on écrit aujourd'hui ſur l'Architecture moderne, on n'a garde d'oublier la Baſilique de S. Pierre, qui ſeule fournit

des modèles dans tous les genres de proportions & d'ornemens.

L'Auteur rappelle ſouvent les belles Ecluſes de Dunkerque & de Mardick, parce que la conſtruction & les uſages des Ecluſes ſont l'objet capital de ſon volume. Il dit en cette matière tout ce qu'on peut ſouhaiter de plus recherché, de plus approfondi, de plus pratique. Mais comme notre Extrait a déja beaucoup d'étendue, il faut réſerver l'analyſe de cette importante méchanique pour un autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE LXXXIX.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE des Sciences & Belles-Lettres, depuis ſon origine juſqu'à préſent, avec les Pièces originales, &c. In-4°. Août. 1751.

A Berlin, chez Haude & Spener, &c. M. DCC. L.

DAns une Académie où l'on embraſſe la Phyſique, les Mathématiques, la Philoſophie ſpéculative & les Belles-Lettres, il eſt à croire qu'on n'examine jamais laquelle de ces Claſſes eſt la plus utile aux hommes, encore moins laquelle eſt la plus agréable. Cette queſtion ne pourroit que diviſer les Membres d'une Compagnie littéraire, & former parmi eux des partis ſemblables aux Sectes des anciennes Ecoles. La Science en général eſt l'intérêt qui réunit des Académiciens Philoſophes, Phyſiciens, Géomètres, Antiquaires, &c. Ils compoſent tous enſemble comme un Etat libre, où toutes les conditions ſont égales, quoique les fonctions ne ſe reſſemblent pas. Ceux qui obſervent la

la Nature, ou qui cultivent certaines parties des Mathématiques, mettent dans les Arts des richesses inestimables ; ceux qui s'adonnent à la haute Géométrie ou aux spéculations Métaphysiques, étendent la sphère de l'intelligence humaine ; ceux qui se consacrent aux Belles-Lettres, travaillent davantage pour le plaisir de la Société. Ils sont dans le monde sçavant ce que les Décorateurs font dans les Arts, ou les Sculpteurs dans l'Architecture ; ils ornent, ils embellissent, ils piquent la curiosité des Spectateurs.

Tout ceci est à sa place ; ce sont les membres qui concourent à l'entretien de l'estomach, c'est-à-dire dans l'hypothèse présente, à la perfection de l'esprit. Mais s'agit-il d'apprécier ce que chaque Classe Académique produit de son fond ; faut-il dans des Mémoires périodiques exposer

les différens objets qui ont occupé tous les Particuliers d'un Corps littéraire ? Il est difficile alors de regarder toutes les matières du même œil ; les unes sont totalement rebelles à l'analyse, d'autres ne s'y prêtent que foiblement, quelques-unes au contraire s'y présentent comme d'elles-mêmes, d'autres encouragent par l'abondance & l'aménité des détails qu'elles fournissent : voici des exemples.

Dans le Recueil de l'Académie Royale de Berlin, il y a douze Articles ou Mémoires de Mathématique, qui sont peu susceptibles d'extrait ; il faut les lire dans l'Ouvrage même, & s'en occuper la plume à la main. Ces douze Mémoires, dont neuf sont du laborieux M. Euler, roulent.

1°. *Sur la vibration des Cordes*. On y examine le mouvement vibratoire total, dont est agitée une corde, tendue suivant une figure

qui ne diffère de la droite qu'infiniment peu, & ensuite lâchée tout-à-coup, c'est-à-dire abandonnée à elle-même. On fait voir qu'à chaque vibration la corde reprend la figure qu'on lui a donnée d'abord, toutefois en tenant compte de la diminution causée par la résistance; & l'on conclut que ces vibrations sont toutes assez régulières, sans qu'il soit nécessaire d'admettre, comme quelques Mathématiciens célèbres, qu'au commencement elles s'écartent de cette loi, & qu'il leur faut quelque espace de tems pour s'assujettir à l'uniformité.

2°. *Sur l'accord des deux dernières Eclipses du Soleil & de la Lune avec les Tables de M. Euler pour trouver les vrais momens des pleines & nouvelles Lunes.* Il est question de l'Eclipse de Soleil du 25. Juillet 1748. & de l'Eclipse de Lune qui parut entre

le 8. & le 9. du mois d'Août de la même année. Le Mémoire eſt une vérification des Tables de M. Euler, en conſéquence & par le moyen des Obſervations.

3°. *Sur l'Eclipſe annulaire du Soleil obſervée à Berlin le 25. Juillet 1748.* Ce morceau eſt de M. Kies, célèbre Aſtronome. Au détail de ſon opération, il joint ici quelques Obſervations Phyſiques; par exemple, en laiſſant tomber l'image du Soleil ſur un papier blanc dans la chambre obſcure, il a remarqué que le diamètre du Soleil s'eſt enflé à peu près de ſa centième partie au tems de la plus grande obſervation, & même quelques minutes avant & après ce tems: ce qui donne un argument évident pour l'exiſtence de l'atmoſphère de la Lune, dans laquelle les rayons du Soleil ſont rompus. L'Académicien ajoute quelques méthodes pour déterminer la

quantité de cette atmosphère lunaire, & ce n'est pas l'endroit le moins intéressant de son Mémoire.

Quelques autres particularités de l'Eclipse méritent aussi de l'attention. Quand le disque de la Lune fut tout-à-fait entré sur celui du Soleil, l'Anneau parut si lumineux, qu'il éblouit la vûe en le regardant sans verre coloré; quand la grandeur de l'Eclipse eut passé le terme de onze doigts, les verres ardents ne firent plus d'effet sur les matières combustibles. Quand on fut parvenu à la plus grande phase, le Thermomètre étoit descendu de six degrés, & le vent étoit plus fort qu'avant ou après cette phase. Quand l'Anneau se forma, on croyoit être plongé dans le Crépuscule; cependant il faisoit encore assez de jour pour lire, pour distinguer même des caractères assez menus. On voyoit

très-bien les Planettes de Mars & de Venus ; les Oiseaux donnoient des marques qu'ils s'appercevoient de la nuit ; & ils annonçoient le jour à mesure qu'il commençoit à faire plus clair. Enfin un Phénomène très-remarquable & qui offroit un beau spectacle à la vuë, c'est que pendant que l'éclipse étoit annulaire, l'ombre des feuilles d'arbres ou de quelque autre corps que ce fût, étoit bordée d'un bel anneau, qui avoit toutes les couleurs d'un arc en ciel ; ce spectacle s'évanouit dès que l'anneau du Soleil fut rompu.

4°. *Sur l'atmosphère de la Lune prouvée par la dernière Eclipse annulaire du Soleil.* Le diamètre du Soleil s'étant augmenté à l'œil pendant l'Eclipse annulaire, on s'est confirmé dans l'opinion qu'il y a autour de la Lune une atmosphère, mais par les observations de M. Euler con-

tenuës dans le préſent Mémoire, cette atmoſphère a été trouvée d'une ténuité extrême; en ſorte qu'elle eſt peut-être 200 fois plus rare que l'atmoſphère de la Terre. *D'où l'on peut conclure*, ajoute l'Auteur, *ou qu'il ne monte point du tout de vapeurs de la ſurface de la Lune, ou que la matière de la Lune eſt ſi ſolide & ſi ſéche qu'elle n'eſt preſque ſujette à aucune évaporation.*

5°. *Sur le frottement des corps ſolides.* On rappelle ici ſommairement ce qui s'eſt écrit de mieux ſur le frottement des corps ſolides; ſurtout cette particularité très-remarquable, que la quantité du frottement dépend uniquement du poids où de la force dont un corps eſt preſſé contre la ſurface ſur laquelle il eſt traîné, & que ni la figure du corps ni la grandeur de ſa baſe n'entrent en aucune manière dans la détermination du frotte-

ment. Après quoi l'Auteur, M. Euler, apprécie la quantité de cette force, & il évaluë les effets du frottement tant pour le moment auquel on commence à mettre le corps en mouvement, que pour le tems où le mouvement est continué ; ce qui donne une conséquence assez singulière, sçavoir que, durant la continuation du mouvement, l'effet du frottement ne sera que la moitié de celui qu'on éprouve avant qu'on puisse mettre le corps en mouvement. Il y a des choses très-curieuses & très-approfondies dans le détail de ce Mémoire.

6°. *Sur la diminution de la résistance du frottement.* L'Auteur, qui est toujours M. Euler, se borne dans cette pièce à rechercher l'effet du frottement dans les machines, dont le mouvement est rotatoire, ou qui se fait autour d'un ou de plusieurs

axes & il fait voir ; de combien la résistance du frottement peut être diminuée par la diminution des axes & par leur mouvement sur des roulettes. Tout ceci se déduit en calculs & en formules Algébriques : déduction qui n'est pourtant pas fatigante pour le Lecteur. On comprend par ce mémoire combien il est important dans toutes sortes de machines de rendre les axes, autour desquels se fait le mouvement, aussi minces qu'il sera possible ; *car dès qu'on pourra réduire l'épaisseur des axes à la moitié, on gagnera la moitié de la force dont on avoit besoin pour vaincre le frottement.* C'est le résultat des opérations de l'Auteur, qui ajoute prudemment qu'il faut néanmoins régler l'épaisseur des axes sur la charge qu'ils doivent porter.

7°. *Sur les plus grands & les plus petits* (appellés *maxima* &

minima) *qui ſe trouvent dans les actions des forces*. On a dans les Mémoires de cette Académie de Berlin pour l'année 1746. un Ouvrage où M. de Maupertuis prouve que, dans le choc des corps, le mouvement ſe diſtribuë de manière que la quantité d'action, que ſuppoſe un changement arrivé, eſt un *minimum*, c'eſt-à-dire la plus petite qu'il ſera poſſible. Ce principe repréſente la loi qui eſt ſuivie par la nature dans toutes ſes productions; & cette loi peut toujours être repréſentée par une formule Algébrique d'une valeur plus petite que celle qui ſeroit néceſſaire dans le cas d'un autre effet.

L'objet du préſent Mémoire eſt de développer le même principe, & de faire voir combien il eſt fécond dans la Statique & dans la Méchanique. M. Euler propoſe ici pluſieurs problêmes

& donne des formules toutes relatives à *la plus petite quantité d'action*. On ſera bien-aiſe de travailler avec cet Auteur dans une matière qui allie beaucoup de profondeur à une ſimplicité ſingulière.

8°. *Sur quelques loix générales de la Nature qui s'obſervent dans les effets des forces quelconques.* Ceci eſt l'application de la *plus petite quantité de forces* à divers problêmes ſur les fluides.

9°. *Sur une contradiction apparente dans la doctrine des lignes courbes.* Comme une ligne du premier Ordre, ou une droite peut ſe tirer par deux points donnés, ainſi une ligne du ſecond Ordre, ou Section conique, ſera tirée par cinq points; une ligne du troiſiéme Ordre par neuf points; une du quatriéme Ordre par 14 points, &c. Ceci eſt un principe reconnu des Géomètres; or il eſt auſſi démon-

tré que deux lignes du troiſième Ordre peuvent ſe couper en neuf points : donc il peut arriver que deux lignes du troiſiéme Ordre paſſent par neuf points donnés ; d'où il s'enſuit que neuf points ne ſuffiſent pas pour déterminer une ligne du troiſiéme Ordre. Ce qui eſt contraire au principe qu'on vient d'énoncer. Et telle eſt la contradiction qui paroît ſe trouver dans la doctrine des lignes courbes. M. Euler, Auteur de ce Mémoire, la développe, la répète, la met dans le plus grand jour ; il fait ſentir qu'elle a encore plus lieu dans les lignes d'un Ordre ſupèrieur; après quoi il ſe met en devoir de réſoudre la difficulté, & il montre qu'il y a un Paralogiſme dans le principe qui établit que, dans tous les cas, neuf points ſont ſuffiſants pour déterminer la courbe du troiſiéme Ordre. On voit en ſuivant le détail de ce mémoire,

qu'en certains cas, on aura besoin de dix, onze, ou même douze points, pour déterminer la figure; & les mêmes réflexions s'étendent aux lignes d'un Ordre supérieur.

10°. *Sur le nombre des points où deux lignes d'Ordre quelconque peuvent se couper.* C'est comme la suite du mémoire précédent, & la démonstration de cette proposition, *que deux lignes courbes l'une d'un certain Ordre appellé* m, *& l'autre d'un certain Ordre appellé* n, *ne peuvent jamais se couper en plus de points que n'en exprime* m n, *quoique le nombre des intersections puisse fort souvent être plus petit.* Cette démonstration qui procéde par expressions Algébriques, nous paroît fort précise & fort rigoureuse.

11°. *Sur le calcul intégral.* C'est d'abord la troisiéme partie des recherches qu'a fait M. d'Alem-

bert en cette matière ; elle expose les différentielles qui se rapportent à la quadrature des lignes du troisiéme Ordre. On a de suite la quatriéme & dernière partie, comprenant des méthodes pour intégrer quelques équations différentielles. Il faut joindre la lecture de ce mémoire à ce qu'on trouve du même Auteur dans le second & le troisiéme vol. de cette Académie.

12°. *Sur l'Eclipse partielle de Lune arrivée le 8.* d'Août 1748. C'est une observation faite par M. Kies, & qui n'occupe ici qu'une page d'impression.

Après ces notices très-succintes sur la Classe de Mathématiques, nous entamons celle de Philosophie spéculative. Le premier morceau qui s'y présente, est une dissertation de M. Heinius, sur le Philosophe Clitomachus, successeur de Carnéade dans l'Académie. L'Auteur

examine en quel tems Clitomachus a vêcu ; c'étoit vers l'an 600 de Rome : en quel lieu il prit naiſſance ; c'étoit à Carthage : à quel âge il ſe tranſporta en Grèce pour y entendre les Philoſophes ; ce fut, ſelon Diogène Laërce, à 40 ans : quels ſentimens il fit profeſſion de tenir & d'enſeigner ; ce furent ceux des Académiciens : quels écrits il compoſa ; on en comptoit plus de 400 : combien de tems il gouverna l'Ecole de Carnéade ; on eſtime que ce fut près de 30 ans : comment il termina ſes jours ; par une mort volontaire, *afin*, diſoit-il, *de n'être pas dupe de l'amour de la vie*. Tel eſt le plan de ce mémoire. M. Heinius l'a rempli par des diſcuſſions très-ſçavantes, & nous lui ſçavons gré d'ailleurs de s'être appliqué dans un endroit, à décharger ce Philoſophe du ſoupçon d'Athéiſme, en faiſant voir que ſes ſentimens

contredisoient uniquement l'Idolâtrie, & ne détruisoient que la gloire des fausses Divinités. Ceci est très-judicieux, & il est aisé de justifier de même les autres sçavans de l'Antiquité, toujours trop peu éclairés dans la Religion, mais toujours trop sages pour nier l'existence d'un Etre-suprême.

Nous observons quelques taches legères dans cette dissertation. A la page 303 on fait mourir Carnéade, âgé de 90 ans, & à la page 296 de 85 seulement, ainsi que le témoigne Diogène Laërce. Page 304. on dit que ce Philosophe mourut l'an 623 de Rome; page 296 on dit 625 & page 306, on fait entendre que ce fut en 626.

A la pag 301. on se sert d'une expression qui n'est pas du bon usage, en disant qu'*Athènes étoit comme une foire des beaux Arts*. Mais cette faute ne doit pas être

imputée à M. Heinius qui a écrit en Latin, & qui aura mis probablement *Emporium bonarum Artium.* C'eſt ſon traducteur qui n'a pas ſuivi exactement le génie de notre Langue. Il faut terminer ici notre ſecond extrait & en promettre un troiſième pour le reſte de ce volume.

ARTICLE XC.

MESLANGES DE POESIE, de Littérature & d'Hiſtoire par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban &c. A Montauban chez Teulières, & ſe trouve à Paris chez Chaubert. Suite de l'Article LXXXII. au mois de Juillet 1751.

NOus avons réſervé pour cet Article trois Morceaux conſidérables dont le premier comprend des réfléxions ſur l'uſage des Machines dans les Poë-

mes où les Héros ſont Chrétiens ; le ſecond eſt un parallèle d'Horace, de Deſpréaux & de Rouſſeau ; le troiſiéme préſente le commencement d'une bonne Hiſtoire de Louis II. Prince de Condé. Chacune de ces Pièces mériteroit un Extrait, & d'abord la première eſt peut-être ce qu'on a jamais écrit de mieux en notre Langue ſur la queſtion des *Machines Poëtiques*. On appelle ainſi l'intervention des Anges, des Démons, des Etres Moraux perſonifiés, des Apparitions, des Songes, des Enchantements ; le tout par rapport au Poëme épique, qui eſt le genre où il peut être queſtion de ſçavoir ſi ces ſortes d'ornemens doivent être admis.

A la vérité il ne convient pas de faire, comme l'Arioſte & Sannazar, un mêlange monſtrueux des menſonges du Paganiſme avec les vérités Chrétiennes. Le

dernier, par exemple, célébrant la Naiſſance du Fils de Dieu, invoque les Muſes, place aux Enfers Pluton, Cerbère, Briarée, les Centaures, les Gorgones, les Harpies &c. peint, avec les plus beaux vers du monde, le Jourdain entouré de Nymphes, & racontant ce que lui avoit dit Protée du futur Avénement de J. C. Tout ceci eſt ridicule, & M. de Grandval, notre Auteur, quoique partiſan des Machines poëtiques, n'a garde d'autoriſer un tel dérangement d'idées. Son attention ſe porte ſimplement à juſtifier l'intervention des Etres & des choſes que nous nommions plus haut, Anges, Démons, Enchantements &c. dans les Poëmes dont les Héros ſont Chrétiens. Quelques Ecrivains attaquent l'uſage de ces Machines, ſous prétexte qu'elles manquent de vraiſemblance : raiſon nulle à tous égards. Car outre que l'e-

xiſtence des bons & des mauvais Anges eſt certaine ; outre que les Hiſtoires Sacrées nous parlent d'apparitions, de ſonges, d'enchantements, il eſt bien certain que les Anciens ont fait continuellement uſage des merveilles de leur Théologie fabuleuſe, quoiqu'elles ne fuſſent qu'un tiſſu de folies & d'abſurdités. Aujourd'hui même qu'on connoît ſi bien le faux de toute cette doctrine poëtique, *rien ne nous bleſſe dans les objets qu'elle nous offre ; & quand nous liſons Homère ou Virgile, nous croyons voir agir leurs Divinités :* cela ſe fait ſans doute en vertu d'une ſuppoſition arbitraire par laquelle nous admettons, pour le moment de la lecture, les idées & les préjugés des Payens. Mais, reprend M. de Grandval, *dès qu'une fois on veut bien accepter par fiction les choſes les plus fauſſes & les plus frivoles, ſera-t-il*

moins facile de se prêter à des miracles d'une possibilité reconnuë dans le Christianisme, ou de s'élever, pour parler ainsi, dans la région de ces prodiges dont on nous a répété dès le berceau mille & mille exemples.

Et à l'égard des Etres Moraux personifiés, tels que l'envie, la renommée &c. peuvent-ils paroître plus déplacés dans les poëmes modernes que dans les anciens? La discorde, la religion, la patrie, l'héréfie, la molesse, n'ont-elles pas même été admises avec succès par quelques-uns de nos meilleurs Poëtes; témoin Boileau qui dépeint si bien la molesse au second chant de son Lutrin? » Y a-t'il, *dit notre Auteur*, un Tableau qui puisse me » rendre la molesse plus présente » que ne fait cette description? » Je la vois, je l'entends, je re» marque toutes les circonstan» ces de son action, & mon ima-

» gination échauffée croit saisir
» un objet réel. La raison a beau
» me dire que c'est une fiction:
» mes sens sont gagnés, l'illusion
» est faite, & je ne songe seule-
» ment pas à en soupçonner la
» fausseté. «

Tout ceci prouve admirablement en cette matière : nous seroit-il permis d'y ajouter un mot? Non seulement les Anciens nous apprennent à personifier en Poësie les Etres moraux tels que l'envie, la renommée, la discorde, la patrie, &c. mais il y a dans Homère la plus grande & la plus singulière liberté sur ce point. On le voit, par exemple, décrire avec complaisance & à plusieurs reprises l'injure (*Ate*). Il la fait fille du Maître des Dieux; * elle a des pieds qui ne touchent pas la terre ; elle marche sur la tête des hommes ; elle n'é-

* *Iliad.* 19.

pargne pas Jupiter lui-même ; mais quelquefois trop téméraire, elle eſt chaſſée de l'Olympe, &c. Il faudroit raſſembler tous les traits de ce Tableau, & demander enſuite ce que c'eſt que l'*injure* pour être dépeinte en grand par le Prince des Poëtes? Si quelqu'un des modernes s'aviſoit d'en faire autant, quels reproches n'eſſuyeroit-il pas; & pourquoi? Eſt-ce que chez Homère ces deſcriptions ſont ridicules? point du tout : mais on les aime dans l'Iliade ; & ſans raiſon, ſans principes, on les blâme dans des productions créées trois mille ans après Homère.

Sans raiſon (diſons-nous) & *ſans principes ;* car dans le ſujet que nous traitons, il ne faut pas ſe laiſſer conduire par cet » eſprit » philoſophique qui regne parmi » nous, qui veut analyſer tout, » rendre compte de tout, & par- » là dépouiller l'imagination de

» tous ſes droits. Cet eſprit de
» diſcuſſion, ce ſang froid ſi con-
» traire au beau feu & à l'en-
» touſiaſme de la poëſie, ſi enne-
» mi de toute verve & de tout
» heureux tranſport, ne doit pas
» faire ici notre loi. » Ceci eſt
dit avec goût & avec ſenti-
ment, diſons même avec une
connoiſſance intime de l'état ac-
tuel des Sciences. Celles qui ſont
exactes, la Géométrie, le Cal-
cul, l'Algèbre, la Métaphyſique,
ont acquis beaucoup de Parti-
ſans : conquête utile & louable
à bien des égards; mais le goût
propre de ces ſciences a glacé
l'éloquence, l'hiſtoire & la poë-
ſie; il a rendu notre langue, de
très-prude qu'elle étoit déja, in-
finiment circonſpecte, grave,
ſévère, peu propre par conſé-
quent à l'eſſor, qui eſt la preuve
& l'effet du génie.

Cependant les Anciens ſçurent
ſe garentir d'un tel écueil. Ho-
mère

mère fut sçavant dans les Arts, & il n'en eut l'imagination que plus féconde, plus ornée, plus créatrice, s'il est permis de parler ainsi. Virgile sçut la Physique & l'Astronomie de son tems; sa Poësie perdit-elle pour cela le moindre degré de son coloris ? Cicéron fit une étude très profonde des Loix & de la Philosophie, sa manière en fut-elle moins belle & moins brillante ? Il falloit que ces gens-là eussent l'ame capable d'acquerir, de contenir, de ranger, de distribuer tout, sans rien confondre, sans détruire une méthode par une autre, mais suivons M. de Grandval, dont le traité nous paroît excellent.

Il donne des régles générales pour l'usage des machines dans la poësie. Rien de plus aisé que de manquer ces coups de maître. Si vous faites intervenir les Anges, les Démons, les Etres

moraux, les Songes, &c. ſans aucun préparatif; ſi vous ne circonſtanciez pas ces apparitions, dont l'effet doit être de frapper l'imagination; ſi vous ne ſçavez pas transformer les perſonnages ou les traveſtir à propos; ſi vous vous contentez de les faire paroître une fois dans toute la ſuite d'un poëme; ſi vous ignorez l'art de placer, de tempérer, de modifier, d'orner ces ſcènes merveilleuſes, vous languirez au moins, & peut-être vous rendrez-vous ridicule. Tels ſont les premiers traits des inſtructions que répand notre Auteur.

Il entre après cela dans un détail ſuivi des machines qui furent propres des Anciens, afin que nous puiſſions apprendre comment & juſqu'où notre imitation doit aller. Aux actions des Dieux tant répétées dans Homère & dans Virgile, l'Auteur oppoſe des exemples tirés de la Jéruſalem

délivrée, du Paradis perdu, de la Henriade ; ouvrages où les Anges, les Démons, les Bienheureux jouent de si grands rôles : & l'on voit par le succés des Auteurs, que si nous avons le génie de manier tous les ressorts poëtiques, qui ne déparent point ce que la Religion nous enseigne, l'ancienne Mythologie sera remplacée par d'abondantes images.

On apprend de plus à l'école de M. de Grandval de quelle manière il faut mettre en jeu certaines machines particulières. » Veut-on s'étendre sur le récit » d'un naufrage, & sur l'action » du Démon qui l'a suscité. Qui » empêche de figurer ce turbu- » lent génie avec les cheveux » hérissés, les yeux creux & ar- » dens, tels que Borée ou Eole » nous sont représentés ? Il ap- » pelle à lui ces esprits fougueux » qui commandent aux vents ; » & soudain échappés de leur

» priſon ténébreuſe, ils ſe préci-
» pitent en tumulte ſur l'Ocean
» agité. Sa voix effrayante raſ-
» ſemble d'un pôle à l'autre les
» ſombres vapeurs, les épais
» nuages ; il fend d'un vol impé-
» tueux leurs noirs tourbillons,
» qu'il comprime de ſes aîles hu-
» mides, & en fait jaillir avec
» un bruit épouventable la pluye,
» la foudre & les éclairs. Il deſ-
» cend enſuite aux plus profonds
» abymes de la mer. A ſa parole
» l'onde indignée mugit & ſe cou-
» vre d'écume. Il la frappe d'un
» coup de ſon trident. Le vaſte
» gouffre bouillonne de fureur, &
» ſoulève juſqu'aux nuës ſes va-
» gues orageuſes mêlées avec
» l'arène, &c. »

La ſuite comprend des ré-flexions très-judicieuſes ſur les apparitions, les prédictions, les enchantements, &c. Ces ſortes de machines doivent être encore maniées avec plus de précaution

que les autres, & il eſt extrêmement facile d'en abuſer. Quelques exemples tirés de la Henriade, fourniſſent à l'Auteur de bons modèles, & quelques autres du Taſſe & de l'Arioſte le mettent en voye de critiquer à propos. Il n'y a rien à perdre de tous ces développements, & la matière eſt aſſûrément traitée avec autant de ſagacité que de lumières. Le ſtyle d'ailleurs de cet ouvrage eſt net, pur, élégant, intéreſſant. Le Didactique ne fait pas diſparoître les agréments de la Narration ; le choix des exemples empêche une ſorte de monotonie très-ordinaire dans ces ſortes de diſcours ; l'érudition poëtique ſe préſente ſans affectation & ſans pédanterie. Que dirions nous de plus ? Ceci eſt un bon & très-bon Ouvrage. Dans une nouvelle édition, l'Auteur pouroit ſe propoſer deux queſtions qu'il eſt très en

état de résoudre, & qui tiennent de près à son sujet.

La première, sçavoir si l'Epopée ne peut pas, aussi bien que le Poëme Dramatique, se passer des machines. Il semble que les Anciens employèrent autant ces machines dans leurs Tragédies que dans leurs Poëmes Epiques ; les Modernes n'en font plus d'usage au Théatre, du moins l'usage qu'ils en font est très-rare, & nous ne voyons pas qu'on leur en sache mauvais gré ; la même conduite seroit-elle répréhensible par rapport à l'Epopée ? Et pourquoi le seroit-elle plutôt dans ce genre de poësie que dans l'autre, c'est-à-dire dans le Drame ?

La seconde question seroit de nous expliquer si S. Evremont a eu raison de dire que le *merveilleux des Poëmes de l'antiquité considéré purement en lui-même n'est guères moins étrange que ce-*

lui de la Chevalerie ; que ce dernier même est plus discret. Ce mot nous paroît intéresser beaucoup la Controverse des Machines, & une discussion raisonnée sur un point de cette importance, ne pouroit que faire connoître de plus en plus les lumières de M. de Grandval. Ici nous finissons ; ce seul morceau du *mêlange* de Montauban nous a transportés comme par manière de songe ou d'enchantement, & il faudra donner un autre Article pour les Réflexions sur Horace, Boileau, Rousseau, & pour l'Histoire du Prince de Condé. Ainsi les richesses empêchent-elles les gens d'être laconiques ; quand on est indigent, on n'ose ni élèver le ton, ni développer ses pensées.

ARTICLE XCI.

Notice d'une version Manuscrite de l'Anthologie Grecque, par Hugues Grotius. *

IL y a long-tems qu'on parle d'une version de l'Anthologie Grecque, composée en Vers par le célèbre Grotius. M. le Clerc, dans le 7. Tome de sa Bibliothèque choisie, promettoit de la donner avec le Texte Grec à côté, & un grand nombre d'additions & corrections : ce qui auroit formé une très-belle édition de l'Anthologie, & mis dans le Public un livre précieux; mais ce projet n'a jamais été con-

* Nous nous sommes déterminés d'autant plus volontiers à donner cette notice que nous apprenons qu'un homme d'esprit travaille à la vie de Grotius. Cet Ouvrage ne peut que plaire infiniment aux gens de Lettres.

duit jusqu'à l'exécution, du moins après bien des recherches, nous n'avons rien decouvert à cet égard, & dans le Catalogue des Œuvres de Grotius, tant de fois répété par les Bibliographes, il n'est fait aucune mention de son Ouvrage sur l'Anthologie. *

L'Editeur qu'annonce M. le Clerc, & qui n'étoit autre que lui-même, avoit un exemplaire de la Version de Grotius avec une Préface où ce grand Auteur traitoit de l'Anthologie & de la traduction qu'il en avoit faite ; nous ne pouvons rien dire de ce morceau, qui n'est point parvenu à notre connoissance ; mais pour la version entière des sept livres d'Epigrammes Grecques, nous

* On nous assure qu'il y a eu quelques feuilles de cette Version imprimées, mais que l'Ouvrage n'a point été continué.

l'avons ſous les yeux; & c'eſt un autre exemplaire que celui de M. le Clerc, c'eſt même l'Original écrit de la main de Grotius, ainſi que l'atteſte ſon Secrètaire Edmond le Mercier, dans une Epigraphe qui eſt à la tête, & que nous tranſcrivons en marge. Ceux qui n'aiment pas qu'on diſe du bien des Jéſuites, pouront paſſer cette Anecdote. Elle eſt ſi eſſentielle à la Notice du Mſ. que nous n'avons pû la ſupprimer. *

* Pro benevolo pioque adfectu quo illuſtriſſimus quondam & ſummæ eruditionis vir Hugo Grotius RR. PP. Societatis JESU ad finem uſque vitæ eſt proſecutus, Anthologiam hanc è Græco in Latinum ab eo verſam & ipſius manu ſcriptam Lutetiæ relinqui decuit apud eoſdem Patres de omni litterarum genere optimè meritos, ut in Bibliothecâ ipſorum Claromontanâ perpetuum foret ejuſmodi benevolentiæ ac pietatis monimentum; cui nonnulla Authoris ejuſdem elogia præfigi quoque non abs re

On conserve donc depuis 86 ans dans la Bibliothèque du Collège des Jesuites de Paris la Version de Grotius, & sur les instances de quelques Gens de Lettres, qui s'intéressent encore à l'Antiquité Grecque, nous publions aujourd'hui la Notice de cet Ouvrage. Si le Siécle étoit un peu plus vif pour les Etudes solides,

---

fuerit quibus Societatis hujus Patres & opera non vulgari more commendat in suâ discussione Rivetiani Apologetici, unde hæc excerpta sunt.

On trouve de suite quatre Passages tirés de cet Ouvrage contre Rivet, & ces textes font l'éloge des Jésuites en général & des PP. Petau & Sirmond en particulier. Enfin au bas de la page on lit : Edmundus Mercerius, illustrissimi quondam Grotii à secretis intimis, hæc scribebat Kal. Jan. anni M. DC. LXV. (*Grotius étoit mort dès l'an* 1645.) Idem Claromontanam Bibliothecam Lectorem sic alloquentem fingebat.

Per quem scripta virum voluit sua Grotius edi,
Indita sunt forulis hæc monimenta meis.

s'il reſſembloit en ce genre aux deux Siécles qui l'ont précèdé, nous ne balancerions pas à donner l'Edition entière d'un morceau ſi eſtimable. Mais qui peut dire aujourd'hui, comme Pindare, à des Vers Grecs, ou même à des Vers Latins : embarquez vous mes Vers ſur tous les Vaiſſeaux, allez juſqu'aux extrèmités de la terre ? Et quelle ſeroit la Typographie aſſez zélée, ou aſſez téméraire, pour ſe charger d'une telle entrepriſe ? Renonçons donc à ces idées, & demandons encore grace pour le Latin & le Grec que nous ſerons obligés de citer dans cet Article. Ceux qui n'ont nul commerce avec Rome & Athènes, ſont priés bien inſtamment de ne point s'arrêter ici. Il y a une jolie Epigramme Grecque, où l'on fait parler ainſi une fontaine : *ſi vous avez du cœur, buvez de mes eaux. Si vous êtes lâche, n'en bu-*

vez pas ; ma Liqueur est mâle, elle ne peut plaire qu'aux hommes. Les lâches ne doivent puiser que chez eux-mêmes. *

Grotius, après l'heureuse aventure qui lui rendit sa liberté, vint à Paris en 1621. & il passa 10 ans dans cette Capitale, très-occupé de l'Etude & très-accueilli des Sçavans. Au mois de Septembre 1630. il commença la version des sept Livres de l'Anthologie ; & elle fut achevée avant le mois de Septembre de l'année suivante : c'est ce qu'il marque lui-même dans une Note à la tête de son Mſ. **

Or ce qui fait le prix de cet Ouvrage, ce sont surtout trois choses. 1°. Il est en très-bons Vers Latins, toujours de la même

---

* Lib. I. Anthol. Cap. LXV. *In fontes.*

** Sept. 1630. Absolutum ante Sept. 1631. horis succesivis.

mesure que les Vers Grecs; en sorte que, si dans le Texte on a des Vers ou Elégiaques, ou purement hexamètres, ou ïambes de six pieds, ou Anacréontiques; toujours la version présente la même espèce de poësie. 2°. Grotius s'est adstreint partout au nombre de Vers qui sont dans chaque Pièce; jamais il n'est ni plus laconique ni plus prolixe, ce qui marque de sa part, & un gènie très flexible, & une patience singulière. 3°. Il corrige le texte de tems-en-tems par de petites Notes placées en marge. Le tout assez lisible, quoique ceci ne soit pas une copie mise au net, & qu'il s'y trouve plusieurs ratures. Ce ne peut être neanmoins le premier exemplaire, puisque les corrections sont assez rares, vû l'étenduë de ce Ms. la multitude & la difficulté des matières.

Le goût propre des Epigram-

mes de l'Anthologie, n'eſt peut-être pas encore aſſés connu. Nous ſommes accoutumés à la manière de Martial & de nos Epigrammatiſtes François, à leurs alluſions, à leurs pointes, à leurs chûtes toujours aſſaiſonnées d'un grain de ſel ou veritablement attique, ou ſoit diſant tel. Ce n'eſt pas là ce qu'on trouve chez les Grecs. Leurs Epigrammes bornées le plus ſouvent à ſervir d'inſcriptions, ſont ſimples & n'énoncent que l'objet auquel on les a deſtinées. Ce qui n'empêche pourtant pas qu'on n'y remarque de tems en tems des penſées fines, & qui le ſont même d'autant plus qu'elles conſervent plus de naturel. Nous allons en produire des exemples, & nous ferons voir comment Grotius a traduit ces belles Epigrammes. La verſion de ce ſavant homme eſt toujours ici notre point de vuë principal.

Août 1751.

Liv. I. Tit. LXVII. Epigr. 26.

On fait ainsi l'éloge d'Hérodote dont les Livres portent chacun le nom d'une Muse.

Hospes ut Herodotus musas exceperat, illi
Hospitii pretium quæque dedere librum. *

Tit. L X X X V I I. Epigr. 2. Enée sauvant son père de l'incendie de Troye, crie aux Grecs : *Ne touchez pas à mon fardeau, vous y gagneriez peu, & j'y perdrois infiniment.*

Per patriæ cineres & tela per hostica ferret
Cum pius Æneas, maxima sacra, patrem;

---

* Ἡρόδοτος μούσας ὑπεδέξατο, τῷ δ' ἄρ' ἑκάστη
Ἀντὶ φιλοξενίης βίβλον ἔδωκε μίαν.

Hoc onus, aiebat, Danai, ne tangite. parva
In ſene ſunt vobis præmia, magna mihi. *

Tit. XC. Epigr. 6. on dit, ſur la brièveté de la vie :

Utere flore tuo, namque ætas præterit, hædus
Qui fuit hic, æſtas tranſeat, hircus erit. **

Ibid. Autre comparaiſon ſur le même ſujet.

Exiguo floret roſa tempore, prætereat ver,
Illa tibi fuerat quæ roſa, ſentis erit. ***

---

* Ἐκ πυρὸς ἰλιακοῦ, δοράτων μέσον ἥρπασεν ἥρως
Αἰνείας ὅσιον παιδὶ βάρος πατέρα.
Ἔκλαγε δ' Ἀργείοις μὴ ψαύετε· μικρὸν ἐς Ἄρη
Κέρδος ὁ γηραλέος, τῷ δὲ φέροντι μέγα.

** Τῆς ὥρας ἀπολαύε, παρακμάζει ταχὺ πάντα
Ἓν θέρος ἐξ ἐρίφου τρηχὺν ἔθηκε τράγον.

*** Τὸ ῥόδον ἀκμάζει βαιὸν χρόνον· ἢν δὲ παρέλθῃ
Ζητῶν εὑρήσεις οὐ ῥόδον, ἀλλὰ βάτον.

Août 1751.

A la fin du premier Livre, on trouve dans Grotius une pièce de 23 vers Héxametres ſur le printems, laquelle n'eſt point dans quelques éditions de l'Anthologie, notamment dans celle d'Eilhard Lubin en 1604; mais elle ſe voit en autant de vers Grecs dans la belle édition de Florence en 1497. dont nous avons deux exemplaires ſous les yeux, & dans celle de Henri Etienne en 1566. Cette pièce de vers eſt renduë avec toutes ſes graces dans le Latin, témoin ce commencement:

Horrida nimboſæ ceſſerunt tempora brumæ,
Blandaque purpurei pandit ſe gratia veris;
Lætior induitur viridanti gramine tellus,
Et rediviva novis ornatur frondibus arbor &c.

Le ſecond & le troiſiéme Livre de l'Anthologie nous fourni-

roient cent exemples, si nous voulions transcrire tout ce qui nous a intéressés dans cette belle version, mais il faut avancer ; & nous ne produirons qu'une Epigramme du troisiéme Livre, elle est au Tit. XII. C'est l'Epitaphe d'une Dame nommée Eugenie qui avoit brillé par les graces du corps, par les agréments de la Poësie, & par l'étude des Loix.

Quæ formæ cantûsque simul florebat honore,
Cui super & leges discere cura fuit ;
Eugeniam tellus tegit hæc ; in funere vulsis
Crinibus adstabant Cypria, Musa, Themis. *

---

* Τὰν πάρος ἀνθήσασαν ἐν ἀγλαΐη καὶ ἀοιδᾶ
Τὰν πολυκυδίςυ μνάμονα θεσμοσύνας,
Εὐγενίαν κρύπτει χθονίη κόνις· αἱ δ' ἐπὶ τύμβῳ
Κείραντο πλοκάμυς, Μῦσα, Θέμις Παφίη.

Août 1751.

On trouve une multitude d'Epigrammes charmantes dans le quatriéme Livre, parce que c'eſt celui qui raſſemble ce qu'on a dit de mieux à la louange des fameux Peintres & Sculpteurs de l'Antiquité. On ſçait en combien de manières le célèbre Myron y eſt préconiſé ; ſous combien d'images gracieuſes eſt décrite la géniſſe qu'il avoit miſe en bronze. Voici quelque choſe de très-noble ſur la ſtatuë d'Alexandre regardant le Ciel d'un air aſſuré. L'ouvrage étoit de Lyſippe Sculpteur de ce Prince. *

Æquat Alexandri vultumque animumque ferocem
Lyſippus : tantum poſſe quis æra putet ?

* Τόλμαν Ἀλεξάνδρου καὶ ὅλαν ἀπεμάξατο μορφὰν
Λύσιππος· τίν' ὁδὶ χαλκὸς ἔχει δύναμιν;
Αὐδάσοντι δ' ἔοικεν ὁ χάλκεος, ἐς Δία λεύσσων,
Γᾶν ὑπ' ἐμοὶ τίθεμαι, Ζεῦ, σὺ δ' Ὄλυμπον ἔχε.

Æreus iſte Jovem ſpectans clamare videtur :

Subdo mihi terras, tu, Pater, aſtra tene.

Au Titre XII. de ce Livre Epigr. 26. on invite les Spectateurs à conſidérer le Tableau où Apelle avoit peint la Déeſſe Venus ſortant de la mer & faiſant ſortir l'eau de ſes cheveux.

Maternis primùm de fluctibus emergentem
Cyprin Apellæi cerne laboris opus.
Ut manibus mulcens reſperſos æquore crines,
De madidis ſpumam cogit abire comis.
Non tibi de formâ poſthac certabimus, ipſæ
Dicant, ſi videant, nata ſororque Jovis. *

---

*Τὰν ἀναδυομέναν ἀπὸ ματέρος ἄρτι θαλάττας
Κύπριν Ἀπελλείου μόχθον ὅρα γραφίδος,

Août 1751.

L'Epigramme 49. ſous le même Titre eſt un chef-d'œuvre de fineſſe & d'élégance. On feint Cupidon labourant & diſant à Jupiter : *Brule ces campagnes ſi tu ne veux pas être attelé à ma charruë.* Grotius s'eſt ſurpaſſé lui-même dans la Traduction de ce Morceau.

Rus petiit poſitis arcu, facibuſque Cupido;
Virga manu, tergo pendula pera fuit.
Hoc habitu ſulcos glebæ cerealis arabat
Gnavus, agens domitos ſub juga curva boves;
Reſpicienſque Jo em : terras, ait, ignibus ure,
Ne bos Europæ tu quoque factus ares.*

Ὡς χερὶ συμμάρψασα διάβροχον ὕδατι χαίταν,
Ἐκθλίβει νοτερῶν ἄφρον ἀπὸ πλοκάμων.
Αὐταὶ νῦν ἐρέουσιν Ἀθηναίη τε καὶ Ἥρη,
Οὐκ ἔτι σοι μορφᾶς εἰς ἔριν ἐρχόμεθα.

* Λάμπαδα θεὶς καὶ τόξα, βοηλάτιν εἵλετο ῥάβδον

Au Titre XXVII. du même Livre, nous trouvons l'éloge d'Homère tourné de plusieurs manières, toutes agréables & spirituelles, nous ne rapporterons que celle-ci : on demande à ce Prince des Poëtes quelle Ville a l'avantage d'être sa patrie, on détaille toutes celles qui s'attribuent cet honneur ; & il répond négativement sur chacune. Enfin après une longue suspension, il dit qu'il n'en nommera aucune, & pourquoi lui replique-t'on ? C'est, repond-il, que je m'attirerois l'inimitié de celles à qui j'aurois donné l'exclusion.

Οὖλος ἔρως, πήρην δ' εἶχε κατωμαδίην.
Καὶ ζεύξας ταλαεργὸν ὑπὸ ζυγὸν αὐχένα ταύρων,
Ἔσπειρεν Δηοῦς αὔλακα πυροφόρων·
Εἶπε δ' ἄνω βλέψας αὐτῷ Διί, πρῆσον ἀρούρας
Μή σε τὸν Εὐρώπης βοῦν ὑπ' ἄροτρα βάλω.

Août 1751.

Il faut lire Grotius & le comparer avec le Grec.

An tu Chius eras ? Nego. Num Smyrnæus, & illud.
Cuma ne, Homere, tibi patria, vel Colophon ?
Neutra. Sed an Salamin altrix tibi terra ? nec illa
Me dedit. Unde igitur sis, precor, ipse doce.
Non doceo. Quare ? Si verum fabor, habebo
Oppida quæ restant semper iniqua mihi. *

Sans entamer les Livres V.

---

* Χῖος ἔφυς ; οὔ φήμι. Τὶ δαὶ, Σμυρναῖος ; ἀπαυδῶ.
Κύμη δ' ἢ Κολοφὼν πατρὶς Ὅμηρε σέθεν ;
Οὐδετέρη. Σαλαμὶς δ' ἐστὴ πόλις ; οὐδ' ἀπὸ ταύτης
Ἐξέφυν. ἀλλ' αὐτὸς λέξον ὅπῃ γέγονας.
Οὐκ ἐρέω. τίνος ἦ ῥὰ ; πέπεισμ' ὅτι τ' ἀτρεκὲς εἰπὼν
Ἕξω τὰς ἄλλας ἄμμιν ἀπεχθομένας.

VI.

VI. & VII. nous terminerons cet extrait par les remarques ſuivantes.

Outre les Epigrammes contenuës dans toutes les Editions, le Mſ. de Grotius préſente 1°. celles qu'Henri Etienne avoit raſſemblées, & qui ſont à la fin de ſon Anthologie Grecque. 2°. Un très-grand nombre d'Inſcriptions tirées de Gruter. 3°. Un Recueil formé par Grotius même ſur les Manuſcrits.

Mais un morceau des plus précieux, & qui ſeul ſuffiroit pour rendre eſtimable le Mſ. dont nous donnons la Notice, c'eſt la traduction entière de la pièce d'Euripide, intitulée *les Suppliantes*. Elle eſt ajoutée à la fin du Volume, comme un hors d'œuvre.

On a, dans un Recueil imprimé, des morceaux de cette Tragédie & de pluſieurs autres, ſous le titre de *Excerpta ex Tragediis*

& Comœdiis Græcis, &c. ab Hug. Grotio Paris. 1626. *In* 4°. Mais ce que nous annonçons eſt tout différent. La Pièce des Supplian-tes ſe préſente ici toute entière en beaux Vers Iambes ; dont nous citerions des morceaux, ſi nous n'avions pas deja trop abuſé de la complaiſance des Lecteurs.

Cette Notice eſt auſſi comme un avertiſſement ou une prière que nous publions, & qui s'adreſſe à tous ceux qui diſpoſent des grandes Bibliothèques. Il s'y trouve toujours des Manuſcrits, ſoit anciens ſoit modernes, ſouvent très-intéreſſants, & quelquefois totalement perdus pour les Propriétaires & pour le Public. Le bien des Lettres eſt qu'on en donne connoiſſance ; qu'on mette à cette monnoye, s'il eſt permis de parler ainſi, le prix & le cours qu'elle merite ; qu'on ne la laiſſe pas tomber

dans le décri par le non-uſage. Nous temoignons avec aſſurance que les Sçavans ſouhaitent cette augmentation de commerce avec ardeur, & que nous avons ſur cela des preuves bien authentiques & bien poſitives. Ne ſoyons pas avares de ces richeſſes, qui ne ſont quelque choſe qu'autant qu'on les communique. Il y a une Epigramme de l'Anthologie qui dit : *Vous avez l'opulence d'un Créſus, & l'ame d'un Pauvre : Oh! que vous êtes riche pour vos Succeſſeurs, & que vous êtes indigent pour vous-même!*

ARTICLE XCII.

Hiſtoire de la Juriſprudence Romaine, contenant ſon Origine & ſes Progrès depuis la fondation de Rome, juſqu'à préſent, &c. Par M. Antoine Terraſſon, Ecuyer, Avocat au

Parlement. fol. A Paris, chez G. Cavelier Père ruë S. Jacques, David le jeune, Rollin fils, &c. Quai des Auguſtins. M. DCC. L. *Suite de l'Article XXXV. au mois de Mars 1751.*

IL y avoit eu des Loix & des Légiſlateurs avant que Rome exiſtât; la Juriſprudence des Romains devoit reſſembler en bien des points à celle des Peuples qui les avoient précèdés. Il étoit donc à propos de placer à la tête d'une Hiſtoire comme celle-ci, le plan général de toutes les anciennes Loix; & c'eſt ce que M. Terraſſon, notre Auteur, exécute très-bien, quoiqu'en très-peu de mots.

Il rappelle ſommairement les principaux Articles de la Juriſprudence des Juifs, des Egyptiens, des Cretois, des Lacédémoniens; quatre Peuples fa-

meux par l'idée & les détails de leur gouvernement. Mais le premier avoit au-dessus de tous l'avantage d'être dirigé par des Loix Divines, & d'avoir entendu un Législateur inspiré.

Il y a, dans une des Ordonnances de Moïse, quelques objets de discussion. Notre Auteur dit que ce chef des Hébreux fit *défense expresse de parler mal des Dieux que les autres Nations révèrent;* & que ceci renfermoit *une vuë politique conforme aux desseins de Dieu sur son Peuple*, parceque *si Moïse avoit ordonné aux Juifs de parler mal des Divinités étrangères ... chaque Nation auroit crû être obligée de vanger ses Dieux outragés, l'Univers entier qui étoit alors imbu des maximes du Paganisme, seroit venu fondre sur la Judée, &c.*

Cette défense de *parler mal des Dieux* est au Chap. XXII.

ỳ. 28 de l'Exode. * Et nous avouons que l'hiſtorien Joſephe, que le Juif Philon, que S. Cyrille même d'Alexandrie, ** ont pris le terme de *Dieux* dans le ſens que lui donne M. Terraſſon. Ce n'étoit pas, ſelon le même S. Cyrille, par des vuës politiques qu'il avoit été défendu de parler mal des Divinités étrangéres; c'étoit pour inſpirer & maintenir le reſpect qui eſt dû au nom de Dieu, quelque part qu'il ſe trouve; mais enfin l'interprètation du terme de *Dieux* ſubſiſteroit toujours, & ce terme indiqueroit les Divinités des Nations, s'il falloit s'en tenir à Joſephe, à Philon, à S. Cyrille. Cependant la Paraphraſe Chaldaïque, les verſions Syriaque &

---

* *Diis non detrahes.*

** *Joſeph. Antiq. l.* 4. *Phil. de Monarch. Cyrill. in Joan. l.* 12.

Arabe, avec tout ce que nous connoiſſons de plus excellent parmi les Commentateurs de l'Ecriture, ne reconnoiſſent dans cet endroit & dans cette Loi, qu'une défenſe de parler mal des *Juges*, des *Magiſtrats* qui ſont quelquefois appellés *Dieux* dans l'Ecriture ; & la ſuite du Verſet ſemble déterminer ce ſens, puiſque le texte ajoute : *vous ne maudirez point le Prince* (ou le Chef) *de votre Peuple.* *

Quand un Livre eſt auſſi bien fait & auſſi intéreſſant que celui de M. Terraſſon, on le ſuit dans ſes particularités, on diſcute les points de controverſe qui peuvent s'y rencontrer ; nous en uſerons ainſi pour donner plus de ſaillie à notre extrait, & pour faire voir la grande idée que nous avons conçuë de l'ouvrage.

* *Principi populi tui non maledices.*

Notre Hiſtorien entre dans les anciennes Loix Romaines ; ce n'étoit pas un morceau facile à traiter. Papyrius avoit rédigé ces Loix ſous Tarquin le Superbe. Les révolutions & l'injure des tems les ont diſſipées ; elles ne ſe trouvent plus que dans des volumes épars : fragmens précieux toutefois, qui nous font connoître les mœurs de ces Anciens Romains, beaucoup plus vertueux qu'aimables, & infiniment plus braves que polis ou lettrés. Ce Code Papyrien nous préſente encore 36. Loix dans l'Hiſtoire de M. Terraſſon, qui les explique toutes, qui les orne de Commentaires fort détaillés & fort ſavants. Le corps de ces Notes formeroit bien l'Hiſtoire complette des premiers tems de Rome, tant on y raſſemble de faits, d'uſages, de cérémonies, d'inſtitutions, qui ſe rapportent à ces Epoques antiques.

Denys d'Halicarnaſſe eſt ſingulièrement eſtimable par l'attention qu'il a euë de nous conſerver les Loix de Romulus, de Numa, de Servius Tullius & en général de tous les premiers modérateurs du Peuple Romain. Il donne de plus aſſez ſouvent l'Eſprit de ces Loix : pratique infiniment utile, quand elle procède d'un Ecrivain auſſi ſenſé & auſſi inſtruit que l'eſt Denys d'Halicarnaſſe. M. Terraſſon recueille avec ſoin ces Loix & l'Eſprit qui leur eſt propre : quand il reſte quelque doute, il diſcute avec ſoin, & par exemple la Loi 24^e^. portant, ſelon l'idée commune des Juriſconſultes, qu'*un mari poura tuër ſa femme quand elle aura bû du Vin ;* il examine tous les termes dont ſe ſert Denys d'Halicarnaſſe, pour déterminer ſi c'eſt bien là le ſens du décret porté par Romulus ; ſi ce Légiſlateur a voulu en

effet porter la peine de mort, & s'il a condamné à cette peine, non-ſeulement la perſonne qui ſe ſeroit enyvrée, mais celle même qui auroit bû du Vin : ſurquoi il y a du partage dans les opinions. Cujas ne croit pas qu'il ſoit queſtion, dans le texte de Denys d'Halicarnaſſe, de punir de mort, mais ſeulement de punir en général. Et il eſt vrai que le terme * dont ſe ſert l'Hiſtorien Grec n'indique abſolument pas le dernier ſupplice. Cependant d'autres Ecrivains, tels que Valère Maxime, Fabius Pictor & Pline, fixent le ſens de cette Loi à la peine de mort. D'un autre côté, il ſembleroit aſſez vrai-ſemblable qu'on n'auroit uſé d'une ſi grande ſévérité, qu'à l'égard des femmes qui ſe ſeroient enyvrées, & non ſimplement envers celles qui auroient bû du Vin. C'eſt la penſée de

* ζημιοῦν.

notre Auteur, qui paroît conforme à celle de Denys d'Halicarnasse, lorsqu'il dit que l'*yvresse dans les femmes est le commencement du libertinage.*

Ainsi détaillons-nous toutes les parties de cette Loi, pour faire voir comment M. Terrasson procède dans son ouvrage, & quel est le caractère de sa composition. Il n'est point d'Article dans le Code Papyrien sur lequel il ne disserte en Jurisconsulte & en Critique. On peut voir en particulier la Loi 27^{e}. sur le droit de vie & de mort qu'eurent les Péres à l'égard de leurs enfans; la 29^{e}. sur les bornes de l'esclavage des enfans, quand un père les avoit vendus jusqu'à trois fois; la 3^{e}. sur les Contrats & la fidélité qu'on doit y observer. Nous ne saisissons ici que les Articles qui nous ont affecté davantage. La Loi 26. nous arrêtera encore un moment.

L'Auteur l'expoſe en ces termes ; *s'il naît à un père un enfant avec quelque difformité conſidérable, que le père ſe hâte de le tuër auſſi tôt qu'il verra le jour.* Cette Loi étoit barbare & injuſte, mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit. On nous la donne comme tirée de Denys d'Halicarnaſſe, & comme indiquée par Ciceron dans ſon 3^e^. Livre des Loix. A cet égard il eſt bon d'obſerver d'abord que Cicéron la cite ſimplement d'après les XII. Tables, où elle auroit pû être autrement préſentée que dans le Code Papyrien ; ainſi, pour ſavoir quelle forme elle eut dans ce Code, il faut abſolument s'en tenir à Denys d'Halicarnaſſe qui dit expreſſément que Romulus ordonna aux Habitans de ſa nouvelle Ville, d'élever tous les enfans mâles & les aînées des filles, qu'il leur défendit de mettre à mort aucun enfant avant l'âge

de trois ans, excepté s'il se trouvoit difforme ou monstrueux, qu'enfin, dans ce cas là-même, il ne permit l'exposition que quand on auroit montré l'enfant à cinq personnes du voisinage. D'où il est aisé de conclure. 1°. Que le sens de la Loi ne doit pas se restraindre aux enfans mâles, comme l'a crû notre Auteur, après d'autres Jurisconsultes. 2°. Que Romulus n'ordonna pas, mais permit simplement d'exposer les enfans difformes ou monstrueux. 3°. Que M. Terrasson réfute à propos les Auteurs qui ne comprennent dans l'étenduë de la Loi que les monstres, non les enfans qui avoient quelque difformité considérable. Denys d'Halicarnasse indique cette espèce de défaut qui seroit la mutilation, * ou quelque chose d'équivalent.

---

* ἀνάπηρον.

La feconde Legiflation des Romains fut comprife dans les XII. Tables : Collection dont Cicéron & Juftinien ont fait l'éloge en termes fi magnifiques. Il feroit à fouhaiter qu'elle fubfiftât dans fon entier : *c'eft l'Image de l'antiquité*, dit l'Orateur Romain ; & cette antiquité vénérable montre les traces des bonnes mœurs, de la faine raifon, de l'amour de la Patrie, de toutes les vertus que le déclin des fiécles fait difparoître.

Notre Auteur s'eft donné des peines infinies pour raffembler toutes les piéces de ce Tréfor, & pour les préfenter au Public, dépouillées de leur rouille & de leur docte barbarie. Sa méthode eft toujours la même, c'eft-à-dire, telle qu'il fe l'étoit prefcrite pour le Code Papyrien. D'abord on trouve le texte de la Loi, enfuite des Notes & des explications très abondantes &

très-instructives ; mais ce qui distingue particulièrement cette partie de la nouvelle Histoire, c'est la discussion où entre l'Auteur, sur l'origine & la composition des XII. Tables. M. Bonamy de l'Académie Royale des belles Lettres, avoit prétendu que les Lois Grecques n'avoient point servi à former ce corps de Loix Romaines ; il ne nioit pas la députation faite en Grèce vers l'an 302. de Rome ; tous les Historiens l'attestent : mais il n'avoit pas voulu reconnoître l'influence de cette Ambassade dans la rédaction du Code dressé par les Décemvirs. Il s'étoit persuadé que Rome avoit eu assez de Lois faites sous les Rois & sous les premiers Consuls, pour se passer des Extraits apportés d'Athènes & des autres Cantons de la Grèce. Cet habile homme disoit sur cela des choses si recherchées & tour-

nées avec tant d'esprit, que l'Origine * Grecque des 12. Tables auroit bien disparu aux yeux même des Sçavans, si M. Terrasson ne fût venu ramener & confirmer l'ancienne opinion. C'est à quoi il s'applique dans un morceau très-estimable & très-littéraire. » Il conclut premiére-» ment que Romulus & les au-» tres Rois de Rome n'avoient » point emprunté leurs Loix des » Grecs. Secondement, que lors-» qu'il fut question de composer » les Loix des XII. Tables, les » Romains n'avoient pas chez » eux de quoi former ce Corps » de Loix. Troisiémement qu'en » conséquence de cette disette » de Loix, les Romains envoyè-

* Il faut entendre *Origine* moderne ou correspondante à l'année 302 de Rome : car M. Bonamy prétendoit bien que les anciennes Loix de Rome qui avoient servi seules aux douze Tables, étoient originairement Grecques.

» rent réellement en Grèce &
» dans les Villes Grecques d'Ita-
» lie, des députés qui rapportè-
» rent les Loix de Solon & des au-
» tres Législateurs Grecs. Qua-
» trièmement que ces Loix jointes
» aux Coutumes non écrites des
» Romains furent la matière des
» XII. Tables. «

On recueille ici 105. Loix des XII. Tables, ce qui occupe avec les Notes correspondantes, une espace de plus de cent dix pages. Comment pourions-nous indiquer toutes les richesses d'un si grand morceau ? Il s'y trouve d'excellentes choses sur les Testaments, p. 119. Sur le Commerce, p. 137. Sur les procèdures usitées dans les accusations publiques, p. 177. Sur le serment, p. 181. & il faudroit joindre à cette lecture deux autres endroits très-remarquables, l'un sur la manière dont on proposoit les Loix, l'autre sur les anciens Ju-

riſconſultes. Mais finiſſons par une obſervation qui regarde la p. 148. où l'Auteur dit : » Quel-
» ques-uns ont prétendu que la
» Loi du Talion tiroit ſon ori-
» gine du Droit Divin, & ils ſe
» fondent ſur le Chap. 22. de
» l'Exode, où ils croyent trou-
» ver cette Origine. Mais je ne
» ſçaurois être de leur ſentiment,
» attendu que je ne trouve rien
» dans ce 22. Chap. pour m'en-
» gager à adopter cette conje-
» ćture. « Cela eſt vrai quant au 22. Chapitre ; mais dans le 21. Vers. 23. & ſuiv. & au Levit. Chap. 24. Verſ. 19. & ſuiv. la Loi du Talion eſt clairement exprimée.

Nous donnerons bientôt un dernier extrait pour le reſte de ce volume.

Fig. 1.

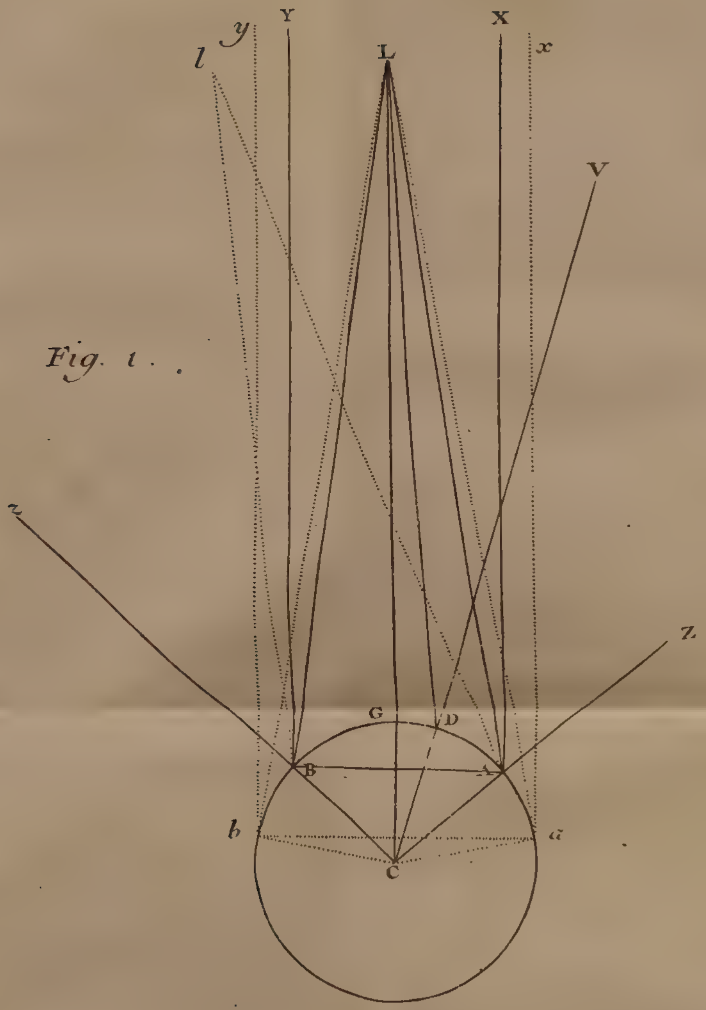

Fig 2

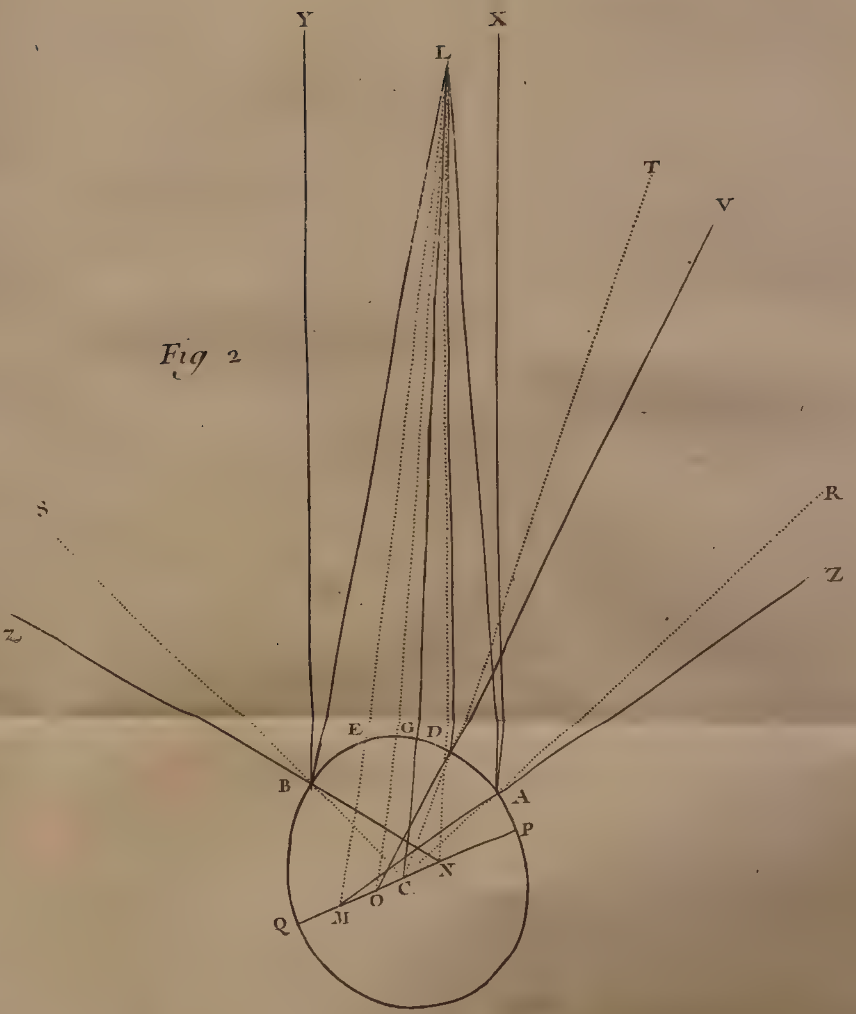

ARTICLE XCIII.

TROISIE'ME LETTRE de Mr. De l'Isle de l'Académie Royale des Sciences, au P. B. J.

J'En ſuis reſté, M. R. P. dans ma ſeconde Lettre à examiner la queſtion, ſi l'on ne pourroit pas employer les obſervations que l'on ſe propoſe de faire ſur la Parallaxe de la lune, à déterminer la figure de la Terre; ou au moins à vérifier celle que l'on croit qu'elle a: c'eſt une queſtion des plus utiles, & en même-tems des plus difficiles que l'on puiſſe propoſer ſur ce ſujet. L'on ne peut diſconvenir de ſon utilité, après avoir fait voir qu'il n'eſt pas poſſible de déterminer exactement les Parallaxes, ſans ſuppoſer la figure de la Terre connuë. A l'égard de

la difficulté de déterminer en même-tems la Parallaxe de la Lune & la figure de la Terre ; l'on en pourra juger par la ſubtilité des méthodes propoſées à ce ſujet, & la grande préciſion qu'elles exigent dans les obſervations.

Il y a 17 ans que M. Manfrédi cherche à réſoudre ce problême de la manière que l'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1734. Sa méthode ſuppoſe la connoiſſance que tous les Aſtronomes ont de la manière de déterminer par les Parallaxes horaires, la Parallaxe horiſontale dans l'hypothèſe de la Terre ſphérique ; ce que M. Jean-Dominique Caſſini a très-exactement expliqué dans ſon traité de la Comète de 1680. Je ſuppoſerai auſſi cette connoiſſance, pour ne pas répéter ici ce que l'on trouve rapporté dans pluſieurs traités d'Aſtronomie ; j'expliquerai ſeu-

lement, après M. Manfrédi, l'usage que l'on en doit faire dans la supposition de la Terre applatie par les Poles.

La méthode de déterminer, par les Parallaxes horaires, la Parallaxe des Astres dans l'hypothèse de la Terre sphérique; est fondée sur le mouvement diurne de la Terre sur son axe, par lequel la verticale AC (fig. 1.) du lieu A, dans lequel on fait les observations, décrit autour de cet axe un cone; dont le sommet C est au centre de la Terre, & dont le demi-angle au sommet, est égal au complèment de la hauteur du Pole du lieu A.

Pour produire le même effet sur la Terre applatie par les poles, (fig. 2.) il faut donc considérer que, par le mouvement diurne de la Terre sur son axe PQ; la verticale AM du point A, dans lequel on fait les observations, décrit autour de cet axe

un cône dont le ſommet eſt au point M, diſtant du centre de la Terre de la quantité CM ; & que le demi-angle AMP fait au ſommet de ce cône, eſt de même que dans l'hypothèſe ſphérique, égal au complément de la latitude du lieu A.

Toute la différence qu'il y a dans les deux ſuſdites hypothèſes, conſiſte donc en deux choſes. 1°. En ce que ſur la ſphère (fig. 1.) le ſommet de tous les cônes ſuſdits, pour les différens lieux particuliers de la Terre, eſt au centre C de la Terre ; au lieu que ſur la Terre applatie par les Poles, (fig. 2.) ce ſommet a pour chaque point de la Terre, comme A. B. D. une différente ſituation ſur l'axe de la Terre ; comme aux points M. N. O. 2°. en ce que les diſtances AC. BC. DC. (fig. 1.) des différens points A. B. D. de la Terre au ſommet C de leurs cônes, ſont toutes

égales entr'elles, ſur la ſphère; au lieu que ſur la Terre applatie par les poles (fig. 2.) ces diſtances varient de grandeur, comme ſont AM, BN, DO &c. Or ce ſont ces diſtances qui ſervent de baſes, tant aux parallaxes horiſontales, qu'à toutes les autres parallaxes de hauteur dans les deux hypothèſes; ainſi lorſque par la méthode des parallaxes horaires, l'on aura déterminé la parallaxe horiſontale, & celles de hauteur dans le Méridien, qui conviennent aux diſtances apparentes de la Lune au Zenith, comme LAZ, LBz, LDV, ces parallaxes qui ſeront ALM, BLN, DLO, différeront des parallaxes CLA, CLB, CLD rapportées au centre de la Terre, telles que je les ai conſidérées dans ma ſeconde Lettre; elles en différeront, dis-je, de la quantité des angles CLM, CLN, CLO que M. Manfredi a appellés les

parallaxes des centres.

On voit aisément comment l'on peut connoître la grandeur de ces parallaxes des centres pour chaque lieu particulier de la Terre, lorsque la figure de la Terre est supposée connuë; puisqu'il ne faut pour cela que calculer les distances C M, C N, C O, qui sont données par la nature de la courbe qui représente chaque Méridien. Après quoi l'on considérera les triangles CLM. CLN. CLO qui ont pour côté commun la distance CL de la Lune à la Terre, & pour angle commun l'angle en C donné par la déclinaison de la Lune : ainsi l'on voit que dans chacun des triangles susdits, trois choses étant supposées connuës, les parallaxes des centres CLM. CLN. CLO s'en peuvent déduire.

J'ai calculé suivant les dimensions données à la Terre par M. Bouguer

Bouguer dans sa théorie, les distances CM, CN, CO pour les différens points de sa surface de 10 en 10 degrés de latitude ; comme aussi les longueurs des verticales AM, BN, DO pour les mêmes points, telles que l'on les voit dans les deux Tables ci-jointes.

Latitude. Dégrés.	C M. *Toises.*	*Différences*
0	0	
		5165
10	5165	
		5444
20	10609	
		5875
30	16484	
		6244
40	22728	
		6308
50	29036	
		5860
60	34896	
		4800
70	39696	
		3159
80	42855	
		1109
90	43964	

Latitude. *Dégrés.*	A M *Toises.*	*Différences*
0	3281013	
10	3281464	451
20	3282876	1412
30	3285362	2486
40	3288942	3580
50	3293395	4453
60	3298183	4788
70	3302519	4336
80	3305559	4040
90	3306653	1094

Comme j'ai pris pour exemple des obſervations, à faire le point A qui repréſente Upſal ſous la latitude de 59° 52′ boréale ; le Cap de Bonne-Eſpérance en B ayant 33° 47′ de latitude Auſtrale ; auxquels j'ajouterai préſentement Rome repréſenté par le point D ayant 41° 54′ de hauteur du pole ; j'ai calculé en particulier les grandeurs CM, CN, CO, que j'ai trouvé de 34823. 18814. 23935. toiſes ; comme auſſi les baſes AM, BN, DO, que j'ai trouvé de 3298120. 3286593. 3289738. toiſes.

J'ai ſuppoſé, dans ma lettre précédente, que la Terre fût le plus près de la Lune qu'il eſt poſſible, dans lequel cas ſa Parallaxe horiſontale eſt de 62′ 0″. Suivant cette ſuppoſition, la diſtance CL de la Lune à la Terre ſe calcule de 55. 4505 demi-diametres de la Terre ſphérique ; ou de 181425800. toiſes, en

ſuppoſant le demi - diametre moyen de la Terre, applatie par les poles, de 3271850 toiſes.

Connoiſſant le rapport des lignes CM, CN, CO; avec la diſtance CL de la Lune à la Terre, il ne faut plus que connoître l'angle PCL que fait la ligne CL avec l'axe de la Terre; ce qui dépend de la déclinaiſon de la Lune. Dans les calculs que j'ai rapportés dans ma ſeconde lettre, j'ai ſuppoſé (page 926) la Lune L également élevée audeſſus de l'horiſon d'Upſal A & du Cap de Bonne-Eſpérance B. ou la ligne CL partageant en deux parties égales l'angle que font enſemble les verticales AM, BN de ces deux lieux. Si l'on ajoute la moitié de cet angle 46° 49′ 30″ au complément AMP de la hauteur du pole d'Upſal (30° 8′) il viendra 76° 57′ 30″ pour l'angle PCL; ce qui fait voir que la déc naiſon véritable de la Lune

eſt alors de 13° 2′ 30″ Septentrionale. Suppoſant donc l'angle MCL connu de 103° 2′. 30″. & les deux côtés qui le comprennent CM de 34823 toiſes & C L de 181425800 toiſes ; l'on voit que l'on en peut conclure l'angle CLM de la Parallaxe des centres pour Upſal, qui ſe trouve de 39″. L'on calculera de la même maniére la Parallaxe des centres pour le Cap de Bonne-Eſpérance meſurée par l'angle CLN de 26″ ; & celle de Rome CLO ſeulement de 21″

Voici l'uſage que l'on peut faire de ces petites Parallaxes des centres pour la détermination de la figure de la Terre. J'ay fait voir, dans mes lettres précédentes, qu'en comparant la Lune avec une même étoile fixe, vüe des points A & B, l'oñ en pouvoit conclure l'angle total ALB, réſultant de la ſomme, ou de la différence des angles,

LAX, LBY obſervés immédiatement. Mais par le moien des parallaxes Horaires obſervées aux points A & B, on peut connoître les Parallaxes ALM, BLM dont la ſomme eſt plus grande que l'angle ALB de la ſomme des parallaxes des centres CLM, CLN, qui dans le cas préſent eſt de 1′. 5″. Il ſuit donc qu'ayant déterminé par le moien des Parallaxes Horaires la ſomme des angles ſuſdits, ALM, BLN; il ne faut que la comparer avec l'angle ALB, conclu des différences de déclinaiſon de la Lune à l'égard d'une même étoile & l'on verra ſi ces deux ſommes différeront entr'elles de plus ou de moins que 1′. 5″.; ce qui ſervira à faire connoître ſi la figure de la Terre, approche plus ou moins de celle que M. Bouguer lui attribuë.

L'on voit bien ſans que je le diſe que ſi l'obſervation des pa-

rallaxes horaires avoit été faite dans deux lieux ſitués vers un même Pole, comme ſont Upſal & Rome repréſentés ſur la figure par les points A, D, il faudra prendre la différence des Parallaxes des centres CLM, CLO, laquelle ne ſera que de 18″. dont la différence des Parallaxes obſervées ALM, DLO ſera plus grande que l'angle ALD, conclu des différences de déclinaiſon obſervées entre la Lune & une même étoile vuë d'Upſal & de Rome.

Voila de quelle maniere la méthode propoſée par M. Manfredi pour vérifier la figure de la Terre eſt appliquable aux obſervations que l'on ſe propoſe de faire à préſent ſur la Lune; ſur quoi on remarquera ſeulement que lorſque M. Manfredi a propoſé ſa méthode, l'on n'avoit point encore meſuré les dégrés du Méridien ſous le cercle polaire & ſous l'équateur: ainſi il

avoit cru la terre allongée par les poles de la quantité que M. Caſſini avoit déterminée en 1718 dans ſon traité de la grandeur & de la figure de la Terre ; & comme M. Caſſini faiſoit alors la terre plus allongée que M. Bouguer ne la fait à préſent applatie ; c'eſt pour cela que M. Manfredi avoit trouvé qu'il devoit y avoir près de 4 min. de Parallaxe des centres, en choiſiſſant les Obſervateurs placés dans les lieux les plus avantageux comme Upſal, Petersbourg, ou Archangel du côté du ſeptentrion, & le Cap de Bonne-Eſpérance ou le détroit du Magellan du côté du midi.

Mais préſentement que l'on ſçait que la Terre eſt ſi peu applatie par les poles que la Parallaxe des centres ne va qu'à 1′ 5″ d'Upſal au Cap de Bonne-Eſpérance, on peut demander ſi cette quantité doit être aſſez

ſenſible dans les obſervations pour que l'on puiſſe eſpérer d'en tirer la confirmation de la figure de la Terre telle que je l'ai ſuppoſée juſqu'ici.

L'on a regardé juſqu'à préſent la détermination des Parallaxes Horiſontales des Aſtres par leur Parallaxes horaires, comme une des opérations des plus difficiles dans la pratique de l'Aſtronomie; ſurtout à l'égard de la Lune. Une des principales difficultés, qui eſt commune à toutes les Planettes, vient de ce que la détermination de leurs Parallaxes horaires, ſe fait par la meſure du tems, or l'on ſçait qu'une ſeconde d'erreur en cauſe quinze dans l'aſcenſion droite; de ſorte qu'il faudroit ne pas ſe tromper de plus d'un quart de ſeconde de tems dans les différences d'aſcenſion droites des aſtres & des étoiles fixes avec leſquelles on les compare, pour être

assuré des différences d'ascension droite à 3 ou 4 secondes de dégré près : ce qui causera encore plus d'erreur dans la Parallaxe Horisontale, qui est ordinairement plus grande que celle d'ascension droite. Cependant malgré cette difficulté les Astronomes les plus exercés dans la pratique des l'Astronomie, tels que Mrs. Cassini & Bianchini n'ont pas fait de difficulté d'employer cette méthode & y ont réussi à déterminer à peu de secondes près la Parallaxe Horisontale des planettes les plus difficiles, comme sont celles de Mars & de Vénus ; ainsi il n'y a pas de doute, qu'en prenant toutes les précautions possibles, employées jusqu'ici dans la recherche des Parallaxes de Mars & de Vénus par la mesure du tems, on ne puisse réussir également sur la Lune ; n'y ayant plus qu'à surmonter la difficulté particu-

liere qu'il y a dans les obſervations de la Lune, à cauſe de la variation plus prompte & plus inégale de ſon mouvement horaire en aſcenſion droite que de celui des autres planettes ; mais cette difficulté n'étant qu'une affaire de calcul n'eſt pas inſurmontable ; d'autant plus que ce qu'il y auroit d'incertitude de la part de la théorie du mouvement de la Lune, que l'on pourroit dire n'être pas aſſez exactement connu, ſe peut ſuppléer par les obſervations de pluſieurs paſſages conſécutifs de la Lune au méridien, qui ſerviront à vérifier & rectifier la connoiſſance préciſe que cette méthode ſuppoſe que l'on ait du mouvement horaire de la Lune en aſcenſion droite, & de ſon inégalité.

Pour achever l'examen des moyens de vérifier la figure de la Terre par les Parallaxes de la Lune, de la manière que l'on ſe

propoſe de les obſerver cette année ; il reſte à voir ſi l'on ne pourroit pas ſe contenter de déterminer par les obſervations d'un ſeul lieu la Parallaxe horiſontale de la Lune, par le moyen des Parallaxes horaires ; & quelle devroit être la ſituation la plus avantageuſe de ce lieu ; ou enfin ſi l'on ne pourroit pas faire la même choſe par les ſeules différences de déclinaiſon de la Lune & d'une même étoile obſervées en trois lieux fort différens en latitude &c.

J'ai rapporté à la fin de ma ſeconde lettre les réſultats des calculs par leſquels on voit que ſi l'on avoit comparé la Lune avec une même étoile fixe tant à Upſal qu'au Cap de Bonne Eſpérance, & que l'on en eût conclu la ſomme des Parallaxes ou l'angle total ALB (fig. 2.) cet angle ſe devoit trouver de 41 ou 42 ſecondes plus petit dans l'hy-

pothèse de la Terre applatie par les poles, suivant les mesures de M. Bouguer, que dans l'hypothèse sphérique ; pourvû que l'on suppose le diametre de l'Equateur de même grandeur dans l'une & l'autre hypothèse. Il suit donc que si l'on connoissoit par observation la quantité de la Parallaxe horisontale de la Lune sous l'Equateur & que l'on eût conclu suivant l'hypothèse circulaire la somme des Parallaxes de hauteur qui conviennent à Upsal & au Cap de Bonne Espérance ; on devroit trouver cette somme 41 ou 42 secondes plus grande que l'angle total ALB observé immédiatement des deux mêmes lieux.

Voilà donc le moyen de reconnoître si la Terre est autant applatie par les poles que le demande l'hypothèse de M. Bouguer, ou plus ou moins ; & cela en n'ajoutant aux observations.

Août 1751.

que l'on ſe propoſe de faire en Suede & au Cap de Bonne-Eſpérance que celle de la détermination de la Parallaxe horiſontale ſous l'Equateur ; mais il n'eſt pas encore néceſſaire pour cela de faire des obſervations ſous l'Equateur même ; puiſque la figure de la Terre étant ſuppoſée connuë, l'on ſçait de combien la Parallaxe horiſontale qui répond à l'Equateur doit être plus grande que celle que l'on obſerveroit ſous quelque latitude que ce ſoit.

J'ai donné dans ma ſeconde lettre une table qui fait voir ſuivant l'hypothèſe de M. Bouguer la diminution de ces Parallaxes horiſontales pour différens degrés de latitude.

Cette Table avoit été calculée ſuivant la diminution des rayons AC rapportés au centre de la Terre, de la maniere que M. Newton les a conſidérés ; mais

si l'on prend pour rayon particulier de chaque point de la Terre comme A, B, D, les verticales A M, B M, D O, dont j'ai marqué les longueurs dans les petites Tables ci-dessus; les Parallaxes horisontales pour chaque lieu particulier de la Terre seront d'autant plus grandes que ces lieux auront plus de latitude. En voici la Table en supposant, comme j'ai fait dans tous les calculs précédens, la Parallaxe horisontale répondante à l'Equateur de 62′ 0″.

Latitude. Degrez.	*Parallaxe horisontale.*	
0	62	″
10	62	1
20	62	2
30	62	5
40	62	9
50	62	14
60	62	19
70	62	24
80	62	28
90	62	29

L'on voit par cette table que l'augmentation n'eſt que de 5″. au 30ᵉ. dégré de latitude, & de 9″. au 40ᵉ. dégré, &c. d'où il ſuit que l'on peut faire l'obſervation de la Parallaxe Horiſontale de la Lune, preſqu'auſſi avantageuſement ſous la latitude de 30 ou 40 dégrés, que ſous l'Equateur même, puiſqu'il n'y auroit qu'un petit nombre de ſecondes, que l'on connoît, à en ſouſtraire pour en conclure la Parallaxe Horiſontale qui convient à l'équateur, dont on ſe ſervira enſuite à vérifier la figure de la Terre, comme j'ai dit ci-deſſus.

L'obſervation de la Parallaxe Horiſontale ſe pourroit faire avantageuſement au Cap de Bonne-Eſpérance, ou à ſon défaut dans quelqu'un des lieux les plus méridionnaux de l'Europe, en Italie, en Eſpagne, ou en Portugal, où l'on n'aura qu'un petit nombre de ſecondes à y ajou-

ter pour en conclure la Parallaxe Horiſontale répondante à l'équateur.

Après avoir expoſé la méthode de determiner la figure de la Terre, en même tems que la Parallaxe de la Lune, en ajoutant aux obſervations que M. de la Caille a propoſées, la détermination de la Parallaxe Horiſontale de la Lune dans un ſeul lieu, le plus près qu'il ſera poſſible de l'équateur, il ne reſte plus qu'à examiner ſi l'on pouroit faire les deux mêmes déterminations ſans l'obſervation de la Parallaxe Horiſontale, en n'employant que les différences de déclinaiſon de la Lune à l'égard d'une même étoile fixe obſervée dans trois différens endroits.

C'eſt un deſſein que M. de Maupertuis a eu, comme on peut voir dans ſon diſcours ſur la Parallaxe de la Lune. Il ſuppoſe trois obſervateurs placés ſur le

même méridien, à peu-près à égales diſtances les uns des autres ; de ſorte que celui qui eſt au milieu des deux autres, ait la Lune à ſon Zenit, pendant qu'elle ſera également élevée au-deſſus de l'Horiſon des deux autres, ou également diſtante de leurs Zenits. C'eſt le cas que j'ai examiné dans ma ſeconde lettre page 926 où j'ai ſuppoſé la Lune également élevée au deſſus de l'Horiſon d'Upſal A & de celui du Cap de Bonne-Eſpérance B. Si l'on ajoute un 3e. obſervateur G qui ait la Lune à ſon Zenith & qui ſoit par conſéquent dans la ligne CL ; l'on voit par les calculs que j'ai rapportés que ſuivant l'hypothèſe de la Terre applatie par les Poles, telle que M. Bouguer la fait (fig. 2.) l'angle CLA eſt de 45′. 22″. & l'angle CLB, de 45′. 30″. différens par conſéquent entr'eux de 8″ à cauſe de l'iné-

galité des bases AC, BC. au lieu que dans l'hypothèse sphérique (fig. 1.) ces deux angles CLA, CLB sont précisément égaux entr'eux, chacun étant de 45'. 47". à cause de l'égalité des raions AC, BC.

Voilà quel est le fondement de la méthode de M. de Maupertuis, qui pour trouver la plus grande inégalité possible dans les angles CLA, CLB (fig 2.) a supposé l'observateur B sous l'équateur; l'observateur G, ayant la Lune à son Zenith, lorsqu'elle a environ 28 dégrés de latitude Septentrionale & enfin le 3ᵉ. observateur A, sous la latitude Septentrionale d'environ 56°. Dans ces suppositions il a trouvé la différence des deux angles susdits CLA, CLB de 10".

Je n'examinerai pas quels peuvent être les trois lieux de la Terre, qui étant placés sous le même méridien, peuvent avoir en mê-

me tems les latitudes qu'exige la méthode de M. de Maupertuis, pour rendre la plus ſenſible qu'il eſt poſſible l'inégalité des Parallaxes. Cette recherche peut paroître aſſez inutile, puiſqu'il n'eſt queſtion préſentement que de ſçavoir où l'on peut faire le plus avantageuſement qu'il eſt poſſible les obſervations correſpondantes à celles de M de la Caille; & cela non ſeulement pour déterminer le plus exactement qu'il ſe pourra la Parallaxe de la Lune; mais encore pour avoir, s'il ſe peut, quelque preuve ou confirmation de l'applatiſſement de la Terre, de la quantité que M. Bouguer lui attribuë.

S'il étoit néceſſaire que les obſervations propres à cet uſage, (ſuivant la méthode de M. de Maupertuis) ſe fiſſent dans trois lieux de la Terre exactement à une égale diſtance les uns des autres & que l'on y emploiât les

obſervations d'Upſal & du Cap de Bonne-Eſpérance, faites comme aux 2. lieux les plus éloignés, il faudroit que le 3ᵉ. lieu fut pris ſous la latitude de 13°. 2′ $\frac{1}{2}$. Septentrionale ; ce qui répond au milieu de l'Afrique dans des endroits peu connus, & où l'on ne peut pas eſpérer d'envoier des Aſtronomes pour y obſerver la Lune au Zenith, lorſqu'elle aura 13 dégrés de déclinaiſon Septentrionale.

Ces raiſons pourroient faire regarder la méthode de M. de Maupertuis comme impratiquable à préſent ; cependant l'on pourroit examiner ce qui arriveroit lorſque le troiſiéme obſervateur qu'exige cette méthode ne ſeroit pas préciſément au milieu des deux autres ; il ne faudroit pour cela que comparer les obſervations de M. de la Caille au Cap de Bonne-Eſpérance, avec celles qui ſeroient faites en

même tems en Suede & dans les lieux les plus méridionnaux, de l'Europe, comme en Italie, en Espagne & en Portugal; ce qui serviroit à reconnoître si les différences de déclinaison de la Lune à l'égard d'une même étoile fixe observées de ces trois endroits differens, s'accorderoient ou non avec ce que demande la figure applatie de la Terre; mais comme la différence qu'y doit produire la différente figure de la Terre, ne peut être que fort petite & de peu de secondes; il y a tout lieu d'appréhender qu'elle ne soit pas sensible par ces sortes d'observations; quoique ce soient cependant les plus précises & les plus exactes que l'on puisse faire. C'est surquoi il faut se remettre à l'expérience, supposé que l'on puisse obtenir des observations instantannées des trois endroits susdits, faites avec toute la précision qu'exige

une recherche aussi délicate.

Je suis M. R. P.

Votre &c.

A Paris 23 May
1751.

ARTICLE XCIV.

SERMONS DU P. SEGAUD de la Compagnie de JESUS, *6. Vol. in 12 A Paris chez Coignard, Guerin, Bordelet Ruë S. Jacques.*

L'Auteur de ces Sermons a été fort connu & fort gouté; il a eu l'approbation non seulement des personnes qui vouloient s'édifier, mais encore du monde poli, des Littérateurs, de ces Auditeurs qu'il peint si bien lui-même, en disant que ce sont des gens » qui viennent » entendre les pieux discours, » comme les curieux vont voir

» les pieux ouvrages des grands
» maîtres, un Crucifix de Michel
» Ange ou du Titien ; non pour
» y étudier les myſtères, mais
» pour y admirer l'art & le génie
» du Sculpteur ou du Peintre qui
» les a repréſentés. »

Le P. Segaud fut un peu prolixe, & ce défaut ajoute en quelque ſorte à ſa gloire, puiſqu'à ſon égard il n'opéra jamais ni les murmures ni la déſertion: deux écueils où les Auteurs de longs diſcours ne manquent guères d'échouer ; à moins qu'ils n'ayent l'avantage de reſſembler à Démoſthène, de qui l'on a dit qu'il ne haranguoit jamais mieux que quand il haranguoit long-tems ; & qu'il n'étoit nulle part plus médiocre que dans les ſujets où il ſe bornoit davantage.

On n'attend pas de nous l'extrait de tous les Sermons contenus dans ce recueil. Cette tâche ſeroit infinie, & s'écarteroit

trop

trop du plan de nos Mémoires. A la fin de chaque volume, on voit des Analyses bien faites : les Lecteurs, empressés de s'instruire par abrégés, trouveront là tout ce qu'ils peuvent souhaiter. Ce qu'on a droit d'attendre de nous, c'est une idée de ces pièces d'Eloquence & du genre qui distingue l'Orateur Chrétien dont nous parlons.

Dans les cinq Panégyriques qu'il nous a laissés, il est aisé de voir qu'il ne songe point à surprendre l'admiration par le brillant des Antithèses, par la nouveauté des pensées, par la subtilité mystérieuse des réfléxions. Ces petits ornemens sont la ressource de ceux qui ont plus d'envie de plaire que de génie, & qui ont moins étudié les grands modéles, que sacrifié en aveugles au mauvais goût d'un monde frivole.

Le P. Segaud s'attache à faire

connoître chacun des Héros Chrétiens dont il a entrepris l'éloge. Sans tomber dans l'indécence & la fadeur de ces Panégyriftes vulgaires, qui élèvent le Saint du jour & de la fête, au-deffus de tous les habitans du Ciel, il donne une haute idée de celui dont les actions & les vertus l'occupent; il approprie au plan du difcours ce qu'il a trouvé de plus fenfible, de plus faillant, de plus noble, dans la vie qui lui fert de fond & de modéle. Les grands traits, il les touche avec force, il les caractérife vivement; mais perfuadé que les portraits des Saints doivent plus inftruire encore que frapper, il fait fervir à l'édification de l'Auditeur tout le tableau du perfonnage admirable qu'il a comblé d'éloges.

Il eft fort ordinaire que les Prédicateurs aient occafion de faire des difcours fur l'état Re-

ligieux. Les perſonnes d'un ſexe que nous eſtimons le plus foible, ont néanmoins le courage de quitter le monde ſolemnellement; elles entendent non ſeulement ſans peine, mais avec beaucoup de ſatisfaction, l'hiſtoire de leurs démarches généreuſes & de leurs redoutables obligations. L'Orateur qui eſt chargé de préluder au ſacrifice a des avantages quand il a pris lui-même des engagements; ſon état & ſon expérience lui decouvrent des points de vuë qui échapent à d'autres yeux, & il apperçoit, dans ces ſolitudes volontaires, des ſituations délicates qui fourniſſent beaucoup à ſon zéle & à ſes talens.

On a du P. Segaud trois Sermons ſur l'Etat Religieux; il y parle en homme décidé par le ſentiment, & convaincu par des épreuves perſonnelles. On ſera frappé ſurtout, à ce qu'il nous ſemble, du premier Sermon pour

une profeſſion ; il y prouve les avantages de la vie Religieuſe ſur la vie du monde. L'idée n'eſt pas neuve, mais le Prédicateur la manie avec une douceur, une politeſſe de ſtyle, une ſcience du monde & des mœurs qui plaiſent autant qu'elles édifient. Son expoſition, il eſt vrai, ſuppoſe des Communautés où régne l'eſprit de l'Inſtitut, & où il ne ſoit pas venu en penſée d'allier les maximes du ſiécle avec les devoirs du Cloître. Mais la ſuppoſition n'eſt pas chimérique, & dans les circonſtances d'un dévouëment ſolemnel, il faut toujours partir de ce principe.

Les Myſtères ſont, au jugement des Prédicateurs, la partie de leur fonction qui demande plus de ſoins & de travail ; en voici la raiſon. Si l'on prend un Myſtére dans ſon étendue & ſa profondeur, dans ce qu'il a de ſcientifique, s'il eſt permis

de parler ainſi, on court riſque d'être abſtrait, obſcur, inintelligible, de paſſer du moins la portée commune des eſprits. Si l'on regarde ce myſtère comme un quadre propre à enchaſſer des détails de morale, pratique aſſez ſuivie des Prédicateurs ſuperficiels, on poura ne ſatisfaire ni les hommes éclairés, ni ceux même d'entre les Auditeurs qui cherchent à s'édifier. Si l'on prend un milieu, en ſe partageant à peu près entre le fond du myſtère & les moralités qu'il fait naître, le diſcours aura-t'il cette unité, cette liaiſon, cet enchaînement de preuves qu'exigent la raiſon & le goût ? enfin ſi l'on ſe détermine à lier au myſtère une morale unique qui en ſoit comme l'eſprit, l'Orateur ne ſera-t-il pas obligé quelquefois de forcer les convenances, de tirer le ſens, de ſe jetter dans l'allégorie, d'a-

voir recours aux applications mystiques ?

Il est donc un art de traiter les Mystères, & le P. Segaud ne l'a pas méconnu. Communément il suit la méthode que nous venons d'indiquer en dernier lieu, & il en évite les écueils. Il envisage, dans chaque mystére, une vertu qui en résulte comme l'effet principal, ou qui s'y fait remarquer comme quelque chose d'éminent: l'humilité, par exemple, dans l'Annonciation ; l'obéissance à la Loi dans la Purification ; la fidélité à la grace dans la Pentecôte ; la foi dans la Trinité ; la sévérité Chrétienne dans la Nativité de J. C. Dans les quatre premiers sujets tout paroît naturel ; mais nous ne sçavons si la rigueur & l'austérité sont le vrai point de vuë que présente le Sauveur naissant, & si ce Mystére n'est pas consolant pour le moins autant que terrible.

Les Sermons de Morale ſont la partie où le P. Segaud excelle. C'eſt là qu'on le trouve tout entier. Nous ne diſons pas que tous ces diſcours ſoient frappés au même coin de perfection ; quel eſt l'Orateur qui a mérité qu'on lui répétât ſans ceſſe les deux mots *benè & præclarè* qui flattoient ſi fort Ciceron ? Nous diſons qu'il eſt des beautés dans preſque tous les Sermons de Morale qu'on nous préſente ici; que dans ce qu'on appelle l'*Avent* & le *Carême*, on trouve des pièces du premier ordre ; celles par exemple du *ſcandale*, de la *médiſance*, des *devoirs de la ſociété*, de *l'Enfant prodigue*, des *ſouffrances*, de *la fauſſe conſcience*, de *la Communion*, de *la foi*, de *la Magdelaine*, de *la Samaritaine*, du *Sacrifice de la Meſſe*, de *la penſée du Ciel*, du *reſpect dans les Temples*, du *pardon des injures*, de *la miſéricorde*, de l'*impureté* ;

de *l'aumône*, de *la vraye & de la fausse paix*, de *la confiance en Dieu &*.

Mais encore quel est le caractère propre de cet Orateur Chrétien? c'est l'instruction jointe à l'exhortation; en sorte que l'instruction domine : & le desir d'instruire occupa tellement le P. Segaud qu'il méconnut tout genre d'éloquence qui l'auroit écarté de cette route. Sa manière fut de considérer ses sujets selon tous leurs points de vuë; d'observer tous les avantages qui en pouvoient résulter pour les mœurs; de ne rien omettre d'important ou d'utile dans la matière qu'il traite; d'épuiser, en quelque sorte, toutes les sources d'édification, que peut fournir chaque vérité chrétienne. Il y a sans doute en ceci des extremités à éviter; pour vouloir tout dire, on se met hors d'état de presser les preuves, d'orner les détails,

de caractériser les mouvements. Cependant il faut toujours convenir que ce défaut qui naît de l'abondance, n'appartient guères qu'aux grands hommes, qu'aux inventeurs, qu'aux créateurs des idées & des choses, s'il est permis de parler ainsi.

La science de l'Ecriture est un point si recommandé & si nécessaire aux Prédicateurs, qu'un homme attentif, comme le P. Segaud, ne peut négliger cette importante étude; ses Sermons en portent partout l'empreinte, & il employe aussi les citations des PP. avec complaisance, persuadé que leurs raisons doivent toujours avoir cette autorité que donnent les titres vénérables de Maîtres, d'Anciens, de Pasteurs, de Témoins des premiers usages, toujours les meilleurs en matière de religion & de conduite.

Quoique dans les Œuvres du P. Segaud les portraits & les ca-

ractères ſoient rares, on ſent, par la beauté de ceux qui lui échappent, qu'il a ſçu peindre en grand, & qu'il s'eſt obſervé lui même pour ne pas multiplier ces ſortes d'ornements. Il avoit eu des ſuccès marqués dans l'étude des Belles-Lettres, il s'étoit inſtruit à l'Ecole des Anciens & des meilleurs d'entre les Modernes. On connoît ſon Poëme du *Camp de Compiegne*, très-applaudi au commencement du ſiècle, & très-digne de l'être dans un tems où les Muſes Latines étoient encore en honneur. Nous marquons ces avantages littéraires, parce qu'ils ſont d'ordinaire le prélude des plus grands ſuccès, & parce que, dans l'âge des travaux Apoſtoliques, le Prédicateur de l'Evangile tire parti de ſes connoiſſances profanes ; à peu près comme les Iſraëlites firent ſervir les vaſes précieux de l'Egypte à l'embel-

liſſement du Tabernacle.

Pour faire connoître le ſtyle de notre Orateur, il nous ſeroit aiſé de citer beaucoup d'après lui ; mais ce recueil de Sermons eſt entre les mains de tout le monde, ainſi nous ne préſenterons qu'un morceau qui ſe rencontre ſans choix & à l'ouverture du Livre ; c'eſt dans le Sermon de la Médiſance & au ſujet des Médiſants.

» Au moment qu'on les écou-
» te, on ne penſe qu'aux char-
» mes qu'ils préſentent. Ce n'eſt,
» dit on, que vivacité d'imagi-
» nation, fineſſe d'eſprit, naïve-
» té de ſentiments, fluidité de
» diſcours, politeſſe de langage.
» On regarde ceux qui em-
» ployent de ſi riches talens à
» divertir tour à tour une partie
» des hommes aux dépens de
» l'autre, à bien choiſir leurs
» perſonnages, à les mettre à
» propos ſur la ſcène, comme

» d'heureux génies pour le Théâ-
» tre du Monde, propres à faire
» les délices de la société. Mais
» si au sortir de ces conversa-
» tions charmantes, on en dé-
» couvroit les déplorables sui-
» tes; si l'on voyoit en un ins-
» tant les péchés du Médisant
» transmis aux Auditeurs, Juge-
» ments pervers, malignes in-
» terprétations, antipathies se-
» crettes, injurieux mépris du
» prochain, les dépouilles de
» son honneur partagées entre
» eux, & sa réputation devenuë
» leur butin, la charité bannie
» de leurs cœurs, & l'iniquité
» triomphante dans leurs ames;
» sans doute que les délices de
» la Société en deviendroient
» bientôt l'horreur.»

On conçoit que, si le P. Segaud eût fait son capital de l'élocution, il eût évité certaines expressions hazardées ou négligées qui se rencontrent quel-

quefois dans ſes diſcours ; elles y ſont en petit nombre. Par conſéquent il étoit très-facile de les ſupprimer ; mais l'attention de l'Auteur ſe portoit aux objets eſſentiels, au plus grand bien, aux fruits abondants de la parole de Dieu ; & ſes occupations de charité & de zèle ne lui laiſſoient ni le tems ni le goût d'inſiſter ſur des corrections & des perfections Grammaticales.

Deux qualités ont extrêmement contribué aux ſuccès de l'homme célèbre dont nous parlons ; ſa vertu & ſa manière de dire. Sa vertu très-ſolide & très-connuë lui ménageoit une grande autorité pour inſtruire, pour exhorter, pour reprendre, pour remplir en un mot toutes les fonctions de ce puiſſant miniſtère. Sa manière de dire fut impoſante. » Après l'avoir entendu » on ſe demandoit s'il avoit le » talent de bien dire, & quelque-

» fois on ſe partageoit, mais au » moment où il parloit, le ſenti» ment, l'attention, le ſaiſiſſe» ment même décidoient en ſa » faveur. » C'eſt le témoignage qu'on lui rend dans la préface de cette édition ; & c'eſt bien le cas de dire qu'on ne doit pas être ſoupçonné de menſonge ſur un point dont tant de perſonnes peuvent encore être juges.

ARTICLE XCV.

LETTRE DE M.... au P. B. J. ſur un Article du Livre de M. le Marquis Belloni touchant le Commerce.

J'Ai lu avec beaucoup de plaiſir, M. R. P, l'Article 80. de votre Journal du mois de Juillet 1751. page 1566. dans lequel vous avez donné l'extrait de la Diſſertation de M. le Marquis Belloni ſur le Commerce. Qu'il

seroit heureux que la Noblesse Françoise pensât à cet egard aussi raisonnablement que la Noblesse Italienne & Angloise! Ne devroit-elle pas considerer, cette Noblesse Françoise, comme vous remarquez, M. R. P, que M. le Marquis Belloni l'a dit, que tout ce qui procure le bien public » n'est » ni sordide, ni deshonorant, & » que les anciens Romains pas» soient de la charuë à la Dicta» ture & au commandement des » armées? » Les efforts de nos Rois n'ont pu vaincre le préjugé fatal qui la retient, ils ont fait une multitude de réglemens pour lui inspirer le goût du Commerce : mais, quoique cette Noblesse ait une infinité d'occasions de dépenser son bien pour le service de l'Etat, elle se refuse constamment à celles qu'on lui offre de réparer ses pertes. Peu instruite de la nature du Commerce & des différentes manières de l'exercer, elle

confond l'idée du Commerce de détail & d'étalage, avec celle du Commerce Maritime & du Commerce en gros, ſans faire attention que ſi l'un eſt bas & ſordide, l'autre eſt louable & honorable. *

Il y a des hommes qui par l'étenduë de leur génie ſembleroient avoir été produits pour éclairer les autres hommes, mais loin d'employer les talens que le Ciel leur a prodigués, à détruire l'erreur, ils les employent au contraire à lui donner de nouvelles forces. C'eſt ainſi qu'un de ces hommes privilégiés, plein de cette élocution rapide propre à ſubjuguer aiſément le commun des Lecteurs, fait recevoir ſes préjugés pour des principes & des maximes fondamentales & inva-

---

* Mercatura, ſi tenuis eſt, ſordida putanda eſt, ſi magna & copioſa, videtur jure optimo laudari. *Cic. Off. Lib. I.*

riables de politique & de gouvernement. » Il eſt, *dit-il*, con-
» tre l'eſprit du Commerce, que
» la Nobleſſe le faſſe dans la Mo-
» narchie . . . . . Il eſt contre l'eſ-
» prit de la Monarchie, que la
» Nobleſſe y faſſe le Commerce.
» L'uſage qui a permis en An-
» gleterre le Commerce à la No-
» bleſſe eſt une des choſes qui a
» le plus contribué à y affoiblir
» le Gouvernement Monarchi-
» que. »

En ne conſultant que le bon ſens, on trouvera que c'eſt le ſeul bon ſens qui a permis en Angleterre le Commerce à la Nobleſſe, & l'on ne trouvera point dans l'Hiſtoire du Royaume de la Grande Bretagne, que le Commerce de la Nobleſſe ait contribué à y affoiblir le Gouvernement Monarchique. J'en appelle à vous, M. R. P. à qui les révolutions des Empires ſont ſi préſentes, j'en appelle à ce que les

Anglois penſent eux-mêmes à cet egard ſur le génie de notre Nation. » Je ſçais, dit un de leurs » Auteurs œconomiques, que » c'eſt une opinion généralement » répanduë, qu'il eſt au-» deſſous d'un Gentilhomme de » ſe faire Marchand, mais cette » opinion n'a jamais été adoptée » par les *gens ſenſés*. Louis XIV. » ayant ſenti que ce préjugé étoit » capable de nuire au Commer-» ce de ſon Royaume, & vou-» lant guérir *l'imagination mala-» de* de quelques-uns de ſes ſu-» jets, donna les plus grandes » marques de diſtinction à ceux » qui ſe ſignalèrent dans le Com-» merce.*

En ſuivant les principes de l'Auteur François, les ſoins & les attentions de Loüis XIV. auroient donc eu pour objet l'affoi-

* Traduction de Joshua Gée pag. 10. Préface.

bliſſement de ſa Monarchie ; de pareilles idées ſe réfutent d'elles-mêmes: ainſi point de réfléxions, & je les ſupprime d'autant plus volontiers que je ne vous ai pas encore dit un mot de ce que je voulois vous dire. Il s'agit, M. R. P. d'une erreur dans laquelle je crois que M. le Marquis Belloni eſt tombé, au ſujet du Commerce de l'Europe avec les Indes Orientales. Voici ſa propoſition.

» Si l'on reçoit plus de Mar-
» chandiſes qu'on n'en donne,
» l'argent ſort de l'Etat pour paſ-
» ſer à l'Etranger, & l'Etat par
» conſéquent s'apauvrit de jour
» en jour.

Cette propoſition eſt exactement vraye en ſoi, mais l'application qu'en fait M. le Marquis Belloni ne l'eſt pas.

» C'eſt, dit-il, la ſituation où
» l'Europe priſe en général ſe
» trouve aujourd'hui par rapport

» aux grandes Indes, d'où l'on
» tire ſans ceſſe des denrées &
» des Marchandiſes pour de l'ar-
» gent qu'on y fait paſſer ; en
» ſorte, continuë-t-il, qu'avec le
» tems, l'excès de ce Commerce
» paſſif ſur l'actif, ruinera tou-
» tes nos contrées, & nous ôtera
» enfin les moyens & l'eſperan-
» ce d'acquerir aucunes Mar-
» chandiſes des Indes Orienta-
» les. *

Pour découvrir l'erreur de M. le Marquis Belloni, il ne faut que mettre en peu de mots ſous vos yeux, M. R. P. la manière dont l'Europe fait ſon Commerce avec les grandes Indes.

Le Commerce Européen porte en Amérique les denrées & Marchandiſes d'Europe : c'eſt le principal débouché du ſuperflu de cette partie du monde ; & les re-

---

* Page 1572. du Journal de Trévoux, Juillet 1751.

tours de ce Commerce peuvent être évalués, année commune, pour toutes les nations de l'Europe, à 140. ou 150. millions, moitié en matiéres d'Or & d'argent, & moitié en ce qu'on appelle fruits du pays.

Outre l'avantage du débit de ce ſuperflu qui a utilement occupé la main-d'œuvre, l'Europe profite encore du bénéfice du Commerce, qu'on ne peut évaluer à moins de cent pour cent, ſur leſquels il faut à la vérité prélever tous les frais & droits des embarquations; mais qui produiſent cependant cet effet, que pour 70. ou 75. millions de marchandiſes portées en Amérique, il en revient en Europe une valeur réelle du double, c'eſt-à-dire 150. millions pour 75.

Des 70. ou 75. millions de matières d'or & d'argent, faiſant la moitié des retours d'Amérique, on eſtime que la France, l'An-

gleterre, la Hollande, le Dannemarck & la Suède, qui ſont les ſeules Puiſſances qui ayent des établiſſemens dans les Indes Orientales, & par conſéquent les ſeules qui y commercent, y portent annuellement autour de 36. à 40. millions en matières d'argent.

Il reſte donc en Europe annuellement par le moyen du Commerce de l'Amérique 34. ou 35. millions, ce qui ſuffit non ſeulement pour remplacer l'or & l'argent qui ſe détruiſent, ou du moins qui diſparoiſſent par le fray, & par les fabriques de dorures, mais encore pour augmenter conſidérablement la maſſe circulante de ces matières. Et cette augmentation n'eſt pas moins ſenſible que celle de la vaiſſelle, & l'augmentation ſucceſſive du prix des denrées : article qui devient une démonſtration de l'augmentation des eſpè-

ces, étant reconnu que le prix des denrées ſe met toujours conſtamment & à peu près de niveau avec l'abondance ou la rareté des eſpèces.

Et quand on ſuppoſeroit que l'on porteroit exactement aux grandes Indes toutes les matières d'argent que l'Amérique fournit à l'Europe ; ce tranſport ne produiroit point encore l'effet qu'annonce M. le Marquis Belloni : je veux dire qu'il n'épuiſeroit pas les eſpèces d'Europe.

Suppoſez, M. R. P. que les vaiſſeaux qui commercent d'Europe en Amérique, au lieu de faire leurs retours directement en Europe, s'en aillent tout de ſuite dans les Indes Orientales porter l'argent qu'ils auront reçu à Carthagène, à Porto-Bello, à la Vera-Cruz &c. pour la valeur de leurs cargaiſons, & qu'ils échangent cet argent contre des toiles de coton, des étoffes de

ſoye, du Caffé &c. N'eſt-ce pas la même choſe que ſi ces mêmes vaiſſeaux partoient en droiture des ports d'Europe, pour aller porter dans les grandes Indes les denrées & marchandiſes d'Europe, & qu'ils les échangeaſſent contre des denrées & marchandiſes des Indes, pour les apporter en Europe?

Il n'en faut pas davantage, à ce que je crois, pour faire connoître l'erreur dans laquelle M. le Marquis Belloni eſt tombé ſur cette partie; mais tout le reſte de ſon ouvrage me paroît fondé ſur les meilleurs principes, & d'un homme inſtruit, éclairé & guéri du malheureux préjugé que nous voyons regner ici avec tant d'empire. Ce Gentilhomme ſenſé, s'efforce de le détruire; nos Auteurs, qui ne devroient pas être moins ſenſés le nourriſſent, & l'étendent autant qu'il eſt en eux.

Je ſuis &c.

Paris ce 9. Juillet 1751.

ART.

ARTICLE XCVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

LES Freres Duplain viennent de mettre en vente deux Livres considérables.

1°. *L'Histoire Navale d'Angleterre, depuis la Conquête des Normands, en 1066. jusqu'à la fin de 1744, traduite de l'Anglois, de Thomas Lediard, ci-devant Sécrétaire du Roy d'Angleterre & son Envoyé extraordinaire en Hollande. 3. Vol. in 4°. M. D. CC. LI.*

2°. *Le 2e. Volume des Elements d'Hippiatrique, ou des Nouveaux Principes sur la connoissance & sur la Médecine des Chevaux*, par M. Bourgelat, Ecuyer du Roy, Chef

de son Académie établie à Lyon. 8°, avec Figures.

On a dans nos Mémoires l'extrait du premier Tome de ce dernier Ouvrage : voyez premier Vol. de Novembre 1750. Art. CXXIX.

DE REIMS.

Eloge Historique de M. Lévesque de Pouilly, Lieutenant des habitans de la Ville de Reims, par M. de Saulx, Chanoine de l'Eglise de Reims, Chancelier de l'Université & Principal du Collége. 4°. pages 40. chez Renauld Florentin 1751.

Le Discours que nous annonçons, mérite à tous égards l'attention des gens de Lettres & des bons Citoyens ; c'est l'Ouvrage d'un homme d'esprit & l'éloge d'un Magistrat qui fit beaucoup de bien à sa Patrie. M. de Pouilly nâquit en 1692. Sa jeunesse fut cultivée en Province d'abord, ensuite à Paris. Les Mathématiques, la Philosophie, les Belles-

Lettres, preſque toutes les ſciences lui devinrent familières. Il excella ſurtout dans la Métaphyſique ; ſa *Théorie des ſentimens agréables*, ouvrage ſi connu & ſi eſtimé en eſt la preuve. M. de Pouilly fut de bonne heure en commerce avec les ſçavans ; il connut à Londres le célèbre Newton dont le ſyſtême n'avoit point encore de Partiſans en France. Cet édifice Philoſophique, fondé par nos voiſins, devoit apparemment recevoir de nous ſa dernière perfection, au moins notre première lenteur à cet égard, eſt-elle bien compenſée par l'empreſſement que nous témoignons aujourd'hui.

De retour en ſa patrie, M. de Pouilly fut placé à la tête du Gouvernement Municipal. Une infinité d'autres ont poſſedé des charges ſemblables, & la poſtérité ignorera leurs noms, parce qu'ils ne ſçurent pas intéreſſer les

concitoyens à leur gloire. Dans tout état, il ne feroit queſtion, pour faire parler la Renommée, que d'être homme de génie, de reſſources, d'exécution; mais cela même eſt rare & difficile. Celui dont nous abrégeons l'Eloge eût bâti en Egypte des Pyramides; à Rome des Palais & un Amphitéatre; à Reims, il établit des Fontaines, des Promenades publiques, des Ecoles de deſſein & de Mathématiques : & ce n'étoient que les premiers eſſais de ſon zèle. Il devoit exécuter d'autres projets; mais la mort ne reſpecte pas plus le Sage & le Bienfaicteur, que le mauvais citoyen & l'homme inutile. M. de Pouilly mourut l'année dernière à l'âge de 58 ans. On nous développe toutes ſes vuës, toutes ſes qualités civiles & domeſtiques, toutes les perfections de ſon eſprit; on repréſente ce Magiſtrat ſi intelligent & ſi zélé, dans certaines ſituations délica-

tes, où il eut à combattre la vertu même, & à détourner les ſources de la libéralité. Voici un trait qui nous donnera en même tems occaſion de citer un bel endroit de ce Panégyrique.

Il y avoit à Reims un Eccléſiaſtique très-âgé, très-riche, très-génèreux ; mais jaloux de répandre les bienfaits à ſa manière ; il falloit le faire entrer dans les vuës nobles & utiles de M. de Pouilly. La difficulté étoit extrême, & notre Auteur l'expoſe en cette manière. » Cet homme ſi » opulent, ſi libéral, ſi chari- » table, n'étoit point exempt de » payer à l'humanité ſon tribut » d'imperfection ; attaché avec » roideur à ſes vuës & à ſes deſ- » ſeins, il ſembloit avoir médité » le nombre & la nature de ſes » bienfaits, en même tems que *les* » *reſſources* de ſa fortune. Tout

M. Godinot Chanoine de l'Egliſe de Reims.

» objet qui n'étoit point entré
» dans ce plan avoit près de lui
» l'excluſion. Inſenſible à tous les
» traits de la critique ou de la cen-
» ſure, inacceſſible au pouvoir ſé-
» ducteur de la louange & de la
» flatterie, il apportoit aux objec-
» tions & aux nouvelles propoſi-
» tions, une tranquille infléxibili-
» té que rien ne pouvoit vaincre,
» & que ſon âge rendoit preſque
» reſpectable ; prévenant, preſ-
» ſant même dans les bienfaits,
» il vouloit cependant que ſon
» goût en dirigeât ſeul l'exécu-
» tion ; & plutôt que de renon-
» cer à cette eſpéce d'Empire, il
» mettoit à prix ſon triomphe, &
» étouffoit la contradiction ſous
» le poids de ſes nouvelles lar-
» geſſes. Enfin magnifique & tout
» à la fois économe dans ſes
» dons, il croyoit trouver dans
» le détail qu'il s'en étoit réſervé
» le moyen de les étendre & de
» les multiplier encore : ce qui

» acheva de faire de lui un de ces
» hommes uniques, nés autant
» pour l'étonnement que pour
» le bonheur de leur Patrie. »

On voit par la ſuite du diſcours que M. de Pouilly, *ſçut vaincre & charmer ce généreux & difficile citoyen, qu'il conquit pleinement ſa confiance & ſon eſtime &c.* ce qui relève infiniment l'Eloge. Il faudroit lire cette Piéce où il y a de fort belles choſes, & où l'on remarque auſſi beaucoup de zèle pour ce qui intéreſſe la Ville de Reims & la gloire de ſes habitaus.

Recueil d'Eſtampes d'après Raphaël, Titien, Carrache, Baroche, Polidore & autres, & principalement d'après Martin de Vos, gravées par les célébres Sadeler, contenant plus de 500 Eſtampes, 2 Vol. forme d'Atlas. Chez Laurent Cars & Claude Duboſc.

La gravûre est aujourd'hui parmi nous engrande réputation ; elle jouit presque des mêmes honneurs que la Peinture, & il n'est pas rare de trouver dans un même appartement des Estampes d'Edelinck, d'Audran, de le Clerc &c. àcôté des Tableaux du Poussin, de le Brun, de Jouvenet &c. Ce goût fait honneur à notre siécle, & c'est ce qui encourage ceux qui ont des fonds de Planches, ou d'Estampes, à publier de tems en tems des Collections: heureux s'ils pouvoient toujours annoncer des Oeuvres complets ! Mais ce qu'on a pû rassembler des grands Maîtres, est toujours précieux, & par exemple, M. Cars très distingué lui-même dans cette profession, mérite de la reconnoissance pour le Recueil qu'il nous présente : ce sont les riches dépouilles des Sadeler ; nom célébre dans l'Histoire dela Gravûre, & très-di-

gne de paſſer à la poſtérité. Comme on ne trouve aucune notice de ces habiles Gens dans les deux Volumes que nous annonçons, ſera-ce un hors-d'œuvre que de tracer ici en peu de mots l'abrégé de leur vie? Nous ne penſons pas qu'on nous faſſe ce reproche, & nous commençons.

Les trois Sadeler ſe diſtinguèrent au XVI. & au XVII ſiécle. Jean Sadeler, qui entra le premier dans cette carrière des Arts, nâquit à Bruxelles en 1550. Il exerça juſqu'à l'âge de vingt ans la profeſſion de ſon père, qui étoit Fondeur & Ciſeleur. Il s'en dégoûta, parce qu'il ſe ſentoit d'heureuſes diſpoſitions pour un art plus noble; il ſe livra tout entier au Deſſein & à la Gravûre. Quelques Eſtampes qu'il fit paroître à Anvers où ſon pere s'étoit retiré, lui firent de la réputation; ſes ſuccès augmentèrent ſon ardeur naturelle. Réſolu de ſe per-

fectionner en travaillant ſous les yeux des plus grands Maîtres. Il parcourut la Hollande & entreprit le voyage d'Italie ; mais il ne put s'y rendre qu'au bout de quelques années. Il fit quelque ſéjour à Cologne & à Francfort, & laiſſa dans ces deux Villes des monuments de ſon génie. Arrivé à Munick, il gagna les bonnes graces du Duc de Bavière, qui le combla de bienfaits & le retint auprès de ſa perſonne durant cinq ans. Les ouvrages qu'il fit pour ce Prince, le mirent au plus haut dégré de réputation. Sadeler enfin quitta l'Allemagne & paſſa en Italie ; il travailla à Vérone pendant un an ; Veniſe le poſſéda juſqu'en 1600. Il crut que Rome étoit le terme où la fortune l'attendoit ; il ſe perſuada qu'en préſentant au Pape Clément VIII. quelques-uns de ſes plus beaux ouvrages, il mériteroit ſa bienveillance, &

picqueroit ſa générosité. Il ſe trompa : ſes avances ne furent payées que de quelques civilités ſtériles. Chagrin de voir ſes talens ſi peu récompenſés, Sadeler abandonna Rome, & prit le parti de retonrner à Veniſe où il mourut preſque en arrivant. Il laiſſa un fils appellé *Juſte* où *Juſtin*, dont nous avons auſſi quelques Eſtampes qui ont leur mérite.

Raphaël Sadeler, frère & diſciple du premier, ſoutint la réputation de ſon maître & s'en fit une diſtinguée ; la correction de ſes deſſeins & le naturel qu'il répandoit dans ſes figures, le firent aller de pair avec les plus grands Maîtres. Sa vuë s'étant affoiblie par la continuité du travail, il ſe livra à la Peinture, qu'il abandonna pour reprendre la gravûre quand ſes yeux eurent recouvré leur premiere force.

Il accompagna son frère à Rome & à Venise; il mourut dans cette dernière Ville; nous ignorons en quelle année.

Il étoit réservé à Gilles Sadeler, neveu & disciple de Jean & de Raphaël Sadeler, de mettre dans la gravûre une netteté & un goût qu'on n'avoit point connus avant lui. Il surpassa ses maîtres; & c'est le plus illustre de tous les Graveurs du même nom. Il rendoit avec la plus grande exactitude & la plus sévère correction de dessein, toutes les parties du Tableau qu'il copioit. Après avoir parcouru plusieurs villes d'Italie & avoir fait quelque séjour à Rome, pour travailler d'après l'Antique, il fut appellé en Allemagne par l'Empereur Rodolphe II. qui honora ses talens en lui assignant une pension annuelle. Les Empereurs Mathias & Ferdinand II. successeurs de Rodolphe, continuèrent de le protéger; il mourut à Prague en 1629, âgé

de 59 ans, étant né à Anvers en 1570. Il y a eu encore un Marc Sadeler, qui paroît n'avoir été que l'Editeur des ouvrages de ses parens.

Dans le Recueil que publie M. Cars, on a de Jean Sadeler, 26 planches sur des sujets tirés des premiers Chapitres de la Genèse, jusqu'au déluge; ensuite les douze mois de l'année, caractérisés par les travaux & les plaisirs, dont on s'occupe durant ces mois; de plus, grand nombre de païsages, plusieurs morceaux de l'ancien & du nouveau Testament, & une suite de Solitaires.

On a de Raphaël Sadeler des Païsages, des Sujets de piété, & des Solitaires. De Gilles Sadeler, 1°. les douze Césars d'après le Titien, & les 12 premières Impératrices d'après Spranger, Peintre Flamand, 2° beaucoup de païsages, 3° différens morceaux d'Architecture, qui restent de l'an-

cienne Rome, 4°. quelques Vaſes dans le goût antique, d'après le Caravage.

Tous ces morceaux ſont eſtimables; les païſages ſur-tout préſentent une variété & un naturel qui éloignent l'ennui & ſoutiennent les plaiſirs du ſpectateur. La plûpart ſont gravés d'après Martin de Vos, Peintre Flamand, qui avoit travaillé long-tems ſous le Tintoret, & l'on ſçait que le Tintoret excelloit dans le païſage.

Nous le répétons ; M. Cars ne donne point ici tout l'œuvre des Sadeler, mais ſeulement ce qu'il a pû raſſembler de leurs planches. C'eſt ainſi qu'il en a uſé dans le recueil de Sylveſtre que nous annoncions en Avril. Ce ſont des morceaux détachés, mais toûjours d'un grand prix par leur nombre, par la réputation & le mérite des Artiſtes à qui nous les devons.

L'homme aimable, dédié à M. le Marquis de Rosen, avec des réflexions & des pensées sur divers sujets. Par M. Marin, Avocat au Parlement de Paris. in 12. page 218. chez Prault fils, Libraire, à la descente du Pontneuf, 1751.

L'Auteur de ce livre expose les qualités qui rendent un homme aimable & les défauts qui sont incompatibles avec ce caractère. Cela est d'un goût & d'un style Philosophique, sans mêlange d'idées abstraites, sans étalage de documents & de pédanterie. Le fond, comme on en avertit, est emprunté de l'Anglois : en quoi nous croirions assez que l'Auteur s'est gêné. Il est fort capable de penser, d'écrire, d'instruire de lui même, & nous pourrions peut-être deviner les endroits qui sont uniquement à lui. Ils ont un dégré de supériorité sur ceux que lui fournit son modèle; c'est-à-di-

re, qu'on remarque dans les premiers une ſorte d'aiſance qui n'eſt pas ſi frappante dans les ſeconds ; mais à tout prendre, ceci eſt une compoſition eſtimable, & qui nous autoriſe à en eſpérer d'autres de la même plume déja connuë par des productions en vers qui ont réuſſi.

Les réfléxions & les penſées diverſes, qui ſont à la ſuite de *l'Homme aimable*, ne déparent point le volume ; elles ſuppoſent dans l'Auteur beaucoup de facilité à réfléchir ſur les hommes & ſur le ſpectacle continuel qu'ils donnent de leurs bonnes qualités & de leurs travers.

On voit depuis peu *des Obſervations pour ſervir à l'Hiſtoire des gens de Lettres qui ont vêcu dans ce ſiécle-ci.* C'eſt une premiére lettre adreſſée à une Dame Angloiſe ; & cette lettre doit être ſuivie de pluſieurs autres ; ſans quoi l'auteur ſe brouilleroit avec

le public. On lui diroit qu'il n'eſt pas de l'humanité d'inſpirer des goûts & de ne pas faire enſuite tout ce qu'il faut & tout ce qu'on peut pour les contenter.

Il eſt ici queſtion de feu M. l'Abbé Terraſſon, c'eſt-à-dire de ſon caractère. Nous remarquons en paſſant qu'il eſt fort dans le goût & dans la manière des Anciens, de peindre ainſi les gens ſans trop s'appéſantir ſur leurs ouvrages. Voyez Diogène Laërce: quand il tient un Philoſophe, il le ſuit dans le détail de ſa conduite; il recueille toutes ſes maximes, toutes ſes réponſes, toutes les ſingularités de ſa vie; quelques originalités même, jointes au tableau, ne le rendent que plus picquant, parce que c'eſt l'expreſſion du naturel qui plait toujours; & d'ailleurs les petits foibles, répandus dans l'hiſtoire d'un Sage, ménagent notre amour propre, qui s'irrite, ſans ſe cor-

riger, quand on ne lui fait voir que des perfections dans les autres.

On peint donc à la Dame Angloise M. l'Abbé Terrasson : c'étoit un Philosophe de conduite & de pratique, plûtôt né tel, que façonné par les régles de l'art ; & c'est bien la meilleure philosophie : l'étude & l'apprêt ne font souvent que des simulacres de Philosophes. l'Abbé Terrasson avoit commencé par apprendre beaucoup ; il s'étoit familiarisé avec les Langues des Anciens : en eût-il fallu davantage à un esprit léger & superficiel, pour acquérir un dégré de suffisance & de présomption? On s'applaudit or-
» dinairement, *dit l'Auteur de cette*
» *lettre*, de ce qu'on se sent de gé-
» nie ou de connoissances, à me-
» sure que le genre en est plus ra-
» re, ou qu'il nous en a plus
» coûté pour le perfectionner.
» L'Abbé T. étoit naturellement
» préservé de cette sorte d'yvres-

» se ; il n'estimoit ses propres lu-
» mières, ainsi que celles des au-
» tres, que suivant le rang qu'el-
» les lui paroissoient tenir dans
» l'esprit humain, dont à beau-
» coup près, il ne croyoit pas les
» ressources épuisées. Ainsi nulle
» admiration outrée pour les
» chef-d'œuvres des Anciens; nul-
» le prévéntion gratuite contre
» les découvertes des modernes.«

L'Abbé T. eut des disputes sur Homère avec des gens qui n'entendoient pas raillerie ; son sçavoir lui donnoit droit de suffrage dans cette controverse, mais à peine lui permettoit-on de proposer des doutes ; on lui répondoit d'un ton qui approchoit fort de l'injure, & il repliquoit doucement : *voilà bien du zèle gratuit pour Homère, je présume que de son vivant il vous en auroit dispensé.*

Effectivement si ce Père de la

Poëſie revenoit au monde, il ſeroit ſans doute étonné de voir les gens de Lettres ſe battre pour lui, à peu près comme les Grecs & les Troyens ſe battirent pour Hélène. Il diroit qu'il a fait ſon poëme pour montrer les inconvénients de la brouillerie & des querelles ; il ſeroit peut-être tenté d'en faire un autre pour apprendre aux hommes que, dans les matières d'amuſement, telle qu'eſt la poëſie, il doit être permis de prendre parti comme on veut, ſans intéreſſer la paix ni l'amitié.

L'Abbé T. étoit fort ſur ces principes & en général ſur tout ce qui s'appelle déſintéreſſement, liberté d'eſprit, conduite ſimple, droite & ſans prétentions. Il étoit accueilli du monde le plus ſpirituel & le plus poli ; mais il ne lui étoit pas venu en penſée d'étudier la ſcience du monde. » On » trouvoit en lui le Philoſophe » éclairé, le bon Citoyen, l'hom-

» me que la douceur & la gayeté » de son caractère rendoient » aimable. » On n'y trouvoit point l'esprit fait aux attentions, aux petits soins, au langage minuté & compassé ; il ignoroit tout cela, il portoit dans la compagnie des personnes les plus aimables & les plus déliées son air de franchise & de naïveté, point d'appareil, ni d'ornements, point de réflexions sur l'art & les moyens de plaire. On disoit de lui qu'il allioit *beaucoup d'esprit à beaucoup d'imbecillité*; qu'il falloit même avoir autant d'esprit que lui, pour être aussi imbécille: paroles qui peignoient d'un trait ce Philosophe, & qui le peignoient même en beau sans le flater.

Dans le tems du système, l'Abbé T. devint riche. S'il étoit question d'un autre tems on demanderoit pourquoi & comment ; mais les circonstances singulières où l'on se trouva pour lors,

produiſirent tant de phénomènes qu'un Philoſophe tel que celui-ci *put bien ne pas échapper à la fortune.* Cependant l'abondance eſt un fardeau & un embarras, pour quelqu'un qui n'a ni déſirs, ni tentation d'en avoir. L'Abbé T. riche & opulent ne ſçavoit où trouver des beſoins pour lui-même, & il ne lui venoit aucuns gouts nouveaux. » Il » déſeſpéroit d'en acquérir lorſ- » que ce ſuperflu s'évanouit preſ- » que entièrement. *Me voilà tiré* » *d'affaire*, dit-il, *je revivrai de* » *peu, cela m'eſt plus commode.* » Ce mot vaut au moins celui de l'ancien Philoſophe Ariſtippe, qui voyant que ſon valet ne pouvoit le ſuivre à cauſe d'une groſſe ſomme d'argent dont il l'avoit chargé, ne fit point difficulté de lui dire : *Jette là ce qui t'embaraſſe, & ne porte que ce qui ne te fatiguera point.*

M. l'Abbé T. avoit été Géométre, & ſur la fin de ſes jours

il évaluoit la diminution des facultés de ſon ame. » Je calçulois » ce matin, *diſoit-il un jour à M.* » *Falconet*, que j'ai perdu les qua» tre cinquiémes de ce que je pou» vois avoir de lumières acqui» ſes. Si cela continuë, il ne me » reſtera ſeulement pas la répon» ſe que fit, au moment de mou» rir, ce bon M. de Lagny*, à no» tre illuſtre confrère M. de Mau» pertuis. « C'eſt que M. de Lagny, qui étoit grand Calculateur, ayant perdu connnoiſſance dans la maladie dont il mourut, M. de Maupertuis s'aviſa de lui crier: *M. de Lagny, le quarré de douze? cent quarante quatre*, répondit le malade & ce fut la dernière parole qu'il prononça.

» Peu de gens, *conclut l'Auteur* » *de la Lettre*, ont paſſé une vie » auſſi douce que celle de l'Abbé

* De l'Académie des Sciences, mort en 1734.

» Terraſſon : né avec un bon eſ-
» prit, exempt des paſſions
» qui tourmentent l'ame, ſon
» caractère étoit naturelle-
» ment fléxible, égal ; & ſon
» amour-propre tenoit de la
» douceur de ſon caractère. Il
» eut de vrais amis. Combien
» d'avantages pour devenir auſſi
» heureux que la condition de
» l'homme permet de l'être ! »

Cette Lettre eſt ingénieuſement tournée ; elle prouve que l'Abbé T. eut de vrais amis, puiſqu'il eſt ſi bien célébré après ſa mort. Et voilà ce que vaut aux honnêtes gens leur beau naturel, fût-il d'ailleurs ſéparé de la ſcience du Monde, qui n'eſt rien vis-à-vis des qualités du cœur.

Nouveau Dictionnaire Hiſtorique & Critique, pour ſervir de Supplément ou de continuation au Dictionnaire hiſtorique & critique de

De M. Bayle. Fol. Par Jacques-George de Chauffepié. A Amsterdam chez Jean Châtelain & Compagnie. Et l'on souscrit à Paris rue S. Jacques chez Coignard, Boudet, Hippolyte-Louis Guerin l'aîné. La souscription, pour les deux premiers volumes qui paroissent, est de 50 liv. monnoye de France; les non-Souscripteurs payeront 60 liv., & la souscription sera ouverte durant six mois à compter depuis le 1. de Juin dernier. Tout l'Ouvrage sera de 4. vol. in-fol. très-étoffés, s'ils ressemblent tous aux deux premiers.

Les Libraires qui publient ce *Prospectus* très-net, très-court & très-bien fait, sentent leur avantage. Le Livre existe, on le voit, on le lit, & l'on peut se déterminer à coup sûr pour ou contre la souscription. Mais l'Ouvrage se recommande lui-même, nous le connoissons &

nous lui avons rendu témoignage dans deux Extraits fort étendus & inférés dans nos Vol. de Mai dernier. Nous n'avons cependant pas obfervé tous fes caractères, parce que la Préface nous manquoit alors, & que nous n'avions pu embraffer que les deux premieres lettres l'A & le B. Nous reprendrons cette tâche immenfe, & nous choifirons ce qui pourra faire plaifir au Public.

Nous avons averti que les Auteurs de ce Dictionnaire font Proteftans, & qu'en certains endroits ils n'ont pas évité quelques éclats; qu'ils fe font même permis quelques réfléxions auffi fauffes qu'indécentes. Des avis donnés fagement à cet égard nous font efpérer que la fuite de l'Ouvrage fera exempte de ces défauts: le fond du Livre a un mérite réel; il feroit trifte qu'on le gâtât par des hors-d'œu-

vre totalement répréhensibles.

Lettre au P. B. J. sur l'ancienne Cité de Limmes située près de Dieppe en haute Normandie. *

M. R. P.

Le hazard me fit tomber dernièrement entre les mains le X. Volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, & je trouvai à la page 422 une dissertation sçavante *sur les Camps de César*. L'Auteur, qui est un célèbre Académicien, y agite une question que des rapports douteux ne lui ont pas permis d'éclaircir autant qu'il eût été nécessaire. Il étoit question de sçavoir si la *Cité de Limmes* près de Dieppe a existé; comme il en est mention dans des Monuments

* Cette Lettre expliquant très bien un point de Topographie presque ignoré, nous avons crû faire plaisir au Public en l'insérant dans nos Mémoires.

Anciens, il n'eût pas été sûr de nier cette existence; mais comme plusieurs personnes de Dieppe, consultées sur ce point de Topographie, ne disoient rien de fixe & de certain, l'Académicien, Auteur de la dissertation, s'en est tenu à des conjectures.

Or je puis vous assurer, M. R. P. que cette *Cité de Limmes*, dont parle Davity, & que la Tradition du païs reconnoît, subsistoit encore vers la fin du XV. siècle. La preuve de ceci est l'objet de ma lettre, j'ai cru que ce point ayant exercé la critique d'un sçavant Académicien, il étoit assez du ressort de vos Mémoires d'instruire le Public d'une découverte faite en cette matière.

Dans l'Eglise Paroissiale de Martin-église à une lieue environ de Dieppe, & de l'endroit où devoit être la Cité de *Limmes*, on voit un monument authentique

qui constate l'existence de cette Cité. Je l'examinai en Décembre 1743. & M. Grouart Curé de la Paroisse m'en envoya la description le 18 d'Avril 1744.

C'est une Tombe de pierre de 6 pieds de long, sur environ quatre de large & de quatre pouces d'épaisseur ; cette Tombe sert aujourd'hui de table d'autel à la Chapelle de la Vierge de ladite Paroisse de Martin-église. Le milieu représente en gravûre un Prêtre revêtu d'habits Sacerdotaux ; à chaque coin il y a un des Animaux de l'Apocalypse, & l'on lit, le long des quatre extrémités de la Tombe, l'Epitaphe suivante en caractères du tems & en chiffres Romains :

» Cy gît honorable & discrette Personne Messire Regnault
» Viel, Prêtre, en son vivant
» Curé de Limmes & Doyen
» d'Euvermeuil, lequel trépassa

» l'an de Grace M. C C C C.
» LXIII. le XXIII. Septembre :
» à qui Dieu faſſe pardon à ja-
» mais. »

Vous conviendrez, M. R. P. qu'il n'eſt rien de plus déciſif; auſſi quelques Sçavans, & M. le Cat en particulier, qui eſt ſi connu dans la République des Lettres, ont-ils eu ſoin de deſſiner ce Monument comme étant de nature à inſtruire toute la poſtérité ſur l'exiſtence de *la Cité de Limmes.*

La Tradition du Pays veut que *cette Cité* ait été ſituée ſur le bord de la Falaiſe, au Nord-Eſt de Dieppe, au-deſſus de Neuville-le Pollet, dans un endroit où l'on voit encore quelques anciens débris auſquels on a donné le nom de *Cité de Limmes.* On croit que la mer ayant miné peu à peu le terrain, cette Paroiſſe a été abſolument détruite; & ſi bien détruite mê-

me, que ſans le Monument que je viens de produire, on n'auroit en effet que des conjectures ſur l'exiſtence de ce lieu.

Ce Monument porte *Limmes* & non *Limes* ou *Lime*, comme on lit dans les Mémoires de l'Académie.

Je ſuis &c.

Votre &c. PASQUIER DE WARDANCHÉ, Prêtre, ancien Curé de Sainte Agathe, Diocèſe de Rouen.

A Paris, 5. Juin 1751.

Recueil d'Arrêts rendus ſur pluſieurs queſtions jugées dans des procès de rapport en la quatrième Chambre des Enquêtes. Par M... Conſeiller du Roi en cette Chambre, 4°. pag. 662. Chez Quillau Pere, rue Galande, le Bas & de Nully au Palais 7 liv. en blanc, 9 liv. relié.

Après le récit abrégé du fait ou l'établiſſement de la queſtion, on

trouve l'analyſe des principaux moyens ; on remarque celui qui a prévalu & qui eſt devenu par conſequent le principe de l'Arrêt ; enfin on voit l'Arrêt même indiqué ſommairement.

Telle eſt la méthode de cet Ouvrage qui ne peut être qu'agréable au Public & faire beaucoup d'honneur au Magiſtrat qui le donne.

Il ne rapporte que les Arrêts auſquels il a eu part comme Membre du Parlement, & il ne produit que les moyens & les principes dont il étoit très-inſtruit au moment de chaque Arrêt & de la rédaction qu'il en a faite ſur le champ.

Ceci ſans doute donne beaucoup de poids & de mérite à l'Ouvrage ; mais d'excellentes raiſons inſinuées dans la Préface & relatives aux devoirs des Magiſtrats, démontrent l'utilité de cette collection & de toute autre qui lui reſſemblera.

Dans l'exercice de la Magiſtrature non ſeulement il faut ſçavoir les loix, mais les motifs qui les ont fait naître & l'eſprit qui les a dictées; non ſeulement on doit être inſtruit de l'exiſtence & de la qualité des Arrêts, mais des circonſtances & des moyens qui en ont préparé les diſpoſitions. Par conſéquent l'étude eſt néceſſaire; le bon ſens, la bonne volonté, la droiture des intentions ne ſuffiſent pas. Cependant, dit l'Auteur de ce Recueil, » une nouvelle opinion » ſur les talents néceſſaires aux » Juges & ſur les connoiſſances » qui leur ſuffiſent, ſemble s'être » établie depuis quelque tems & » s'accréditer tous les jours. Elle » n'a d'autres principes que l'a- » mour propre & la pareſſe; à » peine croit-on que l'étude ſoit » utile &c. » D'autres réfléxions très ſenſées développent cette judicieuſe critique & méritent

l'attention du Lecteur. Le corps de l'Ouvrage est plein de netteté, de précision & de lumières : il semble qu'on peut prier l'Auteur de ne pas borner ses attentions à ce Volume. Les circonstances de son état & sa manière de penser aussi solide que zélée lui fourniront une récolte abondante & précieuse.

Histoire Générale d'Espagne traduite de l'Espagnol de Jean Ferreras, enrichie de Notes historiques & critiques, de Vignettes en Taille-douce & de Cartes Géographiques. Par M. D'hermilly, Tomes V. VI. VII. VIII. IX. X. 4°. Chez Giffey, le Breton, Ganeau, Bordelet, Quillau fils, Delaguette. M. D C C. L I.

Les quatre premiers Tomes de cette importante histoire sont bien connus du public. Nous en avons rendu compte dans nos Mémoires, & nous parlerons

avec ſoin des ſix derniers qu'on publie aujourd'hui. Le cinquiéme commence à l'an 1325. & le dixiéme finit en 1598. il ſeroit à ſouhaiter qu'on voulût reprendre cet ouvrage & le conduire juſqu'à nos tems. Ce ſont pour nous les plus intéreſſants & les plus agréables, puiſqu'il n'eſt plus queſtion de rivalités entre les Eſpagnols & les François, mais plutôt de témoignages réciproques d'eſtime, de confiance, d'amitié, de cordialité : heureux effets de l'union intime qui eſt entre les deux branches Royales de l'auguſte Maiſon de Bourbon.

Il faut donner ici un avis œconomique. Les Libraires intéreſſés à cette Hiſtoire générale d'Eſpagne ſouhaitent que Meſſieurs les Souſcripteurs faſſent retirer d'ici au mois de Septembre les Volumes qu'il reſte à leur fournir de ladite Hiſtoire. Apres le-

quel tems ils ne jouiront point du bénéfice du dixiéme Volume qu'ils seront obligés de payer dix livres en blanc. La raison de ceci est que lors de la souscription, il ne devoit y avoir que neuf Volumes ; mais la matière s'étant trouvée plus ample, il a fallu ajouter un dixiéme Tome qu'on donne *gratis* aux Souscripteurs, pour les indemniser des longs délais de cet ouvrage. Il semble que ce n'est pas leur faire tort aujourd'hui, & les presser mal à propos, que de leur fixer un terme pour la réception d'un présent tel qu'est ce dixiéme Volume.

Dictionnaire Universel d'Agriculture & de Jardinage, de Fauconnerie, Chasse, Péche, Cuisine & Manege. 2. vol. 4°. Chez David le jeune, Quay des Augustins, au S. Esprit.

Pour faire connoître ce Li-

vre, qui paroît fort bon, il nous suffira de transcrire quelque chose de la Préface. Ceci est le *Dictionnaire Pratique* de Liger, considérablement augmenté. Liger prétendit joindre *l'utile & l'agréable.* C'est aussi l'objet de l'Ouvrage qui s'annonce aujourd'hui; on l'a divisé en deux Parties. » La première donne la » manière de faire valoir tou- » tes sortes de Terres, Prés, » Vignes, Bois; de cultiver les » Jardins potagers, fruitiers, à » fleurs, & d'ornements; de » nourrir, élever & gouverner » les Bestiaux & la Volaille. On » y a joint une description des » Plantes, Arbrisseaux, Arbustes » & Arbres les plus connus, » avec leur culture, leur usage, » leurs propriétés ou leurs agré- » mens. L'on y traite aussi de la » Végétation. Voilà l'*Utile.* La » seconde partie qui parle des » Amusements de la Campagne,

» contient la manière de chasser
» toute sorte d'Oiseaux & d'A-
» nimaux à quatre pieds ; donne
» des instructions sur la volerie ;
» des sécrets pour la Chasse & la
» Pêche ; l'Art de faire des rets
» & des filets ; la connoissance
» des Chevaux & des Chiens de
» chasse ; comment il faut les
» élever & les instruire, & les
» remedes qui conviennent à
» leurs maladies. Voilà l'*Agréa-*
» *ble.* »

Quant à la Cuisine, qui fait aussi partie de ce Livre, au lieu de celle de Liger, on en trouvera une facile, délicate & très-succinctement traitée en faveur de ceux qui veulent à la Campagne se donner le plaisir de faire tout par eux-mêmes, ou de savoir la manière de le faire exécuter par leurs Domestiques.

La seconde Partie est enrichie de douze planches : & le

prix de ces deux volumes, qui font très-gros, est de 21. livres rélies.

Histoire des Empereurs Romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin. Tomes I. II. III. IV. in-12. Par M. Crevier, Professeur Emerite de Rhétorique au Collége de Beauvais. Chez Desaint & Saillant, Rüe S. Jean de Beauvais. Années M. DCC. XLIX. M. DCC. L. M. DCC. LI.

Le dernier de ces Volumes étant datté de la présente année, c'est à notre égard une occasion favorable pour remonter aux trois tomes précédens, dont nous n'avons point rendu compte. La raison toute naturelle de notre silence, c'est qu'il ne nous étoient point tombés entre les mains. Les compositions littéraires, tant étrangères que domestiques, sont si abondantes, qu'il doit nous être permis d'at-

tendre ſimplement, & de recevoir avec reconnoiſſance, les bons Livres qu'on veut bien nous communiquer; & nous croyons auſſi pouvoir compter un peu ſur l'indulgence du Public & des Auteurs, quand nos Extraits ne ſont pas auſſi prompts à paroître que nous le déſirerions. Le tems eſt un Protée difficile à ſaiſir & à retenir. Il ſe dépenſe, il s'écoule comme l'eau : *Aſſiduo labuntur tempora motu, non ſecùs ac flumen. Ovid. Met. 15.*

Nous avons laiſſé échapper de même, & par la même raiſon, les 6. derniers volumes de l'Hiſtoire de la République. L'Auteur les a compoſés pour ſervir de ſuite & de continuation à l'Ouvrage de M. Rollin. On connoît ces volumes, on les eſtime, & nous croyons que le Public n'attend plus nos éloges à cet égard. Nous parlerons donc ſimplement, mais avec ſoin, des 4 to-

mes des Empereurs. Ils s'étendent depuis Auguste jusqu'à Neron inclusivement ; ce qui forme un intervalle de 96. ans.

Lettre de M. De l'Isle de l'Académie Royale des Sciences au P. B. J. sur le mouvement apparent de la Planette de Mars.

Je vous prie, M. R. P. d'insérer au plutôt dans vos Mémoires le dessein que je vous envoye, dans lequel j'ai marqué le mouvement apparent de la Planète de Mars pendant plus de deux mois, devant & après son opposition au Soleil, qui doit arriver le 14 Septembre de cette année. Ce dessein sert à reconnoître les étoiles les plus voisines que l'on pourra employer pour déterminer la Parallaxe de Mars, & par conséquent celle du Soleil par les observations projettées au Cap de Bonne-Espérance & en Europe.

Août 1751.

La position des étoiles marquées sur ce dessein est prise du Zodiaque gravé en Angleterre, sur le Catalogue Britannique de M. Flamsted, après avoir réduit leurs lieux au tems présent. Mars y a été placé suivant sa longitude & sa latitude marquées de trois en trois jours dans les Ephémérides de M. de la Caille. Il y a sur ce dessein plusieurs lignes tracées, dont les unes sont parallèles à l'Equateur, comme il est écrit, les autres lui sont perpendiculaires & représentent des cercles de déclinaison. Quoique ces lignes ne soient tracées qu'à la distance de deux degrés l'une de l'autre, l'on peut, en supposant leurs intervalles subdivisés en plus petites parties, reconnoître, à peu de minutes près, les différences d'ascension droite & de déclinaison des étoiles dont Mars s'approchera le plus pen-

dant tout le tems marqué fur ce deffein.

Les trois étoiles de l'eau du Verfeau marquées par la lettre Grecque ψ font celles avec lefquelles la Planette de Mars a déja été comparée il y a 79. ans (en Septembre 1672.) pour en déduire la Parallaxe de Mars par les obfervations qui en ont été faites en même tems à Cayenne & en France. Mais comme ces deux lieux font trop différens en longitude & ne le font pas affez en latitude ; j'efpère beaucoup plus d'avantages cette année, des obfervations faites au Cap de Bonne-Efpérance & en Europe, furtout dans les pays les plus Septentrionaux, pourvû que la différence de déclinaifon entre Mars & les étoiles voifines foit obfervée dans chacun de ces lieux avec toute la précifion poffible.

Les deux étoiles que j'ai mar-

quées ſur mon deſſein par les lettres C, D, ſont les deux étoiles méridionales du quadrilatère qui eſt au-deſſous des poiſſons. La précédente D. eſt de la 5^e^ grandeur, & la ſuivante C. de la 4^e^. C'eſt à ces deux Etoiles que M. de la Caille s'eſt propoſé de comparer Mars 5. jours de ſuite, depuis le 30. Août juſqu'au 5. Septembre. Il a encore marqué dans ſon Mémoire, que depuis le 22. Septembre juſqu'au 8. Octobre, Mars ne s'écartera pas de l'Etoile λ du Verſeau, qui eſt de la quatriéme grandeur; cette étoile qui ſe voit auſſi ſur mon deſſein précédera Mars de 49 minutes de tems le 22. Septembre, & de 36 minutes le 8 Octobre. Enfin M de la Caille nous avertit que, trois jours avant & après le 10. Octobre, Mars reſtera à 7 minutes près du parallèle de l'étoile χ du Verſeau, qui n'eſt que de la

ſixiéme grandeur. On voit auſſi cette étoile ſur mon deſſein, elle ne précédera Mars le 1er. Octobre que de 16 minutes de tems.

Voilà quelles ſont toutes les étoiles, marquées ſur mon deſſein, que M. de la Caille ſe propoſe de comparer avec Mars, excepté Rigel & deux étoiles de l'Eridan qui ſont trop éloignées de Mars, pour que je les aye pû marquer ſur mon deſſein; mais l'on y verra pluſieurs autres étoiles avec leſquelles on pourra comparer Mars, ſi l'on eſt curieux de ſuivre ſon cours pendant la plus grande partie du tems marqué ſur mon deſſein. On y voit entr'autres une petite étoile marquée E, dont Mars approchera fort entre le 22. & 25. Août, de meſme que d'une autre le 16 de Novembre.

Si dans le tems que Mars s'approchera de ces étoiles, l'on apperçoit quelque irrégularité

dans ſon mouvement, cela pourra confirmer l'exiſtence d'une atmoſphère autour de cette planette, dont feu M. Caſſini a eu quelque ſoupçon cauſé par les irrégularités qui ſe ſont trouvées dans le mouvement de cette planette à l'égard de la moyenne des trois étoiles ♆ que Mars a dû cacher le premier Octobre 1672. ſans que l'on en ait pu obſerver l'occultation à Paris ni à Cayenne à cauſe des nuées. Je vous expoſerai dans une autre occaſion juſqu'à quelle préciſion on peut eſpérer d'avoir, par les obſervations, la Parallaxe de Mars & par conſéquent celle du Soleil & ſa diſtance réelle à la Terre &c.

Je ſuis, M. R. P.

Votre &c. De l'Isle.

A Paris, le 10.
Juillet 1751.

DESSEIN représentant le Mouvement de la Planete de Mars, pendant les mois de Juillet, Aoust et Septembre 1751. à l'égard des Etoiles C. D. les deux Méridionales du Quadrilatere A. B. C. D. qui est au dessous des Poissons, avec lesquelles Mars se pourra comparer quelques jours avant son opposition au Soleil, qui doit arriver le 14. Septembre 1751. d'où l'on pourra conclure la Parallaxe du Soleil par des Observations qui auroient été faites au Cap de Bonne-Esperance en même tems qu'en France et en Suede.

Donné à l'Académie Royale des Sciences le 2. Septembre 1750.

Par Mr. De l'Isle de la même Académie.

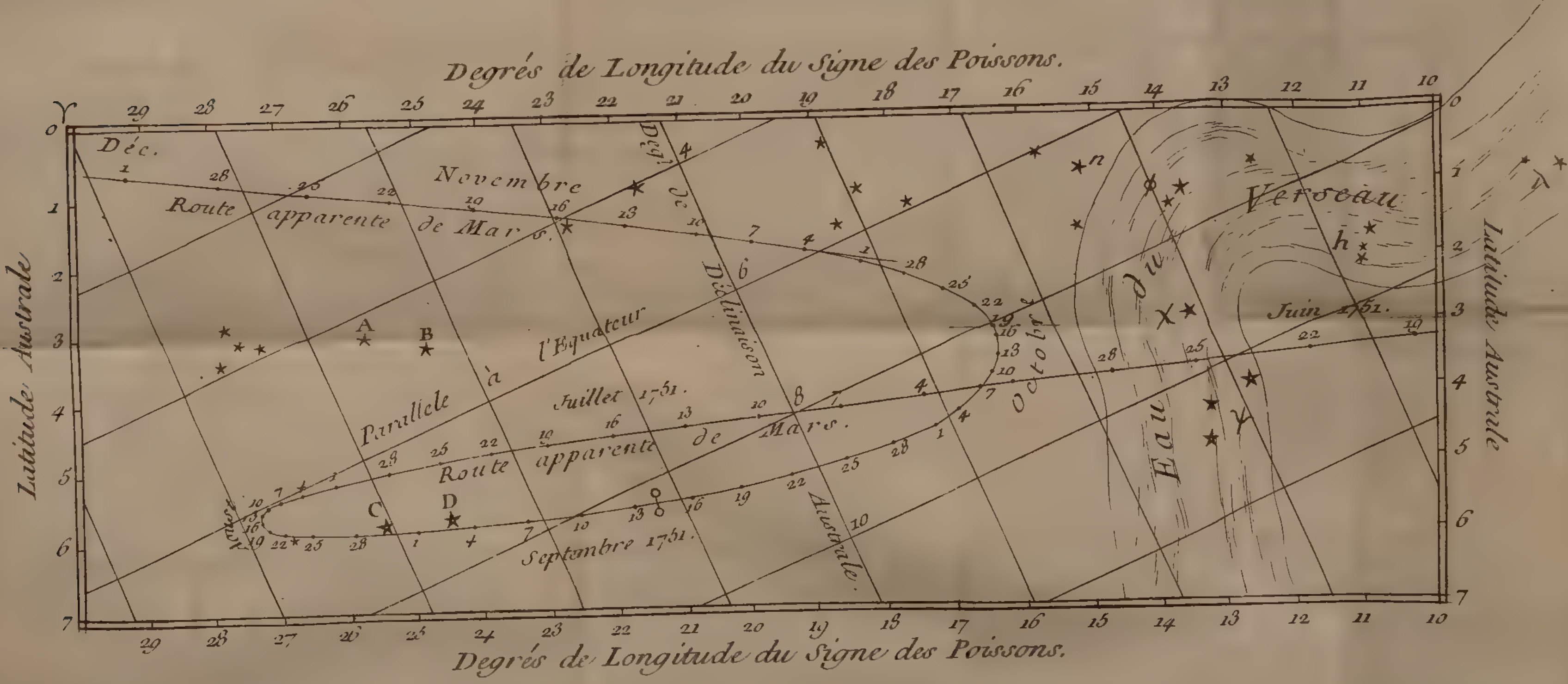

TABLE DES ARTICLES du mois d'Août 1751.

ART. LXXXVIII. *Architecture Hydraulique &c.* 1739

ART. LXXXIX. *Histoire de l'Académie de Berlin &c.* 1757

ART. XC. *Mélange de Poësie, de Littérature & d'Histoire, par l'Académie de Montauban &c.* 1775

ART. XCI. *Notice d'une Version manuscrite de l'Anthologie &c.* 1790

ART. XCII. *Histoire de la Jurisprudence Romaine &c.* 1809

ART. XCIII. *Troisiéme Lettre de M. De l'Isle de l'Académie Royale des Sciences au P. B. J.* 1825

ART. XCIV. *Sermons du P. Segaud &c.* 1853

ART. XCV. *Lettre de M.... sur le Commerce &c.* 1868

Août 1751.

ART. XCVI. *Nouvelles Littéraires.* 1879

Nota Il s'est glissé une faute sensible dans le troisiéme Extrait de l'*Obélisque du Champ de Mars* II. Vol. de May. On appelle en deux endroits Totila, Roi des *Huns*; il faut lire Roi des *Goths.*

Errata pour Août.

Pag. 1826 l. 9. cherche, *lis.* chercha.
P. 1863. l. 13. ne peut, *lis.* ne put.
P. 1878. l. 22. sensé, *ôtez la virgule.*
P. 1882. l. penul. si, *lis.* si.
P. 1888. l. 2. Maîtres. *ôtez le point, mettez une virgule.*
P. 1889. l. 9. retoarner, *lis.* retourner.
P. 1895. contenter, *lis* contenter.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Juillet 1751.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1751.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1751.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1751.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	11.	v.
1726.	13.	v.			

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1751.

ARTICLE XCVII.

ARCHITECTURE HYDRAULIQUE. Seconde Partie qui comprend l'Art de diriger les eaux de la mer & des rivières à l'avantage de la défense des Places, du Commerce & de l'Agriculture. Par M. Belidor Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis. &c. 4°. A Paris, chez Jombert, ruë Dauphine &c.

C'Eſt une queſtion très-littéraire & très-curieuſe que celle de l'Antiquité des Ecluſes. M. Belidor, dont nous reprenons volontiers l'Ouvrage, s'exprime ainſi au commencement de ſa Préface. » Il n'y a pas deux » cens ans que les Hollandois » ont inventé les grandes Eclu- » ſes, & qu'on a appris d'eux à » les appliquer dans une infinité » de circonſtances utiles aux be- » ſoins de la vie. Car nous ne » tenons rien là-deſſus des An- » ciens, qui ſoit digne d'entrer » en comparaiſon avec les Ou- » vrages merveilleux dont l'Eu- » rope eſt préſentement rem- » plie. » Et à la page 53. de ce Volume, le même Auteur ajoute que, ſelon Stevin, célèbre Ingénieur, » ce n'eſt que vers la » fin du 16. Siècle qu'on a ima- » giné les Ecluſes qui ſervent à » ſoutenir les eaux de la mer &

» des Rivières, pour avantager
» les Places maritimes & le
» commerce. »

Il faut ſaiſir à propos le ſens de ces deux textes, & faire attention ſurtout à l'étenduë des uſages qu'on y conſidère. Les Ecluſes d'aujourd'hui donnent de grands avantages aux Places Maritimes ; elles mettent dans le commerce des facilités ſingulières ; & combien d'autres circonſtances où l'on fait l'application de ces travaux avec autant de dextérité que de ſuccès !

Nous reconnoiſſons donc ici de la ſupériorité dans les Modernes ſur les Anciens ; ces derniers ne penſèrent apparemment pas à tirer de leurs connoiſſances ſur l'Architecture Hydraulique tous les ſecours que nos voyages, nos guerres, nos beſoins, notre ambition, notre induſtrie même nous ont procurés ; mais on ne peut nier que ces An-

ciens n'ayent connu l'Art & même le grand Art des Eclufes. Car qu'eft-ce qu'une Eclufe ? c'eft, dit M. Belidor, *un ouvrage de maçonnerie & de charpente destiné à retenir & à conduire les eaux fuivant la néceffité des lieux.* Or les Anciens (nous parlons des tems les plus reculés, des Siècles même où l'Egypte étoit floriffante) les Anciens n'excellèrent pas moins dans ce genre de travail que dans tous les autres : & qui pourroit nier , par exemple, que le Prince qui creufa le lac Mœris, affez près des embouchures du Nil, n'ait conftruit en même tems des Eclufes ? Ce Lac recevoit les eaux du fleuve quand elles étoient trop abondantes; il les déchargeoit enfuite dans la campagne ; & l'une & l'autre opération fe faifoit par le moyen de deux canaux ayant chacun leurs iffues ou embouchures, que les Ingénieurs,

dit Strabon *, ouvroient ou fermoient ſelon les beſoins. Il y avoit pour cette Mécanique des portes qui coutoient beaucoup à mettre en jeu. On dit que la dépenſe montoit juſqu'à 50 talens qui feroient aujourd'hui près de 400 mille livres de notre monnoye ; mais quelle que ſoit la vérité de ce fait qu'un bel Eſprit ** diſputoit il y a quelques années à M. Rollin, on voit toujours là des Ecluſes, & il y en avoit auſſi dans le Canal qui faiſoit la communication du Nil avec la Mer rouge.

Il eſt beau de lire ſur cela Diodore de Sicile. *** On apprend de lui que Nécao fils de Pſammyticus avoit commencé ce Canal au moyen duquel la Mer rouge communiquoit avec

* *Lib* 17.

** *M. de Volt. Rem. ſur l'Hiſtoire.*

*** *Lib.* 1.

la Méditerranée par l'entremiſe du Nil ; que Darius fils d'Hyſtaſpe continua cet ouvrage , & qu'il fut achevé par Ptolomée Philadelphe qui y fit faire une barrière ou grande porte qu'on ouvroit & fermoit quand il étoit néceſſaire * de naviger. On avouera ſans peine que , ſi un Monarque conſommoit aujourd'hui une pareille entrepriſe, on ne lui refuſeroit pas la gloire d'avoir fait un très beau Canal & une magnifique Ecluſe.

Cependant, nous le répétons, on a , dans ces derniers Siècles , multiplié les uſages d'un Art ſi précieux & d'une Méchanique ſi commode ; c'en eſt aſſez pour juſtifier les propoſitions de M. Belidor , ſans toutefois que le Public renonce au plaiſir d'ap-

---

* Ἐμηχανήσατο δὲ τὸ διάφραγμα, τοῦτο δ' ἐξηνοίγεν, ὁπότε βούλοιτο διαπλεῦσαι, καὶ ταχέως, πάλιν συνέκλειεν.

prendre de lui quelque chose de précis & de certain sur la matière présente. Comme il lui reste un Volume à donner, nous oserions bien le prier d'y joindre une dissertation où les Ecluses des Anciens, disons même en général, tous leurs travaux hydrauliques seroient comparés avec les nôtres.

Les Ecluses servent aujourd'hui à la Méchanique des Moulins, à la défense des Villes de guerre, à entretenir dans les Ports de mer la quantité d'eau nécessaire aux bâtimens de toutes grandeurs, à faire l'élévation des eaux pour l'embélissement des Jardins & la magnificence des Palais, à dessécher les terrains marécageux, à fertiliser ceux qui sont trop arides ; surtout à joindre les rivières & les mers pour la perfection du Commerce. » Y a-t-il rien de » plus surprenant, *ajoute l'Au-*

» *teur, parlant du Canal de Lan-*
» *guedoc*, que de voir conduire
» des bateaux ſur le ſommet des
» Montagnes, d'où ils deſcen-
» dent enſuite avec la même fa-
» cilité qu'ils y ſont montés,
» pour aller paſſer ſous d'autres
» Montagnes, où on leur a per-
» cé une route, & de là ſur des
» ponts & des aqueducs, ſans
» être obligé de tranſporter leur
» charge dans d'autres bateaux? »
Sur quoi un Poëte très-élégant chantoit autrefois ces beaux vers.

Quæ medium non inde procul per inane volabant,
Icariam viſæ naves timuiſſe ruinam,
Nunc ſub humo merſæ Stygii nigra verrere Ditis
Stagna putant, ſed mox cum ſubterranea remis
Æquora ſulcarunt, altas ubi Blittera turres
Atque ſuos oculis aperit mirantibus agros,

Elysium, loca quæ fortunatissima vestit
Purpureâ Sol luce, sibi spectare videntur.
At neque vel cœli facies vel gratia ruris
Dulce movent mirâ captas formidine puppes:
Terribili nam cum sonitu sublimis ab alto
Labitur unda jugo; celsas quo more per Alpes
Auctior imbre ruit saxa inter inhospita torrens,
Stant in præcipiti naves, quas lapsus aquarum
Multisonus subito quassas horrore moratur.
Abruptis tamen unde locis vix ante capellæ
Desiliere leves, operum molimine grandi,
Perque vices varias stratis æqualiter undis,
Descensus habet hinc faciles oneraria navis.
Hæc tua laus, Riquete &c.

Prad. Ruß. l. 1.

Septembre 1751.

Pour traiter avec méthode la matière des Ecluſes, M. Bélidor rappelle toutes les Notions Elémentaires ; il explique les quatre parties principales de ces grands Ouvrages ; ſçavoir les fondements qui doivent être travaillés avec beaucoup de ſoin ; les aîles de maçonnerie qu'on appelle *Bajoyers* ou *Jouillères*, & qui demandent auſſi de grandes conſidérations ; la Planche de l'Ecluſe qu'on nomme *Radier* ; enfin les portes & leurs agrès : tout ceci en proportion des Ecluſes même qu'on doit conſtruire plus ou moins larges, plus ou moins ſolides, ſuivant la différence des lieux, des eaux, des uſages auxquels on les deſtine & de la grandeur des Bâtiments qui doivent y paſſer.

Mais il eſt certaines maximes préliminaires dont on ne peut s'écarter ſans mettre en péril toutes les entrepriſes qui ont les

Eclufes pour objet. Ces maximes font, tracer exactement les Eclufes fur le terrain ; régler avec difcernement l'étenduë de la fouille des terres où l'on veut conftruire une Eclufe ; refléchir murement fur la profondeur que doit avoir le Radier, fur les qualités du fol où l'on doit travailler, fur les précautions qu'exigent les travaux qui fe font à la mer ; entretenir le bon ordre dans la conduite des Ouvrages, & furtout le concert entre l'Ingénieur & l'Entrepreneur. Les qualités de ce dernier font fpécifiées par M. Belidor, qui a bien raifon de vouloir qu'on préfère pour un tel emploi celui qui eft *intelligent & en état de faire de groffes avances.* Dans toute affaire importante, les hommes à petits talents & à petites facultés font toujours de trop en chef. On ne peut attendre d'eux que des bévuës ou de

la friponnerie, & quelquefois l'un & l'autre de ces inconvénients, tous deux très-ennemis du ſuccès.

Comme il y a quatre parties principales dans les Ecluſes, ſçavoir les fondements, les aîles ou Bajoyers, le plancher ou Radier, les portes, on trouve auſſi dans le livre de notre Auteur des inſtructions très-étenduës ſur chacun de ces Articles. Il ſemble qu'on n'attend pas de nous des détails, mais ſeulement l'indication de quelques principes.

1°. Sur la fondation des Ecluſes, M. Belidor diſtingue très-à-propos la nature des terrains : le mauvais ſol demande plus de précautions, plus de dépenſe, plus d'intelligence que le bon fonds ; cela eſt évident, mais les particularités de ces diverſes Méchaniques n'en ſont que plus néceſſaires, on les voit ici avec des exemples. Pour le bon fond,

on a choisi la grande Ecluse de Cherbourg construite en 1736. » Cette Ecluse qui a 40 pieds » de largeur & 27 toises de lon» gueur est assise sur un fond de » sable dur, au-dessous duquel » se trouve à deux ou trois pieds » une espèce de banc de Marne » & à 7 ou 8 pieds plus bas un » banc de roc d'une épaisseur indéterminée.» Toute la fondation de cet Ouvrage a été faite de maçonnerie : pratique ordinaire à l'égard des terrains inébranlables; il n'est question que de bien conditionner le massif & de se précautionner contre les transpirations d'eaux de source qui proviennent ordinairement des fonds solides. A Cherbourg un des travaux qui occupèrent le plus, fut celui des épuisements ; on y satisfit par le moyen des pompes, & par le jeu des moulins tant inclinés, qu'à chapelet.

Pour les fondations en mau-

vais fond ou en terrain mouvant, l'ancienne Ecluse du Port de Dunkerque sert de modèle, & l'on ne peut en citer de plus parfait. Le dessein en avoit été donné en 1684. par M. de Vauban, & durant les 30. années qu'elle a subsisté, on ne s'est jamais apperçu de la moindre altération. Sans la catastrophe causée par les événemens de la guerre, & par les intérêts d'une paix necessaire, on auroit admiré au bout de bien des Siècles la solidité de cette construction.

L'état circonstancié des mesures qu'on prit pour suppléer aux défauts du terrein & pour vaincre la nature même, doit extrêmement instruire la postérité ; on sera dédommagé en quelque sorte par les attentions de M. Belidor de ce que le coup d'œil a perdu. On prendra de plus, en le lisant, certaines

vuës œconomiques pour diminuer la quantité du bois destiné à des fondations d'Ecluse ; elle fut prodigieuse à Dunkerque, & la dépense par conséquent. » Mais, *ajoute l'Auteur*, comme » j'écris pour toutes les Nations, » & qu'il se trouve des Pays où » il n'en coute guères que la » peine d'abattre des bois, on » fera bien dans ce cas de suivre » à-peu-près ce qui a été exécu- » té pour la fondation de la » grande Ecluse de Dunkerque, » & même partout ailleurs, » lorsque la mauvaise qualité du » terrain l'exigera absolument, » puisque l'ouvrage n'en sera » que plus assuré.

2°. La construction des Bajoyers ou Aîles d'Ecluse est d'une importance capitale dans la matière que nous traitons : aussi M. Belidor multiplie-t il à ce sujet les avis, les instructions, les précautions, les détails tant sur

les dangers de la malfaçon que ſur les moyens de l'empêcher. *Heureuſement*, dit-il, *pour la gloire des gens du métier, il arrive qu'ils ſont rarement expoſés à une cenſure éclairée : ce qui fait que quand leurs ouvrages manquent, ils ont recours à des cauſes étrangères pour en excuſer la ruine, parce que les véritables ne ſont point ſaiſies par ceux qui n'en jugent que ſuperficiellement.*

Cette obſervation eſt auſſi vraye qu'ingénieuſe, & elle s'étend à preſque toutes les profeſſions : chacun de ceux qui les exerce pallie ſes torts, excuſe ſes bévues ſous divers prétextes. Il ſe trouve toujours des hommes ſuperficiels qui ſe laiſſent éblouir par de mauvaiſes raiſons ; & la vérité ſe trouve quelquefoïs ſi bien enveloppée qu'il n'y a que le tems & la poſtérité qui puiſſent la démêler.

En conſtruiſant les Bajoyers, il faut ſurtout proportionner leur réſiſtance à la pouſſée de l'eau qu'ils auront à ſoutenir : principe qui entraîne bien des conſéquences pour le choix des pierres deſtinées au parement des Bajoyers, pour la manière de poſer les aſſiſes de ces pierres, pour empêcher qu'elles ne ſe déſuniſſent, pour renforcer le parement des Bajoyers contre les houles de la mer &c. Mais il n'eſt rien de plus important que le mot de M. Belidor ſur l'épaiſſeur qu'on doit donner aux mêmes Bajoyers. La déciſion eſt générale & peut être appliquée dans tous les cas. » Il m'a paru, » *dit-il*, après de mûres réflé- » xions, qu'on peut en toute » ſureté faire l'épaiſſeur des Ba- » joyers égale à la hauteur des » plus grandes eaux qui doi- » vent paſſer ſur le Radier d'une » Ecluſe. »

Septembre 1751.

3°. Ce Radier qui est comme le sol de l'Ecluse attire aussi toutes les attentions de l'Auteur ; & plus de 50 pages de son premier livre sont employées à décrire & à gouvèrner cette Méchanique. On y trouve ce qui concerne le choix des bois pour les palplanches ; la manière de tailler ces pièces & de les employer ; la composition des grillages ou assemblages de traversines & de longrines : parties qui composent le fond du Radier & qui doivent le rendre inebranlable ; enfin les ferrures, qui entrent dans la construction des Radiers & en général dans tout le service des Ecluses, ne sont pas non plus oubliées.

4°. Les portes avec leurs diverses espèces & leurs differents usages sont encore d'une grande considération, & c'est principalement en cela que nos Ecluses l'emportent sur celles des An-

ciens, même ſur celles de lE-gypte. Il ſemble que notre Auteur nous expliqueroit bien dans la diſſertation que nous avons pris la liberté de lui demander, tous les avantages de nos portes modernes comparées avec les anciennes. En attendant, il n'omet rien de ce qui regarde cette partie ſi importante, laquelle diſtingue proprement l'Ecluſe du ſimple canal, laquelle fournit au Commerce, à la navigation, aux places de guerre, aux Ports de mer cette abondance d'eaux ſi utile & ſi eſtimée. Mais il faut voir tout cela dans l'Ouvrage même, qui nous laiſſe un ſecond livre avec l'obligation de donner encore un extrait.

ARTICLE XCVIII.

SPECIMEN NOVI MEDICINÆ Conſpectus. Editio altera plurimùm aucta. *Eſſai de Mé-*

Septembre 1751.

decine. Nouvelle Edition conſidérablement augmentée. * *8°. pag. 238. Chez Hippolyte-Louis Guerin rue S. Jacques. M. DCC. LI.*

IL en eſt à peu près de la Médecine comme de toute la Phyſique en général. Pour y exceller il faudroit avoir un principe unique, fécond, lumineux; qui rentrât dans toutes les queſtions à meſure qu'elles ſe préſentent, qui ſervît à réſoudre toutes les difficultés à meſure qu'on les propoſe. Parce qu'on manque d'un tel principe dans l'une & l'autre de ces ſciences, on fait preſque autant d'hypothèſes qu'il ſe trouve de points particuliers à expliquer; & ces hypothèſes ſe détruiſent quelquefois les unes les autres; &

* La première avoit paru en 1749. du même format & chez le même Imprimeur.

ces

ces hypothèſes ſont la plûpart du tems inſuffiſantes pour les circonſtances même auxquelles on les deſtine. De-là le peu de lumières qui ſe répand dans la ſcience de la nature & dans l'art de guérir. De-là auſſi cette multitude infinie d'opinions, de préjugés, de fauſſes théories qui y dominent avec empire, qui s'éterniſent dans les livres & dans les Ecoles où l'on fait profeſſion de les enſeigner.

L'eſſai que nous annonçons a cela d'eſtimable que l'Auteur y prend toute la Médecine en grand; il ſe place comme dans un point de vuë, & de-là il ſe fixe à ce qu'il juge de principal dans ſa profeſſion. Il porte enſuite ſes regards ſur les détails.

Pour tout dire en un mot, ce Livre donne un principe général; mais quel eſt-il? L'expliquerions-nous bien d'une manière qui pût intéreſſer le Lecteur?

Nous ſentons la difficulté, & nous aurions preſque beſoin de l'invocation que faiſoit autrefois à Uranie le docte Médecin Fracaſtor, en commençant à célébrer la découverte d'une plante extrêmement ſalutaire.

Age, Diva, beatum
Uranie, venerare nemus, crineſque revinctam
Fronde novâ, juvet in medicâ procedere pallâ,
Per Latium, & ſanctos populis oſtendere ramos :
Et juvet haud unquam noſtrorum ætate parentum
Viſa priùs, nullive unquam memorata referre.

Pour ſe faire une idée juſte de l'Œconomie animale, il faut d'abord, ſelon l'Auteur, conſidérer les deux grandes propriétés du corps qui ſont le mouvement & le ſentiment. Toute la pathologie, c'eſt-à-dire la ſcience de

nos maux, dépend de cette considération, puiſque c'eſt toujours ou le mouvement ou le ſentiment, ou l'un & l'autre qui ſont bleſſés, altérés, entamés, lorſque nous ſommes malades.

Le mouvement dans l'Œconomie animale eſt réciproque : ce qui ſignifie qu'il n'eſt point d'action ſans réaction, qu'il n'eſt point d'effort ſans oppoſition de forces contraires : enſorte que, ſi ce balancement vient à ſe détruire ou à s'altérer, il en réſultera des effets pernicieux, des convulſions, des irritations, des gonflements, des engorgements inflammatoires ou des obſtructions, ſelon la nature de la maladie.

Mais quel eſt le centre principal de cette action & de cette réaction ſi chéres à notre Etre, ſi précieuſes à notre conſervation ? Il ne faut que s'obſerver ſoi-même. On éprouvera qu'en-

tre le Cerveau & l'Epigaſtre il eſt un commerce mutuel ; que ces parties ſont comme deux points d'appui l'une par rapport à l'autre, & toutes deux enſemble pour le reſte du corps. On verra enfin que cet ordre d'action & de réaction opère, dans l'Œconomie animale, le même effet à-peu-près que la loi réciproque de gravitation fait dans le ſyſtème du monde.

D'autres preuves tirées des Obſervations Anatomiques confirment le même principe ; mais ce qui en perſuade fortement la vérité & la ſolidité, c'eſt la révolution qu'on remarque dans le corps de certains enfans, au moment de leur naiſſance. Quelquefois ces enfans ſont pluſieurs minutes ſans reſpirer ; on leur donne alors des ſecours, & quand l'air vient à s'ouvrir un paſſage, il ſe fait dans tout le corps une ſecouſſe qui va juſ-

qu'à élever de terre l'enfant : or cet effet doit être attribué principalement à la contraction subite qu'éprouve le Diaphragme ; cette contraction opère celle de toute la région épigastrique ; de cette dernière contraction résulte une force de ressort ; & ce ressort est précisément la réaction qui constitue le premier jeu de la vie.

Après la révolution qu'on vient de dire, l'enfant nouveau-né est dans une situation tranquille ; & dans tous les âges de la vie, l'homme jouira toujours du bienfait inestimable de la santé, lorsque le commerce d'action & de réaction ne sera point altéré. Ce commerce dépend beaucoup d'un état d'équilibre entre l'estomach & le diaphragme ; c'est même principalement cet équilibre qui donne à la région épigastrique son efficacité & son ressort. Aussi dès que cet

équilibre eſt rompu, les maladies ſe déclarent;& quelles maladies? elles ſont ou actives ou paſſives; actives, quand l'équilibre manque du coté de l'eſtomach accablé & diſtendu par le poids des alimens, & des humeurs qui y croupiſſent, ou irrité par les mauvaiſes qualités de ces aliments ou de ces humeurs : paſſives, quand c'eſt la force du Diaphragme qui ſe trouve altérée ou viciée par le manque ou le trouble des ſenſations ; & l'on a, dans cette diviſion ſi ſimple, le tableau général de nos maux ; l'objet qui doit fixer principalement l'attention du Médecin.

On conçoit que l'explication des maladies actives & paſſives, relativement au plan de l'Auteur, doit occuper ici un eſpace conſidérable. Cette explication eſt auſſi ſemée de traits propres à faire ſentir la bonté du ſyſtème : par exemple, on éprouve

que l'uſage des aliments ſolides eſt extrêmement nuiſible aux malades : comment & pourquoi cela ſe fait-il ? C'eſt, *dit l'Auteur*, que la réaction épigaſtrique étant empêchée par l'état de tenſion qui eſt dans ces organes & qui conſtitue la maladie ; dès-lors l'épigaſtre & ſa faculté réactive ne peuvent obéïr à la nouvelle détermination d'action que la préſence des aliments ſolides doit naturellement produire : d'où l'on voit que ces aliments ſollicitant vainement ces organes, ils ne peuvent que les irriter & en augmenter la tenſion.

C'eſt par le même principe qu'on rend raiſon des accidents qui arrivent aux bleſſés, ou à ceux qui ont ſubi des opérations de Chirurgie, lorſqu'ils ſe hâtent de prendre des aliments dans le cours de leur convaleſcence. Tout à coup la playe ceſ-

ſe d'être auſſi belle qu'on l'avoit vuë, les ſymptômes fâcheux ſe font remarquer, les forces ſe détruiſent, le dernier moment approche. Il y a, dans toute cette chaine d'obſervations & d'explications, bien des particularités à recueillir ; nous ne pouvons que les indiquer & prier le Lecteur de s'occuper du livre même.

La diviſion générale de nos maux, eſt ſuivie d'un morceau où l'on diſtingue leurs eſpèces, leurs dégrés, les parties dont ils s'emparent pour nous tourmenter. Il y a deux états à conſiderer dans les maladies ; l'un violent & l'autre plus modéré ; tous deux s'expliquent par le plus ou le moins d'altération dans les forces épigaſtriques. De cette altération que l'Auteur appelle *Læſion*, terme bien convenable en Latin, *naît une Iliade de maux* ; & il faut bien que cela

ſoit ainſi, puiſque les rapports de l'Epigaſtre s'étendent à tout. On fera bien de s'inſtruire par les détails ou l'Auteur entre à ce ſujet ; nous croyons qu'ici une expoſition de toutes nos miſères, de la fiévre, de la goutte, du ſcorbut, ne feroit pas à ſa place, & qu'on n'eſt bien aiſe de trouver cet eſſain d'ennemis, que quand on fait les études propres de l'Art, ou tout au plus quand on lit la belle deſcription que fait Virgile de la deſcente d'Enée aux Enfers. *

Nous nous arrêterions plus volontiers à l'Art de guérir, que notre Auteur fait ſuccèder à ſa pathologie, & dont il approprie les uſages à ſes principes : mais toute cette matière doit

* Veſtibulum antè ipſum primiſque in faucibus Orci,
Luctus & ultrices poſuere cubilia curæ,
Pallentesque habitant morbi, &c.

plûtôt être méditée que réduite en extrait. Nous félicitons l'Auteur de son génie inventif, ou, pour parler plus exactement, de la sagacité avec laquelle il a démêlé le fond d'un principe si essentiel. On peut dire à la verité que Vanhelmont nous l'avoit laissé entrevoir ; mais c'étoit d'une manière si imparfaite, si confuse, si enfoncée dans les ténébres de cet *Archée* par lequel il prétendoit nous l'expliquer, qu'on ne peut absolument lui faire honneur de cette découverte. Si notre Auteur ne se fût pas plus aidé de ses propres observations, que des lumières de Vanhelmont, on peut bien assurer qu'il n'auroit jamais songé à développer ce grand principe, comme il le développe ; qu'il ne lui seroit pas même venu dans l'esprit qu'il y eût des recherches à faire sur l'article en question. Il ne nous reste plus

qu'à le prier de ſuivre, dans d'autres ouvrages, la route où il eſt entré; d'expoſer de plus en plus les conſéquences de ſa théorie; d'en faire des applications fréquentes, & de répandre ſur tout ceci des jours qui ne peuvent être trop purs ni trop abondants.

A l'occaſion de cet ouvrage nous rappellerons une Théſe ſoutenuë au mois de Février dernier dans les écoles de Médecine de Paris, ſous la direction & la préſidence de M. Malouin de l'Académie Royale des Sciences. La queſtion ſe rapportoit au but qu'on ſe propoſe auſſi dans l'eſſai dont nous venons de parler. On demandoit en titre *ſi l'œconomie animale conſiſtoit dans l'égalite d'action & de réaction;* & la réponſe qui ſervoit de concluſion étoit affirmative; & pour le développement des principes, on mettoit en œuvre les notions

les plus avoüées ſur le mouvement, ſur l'élaſticité, ſur le grand uſage du reſſort dans les vaiſſeaux, dans le cœur, dans toute l'œconomie animale. On faiſoit ſentir les effets de l'équilibre dans les forces qui mettent en jeu nos humeurs, qui conſervent en nous le ſentiment & la vie : *Action* par conſéquent & *réaction ; égalité* de l'une & de l'autre ; conſervation de l'animal & de toute ſon exiſtence, tant que ces principes ſubſiſtent. La Théſe étoit ſavante, claire & inſtructive ; le livre que nous annonçons ſpécifie & détermine encore davantage ce qu'opèrent en nous *l'action* & la *réaction*. Tout ceci fait eſpérer des decouvertes, des richeſſes nouvelles dans l'Art de guérir:ce qui prouve que les ſecours ſe multiplient à meſure que la décadence du monde, & les paſſions rendent nos infirmités plus fréquentes.

ARTICLE XCIX.

MELANGES DE POESIE, de Litterature & d'Histoire, par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, pour les années 1744. 1745. & 1746. in 8°. A Montauban chez Teulières, & se vend à Paris chez Chaubert. M. DCC. LI.

VOici le dernier extrait que nous fournit le Recueil de l'Académie de Montauban. Nous y parlerons 1°. Des réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux & de Rousseau. 2°. De l'histoire de Louis second Prince de Condé. La première de ces piéces, fort connue & fort goutée du Public, est un parallèle des trois Poëtes. » Ce sont trois » hommes à peu-près de la mê- » me taille, vêtus des mêmes » habits & dont les traits ont » quelque rapport : on peut s'y

» méprendre de loin, mais de » près chacun a ſa phyſionomie » bien marquée qui le caracté- » riſe. « Et le détail où entre l'Auteur marque les différences de ces caractères.

Horace poſſéda au ſuprême dégré l'art de plaire, la ſcience des éloges, le talent rare d'allier un air de verité & de reſſemblance, avec des louanges extrêmement flatteuſes. « Quand » il louë ſes amis, c'eſt avec » chaleur & modeſtie tout en- » ſemble. Il louë alors comme » l'amitié fait louer. Quand il » louë Mécène ſon ami, mais » un ami protecteur & reſpecta- » ble, il exprime le reſpect & » la reconnoiſſance, mais il leur » fait parler le langage de l'in- » clination. «

Mécène lui avoit donné une petite maiſon de campagne auprès de Rome; le Poëte en étoit content, & il fit pour ſon bien-

faiteur la belle Ode *Inclusam Danaën*, *&c.* où se trouve la description de ce lieu champêtre, & l'aveu des plaisirs innocens qu'il procuroit au Possesseur ; on nous donne ici ce morceau traduit en vers François ! nous en citons cette Strophe.

Je n'ai point ces riches habits
Qu'avec orgueil Plutus étale ;
Ni Vin rare, ni mets exquis
Ne couvrent ma table frugale.
Mais dans ma douce pauvreté
De la dure nécessité,
J'ignore l'affligeante peine ;
Je jouis d'un destin heureux,
Et n'ai-je pas toujours Mécène
Si je voulois former des vœux ?

Si l'on comparoit ces deux derniers Vers avec le Vers Latin ; *nec si plura velim, tu dare deneges*, il semble que le Traducteur ne seroit pas censé inférieur à son modèle ; & d'au-

tres traductions répanduës dans cet ouvrage confirmeroient la même idée.

Mais quelle figure font ici Despréaux & Rousseau ? Il est question de l'art de louer avec grace, avec sentiment, avec délicatesse ; ni l'un ni l'autre ne le possedent comme Horace ; ils louent quelquefois, & quelquefois ils réussissent dans ce genre difficile, mais leur génie ne les porte pas là. Rousseau dit dans son épitre à Marot.

J'ai peu loué; j'eusse mieux fait encore de louer moins.

Je suis de son avis, dit notre Auteur : ce qui n'empêche pas qu'il n'ait excellé dans l'Ode au Prince Eugène ; cet *éloge historique & simple en apparence, est admirable & digne du Héros auquel il l'adresse.* Despréaux s'est aussi extrêmement distingué dans les louanges qu'il a données à Louis XIV. Mais en général &

à tout prendre, ces deux Poëtes ne furent jamais des panégyriſtes auſſi fins, auſſi déliés, auſſi maîtres de leur matière qu'Horace.

Il y a de même de très-grandes différences entre les ſatyres de ce dernier & celles de Boileau. » Le Latin porte une lu-
» mière philoſophique ſur les
» mœurs de ſon tems; il peint
» le vice & la vertu, il les co-
» lore avec les nuances les plus
» juſtes & les plus propres à inſ-
» pirer l'amour de l'une & l'hor-
» reur de l'autre. C'eſt là ſon
» but; il ne fait qu'effleurer les
» ſots écrivains de ſon tems. Ce
» n'eſt pas contre eux qu'il veut
» écrire: tant-pis pour ceux qui
» ſe trouvent ſur ſon paſſage; il
» ne va pas les chercher. La
» morale eſt le fond de ſon ou-
» vrage, non pas une morale
» ſèche, monotone & inani-
» mée, pour ainſi-dire, mais
» vivante, enjouée & variée à

» l'infini par de continuels por-
» traits. C'eſt dans chacune de
» ſes ſatyres quelque précepte
» nouveau, paré de toutes les
» graces d'une poëſie familière
» & d'une peinture vive. Le
» corps de ſes ſatyres forme une
» galerie de Tableaux. Celles
» du Poëte François ne ſont, à
» proprement parler, qu'un re-
» cueil d'obſervations litterai-
» res; il n'en veut qu'aux mau-
» vais Poëtes, il les attaque avec
» audace, il les pourſuit avec
» acharnement. Ce qui n'eſt
» qu'un jeu pour Horace & une
» eſpèce d'Epiſode qui le delaſ-
» ſe de la Philoſophie, eſt l'af-
» faire eſſentielle de Deſpréaux,
» qui au contraire ne philoſo-
» phe qu'en paſſant; & alors
» quelle prodigieuſe différence
» entre-eux! Boileau prêche la
» raiſon, Horace la fait parler,
» la fait voir. Le François mon-
» tre de la juſteſſe & de la ſo-

» lidité. L'autre les cache & ne » laiſſe voir que de l'agrément. » Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt » qu'à chaque moment on re- » trouve Horace chez Deſ- » préaux; & Horace traduit » auſſi bien qu'il peut l'être. Il » n'y perd ſouvent rien, ſi l'on » en excepte une certaine No- » bleſſe de tour, qui eſt inimi- » table à l'Art, qui échappe à » la lime & que la nature ſeule » peut donner. Voilà ce qui man- » quoit ſouvent à Deſpréaux. » Auſſi de tous les Anciens qui » lui ont ſervi de modèle, Ho- » race n'eſt pas celui qu'il a le » plus heureuſement imité; il » trouve mieux ſon compte avec » Juvenal & Perſe, &c. «

Si l'on nous accuſoit de citer longuement, il faudroit s'en prendre à l'Auteur, il entraîne, il captive, il ne laiſſe pas le tems & le moyen d'eſpérer qu'on puiſſe dire auſſi bien que lui.

Septembre 1751.

Dans le morceau, que nous venons de tranſcrire, certaines obſervations lui appartiennent en propre, & réfutent quelques principes qu'on nous donnoit il n'y a pas long-tems. On nous diſoit qu'*Horace & Boileau ont entr'eux plus de reſſemblance qu'ils n'en ont ni l'un ni l'autre avec Juvenal....* qu'*Horace & Boileau avoient un eſprit plus doux, plus ſimple;... qu'ils plaiſantoient doucement, legèrement; qu'ils n'ôtoient le maſque qu'à demi & en riant*, au lieu que *Juvenal l'arrache avec colère.* * Tout ceci n'eſt point du Tableau qu'on nous préſente aujourd'hui, & il ſemble que ce Tableau eſt celui qu'il faut conſulter, croire & conſerver. Quoi donc, dira quelqu'un, varierons nous chaque année dans nos points de

* *Cours de Belles-Lettres t. 2. p. 162. & 163.*

vuë litteraires ? L'an paſſé Boileau reſſembloit plus à Horace qu'à Juvenal, & aujourd'hui il reſſemble plus à Juvenal qu'à Horace : où ſera donc le vrai, le certain, le ſolide ; la choſe concluë & décidée ? Telle eſt, nous l'avouons, la fortune des matières de goût ; on les ſaiſit rarement du premier coup d'œil ; on eſt même quelquefois longtems ſans en avoir une idée nette ; on eſt expoſé à prendre le change à leur égard ; on ne parvient enfin à les connoître, que quand certains génies rares & privilègiés répandent la lumière & fixent les jugements.

Le parallèle d'Horace & de Rouſſeau, conſidérés l'un & l'autre comme Poëtes lyriques, mérite encore bien des attentions. » La Poëſie de Rouſſeau » eſt d'une élégance admirable ; » ſes images ſont poëtiques & » parfaitement rendues ; mais je

» ne ſçai s'il ne ſe livre pas trop » au plaiſir de faire de beaux » Vers. L'amour de la rime l'em» porte, ou du moins c'eſt à cela » que j'attribue quelques lon» gueurs, quelques répétitions, » quelques lieux communs, qui » ne laiſſent pas de ſe trouver » aſſez ſouvent dans ſes Odes. » Plus ſage & plus exact qu'Hora» ce, ſon pinceau eſt plus léché, » ſes couleurs ſont plus empâ» tées, ſes Ouvrages ſont plus » finis. Mais ce premier trait, » cette première penſée du Pein» tre, qu'un coup de pinceau » tranſmet à la toile & qui la » fait parler, ces hardieſſes d'en» thouſiaſme que la correction » affoibliroit, qui donnent la vie » au Tableau & qui le rendent » la choſe même ; voilà le gen» re de beautés qui fourmillent » chez Horace & qui le caracté» riſent, &c. »

Dans ſes Epitres Rouſſeau pa-

roît avoir aſſez de reſſemblance avec Horace. « Celui-ci ſe ſert
» d'une tournure de Vers aiſée,
» & dont le ton familier ſupplée
» à l'harmonie & joint les gra-
» ces libres de la Proſe à la
» vive préciſion de la Poëſie.
» Rouſſeau a employé une me-
» ſure de Vers peu eſtimée chez
» nous avant lui & inconnuë
» dans le genre d'ouvrage où il
» l'a portée. Il y raſſemble les
» graces de Marot & de la Fon-
» taine, il les épure & les en-
» noblit quand il le faut; & ca-
» chant un travail profond ſous
» l'air agréable d'une liberté élé-
» gante, il réünit dans ſes Vers,
» la clarté, l'aiſance, la No-
» bleſſe & la naïveté. Il égaye
» ſa Philoſophie par des Images.
» Il ne crie pas ſi haut que Deſ-
» préaux; mais il ſe fait mieux
» entendre. Il ne déclame pas,
» il ne prêche pas; il raiſonne,
» il parle, il peint. Voilà ce

» qu'a fait Horace. Auſſi leur » manière de philoſopher ſe reſ-» ſemble aſſez. Mais il ne faut » pas s'y tromper, ils ne ſe reſ-» ſemblent que dans la manière ; » le fond eſt abſolument diffé-» rent ; ils ne voyent pas les » mêmes objets ſous les mêmes » faces. «

La ſuite du Parallèle diſcute ces différences, & fait plus encore ; elle en donne les raiſons. La morale d'Horace étoit l'Image de la tranquillité de ſon ame ; on y reconnoit *le Philoſophe de bonne foi, l'homme heureux.* « Il » a bien quelquefois des railleries picquantes, mais ce n'eſt » qu'un grain de ſel de trop, » qui ſemble être tombé par mégarde. Rouſſeau accablé d'en-» nemis, taxé d'une conduite » odieuſe, pourſuit avec achar-» nement ſes accuſateurs. Ja-» loux de ſa réputation, il ſe » venge de l'avoir perduë, plû-

tôt

» tôt qu'il ne réüſſit à la recou-
» vrer; il traite avec le genre
» humain en récriminant, & ſa
» cauſticité naturelle aigrie par
» ſon malheur, lui inſpire une
» acreté qui fait reſſembler ſes
» ouvrages, plutôt à un libelle,
» qu'à une Apologie. Il eſt vrai
» que la poſition de ces deux
» Poëtes a été bien différente.
» Horace, chéri de ſes Conci-
» toyens, aimé du Maître du
» Monde, avoit autant d'amis
» & de protecteurs, qu'il y avoit
» d'honnêtes gens à Rome : il
» lui étoit bien difficile d'être
» de mauvaiſe humeur. Rouſ-
» ſeau, martyr malheureux de
» la prévention, ou exemple
» célèbre d'une juſtice ſévè-
» re, a paſſé la moitié de ſa
» vie dans le trouble, & l'autre
» dans le déſeſpoir. L'enjoue-
» ment ne marche guères en ſi
» mauvaiſe compagnie. Mais le
» malheur ne change pas le ca-

» raſtère. Il le développe, il » en découvre les défauts que » la bonne fortune cachoit; » mais il ne fait que les découvrir & ne les fait pas naître. »

Deſpréaux rentre auſſi en contraſte avec Horace; & ce dernier a toujours l'avantage par la fineſſe, la délicateſſe, l'enjouement, la variété, par le ſentiment ſurtout; qualité précieuſe, que l'Auteur analyſe en Philoſophe, & qu'il peint en bel eſprit; il faudroit tout tranſcrire pour tenir compte de tout cet ouvrage. C'eſt ſans contredit une des plus belles choſes qui ayent été publiées dans notre Langue. Aux graces du ſtyle, l'Auteur joint un goût exquis, une connoiſſance profonde des trois Poëtes qu'il met en parallèle, & par excellence, ce don de ſentiment qu'il ſçait ſi bien diſtinguer & apprécier dans les ouvrages de Litterature.

Le développement du caractè-

re d'Horace occasionne un petit détail de Morale Épicurienne, qui n'est pas un langage de tempérance, de modestie, de vertu, en prenant ce mot dans le sens propre & précis, tel qu'il convient de le supposer, quand on veut en parler comme il faut. Horace étoit un de ces libertins rafinés, qui repandent des graces sur les plus honteuses passions. Il vivoit dans un Siècle, dans une Cour, dans une Religion où la galanterie étoit un titre de bel esprit. Il faut prendre sur ce ton-là l'histoire de ce Poëte ; il faut, sur des meilleures idées, rabattre des éloges qu'on lui donne, ou plûtôt les borner à la partie littéraire, & chercher ailleurs un modèle de conduite.

Ce qu'on appelle, dans le recueil de l'Academie de Montauban, l'Histoire de Louis II. Prince de Condé, comprend trois

morceaux. 1°. Une Epitre à cette Académie. 2°. Un Discours préliminaire. 3°. L'essai même ou le commencement de cette Histoire, qu'on ne suit que jusqu'à l'année 1643, après la bataille de Rocroy.

L'Epître à l'Académie est en même tems un remerciment de l'Auteur (M. l'Abbé de Monville,) pour sa réception; une critique des Littérateurs médiocres ou téméraires, qui abandonnent la route des Anciens; un Avertissement sur l'entreprise de cette Histoire de Louis II. Prince de Condé, & sur les raisons qui l'ont fait abandonner.

» L'attention, dit M. l'Abbé » de Monville, & les jugemens » du public, le soin de ma re» putation, la gloire même de » Monsieur le Prince, tout m'a » paru exiger que je laissasse à » des tems plus éloignés, l'hon» neur de former une Histoire di-

» gne de lui. Quinte-Curce n'a
» écrit qu'après plusieurs siècles
» l'Histoire d'Alexandre. S'il en
» est ainsi de celle du grand
» Condé, ce sera un nouveau
» trait de conformité à ajoûter à
» tant d'autres qui entrent dans
» le parallèle qu'on a déjà fait
» plus d'une fois de ce Prince,
» avec le Conquérant de l'Asie,
» &c.

On a dans le Discours préliminaire des observations générales sur le genre Historique, & un abrégé raisonné de l'Histoire du Prince de Condé. Ce prélude & l'essai qui le suit, font regretter que l'Auteur n'ait pas achevé son ouvrage.

Il le commence par exposer la naissance du Prince ; dans ce détail Généalogique il s'est glissé une faute qui a été remarquée ailleurs par l'Auteur même ou de sa part. On lit que *Antoine* (de Bourbon Roi de Navarre,) *est*

la tige de la Branche de Condé; il faut lire : *Antoine est la tige de la Maison Royale de Bourbon, & Louis son frère est la tige de la Branche de Condé.* En effet M. le Prince Louis II. dont on écrit la vie, étoit arrière-petit-fils de Louis I. Prince de Condé, frère du Roi de Navarre, & oncle du Roi Henri IV.

Ce commencement d'Histoire est écrit d'un stile clair, naturel & instructif. Le morceau de la Bataille de Rocroy, est en grand & revêtu de toutes ses circonstances. L'Auteur le termine ainsi, & ce sera la fin de notre Extrait. » Personne ne » disputera au Duc d'Enguyen » la principale gloire de cette » journée. Il la mérite plus en» core par le sens froid qu'il con» serva toujours, & par la rare » prudence qu'il témoigna, que » par l'intrepidité avec laquelle » il s'exposa le premier aux en-

» droits les plus périlleux. La
» plume blanche qu'il portoit,
» servit plus d'une fois à rame-
» ner des Régimens entiers au
» combat. C'est une espèce de
» miracle que, de tant de coups
» qui furent tirés sur lui, lors-
» qu'il s'avança seul pour pro-
» mettre quartier à l'Infanterie
» Espagnole, aucun ne l'eût
» atteint. Son cheval fut blessé
» sous lui de deux coups de
» mousquet, il en reçut plu-
» sieurs sur ses armes, & n'eut
» pas une seule blessure. La suite
» de sa vie a justifié, que la Pro-
» vidence le réservoit pour les
» grandes choses qu'il a depuis
» exécutées. »

ARTICLE C.

LETTRES SUR UNE MATIE-re intéressante pour tout Citoyen. Broch. de 26. pages. A Paris chez Brunet, Ruë S. Jacques 1751.

ON a fait aſſez de Livres de Théorie ſur les mœurs ; on a célébré aſſez ſouvent la beauté & les avantages de l'humanité, de la ſenſibilité, des inclinations qui portent à ſoulager les maux publics & particuliers du genre humain. Ce qui nous manqueroit peut-être, ce ſeroient certains détails de pratique propres à déterminer les vuës & les ſentimens des ames bien nées. Et quels détails encore ? les plus aiſés, les plus domeſtiques mériteroient la préférence ; que ſeroit-ce, ſi à leur facilité, à leur proximité, s'il eſt permis de parler ainſi, ſe trouvoit joint un air de nouveauté, & quelque choſe d'agréable dans la manière de les propoſer ? Les hommes qui aiment le bien, ne ſont pas indifférents à la façon dont il ſe préſente. Celui qui conſeilla le premier à un Empereur de la Chine

d'ouvrir tous les ans la terre en cérémonie, & à la vue de tout ſon peuple, intéreſſa ce Monarque par la ſingularité du projet; & il en réſulta toutes ſortes de biens pour l'Etat & pour les particuliers.

Les deux Lettres, qui s'annoncent aujourd'hui, ont tout ce qui peut picquer la curioſité des hommes d'eſprit & les ſentimens des hommes vertueux. Elles ſont bien écrites & bien fondées dans les mœurs; elles ouvrent une route toute de faveur pour les pauvres, toute d'honneur pour les riches.

Æquè pauperibus prodeſt locupletibus æquè

diſoit Horace, en parlant des conſeils philoſophiques qu'il vouloit donner à ſon ſiècle. Mais ce bel eſprit pouvoit il rien imaginer de comparable à ce qui fait l'objet de nos deux Lettres? » Il

» exiſte, *dit l'Auteur*, dans preſ-
» que toutes les grandes Villes,
» une ſorte de bienfaiſance ſingu-
» lière par les contrariétés qu'elle
» renferme. Utile pour ceux qui
» en ſont l'objet, elle dèshonore
» avec juſtice celui qui l'exerce,
» parce qu'un excès d'avarice l'a
» fait naître : c'eſt en un mot une
» uſure du genre le plus odieux,
» & cependant très-ſecourable
» pour le bas peuple. »

Et comment encore s'exerce cette uſure cruelle d'une part, & bienfaiſante de l'autre ? le voici : » Certains hommes inſtruits à l'é-
» cole de l'avarice, prêtent au
» commencement de la ſemaine
» un ou pluſieurs écus de trois
» livres à différentes pauvres fem-
» mes ; elles en achètent des den-
» rées quelconques, parmi celles
» qui ſont de néceſſité ; elles les
» revendent avec profit, & ce
» profit ſuffit ſouvent pour les fai-
» re vivre pendant cette ſemai-

» ne. » Jusques-là rien de plus louable que ce prêt ; il fournit aux besoins d'une multitude de malheureux ; il met dans la société des ressources d'autant mieux entendues, que le travail, l'industrie, le commerce, deviennent inséparables du bienfait.

Mais bientôt l'inhumanité se cache sous ces dehors avantageux. « On ne prête ces petites » sommes que pour quelques » jours, & l'on en retire un in- » térêt porté au plus grand ex- » cès, ensorte qu'un écu de trois » livres rapporte par ce moyen » plus de cent sols par an. » Telle est l'horreur, la barbarie, l'injustice digne de toute la sévérité des loix. Cependant comme les personnes misérables auxquelles on impose ce joug, trouvent leur subsistance dans l'argent qu'on leur confie, elles se font un devoir essentiel de rapporter au jour marqué la somme prêtée,

avec le tribut excessif qu'on exige de leur fidélité. » Elles ont même » entre elles une autorité de con- » vention, qu'elles exercent avec » rigueur contre celle qui a man- » qué à ses engagemens. Sur la » simple dénonciation de l'usu- » rier, qui crie à l'injustice ; on » la bannit des lieux où leur com- » merce se fait le plus favorable- » ment; & si elle ose y reparoître, » on la maltraite avec un zèle qui » se borne rarement aux injures.»

L'Auteur orne tout ceci d'une narration qui est peut-être un apologue ; il suppose qu'un ami qui avoit été dans le besoin, & qui s'étoit livré quelque tems à ce mauvais manège, lui en fait voir tout le fond & toutes les circonstances. La scène est dans un lieu très-écarté & très-solitaire, digne retraite de l'usure & de ses noires pratiques. L'ami renonce de bonne foi à ce commerce inique : il efface par des actions généreuses

la honte de ſa conduite ; & l'Auteur prend occaſion de tout ce qu'il a vu pour former un ſyſtême magnifique de libéralité & de bienfaiſance : c'eſt l'objet de ſes deux Lettres ; rien n'eſt plus ſimple, plus aiſé à concevoir.

Il ne ſeroit queſtion que de prêter chaque ſemaine, ſans nul intérêt, les diverſes ſommes dont l'avare vend l'uſage à un prix qui bleſſe l'honneur & les loix. Et quels biens produiroit une telle générosité ! Horace faiſant des reproches à un avare, dit ces beaux vers :

> Neſcis quò valeat nummus, quem præbeat uſum ;
> Panis ematur, olus, vini ſextarius, adde
> Queis humana ſibi doleat natura negatis.

Voilà préciſément les effets de ces petites ſommes prêtées à propos & d'une main libérale. » Quiconque diſperſera chaque ſe-

» maine cent petits écus, qui lui
» seront rendus dans la semaine
» même, poura garantir de la mi-
» sère cent pauvres gens, ou du
» moins un grand nombre, & ser-
» vira mieux l'État que s'il avoit
» distribué en pur don ces diver-
» ses sommes à des mendians. Il
» ne faut pas s'y tromper; faire
» l'aumône, ce n'est le plus sou-
» vent qu'entretenir l'oisiveté,
» vice punissable dans toute so-
» ciété; c'est détourner en faveur
» de gens volontairement inutiles
» & à charge, des secours dûs à
» des infortunés que le manque
» de santé, ou le poids de la vieil-
» lesse accable. Mais secourir
» ceux à qui il ne reste pour tout
» bien que la vie & la vie deve-
» nue pour eux un malheur de
» plus; qui ne sçavent aucun
» métier, & qui ne demandent
» qu'à mériter qu'on les fasse vi-
» vre; les sauver, dis-je, de la
» faim ou de la mendicité, en

» leur donnant les moyens de
» s'occuper d'un commerce uti-
» le ; c'eſt le plus digne uſage
» qu'on puiſſe faire de la raiſon
» & de la bonté du cœur. »

Ce morceau où la raiſon parle ſi nettement, fait ſentir l'importance & les avantages de ce beau ſyſtême ; mais l'Auteur ne diſſimule pas les inconvéniens qui peuvent s'y rencontrer, & il examine dans ſa ſeconde Lettre comment il ſeroit poſſible de les prévenir.

C'eſt une réflexion humiliante pour l'humanité, qu'on ne puiſſe faire du bien aux hommes ſans s'expoſer à des abus. L'eſpoir du bienfait réveille l'intrigue & l'artifice; le bienfait même n'eſt ſouvent payé que d'ingratitude. Dans le plan de bienfaiſance que propoſe l'Auteur, & qu'il paroît avoir éxécuté lui-même, il faut d'abord ſçavoir *ſe défendre d'une certaine facilité mal-entendue, qu'on*

honore du nom de pitié, & qui céde aux plaintes, aux pleurs, aux cris, ſans examiner ſi c'eſt preſtige ou réalité.

Ce principe ne combat point la penſée d'un des plus grands hommes qui ayent jamais exiſté.* Il s'en prenoit à la dureté des riches, ſi les pauvres exagéroient leurs beſoins; il diſoit que ces hommes infortunés en étoient d'autant plus à plaindre, d'être obligés de feindre des maux qu'ils n'avoient pas, pour obtenir le ſoulagement de ceux qu'ils reſſentoient; cette morale, auſſi noble qu'ingénieuſe, s'accorde avec les précautions qu'indique ici notre Auteur. Il eſt beau de n'être pas ſoupçonneux à l'égard des indigens, mais il n'eſt pas contre l'humanité d'apprendre à placer ſes bienfaits. Quand on conſerve le deſir ſincère de ſoulager tous

* S. Jean Chryſoſtôme.

ceux qui souffrent, & quand on étudie les misères humaines, avec le langage qu'elles ont coutume d'employer auprès des bienfaiteurs, on n'est pas long-tems sans démêler la vérité, & l'on a presque toujours l'avantage d'épargner aux malheureux des pratiques artificieuses, qu'ils n'opposent le plus souvent qu'à l'indifférence ou à la dureté.

Si l'homme bienfaisant pouvoit craindre encore quelque surprise, l'Auteur l'instruiroit par l'image vive & naturelle d'un état purement malheureux ; c'est-à-dire, d'un état d'indigence, que la vertu & les sentimens d'honneur n'ont point abandonné. « Nulle amertume, nulle éxagé- » ration dans les plaintes *de ces* » *hommes affligés ;* ils vous inté- » ressent moins par le récit de » leurs malheurs, que parce qu'ils » en ont le sentiment. Vous voyez » qu'un simple accueil est un adou-

» cissement à leur peine. Les refus sevères les rendent interdits; » ils s'affligent & vous laissent. » Osent-ils insister? du moins leurs » instances ne tiennent jamais de » la persécution. S'ils obtiennent, » ils s'attendrissent, on sent que » c'est leur cœur qui s'attendrit.»

Dans l'hypothèse du *prêt à la petite semaine*, (c'est ainsi qu'on appelle les avances qui se font à un nombre de pauvres personnes du bas peuple) il est plus nécessaire qu'en tout autre cas de veiller, de maintenir l'ordre, d'entretenir la fidélité. On traite avec des esprits qui ne sont occupés que de l'objet présent; qui supposent aisément dans les bienfaiteurs plus de richesses qu'ils n'en possédent effectivement; qui n'éprouvent pas toujours cette touche d'honneur qui détermine les ames bien faites.

» Il faut donc, *dit l'Auteur*, » être sévèrement exact à retirer

» au terme indiqué, les sommes
» qu'on aura prêtées, quelques
» motifs qu'alléguent pour les
» garder encore ceux qui les rap-
» portent ; il faut les accoutumer
» à s'en désaisir, à dépendre de
» votre bonne volonté ; il n'y a
» que les liens serrés & multipliés
» qui astreignent le commun des
» hommes. »

Il semble même qu'on pourroit intéresser dans les rapports de cette bienfaisance, l'autorité des loix & la puissance des Magistrats. Les coupables, c'est-à-dire, les ingrats, les dissipateurs, les trompeurs, les infidèles seroient soumis à quelques peines, & l'exemple retiendroit les autres dans le devoir. Puisque tout le plan de ces libéralités suppose des hommes qui soient dignes d'en être l'objet, n'est il pas à propos de sévir contre ceux qui s'en rendent indignes ? La conservation & la durée du systême n'en dé-

pendent-elles pas ? ne tariroit-on pas la ſource de cette ingénieuſe diſtribution, ſi l'on permettoit à la fraude & au menſonge de s'en appliquer les fruits ?

Il faut l'avouer, ceci demande des ſoins & de l'exactitude : qualités qu'on ne remarque pas toujours dans les perſonnes bienfaiſantes & bien intentionnées. » Dès » qu'elles apperçoivent l'indigen- » ce, ou ce qui lui reſſemble, » elles ſe hâtent de ſecourir, afin » de pouvoir en détourner la vûë. » Ce ſpectacle les attire & les im- » portune. » Pour être bienfaiſant avec ſageſſe, il faudroit ſoutenir les détails de la miſère humaine, les diſcuter, les apprécier, les juger ; mais qu'arrive-t'il ? Notre ſenſibilité même, qui eſt une vertu, ſe tourne en défaut ; plus elle eſt grande, moins elle eſt capable de tenir ce tribunal, où il y a beaucoup de diſcuſſions à faire & d'ennuis à éprouver. Quels objets,

d'ailleurs, qu'une république de miſérables, que des récits de calamités, que des audiences hebdomadaires pour recueillir de petites ſommes, qui toutes enſemble ne rendroient pas un Citoyen heureux!

Mais il faut conſidérer la ſatisfaction qui réſulte d'un exercice vertueux, d'une pratique qui répand la paix & la vie dans la ſociété. Cicéron n'eſtimoit point les largeſſes d'éclat qui ſe faiſoient au peuple; tels que les ſpectacles de l'Amphitéâtre, les combats de Gladiateurs, les feſtins publics. * Il traitoit cela de prodigalité vaine, d'action frivole & nullement digne de paſſer à la poſtérité. Au contraire, il combloit d'éloges ceux qui ſecouroient les citoyens dans leurs affaires, dans leurs dettes, dans leurs tribulations domeſtiques, qui leur donnoient le

* *Lib. II. de Offic.*

moyen de faire un gain légitime, ou d'augmenter leur fortune.

Ainsi doivent penser tous les hommes d'Etat, tous les Philosophes, toutes les ames vertueuses. Que dirions-nous des hommes que le zèle de la Religion anime? L'Approbateur des deux Lettres observe qu'*elles doivent être encore bien utiles à la Religion, puisqu'elles sont toutes propres à persuader une manière d'exercer la charité Chrétienne également désintéressée & efficace.* Ce point de vuë est bien plus noble & plus sublime que celui de la bénignité & de la compassion naturelle. Ce motif a surtout une force invincible contre les obstacles, des ressources admirables pour l'invention des moyens; & comme l'usure *à la petite semaine* est un crime abominable dans les principes du Christianisme, aussi le prêt simple & généreux *à la petite semaine* est, dans le plan de cette

Religion divine, quelque chose de très-beau, de très-bien entendu & de très-méritoire.

Nous finissons cet extrait par un récit très-relatif aux deux Lettres qui viennent de nous occuper. Le fameux Docteur Swift, Doyen de la Métropole de Dublin, personnage aussi célèbre par son caractère de citoyen que par son génie, a donné pendant près de trente ans à toute l'Irlande l'exemple de charité & de zèle que nous allons dire.

Il jouissoit d'un bénéfice de plus de vingt mille livres de rente, & il possédoit d'autres revenus d'ailleurs. Sa manière de vivre simple, modeste, frugale, lui laissoit beaucoup de superflu : comme il étoit très-sensible à la misère des pauvres, il imagina d'établir pour leur soulagement une banque où, sans caution, sans gages, sans sûretés, sans intérêts quelconques, on prêtoit à tout homme ou fem-

me du bas peuple, ayant quelque métier ou quelque talent, jusques à la concurrence de dix livres sterling, c'est-à-dire, plus de deux cents livres monnoye de France.

Le tems pour la restitution du prêt étoit fixé, & toujours proportionné à la situation de l'emprunteur, & à la nature de la somme. Par-là le généreux auteur du projet faisoit vivre des milliers de personnes; il animoit l'industrie, encourageoit les talens, détruisoit la fainéantise; & jamais on ne lui manquoit de parole.

Si une longue expérience n'en avoit fourni la preuve, on ne concevroit pas jusqu'à quel point cette multitude de Manœuvres, d'Artisans, de Marchands en détail, tout ce petit peuple en un mot, portoit l'exactitude à remplir ses engagements. Au jour marqué les sommes prêtées rentroient dans la banque pour circuler en d'autres mains, & servir

vir à de nouvelles libéralités.

Au reste, les dissipateurs, les emprunteurs infidèles n'auroient pas manqué impunément à leur devoir. La promesse étoit comme solidaire ; & les infracteurs de la foi publique avoient dans leurs pareils des surveillans & des juges toujours prêts à sévir contre eux.

Nous tenons tous ces faits d'un homme d'esprit, très versé dans l'Histoire ancienne & moderne d'Irlande, & qui a pris la peine de nous spécifier par écrit les circonstances de cette curieuse anecdote.

ARTICLE CI.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres depuis son origine jusqu'à présent, avec les Pièces originales. 4°. A Berlin chez Haude & Spener &c. M DCC. L. Dernier Extrait.

IL nous reſte du Recueil de l'Académie Royale de Berlin, trois Mémoires appartenants à la Claſſe de Philoſophie ſpéculative, & toute la Claſſe de Belles Lettres, contenant ſept articles : obligation par conſéquent pour nous de ſerrer, d'abréger, de nous diſpenſer des détails.

Dans la Claſſe de Philoſophie ſpéculative, nous avons à conſidérer d'abord l'Ouvrage de M. Euler, *ſur l'eſpace & le tems.* Il n'eſt pas bien écrit dans notre Langue; mais le fond des choſes mérite beaucoup d'attention. L'Auteur prétend que l'eſpace & le tems ſont des choſes réelles; des choſes qui ne dépendent pas uniquement de nos idées & de notre eſtime. Sa raiſon pour l'eſpace eſt, qu'indépendamment de notre penſée, le corps, qui eſt immobile dans une eau courante

conserve son état de repos, quoiqu'il soit entouré de particules d'eau qui changent à tout instant, d'où il suit que le lieu n'est pas la correspondance du corps aux autres corps qui l'environnent ; ainsi qu'on l'enseigne d'ordinaire en Métaphysique.

A l'égard du tems, M. Euler observe qu'un corps, qui se meut d'un mouvement uniforme, parcourt des espaces égaux en tems égaux. Or cette égalité de tems ne peut être expliquée par l'ordre idéal & métaphysique des successions ; cette égalité entre dans le principe même du mouvement, & l'on ne peut pas dire que le corps, en poursuivant son mouvement, se règle sur une chose qui ne subsiste que dans notre imagination. Il faut donc que le tems soit quelque chose de réel, d'aussi réel même que l'espace. Tel est tout le résultat du mémoire.

On trouve de ſuite des réflexions de M Formey *ſur la liberté*. Son objet eſt de faire voir qu'il doit entrer des motifs dans toutes les déterminations de la volonté, & que la liberté ne conſiſte pas dans cette indifférence active, qui ſeroit une véritable incertitude. Elle conſiſte cette liberté dans le pouvoir que l'ame a de faire & de ne pas faire, de faire ceci ou cela, en réſiſtant même à des motifs preſſants, qui l'inclinent plûtôt d'un côté que de l'autre. Il ſemble que tous les bons Philoſophes penſent ainſi & qu'ils n'ont point entendu, par le terme d'indifférence, un état où l'homme ſeroit dénué de tous motifs, de toutes raiſons d'agir. Ils diſtinguent fort bien l'*indifférence active negative*, qui eſt une ſimple ſuſpenſion de l'ame, d'avec l'*indifference active poſitive*, qui eſt le pouvoir de choiſir entre les

moyens proportionnés à la fin qu'on se propose. Ainsi, quoique le Mémoire de M. de Formey soit fait avec beaucoup de soin, & qu'on le lise avec plaisir, nous ne voyons pas qu'il donne, sur la matière présente, des vuës bien nouvelles.

Le dernier Mémoire de Philosophie spéculative devroit plûtôt appartenir à la Classe de Mathématique. Il est de M. de Bernoulli, & il comprend des remarques sur *le Principe de la conservation des forces vives, pris dans un sens général.* On sçait ce que c'est que *force vive*, c'est dans tout corps la force de gravité, la pression, la tendance au mouvement mise en exercice. On explique ainsi cette *force*, par opposition avec la *force morte*, qui est la même force de gravité, la même pression, la même tendance au mouvement, mais dont l'action est retenuë, & ne pro-

duit actuellement aucun effet ſenſible. Dans l'hypothèſe de la gravitation ordinaire, on eſtime la force vive *par la deſcente du centre de gravité, multipliée par la maſſe du corps;* ce qui eſt la même choſe que multiplier le quarré de la viteſſe par la maſſe: & c'eſt ſuivant ce principe que la force vive eſt cenſée ſe conſerver; mais il faut un autre principe, lorſque la gravitation change, ſoit par ſon intenſité, ſoit par la direction du corps. Il faut quelque choſe de général pour toutes ſortes de cas & d'hypothèſes; & c'eſt ce que M. Bernoulli expoſe, c'eſt ce qu'il préſente en formules algébriques. En liſant ſon ouvrage, on pourroit y déſirer plus de développements; auſſi promet-il un autre Mémoire pour un autre Volume de l'Académie de Berlin.

La Claſſe de Belles Lettres

s'annonce par l'Hiſtoire de Frédéric III. Premier Roi de Pruſſe. On décrit tout le regne de ce Prince, & à cette occaſion les principaux évenemens qui occupèrent l'Europe depuis l'an 1688. juſqu'en 1713. Il regne dans tout ce Mémoire une impartialité & un ſang froid qui font beaucoup de plaiſir ; ſans compter la nobleſſe des idées, la légèreté du ſtyle, le coup de pinceau vif & efficace qui ſe remarque partout. Nous citerons quelques endroits.

Un des Miniſtres de Frédéric lui dit trop crûment la vérité, & s'attira la diſgrace de ce Prince; ſur cela l'Auteur du Mémoire fait ces judicieuſes réflexions. » Il y » a un milieu entre le poiſon de » la flatterie & la rigidité ſalutai- » re de la vérité, qui ſe peut con- » cilier avec le caractère d'un » homme d'honneur. Les le- » çons d'un miſantrope révol-

» tent ; mais les conſeils dont on
» modifie la rudeſſe, ſont com-
» me ce miel dont on frotte les
» bords d'un vaſe rempli d'ab-
» ſynthe. C'eſt un véhicule qui
» en dérobe l'amertume. Heu-
» reux ſont les Princes dont les
» oreilles moins délicates aiment
» la vérité, lors même qu'elle
» eſt prodiguée par des bouches
» indiſcrètes : mais c'eſt un ef-
» fort de vertu dont peu d'hom-
» mes ſont capables. »

En 1691. le Czar Pierre Alexiowiz parut à Berlin, & l'Auteur en prend occaſion de faire ainſi le portrait de ce Prince extraordinaire.

» Ce jeune Czar s'étoit apper-
» çu à force de génie, qu'il étoit
» un Barbare, & que ſa Na-
» tion étoit Sauvage ; il ſortoit
» alors pour la première fois de
» ſes Etats, ayant formé le
» noble projet de s'inſtruire,
» & de rapporter dans le ſein de

» sa Patrie les lumières de la rai-
» son & l'industrie qui lui man-
» quoient. La nature avoit fait
» de ce Prince un grand homme,
» mais un défaut total d'éduca-
» tion l'avoit laissé sauvage.
» De-là il résultoit sans cesse dans
» sa conduite un mélange ex-
» traordinaire d'actions vérita-
» blement grandes & de singula-
» rités; de reparties spirituelles
» & de manières grossières ; de
» desseins salutaires & de ven-
» geances cruelles. Il se plaig-
» noit lui même de ce que, par-
» venant à policer sa Nation, il
» ne pouvoit encore dompter sa
» propre férocité. En morale,
» c'étoit un Phénomène bizarre,
» qui inspiroit l'admiration & la
» terreur. Pour ses sujets, c'é-
» toit un orage dont la foudre
» abattoit les Clochers & les Ar-
» bres, & dont la pluye rendoit
» les Contrées fécondes. »

La position de la France à

l'entrée de la guerre pour la succession d'Espagne, est magnifiquement représentée dans le morceau suivant. » Au com-
» mencement de cette guerre, la
» France étoit au comble de sa
» grandeur. Elle se voyoit vic-
» torieuse de tous ses ennemis.
» La paix de Ryswich faisoit l'é-
» loge de sa modération. Louis
» XIV. déployoit dans l'Uni-
» vers entier sa splendeur & sa
» magnificence ; il étoit craint &
» respecté. La France étoit com-
» me un Athlète, préparée seule
» au combat, elle entroit dans
» une lice où il ne paroissoit en-
» core aucun adversaire, rien
» n'étoit épargné pour les pré-
» paratifs des armemens de terre
» & de mer. Dans ses plus vio-
» lens efforts, cette Monarchie
» entretint 400. mille combat-
» tans, mais les grands Géné-
» raux étoient morts ; & il se
» trouva (avant que le mérite de

» Villars se fût fait connoître)
» que la France avoit 800 mille
» bras & point de tête : tant il
» est vrai de dire, que la for-
» tune des Etats ne dépend sou-
» vent que d'un seul homme ! »

Le second Mémoire traite *des Mœurs, des Coutumes, de l'Industrie, des Progrès de l'esprit humain dans les Arts & dans les Sciences*; & l'Auteur a pour objet les Peuples du Brandebourg, qu'il suit dans trois Epoques. La première se rapporte aux plus anciens tems ; à ces siècles dont Tacite décrit les Mœurs. On juge bien qu'il n'y a que la barbarie, la férocité, la pauvreté, le métier de la guerre & la chasse qui caractérisent les Mœurs de ces vieux Germains. L'Auteur passe légèrement sur des objets si peu attrayans & en partie même si obscurs. La seconde ne l'occupe guères davantage ; elle commence à la domination

de Charlemagne & ſe termine à l'Empereur Sigiſmond. Les Brandebourgeois font peu de figure durant ces ſiècles. *Le genie de la Nation abruti par la dureté de l'eſclavage, par la rigueur d'un Gouvernement barbare & gothique, demeuroit engourdi & paralytique.*

L'Auteur ſe dédommage amplement ſur la troiſiéme Epoque. Il fait l'Hiſtoire complette de tous les accroiſſemens que prit le Brandebourg, tant du côté des Arts & de l'Induſtrie, que pour ce qui concerne les Mœurs & les manières. Et tout ceci eſt décrit avec une fineſſe, une élégance, une fécondité & un agrément d'idées qui feroient bien de l'honneur aux meilleurs Ecrivains de Paris. On voit toutes les nuances de culture & de politeſſe par où ces peuples ont paſſé, ſous leurs divers Souverains. Il reſteroit à

décrire une Epoque encore plus fortunée ; celle du regne présent. Elle offre le ſpectacle d'un Roi Philoſophe, Conquérant, Légiſlateur, Protecteur des Lettres & des Arts, le plus digne en un mot de faire ces beaux jours, que l'Auteur du Mémoire déſire peut-être par modeſtie, au lieu de les admirer par juſtice.

Un petit Diſcours de M. de Maupertuis en réponſe au précédent, fait ſentir les beautés de ces détails ſur les Mœurs du Brandebourg : après quoi l'on a placé un Mémoire intitulé, *De la Superſtition & de la Rleigion.* On y repréſente les divers genres de Culte que le Brandebourg a ſuivis, tantôt Idolatre, tantôt Catholique & aujourd'hui Proteſtant. L'Auteur du Mémoire eſt apparemment de cette dernière Religion ; car il ne ménage pas la Catholique,

qu'il avoue néanmoins avoir ſubſiſté XV. ſiècles avant la prétenduë réforme de Luther & de Calvin : aveu qui énonce le plus beau titre de vérité que les Catholiques ſoient jaloux de conſerver. Quiconque, en cette matière, a l'antiquité & la poſſeſſion pour lui, ne peut craindre ni l'illuſion, ni la ſéduction, ni les adverſaires.

L'Auteur du Mémoire dit bien quelques vérités, par exemple que, *Comme la Doctrine de Luther dépouilloit les Evêques de leurs Bénéfices, & les Couvens de leurs richeſſes, les Souverains ſuivirent en foule ce nouveau Convertiſſeur. Qu'un Culte auſſi nud que celui des Proteſtans ne paroît pas fait pour des hommes matériels & groſſiers. Que Luther, qui ne croyoit point au Purgatoire, ne laiſſoit pas d'admettre les Revenans.* Qu'il prétendit même avoir eu à Wittemberg une apparition du De-

mon, & l'*avoir exorcisé en lui jettant un cornet d'encre à la tête.* Qu'enfin les Controverses de Réligion eurent ce bon effet, qu'elles ramenèrent l'esprit d'étude parmi les Ecclésiastiques.

Mais personne, hors quelque Socinien peut-être, n'approuvera que l'Auteur fasse entrer les dogmes de la Divinité du Fils de Dieu & de la Trinité dans le détail des choses qu'il prétend être l'ouvrage des hommes. * On réclamera aussi contre une note marginale où il est dit qu'Origène & Saint Justin ne croyoient pas que *la Divinité*

---

* Voici les termes : » Tout ce qu'on » y ajouta (à la Religion des premiers » Siècles) n'étoit que l'ouvrage des » hommes ; il devoit périr comme eux. » Au Concile de Nicée, la Divinité du » Fils fut déclarée égale à celle du Père, » & le S. Esprit, annexé à ces deux Per» sonnes, forma la Trinité. On défen» dit aux Prêtres de se marier &c. »

du Fils fût égale à celle du Père ; & que le dernier enſeigne, dans ſon dialogue avec Tryphon, que *la Grandeur du Fils n'approche pas de celle du Père.* On cite la page 316. de ce dialogue, c'eſt apparemment la 356. & 357. Edit. de Cramoiſy 1636. Or, ſans parler ici d'Origène dont on ne cite rien, il y a longtems que les plus habiles Théologiens ont expliqué d'une manière ſatisfaiſante les paſſages de S. Juſtin ; qu'ils ont fait voir que ces textes ne préjudicient point à l'unité de nature du Père & du Fils, à l'égalité totale & abſolue de ces deux divines Perſonnes. Le S. Docteur, diſent ces Ecrivains attentifs & conſommés dans la lecture des Anciens, a voulu ſimplement apprendre aux Juifs repréſentés par Tryphon, que le Fils eſt engendré du Père, qu'il vient du Père, qu'il eſt envoyé par le Père,

que le Père a créé le monde par lui, que le Fils & non le Père, s'est rendu visible aux hommes: expressions qui ne mettent aucune infériorité réelle dans le Fils ; sans compter qu'une multitude d'autres endroits très-clairs & très-positifs du même S. Justin affirment l'identité de nature, de puissance, de gloire dans le Fils & dans le Père. Voy. *D. Marant nouv. Edit. de S. Justin ; M. Dupin Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiq. &c.*

Dissertation sur l'Isle de la Déesse Hertham ou Erdamme, & sur les Adorateurs de cette Divinité, par M. Elsner. C'est le titre d'un sçavant Mémoire, qui ne sera lû que des Amateurs de la plus profonde & de la plus abstruse Antiquité. La Déesse *Hertham* ou *Erdamme* est, selon Tacite, la plus célèbre Divinité de Germanie ; on examine ici 1°. quelle étoit l'Isle de l'O-

céan où l'on alloit lui rendre hommage. 2°. quels peuples étoient ſes Adorateurs. Tout porte ſur un paſſage de Tacite, expliqué ou embrouillé par bien des Auteurs. M. Elſner raporte les divers ſentimens, & il ſe détermine à croire que le lieu où la Déeſſe étoit adorée, n'eſt autre que l'Iſle d'*Heiligland* ſituée vers l'embouchure de l'Elbe; aprés quoi il aſſigne des quartiers aux ſept Peuples de la Germanie Septentrionale que Tacite met au nombre des Adorateurs de la Déeſſe. Il y a ſur tout ceci des diſcuſſions qui nous arrêteroient, s'il ne falloit pas finir notre Extrait.

Le pénultième Mémoire contient des *recherches ſur l'abrogation du droit d'élire un Roi des Romains, fauſſement imputée à l'Empereur Henri VI. Par M. le Comte de Keyſerling.* » Il paſſe » aujourd'hui pour certain, dit

» l'Auteur du Memoire, que » l'Empereur Henri VI. (mort en » 1197.) s'eſt occupé pendant » ſon regne à rendre héréditaire, » pour ſa poſtérité, l'Empire » qui dépendoit de la libre élec» tion des Princes. » Et voilà l'opinion qu'on réfute ici, en propoſant les Auteurs qui l'ont établie, & montrant qu'aucun d'eux ne mérite une créance totale. Cette diſcuſſion eſt bien ſuivie, & ce qu'on doit beaucoup eſtimer en pareil cas, les citations ſont juſtes à l'exception d'une ſeule qui eſt celle de la grande Chronique Belgique. On marque *Ap. Piſtorium in Scriptor. VI. d. 203.* C'eſt 205. Il faut lire ce Morceau pour l'eſtimer autant qu'il vaut ; & le ſuivant, qui eſt le dernier du Volume, nous occuperoit ſeul dans un Article de ces Mémoires, ſi nous oſions revenir ſi ſouvent au même Livre.

C'eſt une *Diſſertation ſur Hippocrate de Chio ; par M. Cramer.* Dans le Volume de l'Académie de Berlin pour l'année 1746, un Académicien, nommé M. Heinius, donnoit une diſſertation ſur Œnopidas de Chio. Il y reſſuſcitoit, en quelque ſorte, cet ancien Géomètre & Aſtronome; il le mettoit en poſſeſſion de la Lunule célèbre ou plutôt de la quadrature attribuée à Hippocrate, & il dépouilloit ce dernier non ſeulement de la découverte, mais de ſa propre exiſtence, en le faiſant paſſer pour un perſonnage chimérique. * Aujourd'hui l'on prend la défenſe d'Hippocrate & M. Cramer lui reſtitue tous ſes droits, tant ſur l'exiſtence que ſur l'invention de cette quadrature fameuſe de la Lunule. Cette diſſertation eſt ſa-

---

* Voy. *l'Article* 132. *de nos Mémoires II. Vol. de Décemb.* 1748.

vante, judicieuſe & ce qui doit paroitre ſingulièrement eſtimable, très-bien écrite. Il ſeroit curieux de ſçavoir ce que M. Heinius pourroit oppoſer à ces diſcuſſions. S'il juge à propos de parler encore contre Hippocrate de Chio, nous rendrons compte de ſes nouvelles difficultés; & nous terminons ici nos Extraits ſur ce quatrième Volume des Mémoires de l'Académie de Berlin.

ARTICLE CII.

OBSERVATIONS SUR LES ROMAINS, par M. l'Abbé de Mably, deux Volumes in-12. A Genève par la Compagnie des Libraires, & ſe trouvent à Paris chez Nyon fils, Quay des Auguſtins. M. DCC. LI.

QUand on avoit lû les réflexions de Saint Evremont

ſur les divers génies du Peuple Romain, & les Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains, on croyoit cette matière épuiſée. L'eſprit ſatisfait & enchanté de cette lecture, n'appercevoit & ne déſiroit rien au-delà. M. l'Abbé de Mably nous fait ſentir que nos richeſſes, quelqu'abondantes qu'elles fuſſent en ce genre, étoient cependant encore ſuſceptibles d'augmentation. Il a profité des lumières de ceux qui l'ont précédé dans la même carrière, & il en a profité en homme de génie, qui ne s'en tient pas à l'imitation. Son Ouvrage réünit les graces & la juſteſſe, l'élegance & la force, la clarté & la profondeur. Nous allons en rendre compte avec tout le ſoin qui dépend de nous; & l'on nous permettra, dans le détail de ces matières, quelques morceaux de comparaiſon tirés

des Auteurs que nous citions plus haut, & des discours Italiens sur Tite-Live. * Ces parallèles ne nous feront point perdre de vuë le livre, le mérite, les succès de M. l'Abbé de Mably.

Au tems de la fondation de Rome, l'Italie composée d'une multitude de petits Etats indépendants, présentoit l'image de la Société naissante. L'amour du pillage & l'espérance de l'impunité, peuplèrent Rome d'Esclaves fugitifs & de Brigands, qui y cherchèrent un azile. Romulus entreprit de plier au joug des Loix ces hommes qui n'avoient pour vertu qu'un courage féroce; » il distribua Ro» me, selon ses différents quar» tiers, en Tribus & en Centu-

---

* Réflexions de S. Evremont; Causes de la grandeur & de la décadence des Romains; Machiavel *Discorsi*, *&c.*

» ries, dont chacune devoit à » la pluralité des voix former » un ſuffrage dans les aſſemblées » du Champ de Mars & de la » Place publique. » Pour ne pas effaroucher les Romains, dont il craignoit l'indocilité, il leur laiſſa le droit d'ordonner de la paix, de la guerre, & de choiſir les Magiſtrats.

Mais ce Prince, jaloux du Commandement, ſçut bientôt reprendre toutes ces prérogatives de la Puiſſance ſouveraine, qu'il ſembloit d'abord avoir abandonnées à ſes Sujets. Comme il diſpoſoit à ſon gré des places vacantes dans le Sénat, qu'il avoit créé pour être ſon Conſeil, on ſent bien que ce privilège dut augmenter conſidérablement le crédit du Fondateur, par la facilité qu'il eut de ſe faire des Créatures. *Ce Prince, qui ne devoit être qu'un Magiſtrat, eut des Courtiſans.* Il domina

dans

dans les Comices. Les Sénateurs voulurent former un Corps séparé du Peuple, qu'ils commencèrent à mépriser. Telle est l'origine des dissensions, qui dès la naissance de Rome partagèrent la Noblesse & le Peuple. Romulus se servit habilement de l'orgueil des Patriciens & de la jalousie des Plébéïens pour étendre son autorité.

Après lui, Servius Tullius augmenta encore la puissance de la Noblesse. Sous prétexte d'introduire la justice distributive dans les subsides que les deux Ordres fournissoient à l'Etat, il fit un arrangement qui mit le plus grand nombre des suffrages dans l'Ordre des Sénateurs & des Patriciens. Ici nous observons que M. l'Abbé de M. ne s'accorde pas avec l'Auteur des Considérations sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains. Ce dernier dit dans

le premier Chapitre de son Ouvrage, page 6. que *Servius Tullius avoit étendu les privilèges du Peuple pour abaisser le Sénat.* Au contraire, selon M. l'Abbé de M. » Servius Tullius ne travailla qu'à abaisser les Plébéïens, » & il y réüssit, sous pré» texte de leur faire un établisse» ment qui leur fût avanta»geux. »

Il ne nous appartient pas de décider entre ces deux célébres Ecrivains; mais s'il nous étoit permis d'interposer notre suffrage, nous dirions que la suites des événemens justifie le sentiment de M. l'Abbé de M. En effet Tullius Servius ayant partagé ses Sujets en six Classes, à raison de leurs richesses, & ayant ensuite sous divisé ces six Classes en cent quatre-vingt-treize Centuries, qui payeroient chacune la même imposition, la Noblesse enrichie par ses usur-

pations compoſa elle ſeule un plus grand nombre de Centuries que le Peuple entier; & lorſque Tullius eut introduit l'uſage de convoquer les Comices par Centuries, le Peuple, qui auparavant avoit la pluralité des voix dans les aſſemblées publiques, n'y fut preſque plus compté pour rien; & rarement pour former les décrets fut-on obligé de conſulter quelqu'une des quatre-vingt-treize dernières Centuries qui comprenoient les Plébéïens. De plus, une des premières démarches que firent les Tribuns en faveur du Peuple, ce fut de rétablir la forme des aſſemblées uſitée avant Servius Tullius; il falloit donc que le changement introduit par ce Prince, fût tout à l'avantage de la Nobleſſe, & contraire aux véritables intérêts du Peuple.

Nous paſſons rapidement ſur

les regnes des ſucceſſeurs de Romulus. La puiſſance Royale marchoit à grands pas au deſpotiſme ; mais l'abus de l'autorité en devint le terme & y ſervit de remède.

Tout le Peuple Romain ſe crut inſulté dans la perſonne de Lucrèce. Tarquin fut chaſſé. Notre Auteur & celui des Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains, font de Tarquin un aſſez grand homme. L'idée que nous en donne S. Evremont, * eſt peut-être plus conforme à la vérité Hiſtorique. Il le repréſente *comme un Prince qui ne ſçavoit ni gouverner ſelon les Loix, ni regner contre.*

Quoiqu'il en ſoit, après l'exil des Rois, l'amour de la liberté épuiſa ou occupa toutes les paſ-

* *Reflexions ſur les divers génies du Peuple Romain. Chapitre premier.*

ſions des Romains. Chaque Citoyen la regardoit comme ſon ouvrage. La crainte des Tarquins qui vivoient encore, mit un frein à l'ambition de la Nobleſſe. Le Peuple étoit libre ou crut l'être, parce qu'il étoit heureux. Les différents corps de l'Etat ſe reſpectoient. La jalouſie qui regnoit entr'eux, entretenoit cette chaleur des eſprits & cette fermentation qui eſt la ſource de l'héroïſme & des plus grandes vertus. *Mais la ruine des tyrans eſt rarement la ruine de la tyrannie.* Les Patriciens crurent n'avoir rien gagné à l'expulſion des Tarquins, s'ils ne poſſédoient pas toute l'autorité ſouveraine. Le Peuple ſentit ſa miſere ; il ſe retira ſur le Mont Sacré. Cette retraite étonna le Sénat ; il étoit à craindre que le peuple ne vînt à ſentir ſa force. On ſongea à le gagner. On lui accorda des Tribuns, eſpèce de Magiſtrats, dit

Machiavel, * dans ſes diſcours ſur Tite-Live, L. I. Ch. 3e. qui devant marcher entre le Sénat & le Peuple, réprimeroient les entrepriſes de la Nobleſſe; *Che poteſſino eſſere ſempre dipoi mezi intrà la Plebe & il Senato ed oviare alla inſolenza de' Nobili.*

Une obſervation qui ne doit pas échapper, c'eſt que le Peuple, toujours entraîné par le reſpect qu'il avoit pour la Nobleſſe, lors même qu'il cherchoit à l'humilier, *paroiſſoit*, dit M. l'Abbé de M. *honteux de ſon triomphe; réparoit le tort qu'il faiſoit à la Nobleſſe & choiſiſſoit ſes Tribuns dans ſon Corps.*

» La liberté, *continue l'Auteur*, que les Citoyens avoient » de ſe plaindre & de demander juſtice, étoit une » eſpèce de tranſpiration utile,

* *Nous nous ſervons de l'Edition de* 1531.

» qui ne permettoit pas aux hu-
» meurs de s'amasser. » La rivalité qui subsistoit entre les Patriciens & les Plébéïens, fit éclore cette foule de grands hommes, qui furent & la gloire & la sureté de la République. Les Patriciens, qui virent que la naissance seule n'étoit plus une titre pour obtenir les Magistratures, s'appliquèrent à les mériter par leurs services. Tous les ressorts du Gouvernement furent tendus. L'amour de la Patrie & l'enthousiasme qui maîtrisoit les Romains, donnoient à leurs vertus toute l'activité des passions les plus vives.

M. l'Abbé de M. ainsi que l'Auteur des Considérations sur la grandeur & la décadence des Romains, prouve que les dissensions de la Noblesse & du Peuple, loin d'être funestes à la République, en perfectionnèrent le Gouvernement. Nous

ajouterons que Machiavel démontre la même vérité dans un Chapitre * qui a pour titre : *La déſunion du Peuple & du Sénat Romain, rendit la République libre & puiſſante.* Che la diſunione della Plebe & del Senato Romano, fece libera & potente quella Republica.

Rome étoit-elle attaquée par ſes voiſins ? auſſitôt les intérêts particuliers ſe taiſoient devant l'intérêt général. La Nobleſſe & le Peuple ſuſpendant leurs querelles, concouroient avec une égale ardeur à confondre l'ennemi commun. Il faut voir, dans M. l'Abbé de Mably, le détail vif & judicieux des remèdes que la prudence des Romains ou le bonheur des circonſtances, firent imaginer pour aſſoupir ou rallentir les animo-

* Mach. Ch. 4. de ſes Diſcours ſur Tite-Live L. I.

ſités du peuple & de la Nobleſſe. Ce n'étoit pas ces diſſenſions que Rome avoit à redouter, c'étoit ſa grandeur elle-même. Mais un Peuple heureux eſt-il aſſez ſage pour craindre la proſpérité ? Rome par la bonté de ſes Loix, par la force de ſon Gouvernement, devoit triompher de tous les Peuples qu'elle auroit à combattre ; mais ſes victoires hâtoient ſa ruine.

La proſpérité détruiſit chez les Romains les cauſes qui l'avoient produite. Pendant qu'ils firent la guerre à des peuples auſſi pauvres qu'eux, leur Gouvernement fut admirable ; dès qu'ils connurent les richeſſes, on vit diſparoître ces vertus auſtères, que la pauvreté ſeule avoit ſoutenuës. La contagion du Luxe infectant peu-à-peu tous les Ordres de l'Etat, développa dans le cœur des Romains de nouvelles paſſions. Les beſoins ſe

multiplièrent & les superfluités devinrent nécessaires. *La République avoit été autrefois partagée en Patriciens & en Plébéïens, elle le fut alors en Citoyens riches & en Citoyens pauvres.*

L'Auteur des Considérations sur la grandeur & la décadence des Romains assigne aussi le luxe comme une des causes de la ruine de la République. Mais ce qui anéantit la liberté, ce fut le dangereux usage de prolonger la durée des Commandements, » surtout, comme le remarque M. l'Abbé de M quand » ces gouvernements étoient éloignés de Rome, parce qu'alors le Sénat ne pouvoit point » veiller sur ses Généraux. » *Lorsque les Légions*, dit aussi l'Auteur des Considérations, *passèrent les Alpes, les gens de guerre qu'on étoit obligé de laisser plusieurs campagnes dans des pays éloignés perdirent peu-à-peu*

l'esprit de Citoyens : les Soldats commencèrent donc à ne reconnoître que leur Général ; ce ne furent plus les Soldats de la République, mais de Sylla, de Marius, de Pompée & de César.

Avant nos deux Auteurs, Machiavel disoit que la prolongation des Commandements avoit ruiné la République. *Parce qu'un Citoyen qui se trouvoit pendant longtems à la tête des Légions les attachoit à ses intérêts ; cette armée oublioit le Sénat, & ne reconnoissoit que son Général ; c'est ce qui donna des Soldats à Marius & à Sylla. C'est ce qui mit César en état d'asservir sa patrie.* Stando un cittadino assai tempo Comandatore d'uno esercito se lo guadagnava ; quello esercito col tempo dimenticava il Senato & riconosceva quello Capo. Per questo Silla & Mario poterono trovare soldati. Per questo Cesare potesse occupare

la patria *Mach. dans ses discours sur Tite-Live L. 3. Ch. 24.*

Au lieu d'envoyer dans les nouvelles conquêtes des Commissaires pour y faire des réglements, qui étoient négligés bientôt après leur départ, les Romains auroient dû se faire une loi constante d'envoyer dans les Provinces où ils avoient des armées, un certain nombre de Sénateurs qui auroient représenté la Majesté du premier Ordre de l'Empire. Cette espèce de petit Sénat Provincial, toujours dépendant du Sénat de Rome, auroit veillé sur les démarches des Proconsuls, & auroit empêché que les Généraux ne laissassent corrompre la discipline militaire : c'est dans l'ouvrage de M. l'Abbé de M. qu'il faut chercher le développement de ce systême utile, qui peut être auroit entiérement prévenu les guerres civiles que l'indépen-

dance des Généraux alluma si souvent, & qui perdirent enfin la République.

Le second Livre commence par le Tribunat des Gracques. Tibérius, génie altier, dur & farouche voulut être le Réformateur de l'Etat; il entreprit de mettre en vigueur la Loi *Agraire* sous le nom de Loi *Licinia*. Toutes les tentatives qu'on avoit faites pour le même objet, n'avoient abouti qu'à exciter dans Rome des séditions. Cette considèration auroit dû modérer le zèle de Tibérius, s'il ne s'étoit conduit que par l'amour du bien public; mais il étoit ambitieux & cette ambition le perdit; il fut assassiné par un de ses Collégues.

Caius sollicita le Tribunat dès qu'il se crut en état de venger son frère. Ses premières démarches durent effrayer le Sénat & les Riches. Il appella au droit de

Bourgeoiſie pluſieurs Peuples conſidérables de l'Italie. Mais s'il fut aſſez ſage ou aſſez adroit pour ménager à ſon parti une auſſi grande reſſource, il n'en ſçut point profiter, parce qu'il manquoit de fermeté. Il délibéroit quand il falloit agir. Peut-être *Caius eut il plus l'ambition d'un Magiſtrat que d'un homme de guerre.* Il laiſſa échapper le moment favorable. Les Riches revinrent de leur premier étonnement, ils gagnèrent les Collegues de Caius qui fut aiſément accablé.

Les diviſions utiles à la République quand les Romains étoient vertueux, dégénérèrent en guerres civiles ſous l'autorité des Tribuns factieux. L'entrepriſe des Gracques les fit éclore. Depuis leur Tribunat la République ne jouit plus d'une vraie liberté. Ils avoient echauffé les eſprits & aigri les cœurs. Le peuple ſoupiroit après un Li-

bérateur, Marius se présenta. Le Sénat & les Riches trouvèrent dans Sylla un défenseur.

Marius qui avoit succé la haine des Grands & des Riches, les détestoit comme autant de Compétiteurs. Il déclamoit contre eux avec cette éloquence grossière, mais persuasive, qui est le don des Passions. Ses victoires le rendoient redoutable. Heureusement pour la République, Marius n'avoit pas cette ambition qui mène à la tyrannie. *Il étoit ambitieux en Citoyen; il vouloit que la République subsistât.... mais il vouloit que toute la gloire lui en fût duë, & il n'auroit pas permis à un autre de la servir aussi bien que lui.*

Sylla joignoit à l'avantage d'une naissance illustre des talents pour la guerre peut-être égaux à ceux de Marius; il avoit connu les plaisirs, mais il ne s'en étoit pas laissé amollir.

Quoique fier, il sçavoit selon les conjonctures abaisser la hauteur de son ame; & comme le remarque notre Auteur, » il fut » quelque tems le Courtisan des » Citoyens, dont il devoit être » bientôt le Tyran.» On trouve ici un parallèle de Marius & de Sylla, qui mérite à tous égards l'attention du Lecteur.

Sylla se distingua dans la guerre sociale. Pour perdre Marius avec plus de succès, *il lui fit une guerre de réputation*, selon la belle expression de l'Auteur des Considérations sur la grandeur & la décadence des Romains. * Marius, qui craignit la gloire de Sylla, donna le premier exemple de la proscription. Sylla se fit voir à la tête d'une armée victorieuse, & paroissant d'abord n'agir qu'en vengeur de la Patrie, il se baigna dans le sang

* Dialogue de Sylla & d'Eucrate.

de ſes Concitoyens. Après avoir exercé la tyrannie la plus odieuſe, il eut l'audace d'abdiquer la puiſſance ſouveraine, & rentra tout-à-coup dans l'ordre & dans l'obſcurité d'un ſimple Citoyen. Quelque généreuſe que fût cette réſolution de Sylla, il anéantit la République. Il avoit appris aux cœurs formés ſous lui à l'ambition, qu'ils pouvoient aſſervir leur Patrie.

Quand même l'exemple de Sylla n'auroit point été contagieux, la République n'en auroit pas moins été détruite. Il falloit de nouvelles Loix à de nouvelles Mœurs. La conjuration de Catilina, dans laquelle près de la moitié des Romains entra, manifeſta toute la corruption de Rome. L'honneur n'y étoit pas plus reſpecté que la vertu. Si Caton échappe aux atteintes du vice, il ſe comporte en Citoyen de la République

de Platon. *Cato dicit tanquam in Platonis Republicâ sententiam.* Cic. ad Att. L. 2.

Nous terminons ce premier Extrait à ces premières guerres civiles. La suite dévoilera de plus grands forfaits, & fera estimer de plus en plus l'Ouvrage de M. l'Abbé de Mably.

ARTICLE CIII.

PREUVES DE LA RELIgion de J. C. contre les Spinosistes & les Déistes, par M. L. F. Tom. I. Partie II. De la Révelation faite à Moïse. A Paris Ruë S. Jacques, chez la veuve Etienne & Jean Herissant, &c. M. DCC. LI.

IL y a deux parties dans le I. Tome de ce bon Ouvrage; l'une traite de la révélation naturelle; nous en rendions compte au mois de Juil-

let : l'autre présente la révélation faite à Moïse; ce sera l'objet de cet Article.

Dieu s'est révélé aux hommes; mais quand, comment & à quels hommes s'est-il révélé ? Ce n'est que par la méthode des faits, que par les preuves Historiques qu'on peut s'en assurer. Cette méthode & ces preuves supposent l'existence des corps : question sur laquelle on indique ici les principes; surtout ce penchant invincible, qui nous entraine à juger qu'il est hors de nous quelque chose d'étendu & de matériel. Ce n'eût été qu'un jeu pour l'Auteur, qu'une espèce de badinage philosophique, s'il eût voulu discuter & réfuter de suite l'opinion de certains Philosophes modernes qui n'admettent que Dieu, que des esprits, que des idées, que des rapports d'idées. Il n'est rien de moins raisonnable que ce systè-

me ; il faut le comparer aux rêveries des Stoïciens, qui ſe diſoient Rois & Maîtres du monde, quand ils périſſoient de miſère. Nous eſtimons cependant qu'il ſera bon d'inſiſter un peu ſur cet immatérialiſme, dans les additions que notre Auteur poura faire à ſon Ouvrage. *Le Dialogue* bizarre de l'Evêque de Phoyne *entre Hylas & Cilonoüs*, lui fournira toutes les ſingularités qu'on peut imaginer en ce genre. *

Dieu s'eſt révélé aux Juifs & aux Chrétiens. Moyſe a conſigné dans des Livres la révélation faite aux Juifs. Sur quoi il ſe préſente à l'attention d'un Con-

* Ce Dialogue a été traduit en François, & imprimé en 1750. A la page 222. on prétend répondre à l'argument tiré de la fidelité & de la vérité de Dieu, en faveur de l'éxiſtence des corps. C'eſt une mauvaiſe réponſe, mais il eſt à propos de la réfuter.

troverſiſte, deux queſtions eſſentielles. Les Livres de Moyſe ſont-ils vrais, ſont-ils divins? C'eſt la matière de ce Volume. L'Auteur la traite dans un ordre d'inſtruction qui rend ſon Ouvrage extrêmement précieux. Il fait voir, touchant le premier Article, que Moyſe eſt Auteur des Livres qui portent ſon nom; que ces Livres n'ont point été altérés; que Moyſe eſt éclairé & ſincère; qu'il n'a pû tromper, ni dans la Genèſe, ni dans les Livres ſuivans.

Et d'abord » qu'il y ait eu un » Moyſe Légiſlateur des Juifs & » Auteur de Pentateuque, c'eſt » un fait appuyé ſur la créance » générale de tout un Peuple » nombreux, qui ſubſiſte en» core de nos jours; ſur le té» moignage de tous les Ecrivains » de ce Peuple, tant Anciens que » Modernes; ſur le conſente» ment des Hiſtoriens du Paga-

» niſme, qui ont eu connoiſ-
» ſance de la Nation Juive; Dio-
» dore de Sicile, Strabon,
» Trogue-Pompée, Juſtin, Pli-
» ne, Tacite, Juvenal, Galien,
» Longin, tous lui donnent Moy-
» ſe pour Légiſlateur. Le fait
» n'a jamais été contredit. Jo-
» ſephe, dans ſa ſçavante réponſe
» à Appion, cite les premiers
» Auteurs Phéniciens, Egyp-
» tiens, Grecs, comme autant
» de témoins irréprochables de
» l'antiquité de ſa Nation & de
» Moyſe. Celſe, ennemi décla-
» ré du nom Chrétien, n'a pas
» oſé attaquer l'exiſtence de
» Moyſe, ni celle du Pentateu-
» que. Il y a dix-ſept ſiècles
» que les Fondateurs & les Doc-
» teurs de la Société Chrétien-
» ne tiroient, contre les Juifs
» & les Payens, des preuves du
» Pentateuque, comme d'un Ou-
» vrage reconnu univerſelle-
» ment pour être de Moyſe. »

Si Moyse est Auteur du Pentateuque, cet Ouvrage n'a point été fabriqué par un faussaire ; il n'est point sorti de la plume d'Esdras, ou de quelqu'un des derniers Ecrivains de la Synagogue. Et comment pourroit-on rendre probable ce système de supposition, ou de composition postérieure ? Tout se tient dans les Livres des Juifs, tout se rapporte au Pentateuque. Il auroit donc fallu joindre à la fabrication ou à l'édition récente de la Genèse, de l'Exode, des Nombres, du Lévitique, du Deuteronome, tous les Ouvrages Historiques qui les suivent, tous les Pseaumes, toutes les Prophéties ; & comme les traits principaux du Pentateuque sont liés à des Fêtes, à des Cérémonies, à des Usages éclatants & intéressants pour toute la Nation, il auroit été nécessaire, ou de faire en même tems

toutes ces institutions, ce qui étoit absolument contradictoire, puisque leur Epoque est donnée dans le Pentateuque comme très-ancienne ; ou de persuader aux Juifs que, depuis bien des siècles ils connoissoient ces institutions, avec les Livres qui traitent de leur établissement, quoique personne d'entre les Juifs n'en eût jamais entendu parler : ce qui est également chimérique & absurde. » Les Cé- » rémonies, dit excellemment » notre Auteur, les Loix & » toutes les choses qui servoient » au Culte public, étoient une » espèce d'Histoire, & une preu- » ve vivante des Livres de Moy- » se. » Dire que ces Livres ont été fabriqués par un faussaire, ou que dans un tems postérieur ils ont été composés par un Auteur public & avoué de la Nation, c'est nier que *les Juifs ayent jamais eu leurs Cérémonies, leurs*

leurs Loix, leurs Fêtes, leurs Sacrifices ; c'est nier l'existence même de ce peuple, puisque son existence n'est pas plus certaine que ses Loix, son Législateur, ses Livres. On ne cite personne qui traite le Pentateuque d'ouvrage supposé, qui le regarde comme la production d'un fourbe déterminé à tromper les Juifs par la belle apparence d'une Loi révélée à Moïse. Mais dans ces derniers tems Spinosa s'est avisé de dire qu'Esdras étoit l'Auteur du Pentateuque; & pour établir son systême, il a recherché dans ces cinq livres des objets de difficulté. On sent assez que ce sont des chicanes, plutôt que de véritables objections ; cependant un ouvrage tel que celui-ci, n'a pû passer légèrement sur une matière capable de faire illusion aux Simples. L'Auteur propose les minucies de Spinosa, & nous en rappellerons deux exemples avec les réponses.

On juge, par la première phraſe du Deutéronome, que ce Livre n'eſt point de Moïſe : car il y eſt dit en termes exprès que *Moïſe parla au peuple d'Iſraël au-delà du Jourdain ;* or il eſt certain que jamais Moïſe n'a paſſé ce fleuve.

Notre Auteur répond que le terme hébreu rendu par *au-delà*, ſignifie également *au-deçà*, & que *pour en avoir le ſens précis, il faut avoir égard aux circonſtances où il eſt employé.*

Ceci eſt judicieux, mais il reſteroit peut-être une inſtance à craindre. Les L X X. les Verſions Syriaque, Arabique & Latine, déterminent le mot Hebreu à la ſignification *au-delà.* Le Latin, par exemple, dit *Trans Jordanem.* A qui s'en rapportera-t'on mieux en pareille matière, qu'à ces Verſions ſi anciennes & ſi reſpectables ? Il nous paroît donc qu'à la réponſe de l'Auteur,

il faudroit ajoûter l'une de ces deux bonnes raifons. * La première propofée par Bonfrérius, eft que le Pays où Moïfe publia la feconde Loi, pouvoit être regardé comme au-delà du Jourdain, par rapport aux premières ftations des Ifraëlites dans le Défert ; car au lieu de faire le long détour qu'ils prirent pour arriver dans les Plaines de Moab, ils auroient pû s'y rendre en paffant le Jourdain, ou fi l'on veut, en le coupant tranfverfalement. La feconde raifon, adoptée par une multitude d'Auteurs, eft que le Texte Sacré, ou plûtôt les Verfions de ce Texte, parlent ici comme par rapport à la Paleftine, c'eft-à-dire comme fuppofant qu'on fût déja établi dans la Terre promife, à l'égard de laquelle le Défert,

* *Voyez nos Mémoires de Novembre* 1748 *pag.* 2322. *& fuivantes*

ſéjour des Hébreux durant 40. ans, étoit au-delà du Jourdain.

Spinoſa veut tirer avantage d'un mot qui eſt aux Chapp. 12 & 13. de la Genèſe. *Les Chananéens,* dit le Texte Sacré, *étoient alors dans le Pays* : obſervation qui ſemble démontrer que le Livre de la Genèſe eſt d'un Ecrivain poſtérieur à l'expulſion des Chananéens, & par conſéquent bien plus moderne que Moïſe.

Notre Auteur répond qu'il n'y a point de preuves que les Chananéens euſſent habité les premiers la Paleſtine, & que pour juſtifier la propoſition de Moïſe, *il ſuffit qu'il n'y euſſent pas toûjours été, & qu'ils n'y fuſſent pas même établis longtems avant l'arrivée d'Abram,* dont il eſt queſtion dans cet endroit.

C'eſt très-bien répondre, & d'autant mieux que, ſelon une ancienne tradition, conſervée

par S. Epiphane, la Paleſtine n'étoit point échuë en partage aux deſcendans de Cham, mais à ceux de Sem, leſquels l'occupèrent d'abord & la conſervèrent juſqu'à ce qu'ils en furent dépoſſédés par la famille de Canaan. On voit, ſuivant cette explication, que Moïſe aura indiqué un fait Hiſtorique, en inſinuant qu'au tems de l'arrivée d'Abram, les Chananéens avoient déjà chaſſé les anciens habitans. *

L'Impie qui conteſte le Pentateuque à Moyſe, nie en même-tems que cet Ouvrage ſoit divin, qu'il ait été inſpiré de Dieu. Quelques Auteurs, qui penſoient ſingulièrement, n'ont pas nié l'inſpiration de ces cinq Li-

* Voyez *Bible de Hollande*, *avec un Commentaire tiré d'Auteurs Anglois.* 741. On y trouve d'autres ſolutions excellentes de cette même difficulté.

vres, mais ſimplement que Moïſe fût l'Auteur de la plûpart des parties qui les compoſent ; & ils ont prétendu qu'il falloit les attribuer à d'autres Ecrivains inſpirés. Telle fut en particulier l'opinion du célèbre Richard Simon, qui s'attira bien des reproches à ce ſujet. Quoique ſa cauſe ſoit différente de celle des Impies, elle étoit cependant très-mauvaiſe ſelon M. Boſſuet, & nous croyons qu'un mot ſur ce point particulier, ne ſeroit pas déplacé dans l'excellent Livre qui nous occupe.

C'eſt une autre branche de controverſe que l'intégrité des Livres de Moïſe. On démontre par une multitude de bonnes raiſons qu'ils n'ont point été altérés : & quelle altération encore les adverſaires du Pentateuque ſeroient-ils obligés de produire & de vérifier, pour faire diſparoître le fond & les preu-

ves de la révélation Divine ? Qu'on ne prenne pas ici le change mal-à-propos, & qu'on se place dans le vrai point de vûë de la question. Il faudroit que ce fût une altération totale & essentielle, une altération qui tombât sur toute la législation de Moïse, sur tous ses miracles, sur toutes ses communications intimes avec Dieu ; une altération en un mot qui équivalût à la fabrication ou supposition du Pentateuque. Et en effet qu'il reste une partie de la Loi, des Miracles & des révélations de Moïse, il s'ensuivra toujours que Dieu s'est manifesté aux Juifs & qu'il a établi leur Religion.

Or, toute la ressource des Impies est de nous citer contre le Pentateuque, quelques variétés dans le Texte & dans les Versions, quelques différences dans des points de Chronolo-

gie, ou dans des noms de Villes: attaque frivole, manière de procéder totalement étrangère à la controverse ; disons même, toute en faveur des défenseurs du Pentateuque & de la révélation. Car enfin, d'où *viennent ces variétés, sinon de l'antiquité du Livre même, qui a passé par les mains de tant de Copistes, depuis tant de siècles que la Langue dans laquelle il est écrit, a cessé d'être commune?* Il n'y a point de variétés dans un Livre qu'on n'a point lû, qu'on n'a point copié, qu'on n'a point transmis avec zèle & comme un dépôt précieux aux générations successives ; au lieu que quand tout le monde lit un ouvrage, le cite, le copie, l'explique, l'interprète, il est impossible que toutes ses parties soient toujours présentées dans les mêmes termes. Ne voyons-nous pas ce qui arrive tous les

jours aux Prédicateurs, aux Théologiens, aux Ecrivains, qui produifent des Textes de l'Ecriture ? Ne changent-ils pas, ne dérangent-ils pas, fans le vouloir, les mots qui conftituent ces paffages; & ne feroit-ce pas la fource d'une infinité de variantes, s'il étoit néceffaire, poffible, ou utile de tenir compte de ces changemens ? Que conclure de-là ? Sinon que le Livre qui donne occafion à ces petits inconvéniens, eft de tous les Livres le plus public, le mieux lû, le plus anciennement refpecté, autorifé, & par conféquent le plus vrai, quant au fond, qui foit au monde.

Moïfe eft inftruit & fidèle, il n'a pû ni fe tromper ni tromper les autres, fur les faits qu'il raconte. Ce font les deux points que difcute préfentement notre Auteur. Il fait fentir à l'égard du premier, que Moïfe a pû

puiſer dans des ſources très-pures, qu'il a pû tirer des lumières de la longue vie des Patriarches, des Noms Symboliques qu'on leur donnoit, des Cantiques qu'ils chantoient dans leurs Fêtes, & qu'ils tranſmettoient à leurs enfans, des monuments (Colonnes, Tombeaux, Autels) qu'ils dreſſoient ſur leur paſſage, ou dans les lieux principaux de leur ſéjour &c.

Il obſerve ſur le ſecond Article (la fidélité de Moïſe) 1°. Que ce Légiſlateur préſente partout les traits d'une ſincérité, d'une probité, d'une ſimplicité qui le mettent à l'abri de tous ſoupçons. 2°. Qu'il n'a pû tromper dans la Genèſe, parce qu'il eût été très-facile de le convaincre de faux. 3°. Qu'il n'a pû tromper dans le récit des prodiges opérés en Egypte & dans le Déſert. Les circonſtances de ces prodiges montrent d'une

part, que Moïse n'auroit pû concevoir le dessein de tromper, sans avoir perdu la raison. Elles font voir d'un autre côté, qu'il n'auroit pû réussir dans ce dessein, sans que les Israëlites fussent privés du sens commun. Il y a sur tout ceci des applications, des détails, des développemens, qui supposent dans l'Auteur beaucoup d'attention & de connoissances: nous indiquons quelques Articles, & nous terminons notre Extrait.

Dans un endroit, on détruit les objections formées par Spinosa & par ses Sectateurs, contre l'universalité du Déluge. *Comment*, disent-ils, *une pluye de 40. jours eût-elle été capable d'inonder tout le Globe Terrestre ?*

» Mais, *répond l'Auteur*, il » semble que ces Critiques aient » mesuré & jaugé le réservoir des » Eaux suspenduës sur nos têtes. » Il n'est pas question dans Moï-

» ſe, d'une pluye ordinaire. Les » Eaux, ſelon lui, ſubtiliſées » & réduites à des Atomes im- » perceptibles dans cet immenſe » tourbillon qui nous environ- » ne, ſont miſes en maſſes & » précipitées à grands flots ſur » la terre, non par des cribles » déliés, comme une pluye ſa- » lutaire & féconde, mais par » de larges ouvertures, à la » manière des Rivières & des » Torrens. Ce n'eſt pas ſeule- » ment le Ciel qui verſe des Fleu- » ves; les Eaux de la mer ſe » font, par la violence qui les » pouſſe, des paſſages énormes, » & ſortent de leurs immenſes » concavités; la terre s'entrouvre » de toutes parts, & s'affaiſſe » pour occuper les lieux qu'a- » bandonnent ces Eaux, qui » la ſurmontent en peu de jours. » Qu'y a-t'il dans ce récit qui » ſoit impoſſible à Dieu? &c. »

Ailleurs on remarque l'ab-

ſurdité du ſyſtême publié depuis peu ſous le nom de Telliamed. » Ce ſyſtême qui veut que la » terre que nous habitons ſoit » l'ouvrage de la mer ; qu'elle » ait été formée ſous les eaux ; » qu'elle en ſoit ſortie peu à peu » par leur diminution ; que les » plantes, les animaux & l'hom- » me doivent au même principe » leur première naiſſance, eſt » de toutes les fictions la moins » vraiſemblable, la plus con- » traire à l'hiſtoire & au ſens » commun. »

Dans ce même Chapitre on obſerve qu'aucune hiſtoire légitime, raiſonnable & avérée ne contredit la Chronologie de Moïſe. On réfute en peu de mots les prétentions de quelques peuples qui ont voulu s'attribuer une vaine antiquité : Tels ſont ſurtout les Egyptiens, les Aſſyriens, les Chinois. On reprend cette controverſe vers la fin de

ce volume, & ce morceau est rempli de discussions très-satisfaisantes. Le Lecteur sçavant & curieux ne coulera pas légèrement sur ces grands objets. Ici nous ne dirons qu'un mot de ce qui regarde la Chine.

Trois fois l'Auteur touche la Chronologie de cet Empire. Il dit à la page 478. que les Chinois décréditent eux-mêmes les contes qu'ils débitent au sujet de leurs immenses généalogies, dès-là qu'ils conviennent qu'un Usurpateur, quelques siècles avant J. C. fit bruler tous leurs livres & exterminer tous les monuments des tems antérieurs. Il ajoute à la pag. 483. que, quand on dépouille la Chronologie Chinoise de tout ce qu'elle a de visiblement fabuleux, on ne remonte que jusqu'à 50 ans après le Déluge. Il s'étend davantage à la pag. 668. & par un détail plein d'expressions fortes, il in-

firme beaucoup l'autorité des hiſtoires Chinoiſes. » Que peut-
» on attendre de bien aſſuré d'une
» nation, dont le caractère gé-
» néral eſt d'être puérilement
» crédule, .. ajoutant foi à l'Aſ-
» trologie judiciaire . . . très-peu
» verſée en Phyſique & en Ma-
» thématique ? . . . Quel fond
» peut-on faire ſur leurs Anna-
» les, s'ils conviennent eux-mê-
» mes que les plus anciens Li-
» vres en caractères intelligibles
» qu'ils ayent à préſent, n'ont
» que deux mille ans ? &c. »

Tout ceci regarde un point de Littérature qu'il eſt très-important d'éclaircir. A la vérité la Chronologie de nos ſaints Livres ne reçoit aucune atteinte des Antiquités Chinoiſes, parce que nous avons toujours dans le Pentateuque Samaritain & plus abondamment encore dans la Verſion des Septante, dequoi ſatisfaire à toutes les époques des

Chinois ; mais cela n'empêche pas qu'il ne faille ſe faire des principes ſolides ſur les Annales & les Traditions de ce vaſte Empire. On dit par exemple que *quelques ſiècles avant J. C. un Uſurpateur fit brûler tous les Livres Chinois*. Cela arriva ſous le régne de *Chi-hoang-ti* 213. ans avant J. C. Mais on ne doit pas oublier que ſous la dynaſtie des *Hane*, peu d'années après *Chi-hoang-ti* on retrouva, dans des tombeaux & dans des murailles, pluſieurs Livres de Confucius & d'autres Ouvrages très-précieux, qui ont ſervi à reprendre le fil de l'ancienne Chronologie. On ajoute qu'*en dépouillant la Chronologie Chinoiſe de ce qu'elle a de fabuleux, on ne remonte que juſqu'à 50 ans après le Déluge.* Il faudroit 1°. indiquer le calcul qu'on adopte pour faire cette comparaiſon des antiquités Chinoiſes avec celles de nos Saints

Livres : si c'étoit simplement celui de l'hébreu ordinaire, on auroit de la peine à se tirer d'embarras ; mais si c'étoit celui du Samaritain, ou celui des LXX. on n'éprouveroit aucune difficulté. 2°. En disant qu'on ne remonte que jusqu'à 50 ans après le Déluge, on dit trop ; car il est bien prouvé que les premiers descendans de Noé établis dans la Mésopotamie, ne se dispersèrent que vers le tems de Phaleg, plus d'un siécle après le Déluge; & l'on doit convenir d'ailleurs qu'il a fallu plus de 50 ans pour que le transport des familles issuës de Noé se soit fait des cantons de la Mésopotamie, jusqu'à la Chine. On sçait que ces sortes de transmigrations ne se font que successivement, de proche en proche & à mesure que les hommes se multiplient, & qu'ils ont besoin d'occuper plus de terrain pour leur subsistance.

On peut voir ſur cela les judicieuſes réfléxions de feu M. Fréret *Tom. XV. de l'Acad. des Inſcript. p. 547.* Nous renvoyons auſſi à tout le Mémoire de ce docte Académicien très-inſtruit des Antiquités Chinoiſes & très-attentif à reſpecter les monuments de cette grande Nation. *

Il nous reſte à rendre compte de la partie de ce Volume où la Divinité des Livres de Moïſe eſt

---

* Dans une excellente Chronologie Chinoiſe manuſcrite envoyée de Péking en 1749. on voit que les Sçavans de la Chine ne doutent point que l'époque d'Yao ne doive être rapportée à l'an 2357. avant J. C. ce qui outrepaſſeroit le Déluge de 9 ou 10 ans, dans le calcul qui place l'Ere Chrétienne à l'an 4004. & il faut encore obſerver qu'Yao n'eſt pas le premier Monarque de ce vaſte Empire : ceci a engagé bien des Miſſionnaires à admettre le calcul Samaritain, ou même celui des Septante. Mais nous traiterons ceci plus profondément dans la Notice que nous donnerons bientôt de cette Chronologie.

traitée. Nous l'avons déja lue avec beaucoup d'attention, & elle nous a paru répondre dans ses détails à l'excellence de tous les autres Morceaux du même Ouvrage. Nous reprendrons ces importantes discussions dans un autre Extrait.

ARTICLE CIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

ON imprime en cette ville la continuation de l'Histoire des Papes & des Cardinaux commencée par Ciaconius. Le Continuateur reprend à Clement IX. & promet la suite jusqu'au Pape Benoit XIV. aujourd'hui regnant. On sera admis à souscrire moyennant la somme de *soixante*

Paules Romains en ſouſcrivant ; & pareille ſomme en recevant les Volumes. Les non-Souſcripteurs payeront un tiers davantage.

Tabulæ Chronologicæ Joan. Dominici Muſantii é Soc. JESU &c. editio tertia auctior, emendatior, & in formam commodiorem redacta. Acceſſit diſſertatio hiſtorico-critica quà Chronologiæ his tabulis traditæ Specimen apologeticum exhibetur &c. *Nouvelle & troiſiéme Edition des Tables Chronologiques du Pere Jean-Dominique Muzantius Jéſuite &c. Chez Salomoni &c.*

Auvertimenti Grammaticali por chi ſcrive in lingua Italiana, dati in luce dal P. Franc. Reinaldi della Compania di Geſu *Avis pour bien écrire en Italien &c. in-12. pag. 119. Chez Salomoni 1751.* Cet Ouvrage eſt du

Cardinal Palavicin ; & c'eſt la 3^e^. édition qu'on en donne.

Renati Rapini è Soc. JESU Eclogæ. His acceſſerunt Caroli Noceti ex eadem Societ. Eclogæ tres nunc primùm editæ, 1751. *Les Eclogues du P. Rapin avec trois Eclogues du P. Noceti. Chez Salomoni.* Le P. Noceti, dont on donne ici trois Eclogues, eſt l'Auteur de deux Poëmes très connus en France, l'un ſur l'Iris, & l'autre ſur l'Aurore Boréale.

De Sepulchro Benedicti IX. Pont. Max. in templo Monaſterii Cryptæ Ferratæ detecto, Diatriba in qua ejuſdem Pontificis pius obitus vindicatur, atque ad Mſſ. Codices acta illuſtrantur & caſtigantur. Operâ & ſtudio D. Greg. Placentini S. Theol. Mag. Presbyteri & Monachi Crypto-Ferratenſis ex Ordine S. Baſilii Magni. *Diſſertation ſur le Tombeau*

de Benoît IX. découvert dans l'Eglise du Monastère de Grotta-Ferrata &c. Chez Bernabò & Lazzarini. Ce Livre qui parut en 1747. est fort estimé en Italie. L'Auteur D. Gregoire de Plaisance y réfute les fables qu'on a débitées sur le genre & les circonstances de la mort du Pape Benoît IX.

Le Cardinal Guadagni, Vicaire de Rome, Evêque de Frascati & Abbé Commendataire de Grotta-Ferrata a fait enlever la pierre qui couvroit le tombeau de ce Pape, & sur laquelle on voit ses armes; & il l'a fait placer dans un lieu où l'on pût mieux la voir. Il y a de plus fait mettre une Inscription, pour informer la postérité de la découverte du tombeau & des armes de ce Pontife.

DE BOLOGNE.

Orazione del signor Francesco Maria Zanotti in lode della Pit-

tura, della Scultura e dell' Architettura recitata in Campidoglio li 25 Maggio 1750. con due altre orazioni d'incerto Autore, nell' una delle quali s'impugnano la propozione e le ragioni dell' orazione sopradetta, nell' altra si difendono, 8°. pag. 82. *Eloge de la Peinture, de la Sculpture & de l'Architecture prononcé dans le Capitole le 25 Mai 1750. par M. François Marie Zanotti, avec deux autres discours l'un pour attaquer & l'autre pour défendre l'Eloge &c.*

M. Zanotti fut fort applaudi quand il prononça son discours; il prétendoit y faire voir que la Peinture, la Sculpture & l'Architecture l'emportent sur tous les autres Arts : cela étoit traité avec beaucoup de finesse & de subtilité; mais la proposition étant si générale, elle ne pouvoit plaire à tout le monde; elle a été réfutée par un discours auquel

M. Zanotti a répliqué. Quelques Connoiſſeurs ont cru que ces trois pièces ſortent de la meme main, & que cette attaque pretenduë n'etoit qu'une induſtrie dont uſoit l'Auteur pour rendre ſon Ouvrage plus picquant& plus célèbre.

In ſolemni ſtudiorum inſtauratione, Oratio habita in Archigymnaſio Bononienſi Nonis Novembris 1750 fol. pag. 23. *Diſcours prononcé à Bologne pour la rentrée des Claſſes &c.* L'Auteur eſt l'Abbé Dominique Fabri. Il entreprend de montrer que l'uſage d'appliquer la Jeuneſſe à pluſieurs Sciences en même tems eſt un uſage pernicieux : cette propoſition a été réfutée dans quelques Ouvrages périodiques; nous ne ſçavons ſi l'Orateur a juſtifié ſon ſentiment.

Sectionum Conicarum synopsis Cl. viri D. Guidonis Grandi Cremonensis, Abbatis Camaldulensis &c. aucta à D. Octaviano Cametti Vercellensi Ord. S. Benedicti Congregationis Vallis Umbrosæ &c. 8°. 1750. *Abrégé des Sections Coniques de D. Guy Grandi Abbé de l'Ordre des Camaldules &c. augmenté par D. Octavien Cametti de la Congrégation de Vallombreuse &c.* Ceci est une quatriéme édition plus correcte que les précédentes.

Specimen Litteraturæ Florentinæ Sæculi XV. &c. *Essai sur la Littérature de Florence au XV. Siècle &c.* C'est le second Volume de l'Ouvrage bien connu de M. l'Abbé Bandini Académicien de Florence. *On a l'Extrait du premier Volume dans les Mémoires de Trévoux Avril 1749.*

DE FLORENCE.

Della sacro-sancta Basilica di San Pietro in Vaticano, 2 Tom. 8°. L'Auteur de cet ouvrage sur *la Basilique de S. Pierre au Vatican* est M. l'Abbé Antoine Martinetti. Dans le premier Livre il traite des prérogatives de cette Eglise, & dans le second de sa nouvelle structure. On trouve, dans l'une & l'autre, des traits d'érudition & de critique qui font plaisir au Lecteur.

Nuova traduzione dell' opera di Plutarco *de Placitis Philosophorum*, molto piu corretta ed esatta delle precedenti &c. *Nouvelle traduction du Traité de Plutarque*, des sentimens des Philosophes, *plus correcte & plus exacte que les précédentes*. Cet Ouvrage est du P. Corsini des Ecoles pies; on y voit des notes au bas des pages, la vie de Plutar-

que, le Texte Grec vis-à-vis de la traduction & vers la fin deux dissertations, dont l'une explique plusieurs passages difficiles de cet Auteur; l'autre est la comparaison de ses sentimens avec ceux des Philosophes modernes.

ALLEMAGNE.

De Leipsic.

On a publié dans cette Ville, & en Allemand, un Livre dont voici le titre, le plan & l'histoire en François : *Dictionnaire universel de l'Histoire Littéraire, qui fait connoître les Sçavans des deux sexes & de tous les états, depuis le commencement du monde jusqu'à présent. On y trouve un abrégé de leur vie, avec la notice de leurs écrits, 4°. Tom. I. A-C. Tom. II. D-L. Par M. Chrétien-Gottlieb Joëcher, Docteur en Théologie & Professeur public d'Histoire à Leipsic. &c.*

L'idée de cet Ouvrage est duë à M. Jean Burchard Mencken, Docteur en Droit & Professeur d'Histoire à Leipsic, si connu par la continuation des *Acta Eruditorum*, par la *Charlatanerie des Sçavans*, & par d'autres compositions estimées. Il s'étoit proposé de réduire en Dictionnaire l'histoire de tous les Sçavans, sans exception d'âge, d'état ou de profession. Ce plan, extrêmement vaste, fut d'abord éxécuté d'une manière imparfaite, & cela ne pouvoit être autrement, vû la difficulté de la matière & les occupations immenses de l'Auteur. M. Chrétien-Gottlieb Joëcher, successeur de M. Mencken dans la Chaire d'Histoire à Leipsic, se chargea de travailler sur le même fonds; il augmenta beaucoup le Dictionnaire de M. Mencken & il en donna deux éditions, l'une en 1725. l'autre en 1733. Mais la matière étoit susceptible

encore d'une plus grande perfection, & l'Ouvrage a commencé de paroître en 1750. avec un appareil de doctrine & une abondance de détails qui répondent à l'attente du public.

Il y aura quatre gros Volumes *in*-4°. Nous n'avons vu que les deux premiers, mais le troisiéme a du être en vente cette année à Leipsic, dans le tems de Pâque, & le dernier sera publié sur la fin de Septembre.

Ceci n'est qu'un abrégé, ainsi qu'on en jugera par l'exemple que nous citerons bientôt ; mais la notice des ouvrages de chaque Auteur est détaillée : c'est l'essentiel dans la matière présente ; c'est ce qui rend cette entreprise Littéraire très-estimable, très-digne de paroître dans toutes les langues. Voici l'exemple que nous mettons sous les yeux du public ; il est pris au hazard, sans recherches & sans

affectation. » *Cavallieri*, (Bona-
» venture) de l'ordre des Jesua-
» tes, étoit natif de Milan. Il
» étudia les Mathématiques sous
» Galilée & sous Pierre Castelli;
» il les enseigna ensuite à Boulo-
» gne en qualité de premier Pro-
» fesseur. Il étoit fort lié avec
» Toricelli, auquel il ne survé-
» cut pas longtems, étant mort
» lui-même le 3 de Décembre
» 1647. On a de Cavallieri *Di-*
» *rectorium universale uranometri-*
» *cum ; Lo specchio ustorio ; Geo-*
» *metria indivisibilium continuo-*
» *rum novâ quâdam ratione pro-*
» *mota.* Ce dernier ouvrage, dont
» un de ses disciples donna une
» édition en 1653. contient déja
» les premiers principes du cal-
» cul infinitésimal ; on sçait
» que la découverte entière de
» ce calcul est attribuée par quel-
» ques uns à M. Newton, & par
» le plus grand nombre à M. de
» Leibnitz. On trouve encore un

» petit ouvrage de Cavallieri ;
» c'est une Lettre à Benoît Caf-
» telli : on l'a inférée dans le
» 1er. tome de la *Raccolta d'Autori*
» *che trattano del moto d'acque*,
» imprimée à Florence en 1723.
» 4°. Voyez le *Teatro d'Uomini*
» *litterati de Ghilini*, & la *Biblio-*
» *thèque Italique.*

Jean-Chrétien Langenheim a imprimé en Allemand : *Syſtème des anciens Allemands & des peuples du Nord ſur l'état de l'ame en géneral, & ſur le Ciel & l'Enfer en particulier. Par M. Géofroi Schutze, Maître-ès-Arts & Miniſtre à Altona*, 8°. Cet Ouvrage eſt partagé en trois ſections. La première fait voir, par les monuments de l'Hiſtoire, que les anciens Allemands & les peuples du Nord ont eu un ſyſtème ſur l'état de l'ame après la mort. La ſeconde explique cette doctrine, & l'Auteur y démontre que les an-

ciens Allemands ont crû l'ame immortelle, & que, ſans ſuppoſer une métempſycoſe, comme quelques-uns prétendent ſans fondement, ils ont enviſagé la mort avec fermeté & même avec joie. Il prouve enſuite que, quoique la réſurrection des morts & le jugement univerſel du monde ayent été des myſtères pour eux, ils ont pourtant cru que les vertus ſeroient récompenſées dans le Ciel & que les crimes ſeroient punis dans l'Enfer. La troiſiéme ſection développe plus diſtinctement les idées que ſe ſont formé ces peuples du Ciel & de l'Enfer, qu'ils conçurent doubles l'un & l'autre; le premier Ciel deſtiné aux Héros ne devoit durer que juſqu'à la fin du monde; mais le ſecond, auquel pouvoient prétendre toutes les ames vertueuſes, devoit être éternel. Des deux Enfers, l'un plus doux étoit borné dans ſa durée; l'autre, plus

terrible, n'avoit ni meſure ni fin. Il faudroit voir toute l'expoſition de cette doctrine dans le Livre même, qui ſuppoſe dans l'Auteur une grande lecture & beaucoup de travail.

DE FRANCFORT SUR L'ODER.

Pauli Erneſti Jablonski, Doctoris Theol. in Academiâ Francofurtanâ Senioris, & Soc. Reg. Scientiarum Berolinenſis Membri, Pantheon Ægyptiorum, ſive de Diis eorum Commentarius, cum Prolegomenis de Religione & Theologiâ Ægyptiorum; *Traité ſur la Religion des Egyptiens, &c. Par M. Paul-Erneſt Jablonſki, Docteur en Théologie à Francfort ſur l'Oder, &c. grand in-8°.* L'Auteur a tâché dans cet Ouvrage, de démêler les vrais ſentimens des anciens Egyptiens ſur les Dieux & la Religion. Les noms des Dieux, il ne les dérive point des langues étrangères,

comme de l'Hébreu, de l'Arabe & du Grec, mais de la langue Egyptienne même, dont celle des Coptes d'aujourd'hui contient encore des restes considérables. On n'a encore ici que deux Livres; le premier traite du premier principe de toutes choses selon les Egyptiens, & de leurs Divinités invisibles & éternelles. Le second est destiné aux Divinités visibles & matérielles. Le Soleil & les Dieux qui sont en relation avec lui, remplissent sept chapitres; on y trouve, par conséquent, des discussions sur Osiris, Sérapis, Harpocrates, &c. Dans le troisième Livre l'Auteur se propose de parler des Déités qui se trouvent en relation avec la Lune. Dans le quatrième il parlera du Nil & des Dieux qui y ont rapport. Le cinquième contiendra tout le reste de la Mythologie Egyptienne. Enfin, M. Jablonski nous fait espérer un trai-

té sur le culte des anciens Egyptiens & sur tous leurs Temples, avec une explication de la Table d'Isis, & une dissertation sur les Prêtres de l'Egypte. Tout ceci formera un système complet de la Religion & de la Théologie de ces peuples.

DE LUBECK.

Jacobi Theodori Klein, historiæ Avium Prodromus, cum præfatione de ordine animalium in genere. Accessit historia muris Alpini & vetus vocabularium animalium Ms. *Essai sur l'histoire des Oiseaux, &c. par M. Klein, &c. 4°. avec des Planches.*

L'Auteur est déja bien connu par son Histoire des Poissons; il s'exerce présentement sur les Oiseaux: matière qui n'est pas moins intéressante. Dans la Préface, qui est fort succinte, il ne fait qu'indiquer les distributions générales des Animaux. L'Essai

même ſe diviſe en trois ſections. La première examine l'origine des Oiſeaux, & l'Auteur y ſoutient contre Bochart & quelques autres, que les Oiſeaux viennent de la mer & non pas de la terre. La ſeconde ſection, qui eſt la plus conſidérable des trois, diſtribue tous les Oiſeaux en huit familles, & ces familles en claſſes & en eſpèces. Dans l'expoſition des marques qui les caractériſent, l'Auteur conſidère principalement leurs pieds, enſuite leurs becs, & enfin la figure de leurs têtes & les autres parties. Il rapporte autant d'eſpèces qu'il a eu occaſion d'en examiner, & il cite par-tout les meilleurs Auteurs. Dans la troiſième ſection il tâche de débrouiller la queſtion ſur le paſſage des Oiſeaux. Il diſtingue ſoigneuſement les *Erratiques* d'avec les Oiſeaux de paſſage, (*Aves Erraticas & Migratorias*) & il montre, par des

témoignages hiſtoriques, en quels lieux les derniers, ſurtout les Cigognes & les Hirondelles, paſſent l'hyver. Dans l'hiſtoire de la Marmotte (*Mus Alpinus*) qui ſuit cet Eſſai, M. Klein combat pluſieurs contes fabuleux qui ſe débitent au ſujet de cet Animal. Le Vocabulaire ajouté à la fin du Volume ne contient que l'explication de quelques anciens mots Allemands.

DE BERLIN.

Prix propoſé par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe, pour l'année 1753.

Le Prix de Philoſophie ſpéculative de l'année 1751. ſur *Les Evénements fortuits, & les devoirs qui en réſultent*, a été remporté par M. *Kaeſtner*, Profeſſeur de Mathématiques à Leipſic, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, de l'Inſtitut de Bologne, & de la

Société Royale de Gottingen.

Le sujet du Prix de l'année 1753. sera la question suivante, proposée par la classe de Physique.

Comme par la cessation subite du mouvement qu'on observe, lorsqu'on détruit la branche du nerf, qui s'insère dans les fibres de quelque muscle, il paroît que le mouvement des muscles & des parties musculeuses, dépend principalement de la liaison qui existe entre le cerveau & les muscles par le moyen des nerfs, on demande :

I. *Si cette communication entre le cerveau & les muscles, par l'entremise des nerfs, s'exécute par une matière fluide, qui fait gonfler le muscle dans son action.*

II. *Quelle est la nature, & quelles sont les propriétés de ce fluide.*

III. *Enfin de quelle manière il peut produire dans les muscles cette action si surprenante, par laquelle*

nous voyons le mouvement & le repos se succéder réciproquement, presque dans un même instant ?

On invite les Sçavans de tout pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur cette question. Le Prix, qui consiste en une Médaille d'or, du poids de cinquante ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux réussi. Les Pièces écrites d'un caractère lisible seront adressées à M. le Professeur *Formey*, Sécretaire perpétuel de l'Académie.

Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1 Janvier 1753. après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison de retardement qui puisse être alleguée en sa faveur.

On prie aussi les Auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une devise, à laquelle ils joindront un billet

cacheté, qui contiendra avec la devise leur nom & leur demeure.

Le jugement de l'Académie sera publié dans l'Assemblée publique du 31 Mai 1753.

On a été averti par le Programme de l'année précédente que les Pièces qui ont concouru pour le prix de l'année 1750. *sur la Théorie de la résistance que souffrent les Corps solides dans leur mouvement, en passant par un fluide*, n'ayant pas satisfait aux conditions sous lesquelles la question a été proposée, l'Académie a jugé à propos de ne donner ce prix qu'en 1752. & qu'elle souhaite de ceux qui ont travaillé sur cette question, aussi bien que de ceux qui s'y appliqueront de nouveau, qu'ils apportent plus de soin à accorder leurs théories avec l'expérience, en prouvant que la quantité de résistance qu'ils auront trouvée,

tant par rapport à la figure, que par rapport à la viteſſe du Corps qui ſe meut dans un fluide, eſt préciſément la même qu'on obſerve.

On recevra de nouvelles Pièces ſur cette queſtion juſqu'au 1. Janvier 1752. & le même terme eſt fixé pour celles qui concernent le ſujet que la Claſſe des Belles-Lettres a propoſé auſſi pour l'année 1752. & dont nous allons remettre ici l'énoncé.

On demande :

I. *Dans quel tems les Peuples* Allemands *ſont rentrés dans la poſſeſſion des* Marches *qui ſont entre l'*Elbe *& l'*Oder, *auſſi bien que de la* Nouvelle Marche *& de la* Poméranie ?

II. *D'où l'on tira les* Colonies Allemandes *que l'on établit dans ces contrées ; & en même tems comment & ſous quelles conditions elles y furent établies ?*

III. *Quelles furent les meſures &*

les précautions que les Allemands *prirent pour ſe maintenir & pour affoiblir les* Venedes *qu'ils trouvèrent dans le pays ?*

IV. *Comme il eſt conſtant que les Peuples* Allemands *qui s'établirent dans les* Gaules, *en* Eſpagne & *en* Italie, *adoptèrent inſenſiblement la langue des Peuples qu'ils avoient ſoumis, au lieu que la langue des* Venedes *s'eſt entièrement perdue dans les* Marches; *quelle eſt la raiſon de cette différence, & dans quel tems la langue des* Venedes *a-t'elle ceſſé d'être en uſage dans ces contrées ?*

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Conſpectus novi Theſauri Juris Civilis & Canonici; quinque Voluminibus in folio, ſubſcriptionis lege prodituri quo junctim exhibebuntur varia & rariſſima optimorum Interpretum in primis Hiſpanorum & Gallorum

opera, utrumque jus ex humanioribus Litteris, Antiquitatibus, ac veteris ævi monumentis illustrantia, tàm edita antè hac quàm inedita, ex Bibliotheca Gerardi Méerman Jurisconsulti & Reip. Roterodamensis Syndici, &c. *Nouveau Trésor de Droit Civil & Canonique, en cinq Volumes in-folio, proposé par souscription. On y trouvera divers Ouvrages très-rares des meilleurs Interprètes du Droit, surtout Espagnols & François; Ouvrages dont les uns avoient été déja imprimés, & les autres étoient restés manuscrits, &c. Par M. Gérard Méerman, Jurisconsulte & Syndic de Roterdam, chez Pierre de Hondt. M.DCC.LI.*

On peut souscrire jusqu'au premier d'Octobre 1751. Les Souscripteurs payeront cinquante florins de Hollande, c'est-à-dire, cent livres de France, en cinq termes, dont le premier ne commencera qu'après la récep-

tion du premier Volume : c'eſt ce qui diſtingue cette Souſcription de toutes les autres. Les non-Souſcripteurs payeront ſoixante-deux florins, c'eſt-à-dire, cent vingt-quatre livres, monnoye de France ; mais on doit être averti qu'il ne ſera tiré que huit cents vingt-cinq Exemplaires, papier ordinaire, & cent Exemplaires grand papier royal; & que les non-Souſcripteurs ne pourront acquérir l'Ouvrage, qu'au cas que le nombre des Souſcriptions n'épuiſe pas les neuf cents vingt-cinq Exemplaires. Il y a un grand détail de tout ceci à la fin du *Proſpectus*, qui préſente auſſi les noms des Villes où l'on peut ſouſcrire ; nous en avons compté vingt-ſept pour la France. Les Libraires de Paris ſont, *Giffart*, *Montalant*, (celui-ci a déja le premier Volume) *Huart*, *Briaſſon*, *Durand*, *la Veuve Piget*, *Debure l'aîné*,

Nully, *Brunet*, *Saugrain*, *Dumesnil*, *Legras*, *David père*, *David le jeune.*

Tout cet énoncé Typographique & économique, nous prend trop de terrein, pour que nous puissions nous étendre sur le fond de l'entreprise, qui est fort bien présentée dans le *Prospectus.* On y annonce XLIV. Ouvrages de Jurisconsultes, tous fort rares & la plûpart dignes d'une grande attention. L'Auteur, ou l'Editeur, est si riche en ce genre, qu'il garde encore dans son Cabinet une suite de Traités qui pourroient figurer dans une autre Collection; il les étale ici avec beaucoup de soin & d'érudition: & à l'égard de ceux dont il fait présent au public, nous trouvons la Notice qu'il en donne aussi exacte, aussi bien circonstanciée qu'on peut le souhaiter. On y voit surtout plusieurs Jurisconsultes Espagnols

dont nous n'avions aucune idée ; un François Ramos de Manzano, un Joseph Fernandez de Retez, un Jean d'Altamira & Velasquez, un Joseph Fineftres de Monfalvo, un Antoine Quintanaduegna, un Jean Suarez de Mendoza, un Jean Louis Lopez, un Nicolas Fernandez de Castro, &c. Quelques Ouvrages de ces illustres Commentateurs du Droit ont été tirés des Bibliothèques par les soins de Dom Gregorio de Mayans, Jurisconsulte lui-même & ami de M. de Méerman. Nous souhaitons que tout ce zèle & ces soins soient suivis du succès. Cinq gros Volumes Latins sur le Droit Civil & Canonique ne sont pas faits pour des Souscripteurs frivoles. Si ce Trésor nous tombe entre les mains quand il aura paru, nous en rendrons compte avec plaisir : certains traits de l'Histoire Littéraire, qu'on apperçoit dans le *Prospec-*

tus, picquent beaucoup notre curiosité.

D'AMSTERDAM.

Essai nouveau sur ce qui regarde les préjugés du faux point d'honneur. In-12. page 85. par M. le Chevalier de Cramezel. La morale de ce Livre est très-bonne ; l'Auteur, qui est un Gentilhomme distingué, a pris les vrais principes sur la manie des combats singuliers.

On a de lui un autre Ouvrage, où la vertu & le zèle paroissent également. Il y traite de plusieurs sujets de morale, *de la probité ; de la piété, de l'hypocrisie, de la superstition, de l'Athéisme, de la reconnoissance, de l'amitié ; &c.*

Et l'on nous promet encore de la même plume deux autres Livres, sçavoir : *des Réflexions sur la Religion Chrétienne & Catholique, servant à combattre les opinions des Prétendus-Réformés ;*

& un *Traité du véritable & du faux point d'honneur, prouvé par la Religion, démontré par les loix de la nature, &c.* Ces deux Ouvrages sont sous presse.

M. l'Abbé de Cramezel, frère de l'Auteur dont nous venons de parler, va donner aussi des *Réflexions diverses sur plusieurs sujets de morale.*

FRANCE.

DE COLMAR.

Alsatia illustrata Celtica, Romana, Francica. Auctor Jo. Daniel Schoepflinus Consil. & Historiographus Regius, Histor. & Eloq. Professor Argent. Regiæ Inscriptionum, ut & Anglic. Petropolit. ac Corton. Academiarum Socius &c. *L'Alsace illustrée par M. Schoëpflin Professeur d'Eloquence & d'Histoire à Strasbourg &c.* Fol. plus de 800 pages.

L'Auteur

L'Auteur de ce grand Ouvrage est un des plus sçavans hommes de l'Europe, & son Livre justifie parfaitement la réputation dont il jouit depuis bien des années. Il promet trois volumes dont celui-ci, qui est le premier, comprend l'Alsace sous les Celtes, sous les Romains & sous les Francs; le second présentera l'Alsace Germanique ; le troisiéme l'Alsace sacrée & littéraire. Nous rendrons compte avec soin de cette importante composition : elle joint les avantages du style à ceux de la doctrine & des recherches. Nous citons déja, en témoignage du bon goût de l'Auteur, son épigraphe dédicatoire au Roi.

LUDOVICO
XV.
SERVATORI
ALSATIÆ
TRIUMPHATORI

PACIFICO
GALLIARUM
TRAJANO
FATORUM SUORUM
OMNIS ÆVI
VOLUMINA
CONSECRAT
ALSATIA OBSEQUENS
PIA GRATA FIDELIS
INTERPRETE
JO. DANIELE SCHOEPFLINO

De Paris.

On a vendu ces jours derniers la Bibliothèque de M. le Président Crozat de Tugny. Le Catalogue contenoit 5002 articles, c'est-à-dire plus de 15000 volumes ; on y remarquoit des suites considérables dans les Belles-Lettres, dans l'Histoire générale & particulière & dans la Bibliographie &c. Voici quelques curiosités dont nous donnons le titre.

N°. 54. Fasciculus rerum ex-

petendarum &c. Colon. 1535.

N°. 64. La Cité de Dieu de S. Augustin, mise en françois & dédiée au Roi de France Charles V. en 1363. *ms. sur velin avec fig. fol.*

N°. 156. & les 9 suiv. Sermons de Jerôme Savonarole, de Jerôme de Ferrare, de Gabriel Barlette, d'Olivier Maillard, de Michel Menot.

N°. 186. De Imitatione Christi libri IV. Paris 1489. *elle est sous le nom de Jean Gersen.*

N°. 3207. Fasciculus temporum &c. 1481.

N°. 3389. Barthol. de Pisis Liber Conformitatum vitæ B. Francisci ad vitam D. N. J. C. 1513. fol.

Et dans la classe des Poëtes tant anciens que modernes, dans celle des Livres de Romancerie & de Chevalerie, on voyoit une multitude d'ouvrages qui se trouvent difficilement ailleurs.

Le Catalogue n'étoit pas mal, quoiqu'il ſe fût gliſſé quelques fautes dans les noms & dans l'arrangement des Auteurs, & que certains articles ſe trouvaſſent répétés ſous différentes claſſes. Par exemple, au n°. 116. on voyoit *Lettre de MM. des Miſſions Etrangères au Pape ſur les idolâtries & ſuperſtitions Chinoiſes.* Bruxelles 1700. 8. & au N°. 3344. on avoit le même Livre. Item N°. 117. on liſoit : *Lettre d'un Docteur de l'Ordre de Saint Dominique ſur les Cérémonies de la Chine.* Cologne 1700. in-12. & au N°. 3346. on annonçoit encore cet Ouvrage &c.

Deux Cabinets de Livres ſe ſont vendus dans le même tems.

Le premier eſt celui de M. l'Abbé Boidot Docteur de la Faculté de Théologie de Paris. Le Catalogue étoit par N°s d'inventaire formant des liaſſes ; ce qui n'avoit pas permis de met-

tre de l'ordre dans ce dépôt littéraire. Il s'y trouvoit de bonnes choſes dans le genre Eccléſiaſtique : par exemple, quelques belles Bibles, des Editions modernes de Saints Peres, des Actes de l'Aſſemblée de Poiſſy 1561. en Manuſcrit, beaucoup de traités particuliers ſur des matières de controverſe &c.

L'autre Cabinet appartenoit à un homme du monde (M. d'Audement Payeur des Rentes) & il étoit par conſéquent dans un autre goût. Les Belles-Lettres & la Philoſophie y dominoient ; il y avoit, dans ce dernier genre & dans l'hiſtoire littéraire, beaucoup de curioſités. Le catalogue étoit auſſi par liaſſes : ce qui n'eſt point propre à faire connoître promptement & facilement les richeſſes d'une Bibliothèque.

Dialogue entre le ſiècle de Louis

XIV. & le siècle de Louis XV. in-12. pag. 160. Dans le corps de l'Ouvrage on appelle ces siècles le XVII. & le XVIII. bien entendu qu'on ne prend que 50 ans du dernier siècle pour entrer en lice avec les 50 années de celui-ci; & la précaution est juste. Le XVII. siècle est déjà assez fort, sans lui doubler sa mesure ; & le nôtre ne le seroit pas assez, pour combattre un adversaire qui auroit le double de puissance, de grandeur, de succès & de réputation.

Comme nous estimons l'Auteur de cette Brochure, nous serions bien-aises de faire quelques observations qui pourroient l'intéresser. 1°. Il a de l'imagination : ce qui paroît surtout dans le beau spectacle qu'il présente, à la page 4. de tous les siècles assemblés. Ce morceau fait plaisir au Lecteur, ainsi que l'Epître dédicatoire *au Tems*,

& une multitude de traits répandus dans tout l'Ouvrage. 2°. Nous estimons que le même Auteur doit veiller extrêmement sur son style, n'étant pas juste qu'il se glisse des fautes de langage en faisant parler les deux plus beaux siècles de notre Littérature. 3°. Nous souhaiterions, avec tout le Public, que le XVIII. siècle ne fût loué que selon ses mérites ; il posséde des qualités estimables ; il en acquérera d'autres encore. En ce genre la vieillesse est le tems favorable, ce sont les beaux jours : plus un Siècle avance dans la culture des Lettres, & plus il se perfectionne. Les richesses acquises & les espérances doivent suffire à ce XVIII. Siècle ; sa rivalité à l'égard du Siècle précédent feroit naître des positions fâcheuses : & nous ne voulons pas en désigner quelques-unes qui se présentent

dans le cours du Livre. Tout le monde les a remarquées sans nous & avant nous. 3°. Il faudroit se défendre de la Monotonie : défaut très-capital en cette matière ; de l'adulation, qui est encore quelque chose de pis ; de l'usage trop fréquent des titres d'honneur surajoutés aux noms des gens de Lettres qui vivent encore. Ceux du Siècle passé ont pour eux la voix de la postérité & les éloges du tems. Espérons pour ceux d'aujourd'hui les mêmes avantages, mais ne précipitons & n'outrons rien. Laissons-les bâtir ce monument de gloire plus durable que le bronze, & ne les détournons point par l'harmonie dangereuse d'un panégyrique trop précoce.

Nous prions l'Auteur de croire que, si son Ouvrage n'avoit pas des beautés, nous ne lui en aurions point parlé. Il faut entreprendre quelque autre chose & justifier,

par des ſuccès avoués de tout le monde, que les dialogues de ce tems-ci égalent ceux du dernier Siècle.

On nous adreſſe un Ouvrage intitulé : *Lettres Siamoiſes*, & une Lettre où l'on ſe plaint beaucoup de celui qui a mis ce Livre au jour. On prétend que c'eſt un vol fait au véritable Auteur qui avoit prêté ſon manuſcrit. On trouve dans ces Lettres, telles qu'on les donne, une multitude d'altérations ; on dit qu'elles ne préſentent rien d'intéreſſant pour la politique, pour les mœurs ; nulle attention à bien prendre le ſtyle oriental &c. Il faut juger de l'étenduë de ces reproches ſans partialité. Nous pouvons aſſurer qu'après avoir lû ce volume de Lettres Siamoiſes, nous en avons été peu ſatisfaits & que le véritable Auteur n'aura pas de peine à donner quelque choſe de mieux.

Nous oſons le prier de ſupprimer tous les petits rapports tendres & paſſionnés entre le Siamois *Nadazir* & la Siamoiſe *Abenſalida* ; de ménager partout les intérêts des mœurs & de la Religion ; d'écrire avec plus de feu que ſon plagiaire, & de faire enſorte qu'on ne s'ennuye pas à la lecture de ſon Ouvrage.

Catalogue des Eſtampes gravées d'après Rubens auquel on a joint l'œuvre de Jordaens & de Wiſſcher avec un ſecret pour blanchir les Eſtampes & en ôter les taches d'huile par R. Hecquet Graveur. In-12. environ 180 pages. Chez Briaſſon rue S. Jacques & Jombert rue Dauphine.

Quiconque aime la Gravûre ſçait de quelle importance il eſt de ſçavoir diſtinguer les bonnes épreuves d'Eſtampes, de celles qui ſont médiocres ou mauvaiſes. *Une Planche*, dit l'Auteur

de ce Catalogue, *peut être dans ſon plus beau, ſans que les épreuves en ſoient belles.* Le défaut viendra de l'Imprimeur : ſa maladreſſe aura gâté l'ouvrage ; il aura négligé *d'apprêter ſon noir, d'eſſuyer ſa Planche* exactement, ou de l'eſſuyer préciſément autant qu'il faut. Cependant il arrive plus ſouvent encore que la Planche donne de mauvaiſes épreuves, parce qu'on l'a trop ou trop mal retouchée. Et n'a-t-on pas vû auſſi des Graveurs ajouter à leur modèle & le gâter par ces additions de caprice ?

Il eſt donc néceſſaire d'avoir des principes pour ſe conduire en cette matière, & c'eſt l'objet du Livre très-utile & très-bon que nous annonçons. L'Auteur remonte aux premiers Artiſtes qui ont gravé d'après Rubens, il indique ceux qui ont fait commerce de ces Eſtampes ; les plus anciens ont poſſédé les

meilleurs fonds, cela eſt évident. Enfin M. Hecquet ayant raſſemblé avec beaucoup de ſoin un très-grand nombre d'Eſtampes qui ſont partie de l'Œuvre de Rubens, il marque exactement, ſur ſon Catalogue, celles qui ſont bonnes, qui ſont rares, qui ſont très-rares; & il les caractériſe, quoiqu'en abrégé, par toutes leurs circonſtances; titres, dédicaces, priviléges de Princes, hauteur, largeur &c.

Voici donc la règle donnée aux Amateurs. Avant que d'acheter des Eſtampes, il faut voir l'Œuvre du Maître, c'eſt-à-dire le recueil le plus complet & le mieux fait des Eſtampes gravées d'après ſes tableaux. La vuë de toutes ces Pièces donnera un goût ſûr, une connoiſſance fixe & certaine des meilleures épreuves: après quoi on diſtinguera ſans peine les beautés ou les défauts de celles qu'il ſera queſ-

tion d'acquérir. Ainſi c'eſt l'eſprit de comparaiſon qu'on veut inſinuer par ce Catalogue ; & qui peut diſconvenir que, dans la ſphère des Arts, ce ne ſoit la route du vrai ? *Voyez, comparez & jugez :* c'eſt tout ce qu'il faut dire à quiconque veut être connoiſſeur.

Quel Peintre fut plus fécond que Rubens ? M. Hecquet compte 894. Eſtampes gravées d'après ſes tableaux ou ſes deſſeins. Peut-être que cet Œuvre n'eſt complet nulle-part, mais on eſt toujours bien riche quand on poſſéde autant de morceaux que l'Auteur du Catalogue. On voit qu'il a été attentif & heureux dans le choix de ſes Eſtampes ; elles ſont la plûpart très-bonnes, quelques-unes extrêmement rares & toutes bien conſervées ou bien réparées ; car M. Hecquet, qui donne à la fin de ſon Catalogue, le ſecret de

blanchir & de nettoyer les Eſtampes, n'a pas dû s'oublier lui-même.

Ce ſeroit peut-être ici le lieu de rappeller quelques-unes des belles Eſtampes publiées d'après Rubens ; de la *Chute des Anges* par Luc Voſterman ; de *Judith coupant la tête à Holopherne*, par Corneille Galle ; *de l'Adoration des Rois*, par Vitdouch ; par Voſterman &c. de *la Magdeleine chez le Phariſien*, par Michel Natalis ; de l'*Ecce Homo*, par Corneille Galle ; de *la diſpute du S. Sacrement*, par Henri Sneyer ; du *Triomphe de l'Egliſe*, par Lawers &c. Ceci n'eſt qu'un ſimple mémorial, qu'une annonce qui invite à la lecture du Catalogue, & mieux encore à la conſidération tranquille, & réfléchie des Eſtampes.

Après l'œuvre de Rubens on a dans le Catalogue celui de Jordaëns, très-bon Peintre Fla-

mand, né en 1594. & mort en 1678. On dit qu'il a peint la plûpart des Tableaux de la Galerie du Luxembourg. Son Œuvre ne contient que 31. Estampes; M. Hecquet les détaille plus amplement que celles de l'Œuvre de Rubens, parce qu'elles sont en plus petit nombre.

On donne aussi le Catalogue de l'Œuvre de Corneille Wisscher excellent Graveur, qui travailloit souvent d'après ses propres desseins, surtout dans les portraits. M. Hecquet a rassemblé, dans ce genre & de ce Maître, des Pièces admirables. Nous voudrions pouvoir les nommer toutes, & peindre l'impression qu'elles opérent sur ceux qui les considèrent avec attention; mais il faut finir par un sentiment qui échappe quelquefois aux Philosophes mêmes. A la vûe des chef-d'œuvres de l'art, tableaux,

ſtatues, eſtampes, deſſeins, on ſent, pour un moment, l'avantage des conditions ſupérieures, des hommes nés dans l'opulence, & par cette raiſon capables d'acquérir. Ceci eſt apparemment une foibleſſe ; mais elle mérite quelque excuſe, & ſi on la condamne, au moins n'eſt-ce pas un crime de chercher un ſupplément ou une conſolation dans l'urbanité de ces Grands qui ouvrent leurs Cabinets aux Etrangers & aux Connoiſſeurs.

Vie de S. Chriſtophe au huitième jour du mois de Margatſe qui répond au 14 du mois de Juin. *Recit du martyre de S. Chriſtophe de la famille des Shanaghlon[b] khs: & de ceux qui ont été immolés par le fer avec lui.* Tiré du Ménologe Arménien Mſ. de la Bibliothèque du Roy. N°. 87. Fol. 468. *

* L'Auteur de cette Traduction eſt

S. Chriſtophe étoit de la famille des Shanaghlon[h]khs de la Nation des * Mardakerkh, & vivoit ſous l'Empire de Déce. Il ſervit ſous un Officier de marque ; mais comme il avoit de la peine à parler, il pria le Seigneur. Alors un Ange deſcendit du Ciel, l'appellant par ſon nom, & lui dit : *Rhépoprè* (ce mot ſignifie Pierre précieuſe, c'étoit ſon premier nom) prenez courage & ſoyez homme de cœur. Auſſi-

M. l'Abbé de Villefroy très-verſé dans les Langues Orientales. Nous avons annoncé au II. Vol. de Mai dernier une Lettre qui eſt de lui & qui comprend des vuës très-ſçavantes ſur la Langue Hébraïque & ſur l'Interprétation des Livres Saints.

* Ce mot Arménien ſignifie *Antropophages.* Cette Nation habitoit aux environs de Sinope dans la Province du Pont. Le Traducteur a tiré cet éclairciſſement d'un Docteur Arménien appellé Vardane, Auteur d'une petite Géographie alphabétique imprimée à C. P. & qui ſe trouve à la Bibliothèque du Roy.

tôt il parla facilement & distinctement la Langue Grecque. Il entra sur le champ dans la place publique & reprit par ses discours les persécuteurs du nom Chrétien. Alors un homme, appellé *Bargos*, le saisit & le frapa violemment. *Rhéopprè* s'écria : je souffre pour l'amour de Jesus-Christ mon Dieu, & par cette raison, qui que ce soit, ni même votre Empereur, ne peut avoir l'avantage sur moi. Ces paroles pleines de courage furent rapportées à l'Empereur, qui envoya deux cents soldats avec ordre d'arrêter *Rhépoprè* qui étoit d'une force extraordinaire. Lorsqu'ils furent arrivés dans Antioche, le saint Patriarche *Babylas* le baptisa & lui donna le nom de *Christophe*. Les deux cents soldats qu'il avoit convertis en chemin, reçurent le baptême avec lui. Le Saint fut ensuite présenté à l'Empereur qui se sentit frap-

pé de terreur en appercevant ſon air redoutable. Il ordonna qu'on l'enfermât dans le Palais. Alors on lui amena deux femmes de mauvaiſe vie, dont l'une s'appelloit *Callinique* & l'autre *Aquiline*; afin qu'elles employaſſent tous leurs artifices pour le ſéduire & pour l'engager à force de prières careſſantes à ſe déclarer pour le culte des faux Dieux; mais le Saint, inſtruit par la ſcience qu'il avoit reçue du Saint Eſprit, les convertit à la Foi Chrétienne & leur fit abjurer l'idolatrie. L'Empereur informé de ce changement fit venir devant lui ces deux femmes, qu'il trouva fermes dans la Religion qu'elles venoient d'embraſſer. Alors il fit ſuſpendre Aquiline par les cheveux & l'on attacha à chacun de ſes pieds une groſſe pierre dont le poids lui diſloqua tous les membres. S. *Chriſtophe* auſſitôt ſe mit en prières pour

elle, & obtint qu'elle persévérât dans la Foi & qu'elle mourût martyre. On jetta le corps d'*Aquiline* devant *Callinique* pour l'intimider ; mais celle-ci, pour tromper les Payens, leur dit : Je vais au Temple & j'y sacrifierai. En entrant elle prit le voile, qui lui servoit de coëffure, le jetta au col d'une Idole, qu'elle renversa, qu'elle jetta par terre en la foulant aux pieds, & qu'elle mit en pièces. Alors elle dit aux Idolâtres : Ramassez les os de vos Idoles, & guérissez leurs fractures avec du sel & de l'huile. L'Empereur informé de cette action en fut irrité jusqu'à donner ordre qu'on la suspendît & qu'on lui attachât une grosse pierre à chaque pied & à chaque main. Cependant S. *Christophe* pria pour elle, & la Sainte rendit son ame au Seigneur au milieu des tourmens. L'Empereur fit arrêter les 200 Soldats convertis & accusés d'avoir parlé contre les Idoles & contre les Idolâtres. Alors ils firent hautement profession de la Foi Chrétienne. L'Empereur ordonna qu'on leur coupât la tête : ses ordres furent exécutés. On jetta leurs corps au feu. Ainsi fut consommé le martyre de ces bienheureux Soldats.

Ensuite *S. Christophe* fut cloué sur une machine de bois par les pieds & par les mains, & on l'environna d'un bûcher

auquel on mit le feu. Cependant le feu ne brûloit point le Saint Martyr, qui, comme ſur un lit de repos, racontoit l'admirable viſion qui s'offroit à ſes yeux. Je vois, diſoit-il, un homme vénérable & d'une grande beauté dont le viſage eſt tout éclatant de lumière ; il vient de me revêtir d'une robe blanche, & m'a mis ſur la tête une brillante couronne garnie de pierres précieuſes, & je ne puis dire juſqu'à quel point l'une & l'autre ſont belles. Je vois auſſi des légions ténébreuſes qui combattent des légions de lumière. Le même homme, environné de gloire, ſe tourne contre les premières, & dans ſa colère il rompt leurs légions, remporte la victoire & les met en fuite pour toujours. Le peuple qui étoit autour du bûcher, après avoir entendu ce récit & remarqué que le Saint n'étoit point endommagé par le feu, crut en Jeſus-Chriſt, au nombre de 2000 perſonnes. *S. Chriſtophe* fut détaché de deſſus la machine & ſortit du milieu des flammes.

Alors une multitude de ceux qui avoient cru, l'accompagnèrent en diſant : le Seigneur comble ſes Saints de bienfaits ; ſa puiſſance fait le bonheur de ceux qui l'invoquent ; il eſt miſéricordieux & plein de patience pour les pécheurs qu'il ſupporte long-tems. Un

Paradis brillant, & le diadême de la vie éternelle, nous attendent après les tourmens paſſagers que nous endurerons; & nous ſerons couronnés à jamais par Jeſus-Chriſt. Auſſitôt les ſoldats de l'Empereur ſe jettèrent ſur ces Fidéles & les tuèrent. C'eſt ainſi qu'ils moururent pour la foi. Enſuite *S. Chriſtophe* eut la tête coupée. Pierre, Evêque d'Antalie près d'Antioche, fit enterrer le corps du Saint Martyr & le fit tranſporter dans la Ville. Il y fut dépoſé dans un tombeau, où, depuis ce tems-là, ſe ſont opérés beaucoup de miracles pour la gloire de Jeſus-Chriſt notre Dieu *.

---

* Les Bollandiſtes, au 25 de Juillet, critiquent fort ſévérement les Actes du Martyre de S. Chriſtophe; ils en montrent l'incertitude ou plutôt la fauſſeté; mais cette cenſure auroit pû s'adoucir, en quelques points, ſi ces ſçavans Auteurs avoient eu ſous les yeux la vie tirée du Ménologe Arménien. Elle ne porte pas des caractéres de ſuppoſition auſſi viſibles que les autres monuments cités par ces Hagiographes. Il y a des ſimilitudes, des conformités même entre toutes ces piéces; mais dans des articles qui peuvent être adoptés ou tolérés. Nous invitons les amateurs de l'antiquité Eccléſiaſtique à faire la comparaiſon & à juger de la bonté du préſent qu'on nous fait aujourd'hui.

TABLE DES ARTICLES du mois de Septembre 1751.

ART. XCVII. *Architecture Hydraulique &c.* Second Extrait. 1931

ART. XCVIII. Specimen novi Medicinæ Conſpectus &c. *Eſſai de Médeçine &c.* 1949

ART. XCIX. *Mélanges de Poëſie, de Littérature & d'Hiſtoire par l'Académie de Montauban &c.* 1963

ART. C. *Lettres ſur une matière intéreſſante &c.* 1981

ART. CI. *Hiſtoire de l'Académie de Berlin &c.* 1999

ART. CII. *Obſervations ſur les Romains &c.* 2019

ART. CIII. *Preuves de la Religion de J. C.* 2040

ART. CIV. *Nouvelles Littéraires.* 2065

Errata pour Août.

P. 1797 l. 9. ſoit, *liſ.* ſoi.
P. 1817. l. 21. 3^e. *liſ.* 33^e.
P. 1907. l. dernière. Euvermeuil, *liſ.* Envermeuil.

Pour Septembre.

P. 1936. à la Note, ταχέως, *ôtez la virgule.*

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 10 Août 1751.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Auguſtins près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1571.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4841